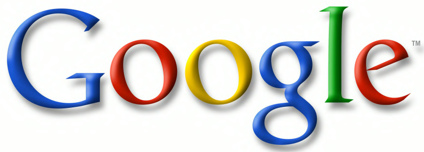
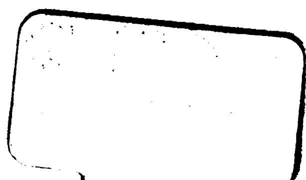




# HISTOIRE

DE

# LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9.

# HISTOIRE

DE

# LA RÉVOLUTION

# FRANÇAISE,

PAR M. A. THIERS.

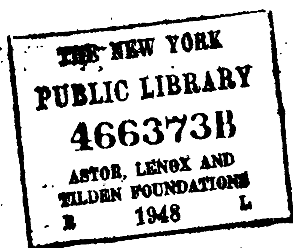
TOME NEUVIÈME.

PARIS,

LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS.

1827.



# HISTOIRE

## DE

# LA RÉVOLUTION

# FRANÇAISE.

## SUITE DU DIRECTOIRE.

SITUATION DU GOUVERNEMENT DANS L'HIVER DE L'AN V (1797). — CARACTÈRES ET DIVISIONS DES CINQ DIRECTEURS. — ÉTAT DE L'OPINION PUBLIQUE. — INTRIGUES DE LA FACTION ROYALISTE. — COMPLOT DÉCOUVERT DE BROTTIER, LAVILLE-HEURNOIS ET DUVERNE DE PRESLE. — ÉLECTIONS DE L'AN V.

---

Les dernières victoires de Rivoli et de la Favorite, la prise de Mantoue, avaient rendu à la France toute sa supériorité. Le Directoire, toujours aussi vivement injurié, inspirait la plus grande crainte aux puissances. *La moitié*

*de l'Europe*, écrivait Mallet-Dupan (1), *est aux genoux de ce divan, et marchande l'honneur de devenir son tributaire.* Ces quinze mois d'un règne ferme et brillant avaient consolidé les cinq directeurs au pouvoir, mais y avaient développé aussi leurs passions et leurs caractères. Les hommes ne peuvent pas vivre longtemps ensemble sans éprouver bientôt du penchant ou de la répugnance les uns pour les autres, et sans se grouper conformément à leurs inclinations. Carnot, Barras, Rewbell, La Reveillière-Lepeaux, Letourneur formaient déjà des groupes différens. Carnot était systématique, opiniâtre et orgueilleux. Il était entierement dépourvu de cette qualité qui donne à l'esprit l'étendue et la justesse, au caractère la facilité. Il était pénétrant, approfondissait bien le sujet qu'il examinait; mais engagé dans une erreur il n'en revenait pas. Il était probe, courageux, très-appliqué au travail, mais ne pardonnait jamais ou un tort, ou une blessure faite à son amour-propre; il était spirituel et original, ce qui est assez ordinaire chez les hommes con-

(1) Correspondance secrète avec le gouvernement de Venise.

centrés en eux-mêmes. Autrefois il s'était brouillé avec les membres du comité de salut public, car il était impossible que son orgueil sympathisât avec celui de Robespierre et de Saint-Just, et que son grand courage fléchît devant leur despotisme. Aujourd'hui la même chose ne pouvait manquer de lui arriver au Directoire. Indépendamment des occasions qu'il avait de se heurter avec ses collègues, en s'occupant en commun d'une tâche aussi difficile que celle du gouvernement, et qui provoque si naturellement la diversité des avis, il nourrissait d'anciens ressentimens, particulièrement contre Barras. Tous ses penchans d'homme sévère, probe et laborieux, l'éloignaient de ce collègue prodigue, débauché et paresseux; mais il détestait surtout en lui le chef de ces thermidoriens, amis et vengeurs de Danton, et persécuteurs de la vieille montagne. Carnot, qui était l'un des principaux auteurs de la mort de Danton, et qui avait failli devenir victime des persécutions dirigées contre la montagne, ne pouvait pardonner aux thermidoriens: aussi nourrissait-il contre Barras une haine profonde.

Barras avait servi autrefois dans les Indes; il y avait montré le courage d'un soldat. Il était

propre, dans les troubles, à monter à cheval, et, comme on a vu, il avait gagné de cette manière sa place au Directoire. Aussi dans toutes les occasions difficiles, parlait-il de monter encore à cheval et de sabrer les ennemis de la république. Il était grand et beau de sa personne; mais son regard avait quelque chose de sombre et de sinistre, qui était peu d'accord avec son caractère, plus emporté que méchant. Quoique nourri dans un rang élevé, il n'avait rien de distingué dans les manières. Elles étaient brusques, hardies et communes. Il avait reçu une justesse et une pénétration d'esprit, qui avec l'étude et le travail auraient pu devenir des facultés très-distinguées; mais paresseux et ignorant, il savait tout au plus ce qu'on apprend dans une vie assez orageuse, et il laissait percer dans les choses qu'il était appelé à juger tous les jours, assez de sens pour faire regretter une éducation plus soignée. Du reste, dissolu et cynique, violent et faux comme les méridionaux qui savent cacher la duplicité sous la brusquerie; républicain par sentiment et par position, mais homme sans foi, recevant chez lui les plus violens révolutionnaires des faubourgs, et tous les émigrés rentrés en France, plaisant aux uns par sa

violence triviale, convenant aux autres par son esprit d'intrigue, il était en réalité chaud patriote, et en secret il donnait des espérances à tous les partis. A lui seul il était le parti Danton tout entier, au génie près du chef, qui n'avait pas passé dans ses successeurs.

Rewbell, ancien avocat à Colmar, avait contracté au barreau et dans nos différentes assemblées, une grande expérience dans le maniement des affaires. A la pénétration, au discernement les plus rares, il joignait une instruction étendue, une mémoire fort vaste, une rare opiniâtreté au travail. Ces qualités en faisaient un homme précieux à la tête de l'Etat. Il discutait parfaitement les affaires, quoiqu'un peu argutieux, par un reste des habitudes du barreau. Il joignait à une assez belle figure, l'habitude du monde; mais il était rude et blessant par la vivacité et l'âpreté de son langage. Malgré les calomnies des contre-révolutionnaires et des fripons, il était d'une sévère probité. Malheureusement il n'était pas sans un peu d'avarice; il aimait à employer sa fortune personnelle d'une manière avantageuse, ce qui lui faisait rechercher les gens d'affaires, et ce qui fournissait de fâcheux

prétextes à la calomnie. Il soignait beaucoup la partie des relations extérieures, et il portait aux intérêts de la France un tel attachement, qu'il eût été volontiers injuste à l'égard des nations étrangères. Républicain chaud, sincère et ferme, il appartenait originairement à la partie modérée de la Convention, et il avait un égal éloignement pour Carnot et Barras, l'un comme montagnard, l'autre comme dantonien. Ainsi Carnot, Barras, Rewbell, issus tous trois de partis contraires, se détestaient tous trois; ainsi les haines contractées pendant une longue et cruelle lutte, ne s'étaient pas effacées sous le régime constitutionnel; ainsi les cœurs ne s'étaient pas mêlés, comme des fleuves qui se réunissent sans confondre leurs eaux. Cependant quoiqu'en se détestant, ces trois hommes contenaient leurs ressentimens, et travaillaient avec accord à l'œuvre commune.

Restaient LaReveillière-Lepeaux et Letourneur, qui n'avaient de haine pour personne. Letourneur, bon homme, ayant de la vanité, mais une vanité facile et peu importune, qui était satisfaite des marques extérieures du pouvoir, et des hommages des sentinelles, Letourneur avait pour Carnot une respectueuse sou-

mission. Il était prompt à donner son avis, mais aussi prompt à le retirer, dès qu'on lui avait prouvé qu'il avait tort, ou dès que Carnot avait parlé. Sa voix dans toutes les occasions était à Carnot.

La Reveillière, le plus honnête et le meilleur des hommes, joignait à une grande variété de connaissances, un esprit juste et observateur. Il était appliqué, et capable de donner de sages avis sur tous les sujets ; il en donna d'excellens dans des occasions importantes. Mais il était souvent entraîné par les illusions, ou arrêté par les scrupules d'un cœur pur. Il aurait voulu quelquefois ce qui était impossible, et il n'osait pas vouloir ce qui était nécessaire ; car il faut un grand esprit pour calculer ce qu'on doit aux circonstances, sans blesser les principes. Parlant bien, et d'une fermeté rare, il était d'une grande utilité quand il s'agissait d'appuyer les bons avis, et il servait beaucoup le Directoire par sa considération personnelle.

Son rôle au milieu de collègues qui se détestaient, était extrêmement utile. Entre les quatre directeurs, sa préférence était déterminée en faveur du plus honnête et du plus capable, c'est-à-dire, de Rewbell. Cependant par indépendance et prudence, il avait évité

un rapprochement intime, qui eût été de son goût, mais qui l'eût éloigné de ses autres collégues. Il n'était pas sans quelque penchant pour Barras, et se serait rapproché de lui, s'il l'eût trouvé moins corrompu et moins faux. Il avait sur ce collègue un certain ascendant par sa considération, sa pénétration et sa fermeté. Les roués se moquent volontiers de la vertu, mais ils la redoutent quand elle joint à la pénétration qui les devine, le courage qui sait ne pas les craindre. La Reveillière se servait de son influence sur Rewbell et Barras, pour les maintenir en bonne harmonie entre eux, et avec Carnot. Grâce à ce conciliateur, et grâce aussi à leur zèle pour les intérêts de la république, ces directeurs vivaient convenablement entre eux, et poursuivaient leur tâche, se partageant dans les questions qu'ils avaient à décider, beaucoup plus d'après leur avis que d'après leurs haines.

Excepté Barras, les directeurs vivaient dans leurs familles, occupant chacun un appartement au Luxembourg. Ils déployaient peu de luxe. Cependant La Reveillière, qui aimait assez le monde, les arts et les sciences, et qui se croyait obligé de dépenser ses appointemens d'une manière utile à l'état, recevait chez lui

des savans et des gens de lettres, mais il les traitait avec simplicité et cordialité. Il s'était exposé malheureusement à quelque ridicule, sans y avoir du reste contribué en aucune manière. Il partageait en tout point la philosophie du dix-huitième siècle, telle qu'elle était exprimée dans la profession de foi du vicaire savoyard. Il souhaitait la chute de la religion catholique, et se flattait qu'elle finirait bientôt si les gouvernemens avaient la prudence de n'employer contre elle que l'indifférence et l'oubli. Il ne voulait pas des pratiques superstitieuses et des images matérielles de la Divinité; mais il croyait qu'il fallait aux hommes des réunions, où l'on s'entretînt en commun de la morale et de la grandeur de la création. Ces sujets en effet ont besoin d'être traités dans des assemblées, parce que les hommes y sont plus prompts à s'émouvoir, et plus accessibles aux sentimens élevés et généreux. Il avait développé ces idées dans un écrit, et avait dit qu'il faudrait un jour faire succéder aux cérémonies du culte catholique des réunions assez semblables à celles des protestans, mais plus simples encore, plus dégagées de représentation. Cette idée, acceuillie par quelques esprits bienveillans, fut

aussitôt mise à exécution. Un frère du célèbre physicien Haüy forma une société qu'il intitula des Théophilanthropes, et dont les réunions avaient pour but les exhortations morales, les lectures philosophiques, et les chants pieux. Il s'en forma plus d'une de ce genre. Elles s'établirent dans des salles louées à leurs frais, et sous la surveillance de la police. Quoique LaReveillière crût cette institution bonne, et capable d'arracher aux églises catholiques beaucoup de ces âmes tendres qui ont besoin d'épancher en commun leurs sentimens religieux, il se garda de jamais y figurer ni lui ni sa famille, pour ne point jouer le rôle de chef de secte, et ne pas rappeler le pontificat de Robespierre. Malgré la réserve de La Reveillière, la malveillance s'arma de ce prétexte pour verser quelque ridicule sur un magistrat universellement honoré, et qui ne laissait aucune prise à la calomnie. Du reste, si la théophilanthropie était le sujet de quelques plaisanteries fort peu spirituelles chez Barras, ou dans les journaux royalistes, elle attirait alors assez peu l'attention, et ne diminuait en rien le respect dont La Reveillière-Lepeaux était entouré.

Celui des directeurs qui nuisait véritable-

ment à la considération du gouvernement était Barras. Sa vie n'était pas simple et modeste comme celle de ses collègues; il étalait un luxe et une prodigalité que sa participation aux profits des gens d'affaires pouvait seule expliquer. Les finances étaient dirigées avec une probité sevère par la majorité directoriale, et par l'excellent ministre Ramel; mais on ne pouvait pas empêcher Barras de recevoir des fournisseurs ou des banquiers qu'il appuyait de son influence, des parts de bénéfices assez considérables. Il avait mille moyens encore de pourvoir à ses dépenses: la France devenait l'arbitre de tant d'états grands et petits, que beaucoup de princes devaient rechercher sa faveur, et payer de sommes considérables la promesse d'une voix au Directoire. On verra plus tard ce qui fut tenté en ce genre. La représentation que déployait Barras aurait pu n'être pas inutile, car des chefs d'état doivent fréquenter beaucoup les hommes pour les étudier, les connaître et les choisir; mais il s'entourait, outre les gens d'affaires, d'intrigans de toute espèce, de femmes dissolues et de fripons. Un cynisme honteux régnait dans ses salons. Ces liaisons clandestines qu'on prend à tâche, dans une société bien ordonnée,

de couvrir d'un voile, étaient publiquement avouées. On allait à Gros-Bois se livrer à des orgies, qui fournissaient aux ennemis de la république de puissans argumens contre le gouvernement. Barras du reste ne cachait en rien sa conduite, et, suivant la coutume des débauchés, aimait à publier ses désordres. Il racontait lui-même devant ses collègues, qui lui en faisaient quelquefois de graves reproches, ses hauts faits de Gros-Bois et du Luxembourg; il racontait comment il avait forcé un célèbre fournisseur du temps de se charger d'une maîtresse qui commençait à lui être à charge, et aux dépenses de laquelle il ne pouvait plus suffire; comment il s'était vengé sur un journaliste, l'abbé Poncelin, des invectives dirigées contre sa personne; comment, après l'avoir attiré au Luxembourg, il l'avait fait fustiger par ses domestiques. Cette conduite de prince mal élevé, dans une république, nuisait singulièrement au Directoire, et l'aurait déconsidéré entièrement, si la renommée et les vertus de Carnot et de La Reveillière n'eussent contrebalancé le mauvais effet des désordres de Barras.

Le Directoire, institué le lendemain du 13 vendémiaire, formé en haine de la contre-ré-

volution, composé de régicides, et attaqué avec fureur par les royalistes, devait être chaudement républicain. Mais chacun de ses membres participait plus ou moins des opinions qui divisaient la France. LaReveillière et Rewbell avaient ce républicanisme modéré, mais rigide, aussi opposé aux emportemens de quatre-vingt-treize, qu'aux fureurs royalistes de quatre-vingt-quinze. Les gagner à la contre-révolution était impossible. L'instinct si sûr des partis leur apprenait qu'il n'y avait rien à obtenir d'eux, ni par des séductions, ni par des flatteries de journaux. Aussi n'avaient-ils pour ces deux directeurs que le blâme le plus amer. Quant à Barras et à Carnot, il en était autrement. Barras, quoiqu'il vît tout le monde, était en réalité un révolutionnaire ardent. Les faubourgs l'avaient en grande estime, et n'avaient pas oublié qu'il avait été le général de vendémiaire. Les conspirateurs du camp de Grenelle avaient compté sur lui. Aussi les patriotes le comblaient-ils de leurs éloges; les royalistes, pour cette raison, l'accablaient d'invectives. Quelques agens secrets du royalisme, rapprochés de lui par un commun esprit d'intrigue, pouvaient bien, comptant sur sa dépravation, concevoir quel-

ques espérances; mais c'était une opinion à eux particulière. La masse du parti l'abhorrait, et le poursuivait avec fureur.

Carnot, ex-montagnard, ancien membre du comité de salut public, et exposé après le 9 thermidor à devenir une victime de la réaction royaliste, devait être certainement un républicain prononcé, et l'était effectivement. Au premier moment de son entrée au Directoire, il avait fortement appuyé tous les choix faits dans le parti montagnard; mais peu à peu, à mesure que les terreurs de vendémiaire s'étaient calmées, ses dispositions avaient changé. Carnot même, au comité de salut public, n'avait jamais aimé la tourbe des révolutionnaires turbulens, et avait fortement contribué à détruire les hébertistes. En voyant Barras, qui tenait à rester *roi de la canaille*, s'entourer des restes du parti jacobin, il était devenu hostile pour ce parti; il avait déployé beaucoup d'énergie dans l'affaire du camp de Grenelle, et d'autant plus que Barras était un peu compromis dans cette échauffourée. Ce n'est pas tout: Carnot était agité par des souvenirs. Le reproche qu'on lui avait fait d'avoir signé les actes les plus sanguinaires du comité de salut

public, le tourmentait. Ce n'était pas assez à ses yeux des explications fort naturelles qu'il avait données; il aurait voulu par tous les moyens prouver qu'il n'était pas un monstre; et il était capable de beaucoup de sacrifices pour le prouver. Les partis savent tout, devinent tout; ils ne sont difficiles à l'égard des hommes que lorsqu'ils sont victorieux; mais quand ils sont vaincus, ils se recrutent de toutes les manières, et mettent particulièrement un grand soin à flatter les chefs des armées. Les royalistes avaient bientôt connu les dispositions de Carnot à l'égard de Barras et du parti patriote. Ils avaient entrevu son besoin de se réhabiliter; ils sentaient son importance militaire, et ils avaient soin de le traiter autrement que ses collègues, et de parler de lui de la manière qu'ils savaient la plus capable de le toucher. Aussi tandis que la cohue de leurs journaux n'avait que des injures grossières pour Barras, La Reveillière et Rewbell, elle n'avait que des éloges pour l'ex-montagnard et régicide Carnot. En gagnant Carnot, ils avaient Letourneur, et c'étaient deux voix acquises par une ruse vulgaire, mais puissante, comme toutes celles qui s'adressent à l'amour-propre. Carnot avait la faiblesse de céder à ce genre de sé-

duction; et, sans cesser d'être fidèle à ses convictions intérieures, il formait avec son ami Letourneur une espèce d'opposition dans le Directoire, à peu près comme celle que le nouveau tiers formait dans les deux conseils. Dans toutes les questions en effet sur lesquelles le Directoire avait à délibérer, il se prononçait pour l'avis adopté par l'opposition. Ainsi dans toutes les questions relatives à la paix et à la guerre, il votait pour la paix, à l'exemple de l'opposition qui affectait de la demander sans cesse. Il avait fortement insisté pour qu'on fît à l'empereur les plus grands sacrifices, pour qu'on signât la paix avec Naples et avec Rome, sans s'arrêter à des conditions trop rigoureuses.

De pareils dissentimens ont à peine éclaté qu'ils font des progrès rapides. Le parti qui veut en profiter loue à outrance ceux qu'il veut gagner, et déverse le blâme sur les autres. Cette tactique avait eu son succès accoutumé. Barras, Rewbell, déjà ennemis de Carnot, lui en voulaient encore davantage depuis les éloges dont il était l'objet, et lui imputaient le déchaînement auquel ils étaient en butte. La Revellière faisait de vains efforts pour calmer de tels ressentimens; mais la discorde

n'en faisait pas moins de funestes progrès ; le public, instruit de ce qui se passait, distinguait le Directoire en majorité et minorité, et rangeait La Reveillière, Rewbell et Barras d'une part, Carnot et Letourneur de l'autre.

On classait aussi les ministres. Comme on s'attachait beaucoup à critiquer la direction des finances, on poursuivait le ministre Ramel, administrateur excellent, que la situation pénible du trésor obligeait à des expédiens blâmables en tout autre temps, mais inévitables dans les circonstances. Les impôts ne rentraient que difficilement par le désordre effroyable de la perception. Il avait fallu réduire l'imposition foncière ; et les contributions indirectes rendaient beaucoup moins qu'on ne l'avait présumé. Souvent on se trouvait sans aucun fonds à la trésorerie ; et, dans ces cas pressans, on prenait sur les fonds de l'ordinaire ce qui était destiné à l'extraordinaire, ou bien on anticipait sur les recettes, et on faisait tous les marchés bizarres et onéreux auxquels les situations de ce genre donnent lieu. On criait alors aux abus et aux malversations, tandis qu'il aurait fallu au contraire venir au secours du gouvernement. Ramel, qui remplis-

sait les devoirs de son ministère avec autant d'intégrité que de lumières, était en butte à toutes les ataques, et traité en ennemi par les journaux. Il en était ainsi du ministre de la marine Truguet, connu pour un franc républicain, pour ami de Hoche, et pour l'appui de tous les officiers patriotes; ainsi du ministre des affaires étrangères Delacroix, capable d'être un bon administrateur, mais du reste mauvais diplomate, trop pédant et trop rude dans ses rapports avec les ministres des puissances; ainsi de Merlin, qui, dans son administration de la justice, déployait toute la ferveur d'un républicain montagnard. Quant aux trois ministres de l'intérieur, de la guerre et de la police, Benezech, Petiet et Cochon, on les rangeait entièrement à part. Benezech avait essuyé tant d'attaques de la part des Jacobins, pour avoir proposé de revenir au commerce libre des subsistances, et de ne plus nourrir Paris, qu'il en était devenu agréable au parti contre-révolutionnaire. Administrateur habile, mais élevé sous l'ancien régime qu'il regrettait, il méritait en partie la faveur de ceux qui le louaient. Petiet, ministre de la guerre, s'acquittait bien de ses fonctions; mais créature de Carnot, il en partageait entière-

ment le sort auprès des partis. Quant au ministre Cochon, il était recommandé aussi par ses liaisons avec Carnot, et depuis la découverte qu'il avait faite des complots des jacobins, et le zèle qu'il avait mis à les poursuivre, il avait acquis la faveur du parti contraire, qui le louait avec affectation.

Malgré ces divergences, le gouvernement était encore assez uni pour administrer avec vigueur, et poursuivre avec gloire ses opérations contre les puissances de l'Europe. L'opposition était toujours contenue par la majorité conventionnelle, restée dans le corps législatif. Cependant les élections approchaient, et le moment arrivait où un nouveau tiers, élu sous l'influence du moment, remplacerait un autre tiers conventionnel : l'opposition se flattait d'acquérir alors la majorité, et de sortir de l'état de soumission dans lequel elle avait vécu. Aussi, son langage devenait-il plus haut dans les deux conseils, et laissait-elle percer ses espérances. Les membres qui composaient cette minorité se réunissaient à Tivoli pour s'y entretenir de leurs projets, et y concerter leur marche. Cette réunion de députés était devenue un club des plus violens, connu sous le nom de club de Clichy.

Les journaux participaient à ce mouvement. Une multitude de jeunes gens, qui sous l'ancien régime auraient fait de petits vers, déclamaient dans cinquante ou soixante feuilles, contre les excès de la révolution, et contre la Convention à laquelle ils imputaient ces excès. On n'en voulait pas, disaient-ils, à la république, mais à ceux qui avaient ensanglanté son berceau. Des réunions d'électeurs se formaient par avance, et on tâchait d'y préparer les choix. C'était en tout le langage, l'esprit, les passions de vendémiaire; c'était la même bonne foi et la même duperie dans la masse, la même ambition dans quelques individus, la même perfidie dans quelques conspirateurs, travaillant secrètement pour la royauté.

Cette faction royaliste, toujours battue, mais toujours crédule et intrigante, renaissait sans cesse. Partout où il y a une prétention appuyée de quelques secours d'argent, il se trouve des intrigans prêts à la servir par de misérables projets. Lemaître condamné à mort, la Vendée soumise, Pichegru privé du commandement de l'armée du Rhin, les menées de la contre-révolution n'avaient pas cessé; elles continuaient au contraire avec une

extrême activité. Toutes les situations étaient singulièrement changées. Le prétendant, qualifié tour à tour de comte de Lille ou de Louis XVIII, avait quitté Venise, comme on a vu, pour passer à l'armée du Rhin. Il s'était arrêté un moment dans le camp du prince de Condé, où un accident mit sa vie en péril. Étant à une fenêtre, il reçut un coup de fusil, et fut légèrement effleuré par la balle. Ce fait dont l'auteur resta inconnu, ne pouvait manquer d'être attribué au Directoire, qui n'était pas assez sot pour payer un crime, profitable seulement au comte d'Artois. Le prétendant ne resta pas long-temps auprès du prince de Condé. Sa présence dans l'armée autrichienne ne convenait pas au cabinet de Vienne, qui n'avait pas voulu le reconnaître, et qui sentait combien sa présence envenimerait encore la querelle avec la France, querelle déjà trop coûteuse et trop cruelle. On lui signifia de partir, et sur son refus on fit marcher un détachement pour l'y contraindre. Il se retira alors à Blankembourg, d'où il continua d'être le centre de toutes les correspondances. Condé demeura avec son corps sur le Rhin. Le comte d'Artois, après ses vains projets sur la Vendée, s'était retiré en Écosse,

d'où il correspondait encore avec quelques intrigans, allant et venant de la Vendée en Angleterre.

Lemaître étant mort, ses associés avaient pris sa place, et lui avaient succédé dans la confiance du prétendant. C'étaient, comme on le sait dejà, l'abbé Brottier, ancien précepteur, Laville-Heurnois, ci-devant maître des requêtes, un certain chevalier Despomelles, et un officier de marine nommé Duverne de Presle. L'ancien système de ces agens, placés à Paris, était de tout faire par les intrigues de la capitale, tandis que les Vendéens prétendaient tout faire par l'insurrection armée, et le prince de Condé tout par le moyen de Pichegru. La Vendée étant soumise, Pichegru étant condamné à la retraite, et une réaction menaçante éclatant contre la révolution, les agens de Paris en furent d'autant plus persuadés que l'on devait tout attendre d'un mouvement spontané de l'intérieur. S'emparer d'abord des élections, puis s'emparer par les élections des conseils, par les conseils, du Directoire et des places, leur semblait un moyen assuré de rétablir la royauté, avec les moyens mêmes que leur fournissait la république. Mais pour cela, il fallait mettre

un terme à cette divergence d'idées qu'on avait toujours vue dans les projets de contre-révolution. Puisaye, resté secrètement en Bretagne, y rêvait comme autrefois l'insurrection de cette province. M. de Frotté, en Normandie, tâchait d'y préparer une Vendée; mais ni l'un ni l'autre ne voulaient s'entendre avec les agens de Paris. Le prince de Condé, dupé sur le Rhin dans son intrigue avec Pichegru, voulait toujours la conduire à part, sans y mêler ni les Autrichiens ni le prétendant, et c'est à regret qu'il les avait mis dans le secret. Pour mettre de l'ensemble dans ces projets incohérens, et surtout pour avoir de l'argent, les agens de Paris firent voyager l'un d'entre eux dans les provinces de l'ouest, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne et en Suisse. Ce fut Duverne de Presle qui fut choisi. Ne pouvant pas réussir à priver Puisaye de son commandement, on essaya, par l'influence du comte d'Artois, de le rattacher au système de l'agence de Paris, et de l'obliger à s'entendre avec elle. On obtint des Anglais la chose la plus importante, quelques secours d'argent. On se fit donner des pouvoirs par le prétendant, qui faisaient ressortir toutes les intrigues de l'agence de Paris. On vit le

prince de Condé, qu'on ne rendit ni intelligent ni maniable; on vit M. de Precy, qui était toujours le promoteur secret des troubles de Lyon et du midi; enfin on concerta un plan général qui n'avait d'ensemble et d'unité que sur le papier, et qui n'empêchait pas que chacun agît à sa façon, d'après ses intérêts et ses prétentions.

Il fut convenu que la France entière se partagerait en deux agences, l'une comprenant l'est et le midi, l'autre le nord et l'ouest. M. de Precy était à la tête de la première, les agens de Paris étaient à la tête de la seconde. Ces deux agences devaient se concerter dans toutes leurs opérations, et correspondre directement avec le prétendant qui leur donnait ses ordres. On imagina des associations secrètes, sur le plan de celles qu'avait formées Babœuf. Elles étaient isolées entre elles, et ignoraient le nom des chefs, ce qui empêchait qu'on ne saisît toute la conspiration en saisissant l'une des parties. Ces associations devaient être adaptées à l'état de la France. Comme on avait vu que la plus grande partie de la population, sans désirer le retour des Bourbons, voulait l'ordre, le repos, et imputait au Directoire la continuation du

système révolutionnaire, on forma une maçonnerie dite des philanthropes, qui s'engageaient à user de leurs droits électoraux, et à les exercer en faveur d'hommes opposés au Directoire. Les philanthropes ignoraient le but secret de ces menées, et on ne devait leur avouer qu'une seule intention, celle de renforcer l'opposition. Une autre association, plus secrète, plus concentrée, moins nombreuse, et intitulée des fidèles, devait se composer de ces hommes plus énergiques et plus dévoués, auxquels on pouvait avouer le secret de la faction. Les fidèles devaient être secrètement armés, et prêts à tous les coups de main. Ils devaient s'enrôler dans la garde nationale, qui n'était pas encore organisée, et, à la faveur de ce costume, exécuter plus sûrement les ordres qu'on leur donnerait. Leur mission obligée, indépendamment de tout plan d'insurrection, était de veiller aux élections, et si on en venait aux mains, comme cela était arrivé en vendémiaire, de voler au secours du parti de l'opposition. Les fidèles contribuaient en outre à cacher les émigrés et les prêtres, à faire de faux passe-ports, à persécuter les révolutionnaires et les acquéreurs de biens na-

tionaux. Ces associations étaient sous la direction de chefs militaires, qui correspondaient avec les deux agences principales, et recevaient leurs ordres. Tel était le nouveau plan de la faction, plan chimérique, que l'histoire dédaignerait de rapporter, s'il ne faisait connaître les rêves dont les partis se repaissent dans leurs défaites. Malgré ce prétendu ensemble, l'association du midi n'aboutissait qu'à produire des compagnies anonymes, agissant sans direction et sans but, et ne suivant que l'inspiration de la vengeance et du pillage. Puisaye, Frotté, Rochecot, dans la Bretagne et la Normandie, travaillaient à part, à refaire une Vendée, et désavouaient la contre-révolution mixte des agens de Paris. Puisaye fit même un manifeste pour déclarer que jamais la Bretagne ne seconderait des projets qui ne tendraient pas à rendre par la force ouverte, une royauté absolue et entière à la famille de Bourbon.

Le prince de Condé continuait de son côté à correspondre directement avec Pichegru, dont la conduite singulière et bizarre ne s'explique que par l'embarras de sa position. Ce général, le seul connu dans l'histoire

pour s'être fait battre volontairement, avait lui-même demandé sa démission (1). Cette conduite devra paraître étonnante, car c'était se priver de tout moyen d'influence, et par conséquent se mettre dans l'impossibilité d'accomplir ses prétendus desseins. Cependant on la comprendra en examinant la position de Pichegru. Il ne pouvait pas rester général sans mettre enfin à exécution les projets qu'il annonçait, et pour lesquels il avait reçu des sommes considérables. Pichegru avait devant lui trois exemples, tous trois fort différens, celui de Bouillé, de La Fayette et de Dumouriez, qui lui prouvaient qu'entraîner une armée était chose impossible. Il voulait donc se mettre dans l'impuissance de rien tenter, et c'est là ce qui explique la demande de sa démission, que le Directoire ne lui accorda d'abord qu'à regret, ignorant tout-à-fait sa trahison. Le prince de Condé et ses agens furent fort surpris de la conduite de Pichegru, et crurent qu'il leur avait escroqué leur argent, et qu'au fond il n'avait jamais voulu les servir. Mais à peine destitué, Pichegru retourna sur les bords du

(1) C'est par erreur que j'ai dit dans le huitième volume qu'il l'avait reçue.

Rhin, sous prétexte de vendre ses équipages, et passa ensuite dans le Jura, qui était son pays natal. De là, il continua à correspondre avec les agens du prince, et leur présenta sa démission comme une combinaison très-profonde. Il allait, disait-il, être considéré comme une victime du Directoire, il allait se lier avec tous les royalistes de l'intérieur et se faire un parti immense; son armée, qui passait sous les ordres de Moreau, le regretterait vivement, et au premier revers qu'elle essuierait, elle ne manquerait pas de réclamer son ancien général, et de se révolter pour qu'on le lui rendît. Il devait profiter de ce momentpour lever le masque, accourir à son armée, se donner la dictature, et proclamer la royauté. Ce plan ridicule, eût-il été sincère, aurait été déjoué par les succès de Moreau, qui, même pendant sa fameuse retraite, n'avait cessé d'être victorieux. Le prince de Condé, les généraux autrichiens qu'il avait été obligé de mettre dans la confidence, le ministre anglais en Suisse, Wickam, commençaient à croire que Pichegru les avait trompés. Ils ne voulaient plus continuer cette correspondance; mais sur les instances des agens intermédiaires, qui ne veulent jamais avoir fait une vaine tentative, la corres-

pondance fut continuée, pour voir si on en tirerait quelque profit. Elle avait lieu par Strasbourg, au moyen de quelques espions qui passaient le Rhin, et se rendaient auprès du général autrichien Klin-Glin. Elle se faisait aussi par Bâle, avec le ministre anglais Wickam. Pichegru resta dans le Jura sans accepter ni refuser l'ambassade de Suède, qu'on lui avait proposée, mais travaillant à se faire nommer député, payant les agens du prince des plus misérables promesses du monde, et recevant toujours des sommes considérables. Il faisait espérer les plus grands résultats de sa nomination aux Cinq-Cents; il se targuait d'une influence qu'il n'avait pas; il prétendait donner au Directoire des avis perfides, et l'induire à des déterminations dangereuses; il s'attribuait la longue résistance de Kehl, qu'il disait avoir conseillée pour compromettre l'armée. On comptait peu sur ces prétendus services. M. le comte de Bellegarde écrivait: Nous sommes dans la situation du joueur qui veut regagner son argent, et qui s'expose à perdre encore pour recouvrer ce qu'il a perdu. Les généraux autrichiens continuaient cependant à correspondre, parce qu'à défaut de grands desseins, ils recueillaient au moins de

tels fondemens que les agens du royalisme bâtissaient leurs projets et leurs promesses.

C'est l'Angleterre qui fournissait à tous les frais de la contre-révolution présumée; elle envoyait de Londres en Bretagne les secours que demandait Puisaye. Le ministre anglais en Suisse, Wickam, était chargé de fournir des fonds aux deux agences de Lyon et de Paris, et d'en faire parvenir directement à Pichegru, qui était, suivant la correspondance, *cavé pour les grands cas.*

Les agens de la contre-révolution avaient la prétention de prendre l'argent de l'Angleterre et de se moquer d'elle. Ils étaient convenus avec le prétendant de recevoir ses fonds, sans jamais suivre aucune de ses vues, sans jamais obéir à aucune de ses inspirations, dont il fallait, disait-on, se défier. L'Angleterre n'était point leur dupe, et avait pour eux tout le mépris qu'ils méritaient. Wickam, Pitt, et tous les ministres anglais, ne comptaient pas du tout sur les œuvres de ces messieurs, et n'en espéraient pas même la contre-révolution. Il leur fallait des brouillons qui troublassent la France, qui répandissent l'inquiétude par leurs projets, et qui, sans mettre le gouvernement dans un péril réel, lui causassent des craintes

exagérées. Ils consacraient volontiers un million ou deux par an à cet objet. Ainsi les agens de la contre-révolution se trompaient, en croyant tromper les Anglais. Avec toute leur volonté de faire une escroquerie, ils n'y réussissaient pas. L'Angleterre ne comptait pas sur de plus grands résultats que ceux qu'ils étaient capables de produire.

Tels étaient alors les projets et les moyens de la faction royaliste. Le ministre de la police, Cochon, en connaissait une partie; il savait qu'il existait à Paris des correspondans de la cour de Blankembourg; car dans notre longue révolution, où tant de complots se sont succédé, il n'y a pas d'exemple d'une conspiration restée inconnue. Il suivait attentivement leur marche, les entourait d'espions, et attendait de leur part une tentative caractérisée, pour les saisir avec avantage. Ils lui en fournirent bientôt l'occasion. Poursuivant leur beau projet de s'emparer des autorités, ils songèrent à s'assurer d'abord des autorités militaires de Paris. Les principales forces de la capitale consistaient dans les grenadiers du corps législatif, et dans le camp des Sablons. Les grenadiers du corps législatif étaient une troupe d'élite de douze cents hommes, que la

constitution avait placés auprès des deux conseils, comme garde de sûreté et d'honneur. Leur commandant, l'adjudant-général Ramel, était connu pour ses sentimens modérés, et aux yeux des imbéciles agens de Louis XVIII, c'était une raison suffisante pour le croire royaliste. La force armée réunie aux Sablons s'élevait à peu près à douze mille hommes. Le commandant de cette force armée était le général Hatry, brave homme qu'on n'espérait pas gagner. On songea au colonel du 21e de dragons, le nommé Malo, qui avait chargé si brusquement les jacobins lors de leur ridicule tentative sur le camp des Sablons. On raisonna pour lui comme pour Ramel, et parce qu'il avait repoussé les jacobins, on supposa qu'il accueillerait les royalistes. Brottier, Lavilleheurnois, et Duverne de Presle, les sondèrent tous les deux, et leur firent des propositions qui furent écoutées, et dénoncées sur-le-champ au ministre de la police. Celui-ci enjoignit à Ramel et Malo de continuer à écouter les conspirateurs, pour connaître tout leur plan. En effet, on leur laissa développer longuement leurs projets, leurs moyens, leurs espérances; et on s'ajourna à une prochaine entrevue, dans laquelle ils devaient exhi-

ber les pouvoirs qu'ils tenaient de Louis XVIII. C'était le moment dont on devait profiter pour les arrêter. Les entrevues avaient lieu chez le chef d'escadron Malo, dans l'appartement qu'il occupait à l'école militaire. Des gendarmes et des témoins furent cachés, de manière à tout entendre, et à pouvoir se montrer à un signal donné. Le 11 pluviôse, en effet, ces misérables dupes se rendirent avec les pouvoirs de Louis XVIII, et développèrent de nouveau leurs projets. Quand on les eut assez écoutés, on feignit de les laisser partir, mais les agens apostés les saisirent, et les conduisirent chez le ministre de la police. Sur-le-champ on se rendit à leurs domiciles, et on s'empara en leur présence de tous leurs papiers. On y trouva des lettres qui prouvaient suffisamment la conspiration, et qui en révélaient en partie les détails. On y vit, par exemple, que ces messieurs composaient de leur chef un gouvernement tout entier. Ils voulaient dans le premier moment, et en attendant le retour du roi de Blankembourg, laisser exister une partie des autorités actuelles. Entre autres, ils voulaient conserver Benezech à l'intérieur, Cochon à la police; et si ce dernier, comme régicide, effarouchait les royalistes, ils projetaient de mettre à sa

place MM. Siméon ou Portalis. Ils voulaient encore placer aux finances M. Barbé-Marbois *qui a*, disaient-ils, *des talens*, *de l'instruction*, et qui *passe pour honnête*. Ils n'avaient point consulté certainement MM. Portalis, Siméon, Benezech, Barbé-Marbois et Cochon, auxquels ils étaient totalement inconnus; mais ils avaient disposé d'eux comme ils avaient coutume de faire, à leur insu, et sur leurs opinions présumées.

La découverte de ce complot produisit une vive sensation, et prouva que la république devait toujours être en garde contre ses anciens ennemis. Il causa un véritable étonnement dans toute l'opposition, qui aboutissait au royalisme sans s'en douter, et qui n'était nullement dans le secret. Cet étonnement prouvait combien ces misérables se vantaient, en annonçant à Blankembourg qu'ils disposaient d'un grand nombre de membres des deux conseils. Le Directoire voulut sur-le-champ les livrer à une commission militaire. Ils déclinèrent cette compétence, en soutenant qu'ils n'avaient point éte surpris les armes à la main, et faisant une tentative de vive force. Plusieurs députés, qui s'unissaient de sentiment à leur cause, les appuyèrent dans les

conseils ; mais le Directoire n'en persista pas moins à les traduire devant une commission militaire, comme ayant tenté d'embaucher des militaires.

Leur système de défense fut assez adroit. Ils avouèrent leur qualité d'agens de Louis XVIII, mais soutinrent qu'ils n'avaient d'autre mission que celle de préparer l'opinion, et d'attendre d'elle seule, et non de la force, le retour aux idées monarchiques. Ils furent condamnés à mort, mais leur peine fut commuée en celle de la détention, pour prix des révélations de Duverne de Presle. Celui-ci fit au Directoire une longue déclaration, qui fut insérée au registre secret, et dans lequel il dévoila toutes les menées des royalistes. Le Directoire, instruit de ces détails, se garda de les publier, pour ne point apprendre aux conspirateurs qu'il connaissait leur plan tout entier. Duverne de Presle ne lui apprit rien sur Pichegru, dont les intrigues aboutissant directement au prince de Condé, étaient restées inconnues aux agens de Paris ; mais il déclara vaguement, d'après des ouï-dires, que l'on avait essaié de pratiquer des intelligenccs dans l'une des principales armées.

Cette arrestation de leurs principaux agens

aurait pu déjouer les intrigues des royalistes, s'ils avaient eu un plan bien lié ; mais chacun agissant de son côté, et à sa manière, l'arrestation de Brottier, Lavilleheurnois et Duverne de Presle, n'empêcha point MM. Puisaye et de Frotté d'intriguer en Normandie et en Bretagne, M. de Precy à Lyon, et le prince de Condé dans l'armée du Rhin.

On condamna à la même époque Babœuf et ses complices; ils furent tous acquittés, excepté Babœuf et Darthé qui subirent la peine de mort.

L'affaire importante était celle des élections. Par opposition au Directoire ou par royalisme, une foule de gens s'agitaient pour les influencer. Dans le Jura on travaillait à faire nommer Pichegru ; à Lyon M. Imbert Colomés, l'un des agens de Louis XVIII, dans le midi. A Versailles on faisait élire un M. de Vauvilliers, gravement compromis dans le complot découvert. Partout enfin on préparait des choix hostiles au Directoire. A Paris les électeurs de la Seine s'étaient réunis pour concerter leurs nominations. Ils s'étaient proposé d'adresser les demandes suivantes aux candidats : *As-tu acquis des biens nationaux?*

*As-tu été journaliste? As-tu écrit, agi et fait quelque chose dans la Révolution?* On ne devait nommer aucun de ceux qui répondraient affirmativement sur ces questions. De pareils préparatifs annonçaient combien était violente la réaction contre tous les hommes qui avaient pris part à la révolution. Cent journaux déclamaient avec véhémence, et produisaient un véritable étourdissement sur les esprits. Le Directoire n'avait pour les réprimer, que la loi qui punissait de mort les écrivains provocant le retour à la royauté. Jamais des juges ne pouvaient consentir à appliquer une loi aussi cruelle. Il demanda pour la troisième fois, de nouvelles dispositions législatives aux deux conseils, lesquelles lui furent encore refusées. Il proposa aussi de faire prêter aux électeurs le serment de haine à la royauté. Une vive discussion s'engagea sur l'efficacité du serment, et on modifia la proposition, en changeant ce serment en une simple déclaration. Chaque électeur devait déclarer qu'il était également opposé à l'anarchie et à la royauté. Le Directoire sans se permettre aucun des moyens honteux, si souvent employés dans les gouvernemens représentatifs pour influer

sur les élections, se contenta de choisir pour commissaires auprès des assemblées, des hommes connus par leurs sentimens républicains, et de faire écrire des circulaires par le ministre Cochon, dans lesquelles il recommandait aux électeurs les candidats de son choix. On se récria beaucoup contre ces circulaires, qui n'étaient qu'une exhortation insignifiante, et point du tout une injonction; car le nombre, l'indépendance des électeurs, surtout dans un gouvernement où presque toutes les places étaient électives, les mettait à l'abri de l'influence du Directoire.

Pendant qu'on travaillait ainsi aux élections, on s'occupait beaucoup du choix d'un nouveau directeur. La question était de savoir lequel des cinq serait désigné par le sort, pour sortir du Directoire : si c'était Barras, Rewbell ou La Reveillière-Lepeaux, l'opposition était assurée, avec le secours du nouveau tiers, de nommer un directeur de son choix. Alors elle espérait la majorité dans le gouvernement; en quoi elle se flattait beaucoup, car bientôt, ses folies n'auraient pas manqué d'éloigner d'elle Carnot et Letourneur.

Le club de Clichy discutait bruyamment le choix du nouveau directeur. On y proposait

Cochon et Barthelemy. Cochon avait perdu un peu dans l'opinion des contre-révolutionnaires, depuis qu'il avait fait arrêter Brottier et ses complices, depuis surtout ses circulaires aux électeurs. On préférait Barthelemy, notre ambassadeur en Suisse, que l'on croyait secrètement lié avec les émigrés et le prince de Condé.

Les bruits les plus absurdes étaient répandus au milieu de cette agitation. On disait que le Directoire voulait faire arrêter les députés nouvellement élus, et empêcher leur réunion ; on soutenait même qu'il voulait les faire assassiner. Ses amis, de leur côté, disaient qu'on préparait son acte d'accusation à Clichy, et qu'on n'attendait que le nouveau tiers pour le présenter aux Cinq-Cents.

ÉTAT DE L'EUROPE EN 1797 (AN V). — MARCHE DE BONAPARTE CONTRE LES ÉTATS ROMAINS; PAIX DE TOLENTINO AVEC LE PAPE. — NOUVELLE CAMPAGNE CONTRE LES AUTRICHIENS. — PASSAGE DU TAGLIAMENTO; COMBAT DE TARWIS, PASSAGE DES ALPES JULIENNES; MARCHE SUR VIENNE. — PASSAGE DU RHIN A NEUWIED, ET A DIERSHEIM. — PRÉLIMINAIRES DE PAIX SIGNÉS A LÉOBEN. — PERFIDIE DES VÉNITIENS, MASSACRES DE VERONNE, CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

---

Tandis que les partis s'agitaient, dans l'attente d'un événement qui devait altérer les majorités, et changer la direction du gouvernement de la république, une campagne nouvelle se préparait, et tout annonçait qu'elle serait la dernière. Les puissances étaient à peu près partagées comme l'année précédente. La France unie à l'Espagne et à la Hollande, avait à lutter avec l'Angleterre et l'Autriche. Les sentimens de la cour d'Espagne n'étaient pas et ne pouvaient pas être favorables aux républicains français; mais sa politique dirigée par le prince de la Paix, était entièrement pour

eux. Elle regardait leur alliance comme le moyen le plus sûr d'être protégée contre leurs principes, et se flattait avec raison qu'ils ne voudraient pas la révolutionner, tant qu'ils trouveraient en elle un puissant auxiliaire maritime. D'ailleurs elle avait une vieille haine contre l'Angleterre, et se flattait que l'union de toutes les marines du continent lui fournirait un moyen de venger ses injures. Le prince de la Paix voyant son existence attachée à cette politique, et sentant qu'il périrait avec elle, employait à la faire triompher des sentimens de la famille royale, toute son influence sur la reine : il y réussissait parfaitement. De ces dispositions, il résultait toutefois que les Français étaient individuellement maltraités en Espagne, tandis que leur gouvernement obtenait au contraire la plus grande déférence à ses volontés. Malheureusement la légation française ne s'y conduisait ni avec les égards dus à une puissance amie, ni avec la fermeté nécessaire pour protéger les sujets français. L'Espagne, en s'unissant à la France, avait perdu l'importante colonie de la Trinité. Elle se flattait que si la France se délivrait cette année de l'Autriche, et reportait toutes ses forces contre l'Angleterre, on ferait expier

à celle-ci tous ses avantages. La reine se flattait surtout d'un agrandissement en Italie, pour son gendre, le duc de Parme. Il était question encore d'une entreprise contre le Portugal, et dans ce vaste bouleversement des Etats, la cour de Madrid n'était pas sans quelque espérance de réunir toute la péninsule sous la même domination.

Quant à la Hollande, sa situation était assez triste. Elle était agitée par toutes les passions que provoque un changement de constitution. Les gens raisonnables qui voulaient un gouvernement, dans lequel on conciliât l'ancien système fédératif avec l'unité nécessaire pour donner de la force à la république batave, avaient à combattre trois partis également dangereux : d'abord les orangistes, comprenant toutes les créatures du stathouder, les gens vivant d'emplois, et la populace ; secondement les fédéralistes, comprenant toutes les familles riches et puissantes qui voulaient conserver l'ancien état de choses, au stathoudérat près, qui blessait leur orgueil ; enfin les démocrates prononcés, parti bruyant, audacieux, implacable, composé des têtes ardentes et des aventuriers. Ces quatre partis se combattaient

avec acharnement, et retardaient la constitution du pays. Outre ces embarras, la Hollande craignait toujours une invasion de la Prusse, qui n'était contenue que par les succès de la France. Elle voyait son commerce gêné dans le Nord par les Anglais et les Russes; enfin elle perdait toutes ses colonies par la trahison de la plupart de ses commandans. Le cap de Bonne-Espérance, Trinquemale, les Moluques étaient au pouvoir des Anglais. Les troupes françaises, campées en Hollande pour la couvrir contre la Prusse, observaient la plus louable et la plus sévère discipline; mais les administrations et les chefs militaires ne s'y conduisaient ni avec ménagement, ni avec probité. Le pays était donc horriblement surchargé. On en conclura que la Hollande avait mal fait de se lier à la France, et on raisonnera légèrement. La Hollande placée entre les deux masses belligérantes, ne pouvait pas échapper à l'influence des vainqueurs. Sous le stathouder, elle était sujette de l'Angleterre et sacrifiée à ses intérêts; elle avait de plus l'esclavage intérieur: en s'alliant à la France, elle courait les chances attachées à la nature de cette puissance, continentale plutôt que maritime, et compromettait ses

colonies ; mais elle pouvait un jour, grâce à l'union des trois marines du continent, recouvrer ce qu'elle avait perdu ; elle pouvait espérer une constitution raisonnable sous la protection française. Tel est le sort des états : s'ils sont forts, ils font eux-mêmes leurs révolutions, mais ils en subissent tous les désastres, et se noient dans leur propre sang ; s'ils sont faibles, ils voient leurs voisins venir les révolutionner à main armée, et subissent tous les inconvéniens de la présence des armées étrangères. Ils ne s'égorgent pas, mais ils paient les soldats qui viennent faire la police chez eux. Telle était la destinée de la Hollande, et sa situation par rapport à nous. Dans cet état, elle n'avait pas été fort utile au gouvernement français. Sa marine et son armée se réorganisaient très-lentement. Les rescriptions bataves avec lesquelles avait été payée l'indemnité de guerre de cent millions, s'étaient négociées presque pour rien ; et les avantages de l'alliance étaient devenus presque nuls pour la France ; aussi l'humeur s'en était-elle suivie. Le Directoire reprochait au gouvernement hollandais de ne pas tenir ses engagemens, et le gouvernement hollandais reprochait au Directoire de le mettre dans l'impossibilité de

les remplir. Malgré ces nuages, les deux puissances marchaient cependant au même but. Une escadre et une armée d'embarquement se préparaient en Hollande, pour concourir aux projets du Directoire.

Quant à la Prusse, une grande partie de l'Allemagne, au Danemarck, à la Suède, et à la Suisse, la France était toujours avec elles dans les rapports d'une exacte neutralité. Des nuages s'étaient élevés entre la France et l'Amérique. Les États-Unis se conduisaient à notre égard avec autant d'injustice que d'ingratitude. Le vieux Washington s'était laissé entraîner dans le parti de John Adams et des Anglais, qui voulaient ramener l'Amérique à l'état aristocratique et monarchique. Les torts de quelques corsaires, et la conduite des agens du comité de salut public leur servaient de prétexte; prétexte bien peu fondé, car les torts des Anglais envers la marine américaine étaient bien autrement graves; et la conduite de nos agens s'était ressentie du temps, et devait être excusée. Ces fauteurs du parti anglais répandaient que la France voulaient se faire céder par l'Espagne les Florides et la Louisiane; qu'au moyen de ces provinces et du Canada, elle entourerait les États-Unis, y semerait les

principes démocratiques, détacherait successivement tous les États de l'union, dissoudrait ainsi la fédération américaine, et composerait une vaste démocratie entre le golfe du Mexique et les cinq lacs. Il n'en était rien, mais ces mensonges servaient à échauffer les têtes, et à faire des ennemis à la France. Un traité de commerce venait d'être conclu avec l'Angleterre; il renfermait des stipulations qui transportaient à cette puissance des avantages réservés autrefois à la France seule, et dus aux services qu'elle avait rendus à la cause américaine. L'avis d'une rupture avec les États-Unis avait des partisans dans le gouvernement français. Monroë, qui était ambassadeur à Paris, donnait à cet égard les plus sages avis au Directoire. La guerre avec la France, disait-il, forcera le gouvernement américain à se jeter dans les bras de l'Angleterre, et le livrera à son influence; l'aristocratie dominera aux États-Unis, et la liberté sera compromise. En souffrant patiemment au contraire les torts du président actuel, on le laissera sans excuse, on éclairera les Américains, et on décidera un choix contraire à la prochaine élection. Tous les torts dont la France peut avoir à se plaindre seront alors réparés. Cet avis sage et prévoyant

l'avait emporté au Directoire. Rewbell, Barras, La Reveillière l'avaient fait triompher contre l'avis du systématique Carnot, qui quoique disposé ordinairement pour la paix, voulait qu'on se fît donner la Louisiane, et qu'on y essayât une république.

Tels étaient les rapports de la France avec les puissances qui étaient ses alliées, ou simplement ses amies. L'Angleterre et l'Autriche avaient fait l'année précédente un traité de triple alliance avec la Russie; mais la grande et fourbe Catherine venait de mourir. Son successeur, Paul Ier, prince dont la raison était peu solide, et s'éclairait par lueurs passagères, comme il arrive souvent dans sa famille, avait montré beaucoup d'égards aux émigrés français, et cependant peu d'empressement à exécuter les conditions du traité de triple alliance. Ce prince semblait être frappé de la puissance colossale de la révolution française, et on aurait dit qu'il comprenait le danger de la rendre plus redoutable en la combattant. Du moins ses paroles à un Français très-connu par ses lumières et son esprit, le feraient croire. Sans rompre le traité, il avait fait valoir l'état de ses armées et de son trésor, et avait conseillé à l'Angleterre et à l'Autriche

la voie des négociations. L'Angleterre avait essayé de décider le roi de Prusse à se jeter dans la coalition, mais n'y avait pas réussi. Ce prince sentait qu'il n'avait aucun intérêt à venir au secours de son plus redoutable ennemi, l'empereur. La France lui promettait une indemnité en Allemagne pour le stathouder, qui avait épousé sa sœur; il n'avait donc rien à désirer pour lui-même. Il voulait seulement empêcher que l'Autriche, battue et dépouillée par la France, ne s'indemnisât de ses pertes en Allemagne; il aurait même voulu empêcher qu'elle reçût des indemnités en Italie : aussi avait-il déclaré que jamais il ne consentirait à ce que l'Autriche reçût la Bavière en échange des Pays-Bas, et il faisait en même temps proposer son alliance à la république de Venise, lui offrant de la garantir, dans le cas où la France et l'Autriche voudraient s'accommoder à ses dépens. Son but était donc d'empêcher que l'empereur ne trouvât des équivalens pour les pertes qu'il faisait en luttant contre la France.

La Russie n'intervenant pas encore dans la lutte, et la Prusse persistant dans la neutralité, l'Angleterre et l'Autriche restaient seules en ligne. L'Angleterre était dans une situa-

tion fort triste; elle ne redoutait plus, pour le moment du moins, une expédition en Irlande, mais sa banque était menacée plus sérieusement que jamais; elle ne comptait pas du tout sur l'Autriche, qu'elle voyait hors d'haleine, et elle s'attendait à voir la France, après avoir vaincu le continent, l'accabler de ses forces réunies. L'Autriche, malgré l'occupation des têtes de Kelh et d'Huningue, sentait qu'elle s'était perdue en s'opiniâtrant contre deux têtes de pont, et en ne portant pas toutes ses forces en Italie. Les désastres de Rivoli et de la Favorite, la prise de Mantoue, la mettaient dans un péril imminent. Elle était obligée de dégarnir le Rhin, et de se réduire sur cette frontière à une véritable infériorité, pour porter ses forces et son prince Charles du côté de l'Italie. Mais pendant l'intervalle que ses troupes mettraient à faire le trajet du Haut-Rhin, à la Piave et à l'Izonzo, elle était exposée sans défense aux coups d'un adversaire, qui savait saisir admirablement les avantages du temps.

Toutes ses craintes étaient fondées, et la France lui préparait, en effet, des coups terribles.

L'armée de Sambre-et-Meuse, renforcée

d'une grande partie de l'armée de l'Océan, avait été portée à quatre-vingt mille hommes. Hoche, qui en était devenu général, s'était arrêté peu de temps à Paris, à son retour de l'expédition d'Irlande, et s'était hâté de se rendre à son quartier-général. Il avait employé l'hiver à organiser ses troupes et à les pourvoir de ce qui leur était nécessaire. Tirant de la Hollande et des provinces d'entre Meuse-et-Rhin, qu'on traitait en pays de conquête, des ressources assez grandes, il avait mis son armée à l'abri des besoins qui affligeaient l'armée du Rhin. Imaginant une autre répartition des différentes armes, il avait perfectionné son ensemble, et lui avait donné la plus belle organisation. Il brûlait de marcher à la tête de ses quatre-vingt mille hommes, et ne voyait aucun obstacle qui pût l'empêcher de s'avancer jusqu'au cœur de l'Allemagne. Jaloux de signaler ses vues politiques, il voulait à son tour imiter l'exemple du général d'Italie, et créer une république. Les provinces d'entre Meuse-et-Rhin, qui n'avaient point été, comme la Belgique, déclarées territoire constitutionnel, étaient provisoirement sous l'autorité militaire. Si, à la paix avec l'empire, on les refusait à la

France, pour ne pas lui donner la ligne du Rhin, on pouvait du moins obtenir qu'elles fussent constituées en une république indépendante, alliée et amie de la nôtre. Cette république, sous le nom de république cisrhénane, aurait pu être indissolublement attachée à la France, et lui être aussi utile que si elle avait été l'une de ses provinces. Hoche profitait du moment pour lui donner une organisation provisoire, et la préparer à l'état républicain. Il avait formé à Bonn une commission, qui avait le double but de l'organiser, et d'en tirer les ressources nécessaires à nos troupes.

L'armée du Haut-Rhin, sous Moreau, était loin de se trouver dans un état aussi satisfaisant. Elle ne laissait rien à désirer quant à la valeur et à la discipline des soldats, mais elle manquait du nécessaire, et le défaut d'argent, ne permettant pas même l'acquisition d'un équipage de pont, retardait son entrée en campagne. Moreau faisait de vives instances pour obtenir quelques centaines de mille francs, que la Trésorerie était dans l'impossibilité de lui fournir. Il s'était adressé, pour les obtenir, au général Bonaparte; mais il fallait attendre que celui-ci eût achevé son

excursion dans les États du pape. Cette circonstance devait retarder les opérations sur le Rhin.

Les plus grands coups, et les plus prompts, allaient se porter en Italie. Bonaparte, prêt à détruire à Rivoli la dernière armée autrichienne, avait annoncé qu'il ferait ensuite une excursion de quelques jours dans les États du pape, pour les soumettre à la république, et lui arracher l'argent dont l'armée avait besoin ; il avait ajouté que si on lui envoyait un renfort de trente mille hommes, il franchirait les Alpes Juliennes, et marcherait hardiment sur Vienne. Ce plan, si vaste, était chimérique l'année précédente, mais aujourd'hui il était devenu possible. La politique seule du Directoire aurait pu y mettre obstacle; il aurait pu ne pas vouloir remettre toutes les opérations de la guerre, dans les mains de ce jeune homme si absolu dans ses volontés. Cependant le bienveillant La Reveillière insista fortement pour qu'on lui fournît le moyen d'exécuter un projet si beau, et qui terminait la guerre si vite. Il fut décidé que trente mille hommes lui seraient envoyés du Rhin. La division Bernadotte fut tirée de l'armée de Sambre-et-Meuse;

la division Delmas de celle du Haut-Rhin, pour être acheminées toutes deux à travers les Alpes, au milieu de l'hiver. Moreau fit les plus grands efforts pour mettre la division Delmas en état de représenter convenablement l'armée du Rhin en Italie; il choisit ses meilleures troupes, et épuisa ses magasins pour les équiper. On ne pouvait être mu par un sentiment plus honorable et plus délicat. Ces deux divisions, formant vingt et quelques mille hommes, passèrent les Alpes en janvier, dans un moment où personne ne se doutait de leur marche. Prêtes à franchir les Alpes, une tempête les arrêta. Les guides conseillaient de faire halte; on sonna la charge, et on brava la tempête, tambour battant, enseignes déployées. Déjà ces deux divisions descendaient dans le Piémont, qu'on ignorait encore leur départ du Rhin.

Bonaparte avait à peine signé la capitulation de Mantoue, qu'il était parti, sans attendre que le maréchal Wurmser eût défilé devant lui, et s'était rendu à Bologne pour aller faire la loi au pape. Le Directoire aurait désiré qu'il détruisît enfin la puissance temporelle du saint-siége; mais il ne lui en faisait pas une obligation, et le laissait libre d'agir d'a-

près les circonstances et sa volonté. Bonaparte ne songeait point du tout à s'engager dans une pareille entreprise. Tandis que tout se préparait dans la haute Italie pour une marche au-delà des Alpes Juliennes, il voulait arracher encore une ou deux provinces au pape, et le soumettre à une contribution qui suffît aux frais de la nouvelle campagne. Aspirer à faire davantage, c'était compromettre le plan contre l'Autriche. Il fallait même que Bonaparte se hâtât beaucoup pour être en mesure de revenir promptement vers la haute Italie; il fallait surtout qu'il se conduisît de manière à s'éviter une guerre de religion, et qu'il imposât à la cour de Naples, laquelle avait signé la paix, mais ne se regardait comme nullement liée par son traité. Cette puissance avait envie d'intervenir dans la querelle, soit pour avoir une partie des dépouilles du pape, soit pour empêcher qu'on n'établît une république à Rome, et qu'on ne plaçât ainsi la révolution à ses portes. Bonaparte réunit à Bologne la division Victor, les nouvelles troupes italiennes levées en Lombardie et dans la Cispadane, et s'achemina à leur tête, pour exécuter lui-même une entreprise qui, pour être conduite à bien, exigeait tout

ce qu'il avait de tact et de promptitude.

Le pape était dans la plus cruelle anxiété; l'empereur ne lui avait promis son alliance qu'aux plus dures conditions, c'est-à-dire au prix de Ferrare et de Commachio; mais cette alliance même ne pouvait plus être efficace, depuis que l'armée d'Alvinzi avait été détruite. Le saint-siége s'était donc compromis inutilement. La correspondance du cardinal Busca, secrétaire d'état, et ennemi juré de la France, avait été interceptée. Les projets contre l'armée française, qu'on avait voulu prendre par derrière, étaient dévoilés; il ne restait plus aucune excuse pour invoquer la clémence du vainqueur, dont on refusait depuis un an d'écouter les propositions. Lorsque le ministre Cacault publia le manifeste du général français, et qu'il demanda à se retirer, on n'osa pas le retenir par un reste d'orgueil, mais on fut dans une cruelle inquiétude. Bientôt on n'écouta plus que les conseils du désespoir. Le général autrichien Colli, arrivé à Rome avec quelques officiers, fut mis à la tête des troupes papales; on fit des prédications fanatiques dans toutes les provinces romaines; on promit le ciel à tous ceux qui se dévoueraient pour le saint-siége, et on tâcha d'exciter une

Vendée autour de Bonaparte. Des prières instantes furent adressées à la cour de Naples, pour réveiller tout ce qu'elle avait d'ambition et de zèle religieux.

Bonaparte s'avança rapidement pour ne pas donner à l'incendie le temps de se propager. Le 16 pluviôse an V (4 février 1797), il marcha sur le Senio. L'armée papale s'y était retranchée; elle se composait de sept à huit mille hommes de troupes régulières, et de grand nombre de paysans armés à la hâte et précédés de leurs moines. Cette armée présentait l'aspect le plus burlesque. Un parlementaire vint déclarer que si l'armée de Bonaparte persistait à s'avancer, on tirerait sur elle. Elle s'avança néanmoins vers le pont du Senio qui était assez bien retranché. Lannes remonta son cours avec quelques cents hommes, le passa à gué, et vint se ranger en bataille sur les derrières de l'armée papale. Alors le général Lahoz, avec les troupes lombardes, marcha sur le pont, et l'eut bientôt enlevé. Les nouvelles troupes italiennes supportèrent bien le feu, qui fut un instant assez vif. On fit quatre à cinq cents prisonniers, et on sabra quelques paysans. L'armée papale se retira en désordre. On la poursuivit sur Faenza; on enfonça

les portes de la ville, et on y entra au bruit du tocsin et aux cris d'un peuple furieux. Les soldats en demandaient le pillage; Bonaparte le leur refusa. Il assembla les prisonniers faits dans la journée aux bords du Senio, et leur parla en italien. Ces malheureux s'imaginaient qu'on allait les égorger. Bonaparte les rassura, et leur annonça, à leur grand étonnement, qu'il les laissait libres, à condition qu'ils iraient éclairer leurs compatriotes sur les intentions des Français, qui ne venaient détruire ni la religion, ni le saint-siége, mais qui voulaient écarter seulement les mauvais conseillers dont le pape était entouré. Il leur fit ensuite donner à manger, et les renvoya. Bonaparte s'avança rapidement de Faenza à Forli, Césène, Rimini, Pezaro et Sinigaglia. Colli, auquel il ne restait plus que trois mille hommes de troupes régulières, les retrancha en avant d'Ancône dans une bonne position. Bonaparte les fit envelopper, et enlever en grande partie. Il leur donna encore la liberté aux mêmes conditions. Colli se retira avec ses officiers à Rome. Il ne restait plus qu'à marcher sur cette capitale. Bonaparte se dirigea immédiatement sur Lorette dont le trésor était évacué, et où l'on trouva à peine un million. La vierge

en vieux bois fut envoyée à Paris, comme objet de curiosité. De Lorette, il quitta le bord de la mer, et marcha par Macerata sur l'Apennin, pour le traverser, et déboucher sur Rome, si cela devenait nécessaire. Il arriva à Tolentino le 25 pluviôse (13 février), et s'y arrêta pour attendre l'effet que produirait sa marche rapide, et le renvoi des prisonniers. Il avait mandé le général des Camaldules, religieux dans lequel Pie VI avait une grande confiance, et l'avait chargé d'aller porter à Rome des paroles de paix. Bonaparte souhaitait avant tout que le pape se soumît, et acceptât les conditions qu'il voulait lui faire subir. Il ne voulait pas perdre du temps à faire à Rome une révolution, qui pourrait le retenir plus qu'il ne lui convenait, qui provoquerait peut-être la cour de Naples à prendre les armes, et qui en renversant enfin le gouvernement établi, ruinerait pour le moment les finances romaines, et empêcherait de tirer du pays les 20 ou 30 millions dont on avait besoin. Il pensait que le saint-siége, privé de ses plus belles provinces au profit de la Cispadane, et exposé au voisinage de la nouvelle république, serait bientôt atteint par la contagion révolutionnaire, et succomberait sous peu de temps. Cette

politique était habile, et l'avenir en prouva la justesse. Il attendit donc à Tolentino les effets de la clémence et de la peur.

Les prisonniers qu'il avait renvoyés étaient allés en effet dans toutes les parties de l'état romain, et surtout à Rome, répandre les bruits les plus favorables à l'armée française, et calmer les ressentimens excités contre elle. Le général des Camaldules arriva au Vatican au moment où le pape allait monter en voiture pour quitter Rome. Ce prince, rassuré par ce que lui dit ce religieux, renonça à quitter sa capitale, congédia le secrétaire d'état Busca, et dépêcha à Tolentino pour traiter avec le général français, le cardinal Mattei, le prélat Galeppi, le marquis Massimi, et son neveu le duc de Braschi. Ils avaient pleins pouvoirs de traiter, pourvu que le général n'exigeât aucun sacrifice relatif à la foi. Le traité devenait dès lors très-facile, car sur les articles de foi, le général français n'était nullement exigeant. Le traité fut arrêté en quelques jours, et signé à Tolentino le 1er ventôse (19 février 1797). Voici quelles en étaient les conditions. Le pape révoquait tout traité d'alliance contre la France, reconnaissait la république, et se déclarait en paix et bonne intelligence avec elle. Il lui

cédait tous ses droits sur le comtat venaissin; il abandonnait définitivement à la république cispadane les légations de Bologne et de Ferrare, et en outre la belle province de la Romagne. La ville et l'importante citadelle d'Ancône restaient au pouvoir de la France jusqu'à la paix générale. Les deux provinces du duché d'Urbin et de Macerata, que l'armée française avait envahie, étaient restituées au pape moyennant la somme de 15 millions. Pareille somme devait être payée conformément à l'armistice de Bologne, non encore exécuté. Ces 30 millions étaient payables deux tiers en argent et un tiers en diamans, ou pierres précieuses. Le pape devait fournir en outre huit cents chevaux de cavalerie, huit cents chevaux de traits, des buffles et autres produits du territoire de l'Église. Il devait désavouer l'assassinat de Basseville, et faire payer 300,000 francs tant à ses héritiers qu'à ceux qui avaient souffert du même événement. Tous les objets d'arts et manuscrits, cédés à la France par l'armistice de Bologne, devaient être sur-le-champ dirigés sur Paris.

Tel fut le traité de Tolentino, qui valait à la république cispadane outre les légations de Bologne et de Ferrare, la belle province de la Romagne, et qui procurait à l'armée un

subside de 30 millions plus que suffisant pour la campagne qu'on allait faire. Quinze jours avaient suffi à cette expédition. Pendant qu'on négociait ce traité, Bonaparte sut imposer à la cour de Naples, et se débarasser d'elle. Avant de quitter Tolentino il fit un acte assez remarquable, et qui déjà prouvait sa politique personnelle. L'Italie et particulièrement les États du pape, regorgeaient de prêtres français bannis. Ces malheureux retirés dans les couvens, n'y étaient pas toujours reçus avec beaucoup de charité. Les arrêtés du Directoire leur interdisaient les pays occupés par nos armées, et les moines italiens n'étaient pas fâchés d'en être délivrés par l'approche de nos troupes. Ces infortunés étaient réduits au désespoir. Eloignés depuis long-temps de leur patrie, exposés à tous les dédains de l'étranger, ils pleuraient en voyant nos soldats; ils en reconnurent même quelques-uns dont ils avaient été curés dans les villages de France. Bonaparte était facile à émouvoir, d'ailleurs il tenait à se montrer exempt de toute espèce de préjugés révolutionnaires ou religieux; il ordonna par un arrêt à tous les couvens du saint-siége de recevoir les prêtres français, de les nourrir, et de leur donner une paie. Il

améliora ainsi leur état, loin de les mettre en fuite. Il écrivit au Directoire les motifs qu'il avait eus en commettant cette infraction à ses arrêtés. En faisant, dit-il, des battues continuelles de ces malheureux, on les oblige à rentrer chez eux. Il vaut mieux qu'ils soient en Italie qu'en France; ils nous y seront utiles. Ils sont moins fanatiques que les prêtres italiens, ils éclaireront le peuple qu'on excite contre nous. « D'ailleurs, ajoutait-il, ils pleurent en nous voyant; comment n'avoir pas pitié de leur infortune ? » Le Directoire approuva sa conduite. Cet acte et sa lettre publiés, produisirent une sensation très-grande.

Il revint sur-le-champ vers l'Adige, pour exécuter la marche militaire la plus hardie dont l'histoire fasse mention. Après avoir franchi une fois les Alpes pour entrer en Italie, il allait les franchir une seconde fois pour se jeter au-delà de la Drave et de la Muer, dans la vallée du Danube, et s'avancer sur Vienne. Jamais armée française n'avait paru en vue de cette capitale. Pour exécuter ce vaste plan il fallait braver bien des périls. Il laissait toute l'Italie sur ses derrières, l'Italie saisie de terreur et d'admiration, mais imbue toujours de

l'idée que les Français ne pouvaient pas la posséder long-temps.

La dernière campagne de Rivoli et la prise de Mantoue avaient paru terminer ces doutes; mais une marche en Allemagne allait les réveiller tous. Les gouvernemens de Gênes, Toscane, Naples, Rome, Turin, Venise, indignés de voir le foyer de la révolution placé à leurs côtés, dans la Cispadane et la Lombardie, pouvaient saisir le premier revers pour se soulever. Dans l'incertitude du résultat, les patriotes italiens s'observaient, pour ne pas se compromettre. L'armée de Bonaparte était de beaucoup inférieure à ce qu'elle aurait dû être, pour parer à tous les dangers de son plan. Les divisions Delmas et Bernadotte, arrivées du Rhin, ne comptaient pas au-delà de vingt mille hommes; l'ancienne armée d'Italie en comptait au-delà de quarante, ce qui, avec les troupes lombardes, pouvait faire environ soixante et dix mille. Mais il fallait laisser vingt mille hommes au moins en Italie, garder le Tyrol avec quinze ou dix-huit mille, et il n'en restait que trente et quelques, pour marcher sur Vienne; témérité sans exemple. Bonaparte, pour parer à ces difficultés, tâcha de négocier une alliance offensive et défensive

avec le Piémont, à laquelle il aspirait depuis long-temps. Cette alliance devait lui valoir dix mille hommes de bonnes troupes. Le roi, qui d'abord ne s'était pas contenté de la garantie de ses États pour prix des services qu'il allait rendre, s'en contenta, maintenant qu'il voyait la révolution gagner toutes les têtes. Il signa le traité qui fut envoyé à Paris. Mais ce traité contrariait les vues du gouvernement français. Le Directoire, approuvant la politique de Bonaparte en Italie, qui consistait à attendre la chute très-prochaine des gouvernemens, et à ne point la provoquer, pour n'avoir ni la peine ni la responsabilité des révolutions, le Directoire ne voulait ni attaquer ni garantir aucun prince. La ratification du traité était donc fort douteuse, et d'ailleurs elle exigeait quinze ou vingt jours. Il fallait ensuite que le contingent sarde se mît en mouvement, et alors Bonaparte devait déjà se trouver au-delà des Alpes. Bonaparte aurait voulu surtout conclure un pareil traité d'alliance avec Venise. Le gouvernement de cette république faisait des armemens considérables, dont le but ne pouvait être douteux. Les lagunes étaient remplies de régimens esclavons. Le podestat de Bergame, Ottolini, instrument aveugle des

inquisiteurs d'état, avait répandu de l'argent et des armes parmi les montagnards du Bergamasque, et les tenait prêts pour une bonne occasion. Ce gouvernement aussi faible que perfide, ne voulait cependant pas se compromettre, et persistait dans sa prétendue neutralité. Il avait refusé l'alliance de l'Autriche et de la Prusse, mais il était en armes, et si les Français entrant en Autriche, essuyaient des revers, alors il était décidé à se prononcer, en les égorgeant pendant leur retraite. Bonaparte qui était aussi rusé que l'aristocratie vénitienne, sentait ce danger, et tenait à son alliance plutôt pour se garantir de ses mauvais desseins, que pour avoir ses secours. En passant l'Adige, il voulut voir le procurateur Pezaro, celui qu'il avait tant effrayé l'année précédente à Peschierra; il lui fit les ouvertures les plus franches et les plus amicales. Toute la terre-ferme, lui dit-il, était imbue des idées révolutionnaires; il suffisait d'un seul mot des Français pour insurger toutes les provinces contre Venise; cependant les Français, si Venise s'alliait à eux, se garderaient de pousser à la révolte. Ils tâcheraient de calmer les esprits; ils garantiraient la république contre l'ambition de l'Autriche, et sans lui deman-

der le sacrifice de sa constitution, ils se contenteraient de lui conseiller dans son propre intérêt, quelques modifications indispensables. Rien n'était plus sage ni plus sincère que ces avis. Il n'est point vrai qu'à l'instant où ils étaient donnés, le Directoire et Bonaparte songeassent à livrer Venise à l'Autriche. Le Directoire n'avait encore aucune idée à cet égard; en attendant les événemens, s'il songeait à quelque chose, c'était plutôt à affranchir l'Italie qu'à en céder une partie à l'Autriche. Quant à Bonaparte, il voulait sincèrement se faire un allié; et si Venise l'eût écouté, si elle se fût rattachée à lui, et qu'elle eût modifié sa constitution, elle aurait sauvé son territoire et ses antiques lois. Pezaro ne répondit que d'une manière évasive. Bonaparte voyant qu'il n'y avait rien à espérer, songea à prendre ses précautions, et à pourvoir à tout ce qui lui manquait, par son moyen ordinaire, la rapidité et la vivacité des coups.

Il avait soixante et quelques mille hommes de troupes, telles que l'Europe n'en avait jamais vu. Il voulait en laisser dix mille en Italie, lesquelles jointes aux bataillons lombards et cispadans, formeraient quinze ou dix-huit mille hommes, capables d'imposer

aux Vénitiens. Il lui restait cinquante et quelques mille hommes, dont il allait disposer de la manière suivante. Trois routes conduisaient à travers les Alpes rhethiennes, noriques et juliennes à Vienne : la première à gauche, traversant le Tyrol au col du Brenner; la seconde au centre, traversant la Carinthie au col de Tarwis; la troisième à droite, passant le Tagliamento et l'Izonzo, et conduisant en Carniole. L'archiduc Charles avait le gros de ses forces sur cette dernière, gardant la Carniole, et couvrant Trieste. Deux corps, l'un à Feltre et Bellune, l'autre dans le Tyrol, occupaient les deux autres chaussées. Par la faute qu'avait commise l'Autriche de ne porter que fort tard ses forces en Italie, six belles divisions venant du Rhin, n'étaient point encore arrivées. Cette faute aurait pu être réparée en partie, si l'archiduc Charles, plaçant son quartier-général dans le Tyrol, avait voulu opérer sur notre gauche. Il aurait reçu quinze jours plus tôt les six divisions du Rhin; et certainement alors, Bonaparte, loin de filer sur la droite par la Carinthie ou la Carniole, aurait été obligé de le combattre, et d'en finir avec lui, avant de se hasarder au-delà des Alpes. Il l'aurait trouvé alors avec ses plus

belles troupes, et n'en aurait pas eu aussi bon marché. Mais l'archiduc avait ordre de couvrir Trieste, seul port maritime de la monarchie. Il s'établit donc au débouché de la Carniole, et ne plaça que des corps accessoires sur les chaussées de la Carinthie et du Tyrol. Deux des divisions, parties du Rhin, devaient venir renforcer le général Kerpen dans le Tyrol, les quatre autres devaient filer par derrière les Alpes, à travers la Carinthie et la Carniole, et rejoindre le quartier-géneral dans le Frioul. On était en ventôse (mars). Les Alpes étaient couvertes de neiges et de glace : comment imaginer que Bonaparte songeât à gravir dans ce moment, la crête des Alpes?

Bonaparte pensa qu'en se jetant sur l'archiduc, avant l'arrivée des principales forces du Rhin, il enleverait plus facilement les débouchés des Alpes, les franchirait à sa suite, battrait successivement, comme il avait toujours fait, les Autrichiens isolés, et s'il était appuyé par un mouvement des armées du Rhin, s'avancerait jusqu'à Vienne.

En conséquence, il renforça Joubert, qui, depuis Rivoli avait mérité toute sa confiance, des divisions Baraguai d'Hilliers et Delmas, et lui composa un corps de dix-huit mille hommes.

Il le chargea de monter dans le Tyrol, de battre à outrance les généraux Laudon et Kerpen, de les rejeter au-delà du Brenner, de l'autre côté des Alpes, et ensuite de filer par la droite à travers le Putersthal, pour venir joindre la grande armée dans la Carinthie. Laudon et Kerpen pouvaient sans doute revenir dans le Tyrol, après que Joubert aurait rejoint l'armée principale; mais il leur fallait du temps pour se remettre d'une défaite, pour se renforcer, et redescendre dans le Tyrol, et pendant ce temps, Bonaparte serait aux portes de Vienne. Pour calmer les Tyroliens, il recommanda à Joubert de caresser les prêtres, de dire du bien de l'empereur et du mal de ses ministres, de ne toucher qu'aux caisses impériales, et de ne rien changer à l'administration du pays. Il chargea l'intrépide Masséna avec sa belle division forte de dix mille hommes, de marcher sur le corps qui était au centre vers Feltre et Bellune, de courir aux gorges de la Ponteba qui précèdent le grand col de Tarwis, de s'emparer des gorges et du col, et de s'assurer ainsi du débouché de la Carinthie. Il voulait de sa personne marcher avec trois divisions, fortes de vingt-cinq mille hommes, sur la Piave et le Tagliamento, pousser devant

lui l'archiduc dans la Carniole, se rabattre ensuite vers la chaussée de la Carinthie, joindre Masséna au col de Tarwis, franchir les Alpes à ce col, descendre dans la vallée de la Drave et de la Mur, recueillir Joubert, et marcher sur Vienne. Il comptait sur l'impétuosité et l'audace de ses attaques, et sur l'impression que laissaient ordinairement ses coups prompts et terribles.

Avant de se mettre en marche, il donna au général Kilmaine le commandement de la haute Italie. La division Victor échelonnée dans les états du pape, en attendant le paiement des 30 millions, devait revenir sous peu de jours sur l'Adige, et y former avec les Lombards le corps d'observation. Une fermentation extraordinaire régnait dans les provinces vénitiennes. Les paysans et les montagnards dévoués aux prêtres et à l'aristocratie, les villes agitées par l'esprit révolutionnaire, étaient près d'en venir aux mains. Bonaparte recommanda au général Kilmaine d'observer la plus exacte neutralité, et se mit en marche pour exécuter ses vastes projets. Il publia suivant son usage une proclamation énergique et capable d'augmenter encore l'exaltation de ses soldats, si elle avait pu l'être.

Le 20 ventôse an V (10 mars 1737), par un froid rigoureux et plusieurs pieds de neige sur les montagnes, il mit toute sa ligne en mouvement. Masséna commença son opération sur le corps du centre, le poussa sur Feltre, Bellune, Cadore, lui fit un millier de prisonniers, au nombre desquels était encore le général Lusignan, se rabattit sur Spilimbergo, et s'engagea dans les gorges de la Ponteba, qui précèdent le col de Tarwis. Bonaparte s'avança avec trois divisions sur la Piave : la division Serrurier qui s'était illustrée devant Mantoue, la division Augereau, actuellement confiée au général Guieux, parce qu'Augereau était allé porter des drapeaux à Paris, et la division de Bernadotte arrivée du Rhin. Cette dernière contrastait, par sa simplicité et sa tenue sévère, avec la vieille armée d'Italie, enrichie dans les belles plaines qu'elle avait conquises, et composée de méridionaux braves, fougueux et intempérans. Les soldats d'Italie, fiers de leurs victoires, se moquaient des soldats venus du Rhin, et les appelaient le contingent, par allusion aux contingens des cercles, qui dans les armées de l'empereur faisaient mollement leur devoir. Les soldats du Rhin, vieillis sous les armes, étaient impatiens de prouver leur va-

leur, à leurs rivaux de gloire. Déjà quelques coups de sabre avaient été échangés à cause de ces railleries, et on était impatient de faire ses preuves devant l'ennemi.

Le 23 (13 mars), les trois divisions passèrent la Piave, et faillirent seulement perdre un homme, qui allait se noyer, lorsqu'une cantinière le sauva en se jetant à la nage. Bonaparte donna à cette femme un collier d'or. Les avant-gardes ennemies se replièrent, et vinrent chercher un refuge derrière le Tagliamento. Toutes les troupes du prince Charles dans le Frioul, y étaient réunies pour en disputer le passage. Les deux jeunes adversaires allaient se trouver en présence. L'un en sauvant l'Allemagne par une pensée heureuse, s'était acquis l'année précédente une grande réputation. Il était brave, point engagé dans les routines allemandes, mais fort incertain du succès, et très-alarmé pour sa gloire. L'autre avait étonné l'Europe par la fécondité et l'audace de ses combinaisons; il ne craignait rien au monde. Modeste jusqu'à Lodi, il ne croyait maintenant aucun génie égal au sien, et aucun soldat égal au soldat français. Le 26 ventôse (16 mars) au matin, Bonaparte dirigea ses trois divisions par Valvasone, sur les bords

du Tagliamento. Ce fleuve dont le lit est mal tracé, roule des Alpes sur des graviers, et se divise en une multitude de bras, tous guéables. L'armée autrichienne était déployée sur l'autre rive, couvrant les grèves du fleuve de ses boulets, et tenant sa belle cavalerie déployée sur ses ailes, pour en profiter dans ces plaines si favorables aux évolutions.

Bonaparte laissa la division Serrurier en réserve à Valvasone, et porta les deux divisions Guieux et Bernadotte, la première à gauche, faisant face au village de Gradisca où était logé l'ennemi; la seconde à droite, en face de Godroïpo. La canonnade commença, et il y eut quelques escarmouches de cavalerie sur les graviers. Bonaparte trouvant l'ennemi trop préparé, feignit de donner du repos à ses troupes, fit cesser le feu, et ordonna de commencer la soupe. L'ennemi trompé crut que les divisions ayant marché toute la nuit allaient faire une halte, et prendre du repos. Mais à midi, Bonaparte fait tout à coup reprendre les armes. La division Guieux se déploie à gauche, la division Bernadotte à droite. On forme les bataillons de grenadiers. En tête de chaque division, se place l'infanterie légère prête à se disperser en tirailleurs, puis les grenadiers

qui doivent charger, et les dragons qui doivent les appuyer. Les deux divisions sont déployées en arrière de ces deux avant-gardes. Chaque demi-brigade a son premier bataillon déployé en ligne, et les deux autres ployés en colonne serrée sur les ailes du premier. La cavalerie est destinée à voltiger sur les ailes. L'armée s'avance ainsi vers les bords du fleuve, et marche au combat avec le même ordre et la même tranquillité que dans une parade.

Le général Dammartin à gauche, le général Lespinasse à droite, font approcher leur artillerie. L'infanterie légère se disperse, et couvre les bords du Tagliamento d'une nuée de tirailleurs. Alors Bonaparte donne le signal. Les grenadiers des deux divisions entrent dans l'eau, appuyés par des escadrons de cavalerie, et s'avancent sur l'autre rive. « Soldats du Rhin, s'écrie Bernadotte, l'armée d'Italie vous regarde! » Des deux côtés on s'élance avec la même bravoure. On fond sur l'armée ennemie, et on la repousse de toutes parts. Cependant le prince Charles avait placé un gros d'infanterie à Gradisca, vers notre gauche, et tenait sa cavalerie vers notre aile droite, pour nous déborder, et nous charger à la faveur de la

plaine. Le général Guieux à la tête de sa division attaque Gradisca avec furie, et l'enlève. Bonaparte dispose sa réserve de cavalerie vers notre aile menacée, et la lance sous les ordres du général Duguà et de l'adjudant-général Kellermann, sur la cavalerie autrichienne. Nos escadrons chargent avec adresse et impétuosité, font prisonnier le général de la cavalerie ennemie, et la mettent en déroute. Sur toute la ligne le Tagliamento est franchi, l'ennemi est en fuite. Nous avons quatre à cinq cents prisonniers; le terrain tout ouvert ne permettait pas d'en prendre davantage.

Telle fut la journée du 26 ventôse (16 mars), dite bataille du Tagliamento. Pendant qu'elle avait lieu, Masséna, sur la chaussée du Centre, attaquait Osopo, s'emparait des gorges de la Ponteba, et poussait sur Tarwis les débris des divisions Lusignan et Orkscay.

L'archiduc Charles sentait que pour garder la chaussée de la Carniole et couvrir Trieste, il allait perdre la chaussée de la Carinthie, qui était la plus directe et la plus courte, et celle que Bonaparte voulait suivre pour marcher sur Vienne. La chaussée de la Carniole communique avec celle de la Carinthie, et le col

de Tarwis, par une route transversale, qui suit la vallée de l'Izonzo. L'archiduc Charles dirige la division Bayalitsch par cette communication sur le col de Tarwis, pour prévenir Masséna, s'il est possible. Il se retire avec le reste de ses forces sur le Frioul, afin de disputer le passage du bas Izonzo.

Bonaparte le suit et s'empare de Palma-Nova, place vénitienne, que l'archiduc avait occupée, et qui renfermait des magasins immenses. Il marche ensuite sur Gradisca, ville située en avant de l'Izonzo. Il y arrive le 29 ventôse (19 mars). La division Bernadotte s'avance de Gradisca, qui était faiblement retranchée, mais gardée par trois mille hommes. Pendant ce temps Bonaparte dirige la division Serrurier un peu au-dessous de Gradisca, pour y passer l'Izonzo et couper la retraite à la garnison. Bernadotte, sans attendre le résultat de cette manœuvre, somme la place de se rendre. Le commandant s'y refuse. Les soldats du Rhin demandent l'assaut pour entrer dans la place avant les soldats d'Italie. Ils fondent sur les retranchemens, mais une grêle de balles et de mitraille en abattent plus de cinq cents. Heureusement la manœuvre de Serrurier fait

cesser le combat. Les trois mille hommes de Gradisca mettent bas les armes, et livrent des drapeaux et du canon.

Pendant ce temps Masséna était enfin arrivé au col de Tarwis, et après un combat assez vif s'était emparé de ce passage des Alpes. La division Bayalitsch, acheminée à travers les sources de l'Izonzo pour prévenir Masséna à Tarwis, allait donc trouver l'issue fermée. L'archiduc Charles, prévoyant ce résultat, laisse le reste de son armée sur la route du Frioul et de la Carniole, avec ordre de venir le rejoindre derrière les Alpes à Clagenfurth; il vole ensuite de sa personne à Villach, où arrivaient de nombreux détachemens du Rhin, pour réattaquer Tarwis, en chasser Masséna, et rouvrir la route à la division Bayalitsch. Bonaparte de son côté laisse la division Bernadotte à la poursuite des corps qui se retiraient dans la Carniole, et avec les divisions Guieux et Serrurier, se met à harceler par derrière la division Bayalitsch à travers la vallée de l'Izonzo.

Le prince Charles après avoir rallié derrière les Alpes, les débris de Lusignan et d'Orkscai, qui avaient perdu le col de Tarwis, les renforce de six mille grenadiers, les plus beaux et les plus braves soldats de l'empereur, et ré-

attaque le col de Tarwis, où Masséna avait à peine laissé un détachement. Il parvient à le recouvrer, et s'y établit avec les corps de Lusignan, d'Orkscai et les six mille grenadiers. Masséna réunit toute sa division pour l'emporter de nouveau. Les deux généraux sentaient tous deux l'importance de ce point. Tarwis enlevé, l'armée française était maîtresse des Alpes, et prenait la division Bayalitsch tout entière. Masséna fond tête baissée avec sa brave infanterie, et suivant son usage paie de sa personne. Le prince Charles ne se prodigue pas moins que le général républicain, et s'expose plusieurs fois à être pris par les tirailleurs français. Le col de Tarwis est le plus élevé des Alpes noriques, il domine l'Allemagne et la Dalmatie. On se battait au-dessus des nuages, au milieu de la neige et sur des plaines de glace. Des lignes entières de cavalerie étaient renversées, et brisées sur cet affreux champ de bataille. Enfin, après avoir fait donner jusqu'à son dernier bataillon, l'archiduc Charles abandonne Tarwis à son opiniâtre adversaire, et se voit obligé de sacrifier la division Bayalitsch. Masséna, resté maître de Tarwis, se rabat sur la division Bayalitsch qui arrivait, et l'attaque en tête, tandis qu'elle

est pressée en queue par les divisions Guieux et Serrurier, réunies sous les ordres de Bonaparte. Cette division n'a d'autre ressource que de se rendre prisonnière. Une foule de soldats, natifs de la Carniole et de la Croatie, se sauvent à travers les montagnes en jetant bas leurs armes; mais il en reste cinq mille au pouvoir des Français, avec tous les bagages, avec les administrations et les parcs de l'armée autrichienne, qui avaient suivi cette route. Ainsi Bonaparte était arrivé en quinze jours au sommet des Alpes, et sur le point où il commandait, il avait entièrement réalisé son but.

Dans le Tyrol, Joubert justifiait sa confiance en livrant des combats de géans. Les deux généraux Laudon et Kerpen occupaient les deux rives de l'Adige. Joubert les avait attaqués et battus à Saint-Michel, leur avait tué deux mille hommes, et pris trois mille. Les poursuivant sans relâche sur Neumark et Tramin, et leur enlevant encore deux mille hommes, il avait rejeté Laudon à gauche de l'Adige, dans la vallée de la Meran, et Kerpen à droite, au pied du Brenner. Kerpen, renforcé à Clausen de l'une des deux divisions venant du Rhin, s'était fait battre encore. Il s'était renforcé de nouveau à Mittenwald, de la seconde division

du Rhin, avait été battu une dernière fois, et s'était retiré enfin au-delà du Brenner. Joubert, après avoir ainsi déblayé le Tyrol, avait fait un à-droite, et il marchait à travers le Putersthal pour rejoindre son général en chef. On était au 12 germinal (1er avril) et déjà Bonaparte était maître du sommet des Alpes; il avait près de vingt mille prisonniers; il allait réunir Joubert et Masséna à son corps principal, et marcher avec cinquante mille hommes sur Vienne. Son adversaire rompu faisait effort pour rallier ses débris, et les réunir aux troupes arrivant du Rhin. Tel était le résultat de cette marche prompte et audacieuse.

Mais tandis que Bonaparte obtenait ces résultats si rapides, tout ce qu'il avait prévu et appréhendé sur ses derrières, se réalisait. Les provinces vénitiennes, travaillées par l'esprit révolutionnaire, s'étaient soulevées. Elles avaient ainsi fourni au gouvernement vénitien un prétexte pour déployer des forces considérables, et pour se mettre en mesure d'accabler l'armée française, en cas de revers. Les provinces de la rive droite du Mincio étaient les plus atteintes de l'esprit révolutionnaire, par l'effet du voisinage de la Lombardie. Dans les villes de Ber-

game, Brescia, Salo, Creme, se trouvait une multitude de grandes familles, auxquelles le joug de la noblesse du livre d'or était insupportable, et qui, appuyées par une bourgeoisie nombreuse, formaient des partis puissans. En suivant les conseils de Bonaparte, en ouvrant les pages du livre d'or, en apportant quelques modifications à l'ancienne constitution, le gouvernement de Venise aurait désarmé le parti redoutable qui s'était formé dans toutes les provinces de la Terre-ferme; mais l'aveuglement ordinaire à toutes les aristocraties avait empêché cette transaction, et rendu une révolution inévitable. La participation des Français à cette révolution est facile à déterminer, malgré toutes les absurdités inventées par la haine, et répétées par la sottise. L'armée d'Italie était composée de révolutionnaires méridionaux, c'est-à-dire de révolutionnaires ardens. Dans tous leurs rapports avec les sujets vénitiens, il n'était pas possible qu'il ne communiquassent leur esprit, et qu'ils n'excitassent la révolte contre la plus odieuse des aristocraties européennes; mais cela était inévitable, et il n'était au pouvoir ni du gouvernement ni des généraux français de l'empêcher. Quant aux intentions

du Directoire et de Bonaparte, elles étaient claires. Le Directoire souhaitait la chute naturelle de tous les gouvernemens italiens, mais il était décidé à n'y prendre aucune part active, et du reste il s'en reposait entièrement sur Bonaparte de la conduite des opérations politiques et militaires en Italie. Quant à Bonaparte lui-même, il avait trop besoin d'union, de repos et d'amis sur ses derrières, pour vouloir révolutionner Venise. Une transaction entre les deux partis lui convenait bien davantage. Cette transaction et notre alliance étant refusées, il se proposait d'exiger à son retour, ce qu'il n'avait pu obtenir par la voie de la douceur. Mais pour le moment il ne voulait rien essayer; ses intentions à cet égard étaient positivement exprimées à son gouvernement, et il avait donné au général Kilmaine l'ordre le plus formel de ne prendre aucune part aux événemens politiques, et de maintenir le calme le plus qu'il pourrait.

Les villes de Bergame et de Brescia, les plus agitées de la terre ferme, étaient fort en communication avec Milan. Partout se formaient des comités révolutionnaires secrets pour correspondre avec les patriotes Mila-

naîs. On leur demandait du secours pour secouer le joug de Venise. Les victoires des Français ne laissaient plus aucun doute sur l'expulsion définitive des Autrichiens; les patrons de l'aristocratie étaient donc vaincus; et quoique les Français affectassent la neutralité, il était clair qu'ils n'emploieraient pas leurs armes à faire rentrer sous le joug les peuples qui l'auraient secoué. Tous ceux donc qui s'insurgeraient, paraissaient devoir rester libres. Telle était la manière de raisonner des Italiens. Les habitans de Bergame, plus rapprochés de Milan, écrivirent dans cette ville, et firent demander secrètement aux chefs milanais, s'ils pouvaient compter sur leur appui, et sur le secours de la légion lombarde commandée par Lahoz. Le podestat de Bergame, Ottolini, celui qui, fidèle agent des inquisiteurs d'Etat, donnait de l'argent et des armes aux paysans et aux montagnards, avait des espions parmi les patriotes milanais; il connut le projet qui se tramait, et obtint le nom des principaux habitans de Bergame, agens de la révolte. Il se hâta de dépêcher un courrier à Venise, pour porter leurs noms aux inquisiteurs d'Etat, et provoquer leur arrestation. Les habitans de Bergame, avertis du

péril, firent courir après le porteur de la dépêche, le firent arrêter, et publièrent les noms de ceux d'entre eux qui étaient compromis. Cet événement décida l'explosion. Le 11 mars, au moment même où Bonaparte marchait sur la Piave, le tumulte commença dans leur ville. Le podestat Ottolini fit des menaces qui ne furent pas écoutées. Le commandant français que Bonaparte avait placé dans le château avec une garnison, pour veiller aux mouvemens des montagnards du Bergamasque, redoubla de vigilance, et renforça tous ses postes. De part et d'autre on invoqua son appui; il répondit qu'il ne pouvait entrer dans les démêlés des sujets vénitiens avec leur gouvernement, et il dit que le doublement de ses postes n'était qu'une précaution, pour la sûreté de la place qui lui était confiée. En exécutant ses ordres, et en restant neutre, il faisait bien assez pour les Bergamasques. Ceux-ci s'assemblèrent le lendemain 12 mars, formèrent une municipalité provisoire, déclarèrent la ville de Bergame libre, et chassèrent le podestat Ottolini, qui se retira avec les troupes vénitiennes. Sur-le-champ ils envoyèrent une adresse à Milan, pour obtenir l'appui des Lombards. L'incendie devait

se communiquer rapidement à Brescia, et à toutes les villes voisines. Les habitans de Bergame à peine affranchis, envoyèrent une troupe d'entre eux à Brescia. La présence des Bergamasques souleva les Brescians. C'était Bataglia, le même Vénitien qui avait soutenu de si sages avis dans les délibérations du sénat, qui était podestat dans cette dernière ville. Il ne crut pas pouvoir résister, et il se retira. La révolution de cette ville s'opéra le 15 mars. L'incendie continua de se répandre, en longeant le pied des montagnes. De Bergame et Brescia, il se communiqua à Salo, où la révolution s'opéra de même, par l'arrivée des Bergamasques et des Brescians, par la retraite des autorités vénitiennes, et en présence des garnisons françaises, qui restaient neutres, mais dont l'aspect, quoique silencieux, remplissait les révoltés d'espérance. Ce soulèvement du parti patriote dans les villes, devait naturellement déterminer le soulèvement du parti contraire, qui était dans les montagnes et les campagnes. Les montagnards et les paysans armés de longue main par Ottolini, reçurent le signal des capucins et des moines qui vinrent prêcher dans les hameaux : ils se préparèrent à venir sac-

cager les villes insurgées, et s'ils le pouvaient, à assassiner les Français. Dès cet instant les généraux français ne pouvaient plus demeurer inactifs, tout en voulant rester neutres. Ils connaissaient trop bien les intentions des montagnards et des paysans, pour souffrir qu'ils prissent les armes, et sans vouloir donner de l'appui à aucun parti, ils se voyaient obligés d'intervenir, et de comprimer celui qui avait et qui annonçait contre eux des intentions hostiles. Kilmaine ordonna sur-le-champ au général Lahoz, commandant la légion lombarde, de marcher vers les montagnes pour s'opposer à leur armement. Il ne voulait, ni ne devait mettre obstacle aux opérations des troupes vénitiennes régulières, si elles venaient agir contre les villes insurgées, mais il ne voulait pas souffrir un soulèvement, dont le résultat était incalculable, dans le cas d'une défaite en Autriche. Il envoya sur-le-champ des courriers à Bonaparte, et fit hâter la marche de la division Victor, qui revenait des Etats du pape.

Le gouvernement de Venise, comme il arrive toujours aux gouvernemens aveuglés, qui ne veulent pas prévenir le danger en accordant ce qui est indispensable, fut épouvanté

de ces événemens, comme s'ils avaient été imprévus. Il fit marcher sur-le-champ les troupes qu'il réunissait depuis long-temps, et les achemina sur les villes de la rive droite du Mincio. En même temps, persuadé que les Français étaient l'influence secrète qu'il fallait conjurer, ils s'adressèrent au ministre de France Lallemant, pour savoir si, dans ce péril extrême, la république de Venise pouvait compter sur l'amitié du Directoire. La réponse du ministre Lallemant fut simple, et dictée par sa position. Il déclara qu'il n'avait aucune instruction de son gouvernement pour ce cas, ce qui était vrai; mais il ajouta que si le gouvernement vénitien voulait apporter à sa constitution les modifications réclamées par le besoin du temps, il pensait que la France l'appuierait volontiers. La réponse de Lallement ne pouvait être autre; car si la France avait offert son alliance à Venise contre les autres puissances, elle ne la lui avait jamais offerte contre ses propres sujets; et elle ne pouvait la lui offrir contre eux, qu'à la condition de l'adoption de principes sages et raisonnables. Le grand conseil de Venise délibéra sur la réponse de Lallemant. Il y avait plusieurs siècles que la proposition d'un chan-

gement de constitution n'avait été faite publiquement. Sur deux cents voix, elle n'en obtint que cinq. Une cinquantaine de voix se déclarèrent pour l'adoption d'un parti énergique ; mais 180 se prononcèrent pour une réforme lente, successive, renvoyée à des temps plus calmes, c'est-à-dire, pour une détermination évasive. On résolut d'envoyer sur-le-champ deux députés à Bonaparte, pour sonder ses intentions, et invoquer son appui. On choisit l'un des sages de terre ferme, J.-B. Cornaro, et le fameux procurateur Pezaro, qu'on a déjà vu si souvent en présence du général.

Les courriers de Kilmaine et les envoyés vénitiens atteignirent Bonaparte, au moment où ses manœuvres hardies lui avaient assuré la ligne des Alpes, et ouvert les Etats héréditaires. Il était à Gorice, réglant la capitulation de Trieste. Il apprit avec une véritable peine les événemens qui se passaient sur ses derrières, et il suffit pour en être certain d'apprécier l'audace et le danger de sa marche sur Vienne. Du reste, ses dépêches au Directoire font foi de la peine qu'il éprouvait, et il y a peu de jugement à dire qu'il n'exprimait pas sa véritable pensée dans ces dépêches, car il ne fait aucune difficulté d'y avouer ses ruses

les moins franches contre les gouvernemens italiens. Cependant que pouvait-il faire au milieu de pareilles circonstances? Il n'était pas généreux à lui de comprimer par la force le parti qui proclamait nos principes, qui caressait, accueillait nos armées, et de donner le triomphe à un parti qui était prêt, en cas de revers, à anéantir nos principes et nos armées. Il résolut de profiter encore de cette circonstance, pour obtenir des envoyés de Venise, les concessions et les secours qu'il n'avait pu leur arracher. Il reçut les deux envoyés poliment, et leur donna audience le 5 germinal (25 mars). « Que je m'arme, leur dit-il, contre mes amis, contre ceux qui nous accueillent et veulent nous défendre, en faveur de mes ennemis, en faveur de ceux qui nous détestent et veulent nous égorger, c'est là une chose impossible. Cette lâche politique est aussi loin de mon cœur que de mes intérêts. Jamais je ne prêterai mon secours contre des principes pour lesquels la France a fait sa révolution, et auxquels je dois en partie le succès de mes armes. Mais je vous offre encore une fois mon amitié et mes conseils. Alliez-vous franchement à la France, rapprochez-vous de ses principes,

faites des modifications indispensables à votre constitution ; alors je réponds de tout, et sans employer une violence qui est impossible de ma part, j'obtiendrai par mon influence sur le peuple italien, et par l'assurance d'un régime plus raisonnable, le retour à l'ordre et à la paix. Ce résultat vous convient à vous, autant qu'à moi. » Ce langage, qui était sincère, et dont la sagesse n'a pas besoin d'être démontrée, ne convenait point aux envoyés vénitiens, surtout à Pezaro. Ce n'était point là ce qu'ils voulaient; ils désiraient que Bonaparte leur restituât les forteresses qu'il avait occupées par précaution, dans Bergame, Brescia, Véronne ; qu'il souffrît l'armement du parti fanatique contre le parti patriote, et qu'il permît qu'on lui préparât ainsi une Vendée sur ses derrières. Ce n'était pas là un moyen de s'entendre. Bonaparte, dont l'humeur était prompte, traita fort mal les deux envoyés, et leur rappelant les procédés des Venitiens envers l'armée française, leur déclara qu'il connaissait leurs dispositions secrètes et leurs projets ; mais qu'il était en mesure, et qu'il y avait une armée en Lombardie pour veiller sur eux. La conférence devint aigre. On passa de ces questions à celle des approvisionnemens. Jus-

qu'ici Venise avait fourni des vivres à l'armée française, et elle avait autorisé Bonaparte à les exiger d'elle, en nourrissant l'armée autrichienne. Les Vénitiens voulaient que Bonaparte, transporté dans les Etats héréditaires, cessât de se nourrir à leurs dépens. Ce n'était pas du tout son intention, car il voulait ne rien exiger des habitans de l'Autriche, afin de se les concilier. Le fournisseur que Venise avait secrètement chargé de nourrir l'armée, avait cessé ses fournitures. On avait été réduit à faire des réquisitions dans les états vénitiens. « Ce moyen est vicieux, dit Bonaparte; il vexe l'habitant, il donne lieu à d'affreuses dilapidations; donnez-moi un million par mois pendant que durera encore cette campagne, qui ne peut pas être longue; la république française comptera ensuite avec vous, et vous saura plus de gré de ce million que de tous les maux que vous endurez par les réquisitions. D'ailleurs vous avez nourri tous mes ennemis, vous leur avez donné asile, vous me devez la réciprocité. » Les deux envoyés répondirent en disant que le trésor était ruiné. « S'il est ruiné, répliqua Bonaparte, prenez de l'argent dans le trésor du duc de Modène, que vous avez recélé au détriment de mes alliés

les Modénois ; prenez-en dans les propriétés des Anglais, des Russes, des Autrichiens, de tous mes ennemis, que vous gardez en dépôt. »

On se sépara avec humeur. Une entrevue nouvelle eut lieu le lendemain. Bonaparte calmé, renouvela toutes ses propositions ; mais Pezaro ne fit rien pour le satisfaire, et promit seulement d'informer le sénat de toutes ses demandes. Alors, Bonaparte dont l'irritation commençait à ne plus se contenir, saisit Pezaro par le bras et lui dit : « Au reste, je vous observe, je vous devine ; je sais ce que vous me préparez ; mais prenez-y garde, si pendant que je serai engagé dans une entreprise lointaine, vous assassiniez mes malades, vous attaquiez mes dépôts, vous menaciez ma retraite, vous auriez décidé votre ruine. Ce que je pourrais pardonner pendant que je suis en Italie, serait un crime irrémissible pendant que je serai engagé en Autriche. Si vous prenez les armes, vous décidez ou ma perte ou la vôtre. Songez-y donc, et n'exposez pas le lion valétudinaire de Saint-Marc contre la fortune d'une armée, qui trouverait dans ses dépôts et ses hôpitaux de quoi franchir vos lagunes, et vous détruire. » Ce langage énergique effraya, sans les convaincre, les envoyés

vénitiens, qui écrivirent sur-le-champ le résultat de cette conférence. Bonaparte écrivit aussitôt à Kilmaine pour lui ordonner de redoubler de vigilance, de punir les commandans français s'ils sortaient des limites de la neutralité, et de désarmer tous les montagnards et les paysans.

Les événemens étaient tellement avancés, qu'il était impossible qu'ils s'arrêtassent. L'insurrection de Bergame avait eu lieu le 22 ventôse (12 mars); celle de Brescia le 27 (17 mars); celle de Salo le 4 germinal (24 mars). Le 8 germinal (28 mars) la ville de Crême fit sa révolution, et les troupes françaises s'y trouvèrent forcément engagées. Un détachement qui précédait la division Victor, de retour en Lombardie, se présenta aux portes de Crême. C'était dans un moment de fermentation. La vue des troupes françaises ne pouvait qu'accroître les espérances et la hardiesse des patriotes. Le podestat vénitien, qui était dans l'effroi, refusa d'abord l'entrée aux Français, puis il en introduisit quarante, lesquels s'emparèrent des portes de la ville, et les ouvrirent aux troupes françaises qui suivaient. Les habitans profitèrent de l'occasion, s'insurgèrent, et renvoyèrent le podestat vénitien.

Les Français n'avaient fait cela que pour s'ouvrir passage ; les patriotes en profitèrent pour se soulever. Quand il existe de pareilles dispositions, tout devient cause ; et les événemens les plus involontaires ont des résultats qui font supposer la complicité, là où il n'en existe point. Telle fut la situation des Français, qui sans aucun doute souhaitaient individuellement la révolution, mais qui officiellement observaient la neutralité.

Les montagnards et les paysans inondaient les campagnes, excités par les agensde Venise, et par les prédications des capucins. Les régimens esclavons débarqués des lagunes sur la terre ferme, s'avançaient vers les villes insurgées. Kilmaine avait donné ses ordres, et mis en mouvement la légion lombarde pour désarmer les paysans. Déjà plusieurs escarmouches avaient eu lieu ; des villages avaient été incendiés, des paysans saisis et désarmés. Mais ceux-ci, de leur côté, commençaient de saccager les villes, et d'égorger les Français qu'ils désignaient sous le nom de Jacobins. Déjà même ils avaient assassiné d'une manière horrible tous ceux qu'ils avaient trouvés isolés. Ils firent d'abord la contre-révolution à Salo ; aussitôt une troupe des habitans

de Bergame et de Brescia, appuyée par un détachement des Polonais de la légion lombarde, marcha sur Salo, pour en chasser les montagnards. Mais quelques individus envoyés pour parlementer, furent attirés dans la ville, et égorgés. Le détachement fut enveloppé et battu; deux cents Polonais furent faits prisonniers, et envoyés à Venise. On saisit à Salo, à Vérone, dans toutes les villes vénitiennes, les partisans connus des Français; on les envoya sous les plombs, et les inquisiteurs d'état, encouragés par ce misérable succès, se montrèrent disposés à de cruelles vengeances. On prétend qu'il fut défendu de nettoyer le canal Orfano, qui était destiné, comme on sait, à l'horrible usage de noyer les prisonniers d'état. Cependant le gouvernement de Venise, tandis qu'il se préparait à déployer les plus grandes rigueurs, cherchait à tromper le général Bonaparte par des actes de condescendance apparente, et il accorda le million par mois qui avait été demandé. L'assassinat des Français ne continua pas moins partout où ils furent rencontrés. La situation devenait extrêmement grave, et Kilmaine envoya de nouveaux courriers à Bonaparte. Celui-ci, en apprenant les combats livrés par les montagnards,

l'événement de Salo où deux cents Polonais avaient été faits prisonniers, l'emprisonnement de tous les partisans de la France, et les assassinats commis sur les Français, fut saisi de colère. Sur-le-champ il envoya une lettre foudroyante au sénat, dans laquelle il récapitulait tous ses griefs, et demandait le désarmement des montagnards, l'élargissement des prisonniers polonais, et des sujets vénitiens jetés sous les plombs. Il chargea Junot de porter cette lettre, de la lire au sénat, et ordonna au ministre Lallement de sortir sur-le-champ de Venise, en déclarant la guerre, si toutes les satisfactions exigées n'étaient pas accordées.

Pendant ce temps, il descendait à pas de géant du haut des Alpes noriques, dans la vallée de la Mur. Sa principale espérance dans cette marche téméraire, était la prompte entrée en campagne des armées du Rhin, et leur prochaine arrivée sur le Danube. Mais il reçut une dépêche du Directoire qui lui ôta toute espérance à cet égard. La détresse de la trésorerie était si grande, qu'elle ne pouvait fournir au général Moreau les quelques cent mille francs qui lui étaient nécessaires, pour se procurer un équipage de pont, et passer le Rhin.

L'armée de Hoche, qui avait deux ponts et qui était toute prête, demandait à marcher, mais on n'osait pas la hasarder seule au-delà du Rhin, tandis que Moreau resterait en-deçà. Carnot exagérait encore dans sa dépêche les retards que devait subir l'entrée en campagne des armées d'Allemagne, et ne laissait à Bonaparte aucun espoir d'être appuyé. Celui-ci fut très-déconcerté par cette lettre; il avait l'imagination vive, et il passait de l'extrême confiance à l'extrême défiance. Il s'imagina ou que le Directoire voulait perdre l'armée d'Italie et son général, ou que les autres généraux ne voulaient pas le seconder. Il écrivit une lettre amère sur la conduite des armées du Rhin; il dit qu'une ligne d'eau n'était jamais un obstacle, et que sa conduite en était la preuve; que lorsqu'on voulait franchir un fleuve, on le pouvait toujours; qu'en ne voulant jamais exposer sa gloire, on la perdait quelquefois; qu'il avait franchi les Alpes sur trois pieds de neige et de glace, et que s'il avait calculé comme ses collègues, il ne l'aurait jamais osé; que si les soldats du Rhin laissaient l'armée d'Italie seule exposée en Allemagne, il fallait *qu'ils n'eussent pas de sang dans les veines*; que du reste cette brave ar-

mée, si on l'abandonnait, se replierait, et que l'Europe serait juge entre elle et les autres armées de la république. Comme tous les hommes passionnés et orgueilleux, Bonaparte aimait à se plaindre, et à exagérer le sujet de ses plaintes. Quoi qu'il dît, il ne songeait ni à se retirer, ni même à s'arrêter, mais à frapper l'Autriche d'épouvante par une marche rapide, et à l'obliger à consentir à la paix. Beaucoup de circonstances favorisaient ce projet. La terreur était dans Vienne; la cour était portée à transiger; le prince Charles le conseillait fortement; le ministère seul, dévoué à l'Angleterre, résistait encore. Les conditions fixées à Clarke, et qui étaient antérieures à Arcole et à Rivoli, étaient si modérées, qu'il était facile d'obtenir l'adhésion de l'Autriche à ces conditions, et même à beaucoup mieux. Réuni à Joubert et à Masséna, Bonaparte allait avoir quarante-cinq ou cinquante mille hommes sous la main; et avec une masse aussi forte, il ne craignait point une bataille générale, quelle que fût la puissance de l'ennemi. Par toutes ces raisons il résolut de faire une ouverture au prince Charles, et s'il n'y répondait pas, de fondre sur lui avec impétuosité, et de frapper un coup

si prompt et si fort, qu'on ne résistât plus à ses offres. Quelle gloire pour lui, si, seul, sans appui, transporté en Autriche par une route si extraordinaire, il imposait la paix à l'empereur !

Il était à Klagenfurth, capitale de la Carinthie le 11 germinal (31 mars). Joubert à sa gauche achevait son mouvement et allait le rejoindre. Bernadotte, qu'il avait détaché pour traverser la chaussée de la Carniole, s'était emparé de Trieste, des riches mines d'Idria, des magasins autrichiens, et allait arriver par Laybach et Klagenfurth. Il écrivit au prince Charles le même jour 11 (31), une lettre mémorable. « Monsieur le général en chef, »lui dit-il, les braves militaires font la guerre »et désirent la paix. Cette guerre ne dure-»t-elle pas depuis six ans? avons-nous assez »tué de monde, et causé assez de maux à la »triste humanité? Elle réclame de tous côtés. »L'Europe qui avait pris les armes contre la »république française, les a posées. Votre na-»tion reste seule, et cependant le sang va »couler plus que jamais. Cette sixième cam-»pagne s'annonce par des présages sinistres. »Quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part »et d'autre quelques milliers d'hommes, et il

»faudra bien que l'on finisse par s'entendre,
»puisque tout a un terme, même les passions
»haineuses.

»Le Directoire exécutif de la république
»française avait fait connaître à sa majesté
»l'empereur le désir de mettre fin à la guerre
»qui désole les deux peuples. L'intervention de
»la cour de Londres s'y est opposée. N'y a-t-il
»donc aucun espoir de nous entendre, et faut-
»il pour les intérêts et les passions d'une na-
»tion étrangère aux maux de la guerre, que
»nous continuions à nous entre-égorger? Vous,
»monsieur le général en chef, qui par votre
»naissance approchez si près du trône, et êtes
»au-dessus de toutes les petites passions qui
»animent souvent les ministres et les gouver-
»nemens, êtes-vous décidé à mériter le titre de
»bienfaiteur de l'humanité entière, et de vrai
»sauveur de l'Allemagne? Ne croyez pas, mon-
»sieur le général en chef, que j'entende par
»là qu'il n'est pas possible de la sauver par la
»force des armes; mais dans la supposition
»que les chances de la guerre vous deviennent
»favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins
»ravagée. Quant à moi, monsieur le général
»en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de
»vous faire, peut sauver la vie à un seul homme,

»je m'estimerai plus fier de la couronne ci-
»vique que je me trouverais avoir méritée,
»que de la triste gloire qui peut revenir des
»succès militaires. »

L'archiduc Charles ne pouvait accueillir cette ouverture, car la détermination du conseil aulique n'était pas encore prise. On embarquait à Vienne les meubles de la couronne et les papiers précieux sur le Danube, et on envoyait les jeunes archiducs et archiduchesses en Hongrie. La cour se préparait dans un cas extrême, à évacuer la capitale. L'archiduc répondit au général Bonaparte qu'il désirait la paix autant que lui, mais qu'il n'avait aucun pouvoir pour en traiter, et qu'il fallait s'adresser directement à Vienne. Bonaparte s'avança rapidement à travers les montagnes de la Carinthie, et le 12 germinal au matin (1er avril) poursuivit l'arrière-garde ennemie sur Saint-Weith et Freisach, et la culbuta. Dans l'après-midi du même jour, il rencontra l'archiduc, qui avait pris position en avant des gorges étroites de Neumark, avec les restes de son armée du Frioul, et avec quatre divisions venues du Rhin, celle de Kaim, de Mercantin, du prince d'Orange, et la réserve des grena-

diers. Un combat furieux s'éugagea dans ces gorges. Masséna en eut encore tout l'honneur. Les soldats du Rhin défièrent les vieux soldats de l'armée d'Italie. C'était à qui s'avancerait plus vite et plus loin. Après une action acharnée, dans laquelle l'archiduc perdit trois mille hommes sur le champ de bataille, et douze cent prisonniers, tout fut enlevé à la baïonnette, et les gorges emportées. Bonaparte marcha sans relâche le lendemain, de Neumark sur Unzmark. C'était entre ces deux points qu'aboutissait la route transversale, qui unissait la grande chaussée du Tyrol à la grande chaussée de la Carinthie. C'était par cette route qu'arrivait Kerpen poursuivi par Joubert. L'archiduc voulant avoir le temps de rallier Kerpen à lui, proposa une suspension d'armes pour prendre, disait-il, en considération la lettre du 11 (31 mars). Bonaparte répondit qu'on pouvait négocier et se battre, et continua sa marche. Le lendemain 14 germinal (3 avril), il eut encore un violent combat à Unzmark, où il fit quinze cents prisonniers, entra à Knitelfeld, et ne trouva plus d'obstacle jusqu'à Léoben. L'avant-garde y entra le 18 germinal (7 avril). Kerpen avait

fait un grand détour pour rejoindre l'archiduc, et Joubert avait donné la main à l'armée principale.

Le jour même où Bonaparte entrait à Léoben, le lieutenant-général Bellegarde, chef d'état-major du prince Charles, et le général major Merfeld, arrivèrent au quartier-général au nom de l'empereur, que la marche rapide des Français avait intimidé, et qui voulait une suspension d'armes. Ils la demandaient de dix jours. Bonaparte sentait qu'une suspension d'armes de dix jours donnait à l'archiduc le temps de recevoir ses derniers renforts du Rhin, de remettre ensemble toutes les parties de son armée, et de reprendre haleine. Mais lui-même en avait grand besoin, et il gagnait de son côté de rallier Bernadotte et Joubert; d'ailleurs il croyait au désir sincère de traiter, et il accorda cinq jours de suspension d'armes, pour donner à des plénipotentiaires le temps d'arriver, et de signer des préliminaires. La convention fut signée le 18 (7 avril), et dut se prolonger seulement jusqu'au 23 (12 avril). Il établit son quartier-général à Léoben, et porta l'avant-garde de Masséna sur le Simmering, dernière hauteur des Alpes noriques, qui est à vingt-cinq lieues de Vienne, et d'où l'on peut voir

les clochers de cette capitale. Il employa ces cinq jours à reposer et à rallier ses colonnes. Il fit une proclamation aux habitans pour les rassurer sur ses intentions, et il joignit les effets aux paroles, car rien ne fut pris sans être payé par l'armée.

Bonaparte attendit l'expiration des cinq jours, prêt à frapper un nouveau coup pour ajouter à la terreur de la cour impériale, si elle n'était pas encore assez épouvantée. Mais tout se disposait à Vienne pour mettre fin à cette longue et cruelle lutte, qui durait depuis six années, et qui avait fait répandre des torrens de sang. Le parti anglais dans le ministère, était entièrement discrédité; Thugut était prêt à tomber en disgrâce. Les Viennois demandaient la paix à grands cris; l'archiduc Charles lui-même, le héros de l'Autriche, la conseillait, et déclarait que l'empire ne pouvait plus être sauvé par les armes. L'empereur penchait pour cet avis. On se décida enfin, et on fit partir sur-le-champ pour Léoben le comte de Merfeld, et le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne. Ce dernier fut choisi par l'influence de l'impératrice, qui était fille de la reine de Naples, et qui se mêlait beaucoup des affaires. Leurs instructions

étaient de signer des préliminaires qui serviraient de base pour traiter plus tard de la paix définitive. Ils arrivèrent le 24 germinal (13 avril au matin) à l'instant où la trève étant achevée, Bonaparte allait faire attaquer les avant-postes. Ils déclarèrent qu'ils avaient des pleins pouvoirs pour arrêter les bases de la paix. On neutralisa un jardin dans les environs de Léoben, et on traita au milieu des bivouacs de l'armée française. Le jeune général, devenu tout à coup négociateur, n'avait jamais fait d'apprentissage diplomatique; mais depuis une année il avait eu à traiter les plus grandes affaires qui se puissent traiter sur la terre; il avait une gloire qui en faisait l'homme le plus imposant de son siècle, et il avait un langage aussi imposant que lui-même. Il représentait donc glorieusement la république française. Il n'avait pas mission pour négocier; c'est Clarke qui était revêtu de tous les pouvoirs à cet égard, et Clarke, qu'il avait mandé, n'était point encore arrivé au quartier-général. Mais il pouvait considérer les préliminaires de la paix, comme un armistice, ce qui était dans les attributions des généraux; d'ailleurs il était certain que Clarke signerait tout ce qu'il aurait fait, et il entra sur-le-champ en

pourparler. Le plus grand souci de l'empereur et de ses envoyés, était le réglement de l'étiquette. D'après un ancien usage, l'empereur avait sur les rois de France l'honneur de l'initiative ; il était toujours nommé le premier dans le protocole des traités, et ses ambassadeurs avaient le pied sur les ambassadeurs français. C'était le seul souverain auquel cet honneur fût concédé par la France. Les deux envoyés de l'empereur consentaient à reconnaître sur-le-champ la république française, si l'ancienne étiquette était conservée. « La république française, répondit fièrement Bonaparte, n'a pas besoin d'être reconnue ; elle est en Europe comme le soleil sur l'horizon ; tant pis pour les aveugles qui ne savent ni le voir, ni en profiter. » Il refusa l'article de la reconnaissance. Quant à l'étiquette, il déclara que ces questions étaient fort indifférentes à la république française, qu'on pourrait s'entendre à cet égard avec le Directoire, et qu'il ne serait probablement pas éloigné de sacrifier de pareils intérêts à des avantages réels ; que, pour le moment, on traiterait sur le pied de l'égalité, et que la France et l'empereur auraient alternativement l'initiative.

On aborda ensuite les questions essentielles.

Le premier et le plus important article était la cession des provinces belgiques à la France. Il ne pouvait plus entrer dans l'intention de l'Autriche de les refuser. Il fut convenu d'abord que l'empereur abandonnerait à la France toutes ses provinces belgiques, qu'en outre il consentirait, comme membre de l'empire germanique, à ce que la France étendît sa limite jusqu'au Rhin. Il s'agissait de trouver des indemnités, et l'empereur avait exigé qu'on lui en procurât de suffisantes, soit en Allemagne, soit en Italie. Il y avait deux moyens de lui en procurer en Allemagne, ou de lui donner la Bavière, ou de séculariser divers états ecclésiastiques de l'empire. La première idée avait plus d'une fois occupé la diplomatie européenne. La seconde était due à Rewbell, qui avait imaginé ce moyen comme le plus convenable et le plus conforme à l'esprit de la révolution. Ce n'était plus le temps en effet où des évêques devaient être souverains temporels, et il était ingénieux de faire payer à la puissance ecclésiastique, les agrandissemens que recevait la république française. Mais les agrandissemens de l'empereur en Allemagne ne pouvaient que difficilement obtenir l'assentiment de la Prusse. D'ailleurs si on donnait

la Bavière, il fallait trouver des indemnités pour le prince qui la possédait. Enfin les états d'Allemagne étant sous l'influence immédiate de l'empereur, il ne gagnait pas beaucoup à les acquérir; et il aimait beaucoup mieux des agrandissemens en Italie, qui ajoutaient véritablement de nouveaux territoires à sa puissance. Il fallait donc songer à chercher des indemnités en Italie.

Si on avait consenti à rendre sur-le-champ à l'empereur la Lombardie qu'il avait perdue; si on avait pris l'engagement de conserver dans son état actuel la république de Venise, et de ne pas faire arriver la démocratie jusqu'aux frontières des Alpes, il aurait consenti sur-le-champ à la paix, et aurait reconnu la république cispadane composée du duché de Modène, des deux légations et de la Romagne. Mais replacer la Lombardie sous le joug de l'Autriche, la Lombardie qui nous avait montré tant d'attachement, qui avait fait pour nous tant d'efforts et de sacrifices, et dont les principaux habitans s'étaient si fort compromis, était un acte odieux et une faiblesse; car notre situation nous permettait d'exiger davantage. Il fallait donc assurer l'indépendance de la Lombardie, et chercher en

Italie des indemnités qui dédommageassent l'Autriche de la double perte de la Belgique et de la Lombardie. Il y avait un arrangement tout simple, qui s'était présenté plus d'une fois à l'esprit des diplomates européens, qui plus d'une fois avait été un sujet d'espérance pour l'Autriche et de crainte pour Venise, c'était d'indemniser l'Autriche avec les états vénitiens. Les provinces illyriennes, l'Istrie et toute la Haute-Italie, de l'Izonzo jusqu'à l'Oglio, formaient de riches possessions, et pouvaient fournir d'amples dédommagemens à l'Autriche. La manière dont l'aristocratie vénitienne s'était conduite avec la France, ses refus constans de s'allier avec elle, ses armemens secrets dont le but évident était de tomber sur les Français en cas de revers, le soulèvement récent des montagnards et des paysans, l'assassinat des Français, avaient rempli Bonaparte d'indignation. D'ailleurs si l'empereur, pour qui Venise s'était secrètement armée, acceptait ses dépouilles, Bonaparte, contre qui elle avait fait ces armemens, ne pouvait avoir aucun scrupule à les céder. Du reste, il restait des dédommagemens à offrir à Venise. On avait la Lombardie, le duché de Modène, les légations de Bologne et de Ferrare, la Roma-

gne, provinces riches et considérables, dont une partie formait la république cispadane. On pouvait dédommager Venise avec quelques-unes de ces provinces. Cet arrangement parut le plus convenable, et là, pour la première fois, fut arrêté le principe d'indemniser l'Autriche avec les provinces de la terre-ferme de Venise, sauf à dédommager celle-ci avec d'autres provinces italiennes.

On en référa à Vienne, dont on était à peine à vingt-cinq lieues. Ce genre d'indemnité fut agréé; les préliminaires de la paix furent aussitôt fixés, et rédigés en articles, qui durent servir de base à une négociation définitive. L'empereur abandonnait à la France toutes ses possessions des Pays-Bas, et consentait, comme membre de l'empire, à ce que la république acquît la limite du Rhin. Il renonçait en outre à la Lombardie. En dédommagement de tous ces sacrifices, il recevait les états vénitiens de la terre ferme, l'Illyrie, l'Istrie et la Haute-Italie jusqu'à l'Oglio. Venise restait indépendante, conservait les îles ioniennes, et devait recevoir des dédommagemens pris sur les provinces qui étaient à la disposition de la France. L'empereur reconnaissait les républiques qui allaient être fondées en Italie,

L'armée française devait se retirer des états autrichiens, et cantonner sur la frontière de ces états, c'est-à-dire, qu'elle devait évacuer la Carinthie et la Carniole, se placer sur l'Izonzo, et aux débouchés du Tyrol. Tous les arrangemens relatifs aux provinces et au gouvernement vénitiens, devaient être faits d'un commun accord avec l'Autriche. Deux congrès devaient s'ouvrir, l'un à Berne pour la paix particulière avec l'empereur, l'autre dans une ville d'Allemagne pour la paix avec l'Empire. La paix avec l'empereur devait être conclue dans trois mois, sous peine de la nullité des préliminaires. L'Autriche avait de plus une raison puissante de hâter la conclusion du traité définitif, c'était d'entrer au plus tôt en possession des provinces vénitiennes, afin que les Français n'eussent pas le temps d'y répandre les idées révolutionnaires.

Le projet de Bonaparte était de démembrer la république cispadane, composée du duché de Modène, des deux légations, et de la Romagne; de réunir le duché de Modène à la Lombardie, et d'en composer une seule république, dont la capitale serait Milan, et dont le nom serait la *Cisalpine*, à cause de sa situation par rapport aux Alpes. Il voulait

ensuite donner les deux légations et la Romagne à Venise, en ayant soin de soumettre son aristocratie et de modifier sa constitution. De cette manière il existerait en Italie deux républiques, alliées de la France, lui devant leur existence, et disposées à concourir à tous ses plans. La Cisalpine aurait pour frontière l'Oglio, qu'il serait facile de retrancher. Elle n'avait pas Mantoue qui restait avec le Mantouan à l'empereur; mais on pouvait faire de Pizzighitone sur l'Adda, une place de premier ordre; on pouvait relever les murs de Bergame et de Crême. La république de Venise avec ses îles, avec le Dogado et la Polesine qu'on tâcherait de lui conserver, avec les deux légations et la Romagne, qu'on lui donnerait, avec la province de Massa-Carrara, et le golfe de la Spezia, qu'on y ajouterait dans la Méditerranée, serait une puissance maritime touchant à la fois aux deux mers.

On se demande pourquoi Bonaparte ne profitait pas de sa position pour rejeter tout-à-fait les Autrichiens hors de l'Italie; pourquoi surtout il les indemnisait aux dépens d'une puissance neutre, et par un attentat semblable à celui du partage de la Pologne. D'abord, était-il possible d'affranchir entièrement l'Italie? Ne

fallait-il pas bouleverser encore l'Europe, pour la faire consentir au renversement du pape, du roi de Piémont, du grand duc de Toscane, des Bourbons de Naples, et du prince de Parme? La république française était-elle capable des efforts qu'une telle entreprise aurait encore exigés? N'était-ce pas beaucoup de jeter dans cette campagne les germes de la liberté, en instituant deux républiques, d'où elle ne manquerait pas de s'étendre bientôt jusqu'au fonds de la péninsule? Le partage des états vénitiens n'avait rien qui ressemblât à l'attentat célèbre qu'on a si souvent reproché à l'Europe. La Pologne fut partagée par les puissances mêmes qui l'avaient soulevée, et qui lui avaient promis solennellement leur secours. Venise, à qui les Français avaient sincèrement offert leur amitié, l'avait refusée, et se préparait à les trahir, et à les surprendre dans un moment de péril. Si elle avait à se plaindre, c'était des Autrichiens, au profit de qui elle voulait trahir les Français. La Pologne était un État dont les limites étaient clairement tracées sur la carte de l'Europe, dont l'indépendance était pour ainsi dire commandée par la nature, et importait au repos de l'Occident; dont la constitution,

quoique vicieuse, était généreuse; dont les citoyens indignement trahis, avaient déployé un généreux courage, et avaient mérité l'intérêt des nations civilisées. Venise au contraire n'avait de territoire naturel que ses lagunes, car sa puissance n'avait jamais résidé dans ses possessions de terre ferme; elle n'était pas détruite, parce que certaines de ses provinces étaient échangées contre d'autres; sa constitution était la plus inique de l'Europe; son gouvernement était abhorré de ses sujets; sa perfidie et sa lâcheté ne lui donnaient aucun droit ni à l'intérêt, ni à l'existence. Rien donc dans le partage des états vénitiens ne pouvait être comparé au partage de la Pologne, si ce n'est le procédé de l'Autriche.

D'ailleurs, pour se dispenser de donner de pareilles indemnités aux Autrichiens, il fallait les chasser de l'Italie, et on ne le pouvait qu'en traitant dans Vienne même. Mais il aurait fallu pour cela le concours des armées du Rhin, et on avait écrit à Bonaparte qu'elles ne pourraient pas entrer en campagne avant un mois. Il ne lui restait, dans cette situation, qu'à rétrograder, pour attendre leur entrée en campagne, ce qui

était sujet à bien des inconvéniens, car il donnait à l'archiduc le temps de préparer une armée formidable contre lui, et à la Hongrie de se lever en masse pour se jeter sur ses flancs. De plus il fallait rétrograder, et presque avouer la témérité de sa marche. En acceptant les préliminaires, il avait l'honneur d'arracher seul la paix; il recueillait le fruit de sa marche si hardie; il obtenait des conditions qui, dans la situation de l'Europe, étaient fort brillantes, et qui étaient surtout beaucoup plus avantageuses que celles qui avaient été fixées à Clarke, puisqu'elles stipulaient la ligne du Rhin et des Alpes, et une république en Italie. Ainsi, moitié par des raisons politiques et militaires, moitié par des considérations personnelles, il se décida à signer les préliminaires. Clarke n'était pas encore arrivé au quartier-général. Avec sa hardiesse accoutumée et l'assurance que lui donnaient sa gloire, son nom, et le vœu général pour la paix, Bonaparte passa outre, et signa les préliminaires, comme s'il eût été question d'un simple armistice. La signature fut donnée à Léoben le 29 germinal an V (18 avril 1797).

Si dans le moment, il eût connu ce qui se

passait sur le Rhin, il ne se serait pas tant hâté de signer les préliminaires de Léoben; mais il ne savait que ce qu'on lui avait mandé, et on lui avait mandé que l'inaction serait longue. Il fit partir sur-le-champ Masséna pour porter à Paris le traité des préliminaires. Ce brave général était le seul qui n'eût pas été envoyé pour porter des drapeaux, et recevoir à son tour les honneurs du triomphe. Bonaparte jugea que l'occasion de l'envoyer était belle, et digne des grands services qu'il avait rendus. Il fit partir des courriers pour les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, qui passèrent par l'Allemagne, afin d'arriver beaucoup plus vite, et de faire cesser toutes les hostilités, si elles étaient commencées.

Elles l'étaient en effet à l'instant même de la signature des préliminaires. Hoche, impatient depuis long-temps d'entrer en action, ne cessait de demander l'autorisation de commencer les hostilités. Moreau était accouru à Paris pour solliciter les fonds nécessaires à l'achat d'un équipage de pont. Enfin l'ordre fut donné. Hoche à la tête de sa belle armée déboucha par Neuwied, tandis que Championnait avec l'aile droite débouchait par Dusseldorff, et marchait sur Uckerath et Altenkirchen. Hoche

attaqua les Autrichiens à Heddersdorff, où ils avaient élevé des retranchemens considérables, leur tua beaucoup de monde, et leur fit cinq mille prisonniers. Après cette belle action, il s'avança rapidement sur Francfort, battant toujours Kray, et cherchant à lui couper la retraite. Il allait l'envelopper par une manœuvre habile, et l'enlever peut-être, lorsqu'arriva le courrier de Bonaparte, qui annonçait la signature des préliminaires. Cette circonstance arrêta Hoche au milieu de sa marche victorieuse, et lui causa un vif chagrin, car il se voyait encore une fois arrêté dans sa carrière. Si du moins on eût fait passer les courriers par Paris, il avait le temps d'enlever Kray tout entier, ce qui aurait ajouté un beau fait d'armes à sa vie, et aurait eu l'influence la plus grande sur la suite des négociations. Tandis que Hoche se portait si rapidement sur la Nidda, Desaix qui avait reçu de Moreau l'autorisation de franchir le Rhin, tentait une des actions les plus hardies, dont l'histoire de la guerre fasse mention. Il avait choisi pour passer le Rhin un point fort au-dessous de Strasbourg. Après avoir échoué avec ses troupes sur une île de gravier, il avait enfin abordé la rive opposée; il était resté là pendant vingt-quatre

heures, exposé à être jeté dans le Rhin, et obligé de lutter contre toute l'armée autrichienne pour se maintenir dans des taillis, des marécages, en attendant que le pont fût jeté sur le fleuve. Enfin le passage s'était opéré; on avait poursuivi les Autrichiens dans les montagnes Noires, et on s'était emparé d'une partie des administrations autrichiennes. Ici encore l'armée fut arrêtée au milieu de ses succès par le courrier parti de Léoben, et on dut regretter que les faux avis donnés à Bonaparte, l'eussent engagé à signer sitôt.

Les courriers arrivèrent ensuite à Paris, où ils causèrent une grande joie à ceux qui souhaitaient la paix, mais non au Directoire, qui, jugeant notre situation formidable, voyait avec peine qu'on n'en eût pas tiré un parti plus avantageux. La Reveillière et Rewbell désiraient en philosophes l'affranchissement entier de l'Italie; Barras souhaitait en fougueux révolutionnaire, que la république humiliât les puissances. Carnot, qui affectait la modération depuis quelque temps, qui appuyait assez généralement les vœux de l'opposition, approuvait la paix, et prétendait que pour l'obtenir durable, il ne fallait pas trop humilier l'empereur. Il y eut de vives discussions au Directoire sur les

préliminaires; cependant pour ne pas trop indisposer l'opinion, et ne point paraître faire une guerre éternelle, il fut décidé qu'on approuverait les bases posées à Léoben.

Tandis que ces choses se passaient sur le Rhin et en France, des événemens importans éclataient en Italie. On a vu que Bonaparte, averti des troubles qui agitaient les états vénitiens, du soulèvement des montagnards contre les villes, de l'échec des Brescians devant Salo, de la capture de deux cents Polonais, de l'assassinat d'une grande quantité de Français, de l'emprisonnement de tous leurs partisans, avait écrit de Léoben une lettre foudroyante au sénat de Venise. Il avait chargé son aide-de-camp Junot de la lire lui-même au sénat, de demander ensuite l'élargissement de tous les prisonniers, la recherche et l'extradition des assassins, et il lui avait prescrit de sortir de suite de Venise, en faisant afficher une déclaration de guerre, si une pleine satisfaction n'était accordée. Junot fut présenté au sénat le 26 germinal (15 avril). Il lut la lettre menaçante de son général, et se comporta avec toute la rudesse d'un soldat, et d'un soldat victorieux. On lui répondit que les armemens qui avaient été

faits, n'avaient pour but que de maintenir la subordination dans les états de la république; que, si des assassinats avaient été commis, c'était un malheur involontaire qui serait réparé. Junot ne voulait pas se payer de vaines paroles, et menaçait de faire afficher la déclaration de guerre, si on n'élargissait pas les prisonniers d'état et les Polonais, si on ne donnait pas l'ordre de désarmer les montagnards, et de poursuivre les auteurs de tous les assassinats. Cependant on parvint à le calmer, et il fut arrêté avec lui et le ministre français Lallemant, qu'on allait écrire au général Bonaparte, et lui envoyer deux députés, pour convenir des satisfactions qu'il avait à exiger. Les deux députés choisis furent François Donat, et Léonard Justiniani.

Mais pendant ce temps, l'agitation continuait dans les états vénitiens. Les villes étaient toujours en hostilité avec la population des campagnes et des montagnes. Les agens du parti aristocratique et monacal répandaient les bruits les plus faux sur le sort de l'armée française en Autriche. Ils prétendaient qu'elle avait été enveloppée et détruite, et ils s'appuyaient sur deux faits pour autoriser leurs fausses nouvelles. Bonaparte en attirant à lui

les deux corps de Joubert et de Bernadotte, qu'il avait fait passer l'un par le Tyrol, l'autre par la Carniole, avait découvert ses ailes. Joubert avait battu et rejeté Kerpen au-delà des Alpes, mais il avait laissé Laudon dans une vallée du Tyrol, d'où celui-ci avait bientôt reparu, soulevant toute la population fidèle de ces montagnes, et descendant l'Adige pour se porter sur Vérone. Le général Servier, laissé avec douze cents hommes à la garde du Tyrol, se retirait pied à pied sur Vérone, pour venir se réfugier auprès des troupes françaises laissées dans la Haute-Italie. En même temps un corps de même force laissé dans la Carniole, se retirait devant les Croates, insurgés comme les Tyroliens, et se repliait sur Palma-Nova. C'étaient là des faits insignifians, et le ministre de France, Lallemant, s'efforçait de démontrer au gouvernement de Venise leur peu d'importance, pour lui épargner de nouvelles imprudences; mais tous ses raisonnemens étaient inutiles, et tandis que Bonaparte obligeait les plénipotentiaires autrichiens à venir traiter au milieu de son quartier-général, on répandait dans les états de Venise qu'il était battu, débordé, et qu'il allait périr dans sa folle entreprise.

Le parti ennemi des Français et de la révolution, à la tête duquel étaient la plupart des membres du gouvernement vénitien, sans que le gouvernement parût y être lui-même, était plus exalté que jamais. C'est à Vérone surtout que l'agitation était plus grande. Cette ville était la plus importante des états vénitiens; elle était la première exposée à la contagion révolutionnaire, car elle venait immédiatement après Salo sur la ligne des villes insurgées. Les Vénitiens tenaient à la sauver, et à en chasser les Français. Tout les y encourageait, tant les dispositions des habitans, que l'affluence des montagnards, et l'approche du général Laudon. Déjà il s'y trouvait des troupes italiennes et esclavonnes, au service de Venise. On en fit approcher de nouvelles, et bientôt toutes les communications furent coupées avec les villes voisines. Le général Balland, qui commandait à Vérone la garnison française, se vit séparé des autres commandans placés dans les environs. Plus de vingt mille montagnards inondaient la campagne. Les détachemens français étaient attaqués sur les routes, des capucins prêchaient la populace dans les rues, et on vit paraître un faux manifeste du podestat de Vérone,

qui encourageait au massacre des Français. Ce manifeste était supposé, et le nom de Battaglia dont on l'avait signé, suffisait pour en prouver la fausseté; mais il n'en devait pas moins contribuer à échauffer les têtes. Enfin un avis émané des chefs du parti dans Vérone, annonçait au général Laudon qu'il pouvait s'approcher, et qu'on allait lui livrer la place. C'était dans les journées des 26 et 27 germinal (15 et 16 avril) que tout cela se passait. On n'avait aucune nouvelle de Léoben, et le moment paraissait en effet des mieux choisis pour une explosion.

Le général Balland se tenait sur ses gardes. Il avait donné à toutes ses troupes l'ordre de se retirer dans les forts au premier signal. Il réclama auprès des autorités vénitiennes contre les traitemens exercés à l'égard des Français, et surtout contre les préparatifs qu'il voyait faire. Mais il n'obtint que des paroles évasives, et point de satisfaction réelle. Il écrivit à Mantoue, à Milan, pour demander des secours, et il se tint prêt à s'enfermer dans les forts. Le 28 germinal (15 avril), jour de la seconde fête de Pâques, une agitation extraordinaire se manifesta dans Vérone; des bandes de paysans y entrèrent en criant : Mort

aux jacobins. Balland fit retirer ses troupes dans les forts, ne laissa que des détachemens aux portes, et signifia qu'au premier acte de violence, il foudroyerait la ville. Mais vers le milieu du jour des coups de sifflet furent entendus dans les rues ; on se précipita sur les Français, des bandes armées assaillirent les détachemens laissés à la garde des portes, et massacrèrent ceux qui n'eurent pas le temps de rejoindre les forts. De féroces assassins couraient sur les Français désarmés que leurs fonctions retenaient à Vérone, les poignardaient, et les jetaient dans l'Adige. Ils ne respectaient pas même les hôpitaux, et se souillèrent du sang d'une partie des malades. Cependant tous ceux qui pouvaient s'échapper, et qui n'avaient pas le temps de courir vers les forts, se jetaient dans l'hôtel du gouvernement, où les autorités vénitiennes, leur donnèrent asile pour que le massacre ne parût pas leur ouvrage. Déjà plus de quatre cents malheureux avaient péri, et la garnison française frémissait de rage, en voyant les Français égorgés, et leurs cadavres flottant au loin sur l'Adige. Le général Balland ordonna aussitôt le feu, et couvrit la ville de boulets. Il pouvait la mettre

en cendres. Mais si les montagnards qui avaient débordé, s'en inquiétaient peu, les habitans et les magistrats vénitiens effrayés, voulurent parlementer pour sauver leur ville. Ils envoyèrent un parlementaire au général Balland, pour s'entendre avec lui, et arrêter le désastre. Le général Balland consentit à entendre les pourparlers, afin de sauver les malheureux qui s'étaient réfugiés au palais du gouvernement, et sur lesquels on menaçait de venger tout le mal fait à la ville. Il y avait là des femmes, des enfans, appartenant aux employés des administrations, des malades échappés aux hôpitaux, et il importait de les tirer du péril. Balland demandait qu'on les lui livrât sur-le-champ, qu'on fît sortir les montagnards et les régimens esclavons, qu'on désarmât la populace, et qu'on lui donnât des otages pris dans les magistrats vénitiens, pour garans de la soumission de la ville. Les parlementaires demandaient qu'un officier vînt traiter au palais du gouvernement. Le brave chef de brigade Beaupoil eut le courage d'accepter cette mission. Il traversa les flots d'une populace furieuse, qui voulait le mettre en pièces, et parvint enfin auprès des autorités vénitiennes. Toute la nuit se passa en vaines

discussions, avec le provéditeur et le podestat, sans pouvoir s'entendre. On ne voulait pas désarmer, on ne voulait pas donner d'otages, on voulait des garanties contre les vengeances que le général Bonaparte ne manquerait pas de tirer de la ville rebelle. Mais pendant ces pourparlers, la convention de ne pas tirer dans l'intervalle des conférences, n'était pas exécutée par les hordes furieuses qui avaient envahi Vérone; on se fusillait avec les forts, et nos troupes faisaient des sorties. Le lendemain matin 29 germinal (18 avril) le chef de brigade Beaupoil rentra dans les forts, au milieu des plus grands périls, sans avoir rien obtenu. On apprit que les magistrats vénitiens, ne pouvant gouverner cette multitude furieuse, avaient disparu. Les coups de fusil recommencèrent contre le fort. Alors le général Balland fit de nouveau mettre le feu à ses pièces, et tira sur la ville à toute outrance. Le feu éclata dans plusieurs quartiers. Quelques-uns des principaux habitans se réunirent au palais du gouvernement pour prendre la direction de la ville en l'absence des autorités. On parlementa de nouveau; on convint de ne plus tirer; mais la convention n'en fut pas mieux exécutée par les insurgés, qui ne cessèrent de

tirer sur les forts. Les féroces paysans qui couvraient la campagne, se jetèrent sur la garnison du fort de la Chiusa, placé sur l'Adige, et l'égorgèrent. Ils en firent de même à l'égard des Français, répandus dans les villages autour de Vérone.

Mais l'instant de la vengeance approchait. Des courriers partis de tous côtés étaient allés prévenir le général Kilmaine. Des troupes accouraient de toutes parts. Le général Kilmaine avait ordonné au général Chabran de marcher sur-le-champ avec douze cents hommes; au chef de la légion lombarde, Lahoz, de s'avancer avec huit cents; aux généraux Victor et Baraguay-d'Hilliers, de marcher avec leurs divisions. Pendant que ces mouvemens de troupes s'exécutaient, le général Laudon venait de recevoir la nouvelle de la signature des préliminaires, et s'était arrêté sur l'Adige. Après un combat sanglant que le général Chabran eut à livrer aux troupes vénitiennes, la ville de Vérone fut entourée de toutes parts; et alors, les furieux qui avaient massacré les Français, passèrent de la plus atroce violence au plus grand abattement. On n'avait cessé de parlementer, et de tirer pendant les journées du 1er au 5 floréal (du 20 au 25 avril).

Les magistrats vénitiens avaient reparu ; ils voulaient encore des garanties contre les vengeances qui les menaçaient; on leur avait donné vingt-quatre heures pour se décider; ils disparurent de nouveau. Une municipalité provisoire les remplaça; et, en voyant les troupes françaises maîtresses de la ville et prêtes à la réduire en cendre, elle se rendit sans conditions. Le général Kilmaine fit ce qu'il put, pour empêcher le pillage; mais il ne put sauver le Mont-de-Piété, qui fut en partie dépouillé. Il fit fusiller quelques-uns des chefs connus de l'insurrection, pris les armes à la main; il imposa pour la solde de l'armée une contribution de onze cent mille francs à la ville, et lança sa cavalerie sur les routes pour désarmer les paysans, et sabrer ceux qui résisteraient. Il s'efforça ensuite de rétablir l'ordre, et fit sur-le-champ un rapport au général en chef, pour attendre sa décision à l'égard de la ville rebelle. Tels furent les massacres connus sous le nom de *Pâques véronaises.*

Pendant que cet événement se passait à Vérone, il se commettait à Venise même, un acte plus odieux encore, s'il est possible. Un règlement défendait aux vaisseaux armés des

puissances belligérantes d'entrer dans le port du Lido. Un lougre commandé par le capitaine Laugier, faisant partie de la flottille française dans l'Adriatique, chassé par des frégates autrichiennes, s'était sauvé sous les batteries du Lido, et les avait saluées de neuf coups de canon. On lui signifia de s'éloigner malgré le danger du temps qui était mauvais, et des vaisseaux ennemis qui le poursuivaient. Il allait obéir, lorsque sans lui donner le temps de prendre le large, les batteries font feu sur le malheureux vaisseau, et le criblent sans pitié. Le capitaine Laugier se comportant avec un généreux dévouement, fait descendre son équipage à fond de cale, et monte sur le pont avec un porte-voix pour se faire entendre, et répéter qu'il se retire. Mais il tombe mort sur le pont avec deux hommes de son équipage. Dans le même moment, des chaloupes vénitiennes montées par des Esclavons, abordent le lougre, fondent sur le pont, et massacrent l'équipage, à l'exception de deux ou trois malheureux qui sont conduits à Venise. Ce déplorable événement eut lieu le 4 floréal (23 avril).

Dans ce moment on apprenait avec les massacres de Vérone, la prise de cette ville, et la

signature des préliminaires. Le gouvernement se voyait tout-à-fait compromis, et ne pouvait plus compter sur la ruine du général Bonaparte, qui, loin d'être enveloppé et battu, était au contraire victorieux, et venait d'imposer la paix à l'Autriche. Il allait se trouver maintenant en présence de ce général tout puissant, dont il avait refusé l'alliance, et dont il venait de massacrer les soldats. Il était plongé dans la terreur. Qu'il eût ordonné officiellement, et les massacres de Vérone, et les cruautés commises au port du Lido, ce n'était pas vraisemblable; et, on ne connaîtrait pas la marche des gouvernemens dominés par les factions, si on le supposait. Les gouvernemens qui sont dans cette situation, n'ont pas besoin de donner les ordres dont ils souhaitent l'exécution; ils n'ont qu'à laisser agir la faction dont ils partagent les vœux. Ils lui livrent leurs moyens, et font par elle tout ce qu'ils n'oseraient pas faire eux-mêmes. Les insurgés de Vérone avaient des canons; ils étaient appuyés par les régimens réguliers vénitiens; le podestat de Bergame, Ottolini, avait reçu de longue main tout ce qui était nécessaire pour armer les paysans; ainsi après avoir fourni les moyens, le gouvernement

n'avait qu'à laisser faire ; et c'est ainsi qu'il se conduisit. Dans le premier instant cependant, il commit une imprudence. Ce fut de décerner une récompense au commandant du Lido, pour avoir fait respecter, disait-il, les lois vénitiennes. Il ne pouvait donc se flatter d'offrir des excuses valables au général Bonaparte. Il envoya de nouvelles instructions aux deux députés Dona et Justiniani, qui n'étaient chargés d'abord que de répondre aux sommations faites par Junot le 26 germinal (13 avril). Alors les événemens de Vérone et du Lido n'étaient pas connus ; mais maintenant les deux députés avaient une bien autre tâche à remplir, et bien d'autres événemens à expliquer. Ils s'avancèrent au milieu des cris d'allégresse excités par la nouvelle de la paix, et ils comprirent bientôt qu'eux seuls auraient sujet d'être tristes, au milieu de ces grands événemens. Ils apprirent en route que Bonaparte, pour les punir du refus de son alliance, de leurs rigueurs contre ses partisans, et de quelques assassinats isolés commis sur les Français, avait cédé une partie de leurs provinces à l'Autriche. Que serait-ce quand il con-

naîtrait les odieux événemens qui avaient suivi !

Bonaparte revenait déjà de Léoben, et suivant la teneur des préliminaires, repliait son armée sur les Alpes et l'Izonzo. Ils le trouvèrent à Gratz, et lui furent présentés le 6 floréal (25 avril). Il ne connaissait encore dans ce moment que les massacres de Vérone, qui avaient commencé le 28 germinal (17 avril), et point encore celui du Lido, qui avait eu lieu le 4 floréal (23 avril). Ils s'étaient munis d'une lettre d'un frère du général, pour être plus gracieusement accueillis. Ils abordèrent en tremblant cet homme *vraiment extraordinaire*, dirent-ils, *par la vivacité de son imagination, la promptitude de son esprit, et la force invincible de ses sentimens* (1). Il les accueillit avec politesse, et contenant son courroux, leur permit de s'expliquer longuement; puis rompant le silence : « Mes prisonniers, leur dit-il, sont-ils délivrés ? les assassins sont-

(1) Veramente originale, ma forse non più che per vivacità d'imaginazione, robustezza invincibile di sentimento, ed agilità nel ravvisarlo esternamente.

ils poursuivis ? les paysans sont-ils désarmés ? Je ne veux plus de vaines paroles : mes soldats ont été massacrés, il faut une vengeance éclatante ? » Les deux envoyés voulurent revenir sur les circonstances qui les avaient obligés de se prémunir contre l'insurrection, sur les désordres inséparables de pareils événemens, sur la difficulté de saisir les vrais assassins. « Un gouvernement, reprit vivement Bonaparte, aussi bien servi par ses espions que le vôtre, devrait connaître les vrais instigateurs de ces assassinats. Au reste, je sais bien qu'il est aujourd'hui aussi méprisé que méprisable, qu'il ne peut plus désarmer ceux qu'il a armés ; mais je les désarmerai pour lui. J'ai fait la paix, j'ai quatre-vingt mille hommes ; j'irai briser vos plombs, je serai un Attila pour Venise. Je ne veux plus ni inquisition, ni livre d'or ; ce sont des institutions des siècles de barbarie. Votre gouvernement est trop vieux, il faut qu'il s'écroule. Quand j'étais à Gorice, j'offris à M. Pezaro mon alliance et des conseils raisonnables. Il me refusa. Vous m'attendiez à mon retour pour me couper la retraite ; eh bien, me voici. Je ne veux plus traiter, je veux faire la loi ; si vous n'avez pas autre chose à me dire, je

vous déclare que vous pouvez vous retirer. »

Ces paroles, prononcées avec courroux, atterèrent les envoyés vénitiens. Ils sollicitèrent une seconde entrevue, mais ils ne purent pas obtenir d'autres paroles du général, qui persista toujours dans les mêmes intentions, et dont la volonté évidente était de faire la loi à Venise, et de détruire par la force une aristocratie qu'il n'avait pu engager à s'amender par ses conseils. Mais bientôt ils eurent de bien autres sujets de crainte, en apprenant avec détail les massacres de Vérone, et surtout l'odieuse cruauté commise au port du Lido. N'osant se présenter à Bonaparte, ils hasardèrent de lui écrire une lettre des plus soumises, pour lui offrir toutes les explications qu'il pourrait désirer. « Je ne puis, leur répondit-il, vous recevoir tout couverts du sang français ; je vous écouterai quand vous m'aurez livré les trois inquisiteurs d'état, le commandant du Lido, et l'officier chargé de la police de Venise. » Cependant comme ils avaient reçu un dernier courrier relatif à l'événement du Lido, il consentit à les voir, mais il refusa d'écouter aucune proposition, avant qu'on lui eût livré les têtes qu'il avait demandées. Les deux Vénitiens cherchant

alors à user d'une puissance dont leur république avait souvent tiré un grand parti, essayèrent de lui proposer une réparation d'un autre genre : « Non, non, répliqua le général irrité ; quand vous couvririez cette plage » d'or, tous vos trésors, tous ceux du Pérou, » ne pourraient payer le sang d'un seul de » mes soldats. »

Bonaparte les congédia. C'était le 13 floréal (2 mai) ; il publia sur-le-champ un manifeste de guerre contre Venise. La constitution française ne permettait ni au Directoire, ni aux généraux, de déclarer la guerre, mais elle les autorisait à repousser les hostilités commencées. Bonaparte s'étayant sur cette disposition, et sur les événemens de Vérone et du Lido, déclara les hostilités commencées, somma le ministre Lallement de sortir de Venise, fit abattre le lion de Saint-Marc dans toutes les provinces de la terre ferme, municipaliser les villes, proclamer partout le renversement du gouvernement vénitien, et en attendant la marche de ses troupes qui revenaient de l'Autriche, ordonna au général Kilmaine de porter les divisions Baraguay-d'Hilliers et Victor sur le bord des lagunes. Ses déterminations, aussi promptes que son

courroux, s'exécutèrent sur-le-champ. En un clin d'œil on vit disparaître l'antique lion de Saint-Marc des bords de l'Izonzo, jusqu'à ceux du Mincio, et partout il fut remplacé par l'arbre de la Liberté. Des troupes s'avancèrent de toutes parts, et le canon français retentit sur ces rivages, qui depuis si long-temps n'avaient pas entendu le canon ennemi.

L'antique ville de Venise placée au milieu de ses lagunes, pouvait présenter encore des dificultés presque invincibles, même au général qui venait d'humilier l'Autriche. Toutes ses lagunes étaient armées. Elle avait trente-sept galères, cent soixante-huit barques canonnières, portant sept cent cinquante bouches à feu, et huit mille cinq cents matelots ou canonniers. Elle avait pour garnison trois mille cinq cents Italiens, et onze mille Esclavons; des vivres pour huit mois, de l'eau douce pour deux, et les moyens de renouveler ces provisions. Nous n'étions pas maîtres de la mer; nous n'avions point de barques canonnières, pour traverser les bras d'eau qui séparent les lagunes; il fallait s'avancer la sonde à la main, le long de ces canaux inconnus pour nous, et sous le feu d'innombrables batteries. Quelque braves et audacieux que fussent les vain-

queurs de l'Italie, ils pouvaient être arrêtés par de pareils obstacles, et condamnés à un siége de plusieurs mois. Et que d'événemens pouvait amener un délai de plusieurs mois! L'Autriche reposée pouvait rejeter les préliminaires, rentrer dans la lice, et faire naître de nouvelles chances.

Mais si la situation militaire de Venise présentait des ressources, son état intérieur ne permettait pas qu'on en fît un usage énergique. Comme tous les corps usés, cette aristocratie était divisée; elle n'avait ni les mêmes intérêts, ni les mêmes passions. La haute aristocratie, maîtresse des places, des honneurs, et disposant de grandes richesses, avait moins d'ignorance, de préjugés, et de passions, que la noblesse inférieure; elle avait surtout l'ambition du pouvoir. La masse de la noblesse, exclue des emplois, vivant de secours, ignorante et furieuse, avait les véritables préjugés aristocratiques. Unie aux prêtres, elle excitait le peuple qui lui appartenait, comme il arrive dans tous les Etats où la classe moyenne n'est pas encore assez puissante pour l'attirer à elle. Ce peuple, composé de marins et d'artisans, dur, superstitieux, et à demi sauvage, était prêt à se livrer à toutes les fureurs. La

classe moyenne, composée de bourgeois, de commerçans, de gens de loi, de médecins, etc., souhaitait comme partout l'établissement de l'égalité civile; se réjouissait de l'approche des Français, mais n'osait pas laisser éclater sa joie, en voyant un peuple qu'on pouvait pousser aux plus grands excès, avant qu'une révolution fût opérée. Enfin, à tous ces élémens opposés, s'en joignait un autre non moins dangereux. Le gouvernement vénitien était servi par des Esclavons. Cette soldatesque barbare, étrangère au peuple vénitien, et souvent en hostilité avec lui, n'attendait qu'une occasion pour se livrer au pillage, sans le projet de servir aucun parti.

Telle était la situation intérieure de Venise. Ce corps usé était prêt à se disloquer. Les grands en possession du gouvernement étaient frappés de certaines considérations. Quoiqu'on pût résister à une attaque, ils étaient effrayés de lutter contre un guerrier comme Bonaparte; ils étaient effrayés des horreurs d'un siége, des fureurs auxquelles deux partis irrités ne manqueraient pas de se livrer, des excès auxquels la soldatesque esclavonne pourrait se porter; des dangers auxquels serait exposée Venise, avec ses établissemens

maritimes et commerciaux; ils étaient effrayés surtout de voir leurs propriétés, toutes situées sur la terre ferme, séquestrées par Bonaparte, et menacées de confiscation. Ils craignaient même pour les pensions dont vivait la petite noblesse, et qui seraient perdues si, en poussant la lutte à l'extrémité, on s'exposait à une révolution. Ils pensaient qu'en traitant ils pourraient sauver les anciennes institutions de Venise par des modifications; conserver le pouvoir qui est toujours assuré aux hommes habitués à le manier; sauver leurs terres, les pensions de la petite noblesse, et éviter à la ville de Venise les horreurs du sac et du pillage. En conséquence, ces hommes qui n'avaient ni l'énergie de leurs ancêtres, ni les passions de la masse nobiliaire, songèrent à traiter. Les principaux membres du gouvernement se réunirent chez le doge. C'étaient les six conseillers du doge, les trois présidens de la quarantie criminelle, les six sages-grands, les cinq sages de terre ferme, les cinq sages des ordres, les onze sages sortis du conseil, les trois chefs du conseil des dix, les trois avogadors. Cette assemblée extraordinaire, et contraire même aux usages,

avait pour but de pourvoir au salut de Venise. L'épouvante y régnait. Le doge, vieillard affaibli par l'âge, avait les yeux remplis de larmes. Il dit qu'on n'était pas assuré cette nuit même de dormir tranquillement dans son lit. Chacun fit différentes propositions. Un membre proposait de se servir du banquier Haller pour gagner Bonaparte. On trouva la proposition ridicule et vaine. D'ailleurs l'ambassadeur Quirini avait ordre de faire à Paris tout ce qu'il pourrait, et d'acheter même des voix au Directoire, s'il était possible. D'autres proposèrent de se défendre. On trouva la proposition imprudente, et digne de têtes folles et jeunes. Enfin on s'arrêta à l'idée de proposer au grand conseil une modification à la constitution, afin d'apaiser Bonaparte par ce moyen. Le grand conseil, composé ordinairement de toute la noblesse, et représentant la nation vénitienne, fut convoqué. Six cent dix-neuf membres, c'est-à-dire un peu plus de la moitié, furent présens. La proposition fut faite au milieu d'un morne silence. Déjà cette question avait été agitée, sur une communication du ministre Lallement au sénat; et on avait voté de renvoyer les modifications à d'autres temps.

Mais cette fois on sentit qu'il n'était plus possible de recourir à des moyens dilatoires. La proposition du doge fut adoptée par cinq cent quatre-vingt dix-huit voix. Elle portait que deux commissaires envoyés par le sénat, seraient autorisés à négocier avec le général Bonaparte, et à traiter même des objets qui étaient de la compétence du grand conseil, c'est-à-dire des objets constitutionnels, sauf ratification.

Les deux commissaires partirent sur-le-champ, et trouvèrent Bonaparte sur le bord des lagunes, au pont de Marghera. Il disposait ses troupes; et les artilleurs français échangeaient déjà des boulets avec les canonnieres vénitiennes. Les deux commissaires lui remirent la délibération du grand conseil. Un instant il parut frappé de cette détermination; puis reprenant un ton brusque, il leur dit : « Et les trois inquisiteurs d'Etat, et le commandant du Lido, sont-ils arrêtés? Il me faut leurs têtes. Point de traité jusqu'à ce que le sang français soit vengé. Vos lagunes ne m'effrayent pas; je les trouve telles que je l'avais prévu. Dans quinze jours je serai dans Venise. Vos nobles ne se déroberont à la mort

qu'en allant comme les émigrés français traîner leur misère par toute la terre. » Les deux commissaires firent tous leurs efforts pour obtenir un délai de quelques jours, afin de convenir des satisfactions qu'il désirait. Il ne voulait accorder que vingt-quatre heures. Cependant il consentit à accorder six jours de suspension d'armes, pour donner aux commissaires vénitiens le temps de venir le rejoindre à Mantoue, avec l'adhésion du grand conseil à toutes les conditions imposées.

Bonaparte, satisfait d'avoir jeté l'épouvante chez les Vénitiens, ne voulait pas en venir à des hostilités réelles, parce qu'il appréciait la difficulté d'emporter les lagunes, et qu'il prévoyait une intervention de l'Autriche. Un article des préliminaires portait que tout ce qui était relatif à Venise serait réglé d'accord avec la France et l'Autriche. S'il y entrait de vive force, on se plaindrait à Vienne de la violation des préliminaires, et de toutes manières il lui convenait mieux de les amener à se soumettre. [Satisfait de les avoir épouvantés, il partit pour Mantoue et Milan, ne doutant pas qu'ils ne vinssent bientôt faire leur soumission pleine et entière.

L'assemblée de tous les membres du gouvernement, qui s'était déjà formée chez le doge, se réunit de nouveau pour entendre le rapport des commissaires. Il n'y avait plus moyen de résister aux exigences du général, il fallait consentir à tout, car le péril devenait chaque jour plus imminent. On disait que la bourgeoisie conspirait, et voulait égorger la noblesse, que les Esclavons allaient profiter de l'occasion pour piller la ville. On convint de faire une nouvelle proposition au grand conseil, tendante à accorder tout ce que demandait le général Bonaparte. Le 13 floréal (4 mai) le grand conseil fut assemblé de nouveau. A la majorité de sept cent quatre voix contre dix, il décida que les commissaires seraient autorisés à traiter à toutes les conditions avec le général Bonaparte, et qu'une procédure serait commencée sur-le-champ contre les trois inquisiteurs d'Etat, et le commandant du Lido.

Les commissaires, munis de ces nouveaux pouvoirs, suivirent Bonaparte à Milan, pour aller mettre l'orgueilleuse constitution vénitienne à ses pieds. Mais six jours ne suffisaient pas, et la trêve devait expirer avant qu'ils eussent pu s'entendre avec le général. Pendant ce

temps la terreur allait croissant dans Venise. Un instant on fut tellement épouvanté, qu'on autorisa le commandant des lagunes à capituler avec les généraux français, chargés du commandement en l'absence de Bonaparte. On lui recommanda seulement l'indépendance de la république, la religion, la sûreté des personnes et des ambassadeurs étrangers, les propriétés publiques et particulières, la monnaie, la banque, l'arsenal, les archives. Cependant on obtint des généraux français une prolongation de la trève, pour donner aux envoyés vénitiens le temps de négocier avec Bonaparte.

L'arrestation des trois inquisiteurs d'Etat avait désorganisé la police de Venise. Les plus influens personnages de la bourgeoisie s'agitaient, et manifestaient ouvertement l'intention d'agir, pour hâter la chute de l'aristocratie. Ils entouraient le chargé d'affaires de France Villetard, qui était resté à Venise après le départ du ministre Lallement, et qui était un ardent patriote. Ils cherchaient et espéraient en lui un soutien pour leurs projets. En même temps les Esclavons se livraient à l'indiscipline, et faisaient craindre les plus horribles excès. Ils avaient eu des rixes avec le peuple

de Venise; et la bourgeoisie semblait elle-même exciter ces rixes, qui amenaient la division dans les forces du parti aristocratique. Le 20 floréal (9 mai) la terreur fut portée à son comble. Deux membres très-influens du parti révolutionnaire, les nommés Spada et Zorzi, entrèrent en communication avec quelques-uns des personnages, qui composaient la réunion extraordinaire formée chez le doge. Ils insinuèrent qu'il fallait s'adresser au chargé d'affaires de France, et s'entendre avec lui, pour préserver Venise des malheurs qui la menaçaient. Dona et Battaglia, deux patriciens qu'on a déjà vu figurer, s'adressèrent à Villetard le 9 mai. Ils lui demandèrent quels seraient dans le péril actuel les moyens les plus propres à sauver Venise. Celui-ci répondit qu'il n'était nullement autorisé à traiter par le général en chef, mais que si on lui demandait son avis personnel, il conseillait les mesures suivantes: l'embarquement et le renvoi des Esclavons; l'institution d'une garde bourgeoise; l'introduction de quatre mille Français dans Venise, et l'occupation par eux de tous les points fortifiés; l'abolition de l'ancien gouvernement; son remplacement par une municipalité de

trente-six membres choisis dans toutes lès classes, et ayant le doge actuel pour maire; l'élargissement de tous les prisonniers pour cause d'opinion. Villetard ajouta que sans doute à ce prix, le général Bonaparte accorderait la grâce des trois inquisiteurs d'Etat et du commandant du Lido.

Ces propositions furent portées au conseil réuni chez le doge. Elles étaient bien graves, puisqu'elles entraînaient une entière révolution dans Venise. Mais les chefs du gouvernement craignaient une révolution, ensanglantée par les projets du parti réformateur, par les fureurs populaires, et par la cupidité des Esclavons. Deux d'entre eux firent une vive résistance. Pezaro dit qu'ils devaient se retirer en Suisse, avant de consommer eux-mêmes la ruine de l'antique gouvernement vénitien. Cependant les résistances furent écartées, et il fut résolu que ces propositions seraient présentées au grand conseil. La convocation fut fixée au 23 floréal (12 mai). En attendant, on paya aux Esclavons la solde arriérée, et on les embarqua pour les renvoyer en Dalmatie. Mais le vent contraire les retint dans le port, et leur présence dans les eaux de Venise ne fit qu'entretenir le trouble et la terreur.

Le 23 floréal (12 mai) le grand conseil fut réuni avec appareil, pour voter l'abolition de cette antique aristocratie. Un peuple immense était réuni. D'une part on apercevait la bourgeoisie joyeuse de voir enfin le pouvoir de ses maîtres renversé; et d'autre part le peuple excité par la noblesse, prêt à se précipiter sur ceux qu'il regardait comme les instigateurs de cette révolution. Le doge prit la parole en versant des larmes, et proposa au grand conseil d'abdiquer sa souveraineté. Tandis qu'on allait délibérer, on entendit tirer des coups de fusil. La noblesse se crut menacée d'un massacre. « Aux voix! aux voix! » s'écria-t-on de toutes parts. Cinq cent douze suffrages votèrent l'abolition de l'ancien gouvernement. D'après les statuts il en aurait fallu six cents. Il y eut douze suffrages contraires, et cinq nuls. Le grand conseil rendit la souveraineté à la nation vénitienne tout entière; il vota l'institution d'une municipalité, et l'établissement d'un gouvernement provisoire, composé de députés de tous les états vénitiens; il consolida la dette publique, les pensions accordées aux nobles pauvres, et décréta l'introduction des troupes françaises dans Venise. A peine cette délibé-

ration fut-elle prise, qu'un pavillon fut hissé à une fenêtre du palais. A cette vue la bourgeoisie fut dans la joie; mais le peuple furieux, portant l'image de saint Marc, parcourut les rues de Venise, attaqua les maisons des habitans, accusés d'avoir arraché cette détermination à la noblesse vénitienne. Les maisons de Spada et de Zorzi furent pillées et saccagées; le désordre fut porté au comble, et on craignit un horrible bouleversement. Cependant un certain nombre d'habitans intéressés à la tranquillité publique, se réunirent, mirent à leur tête un vieux général maltais nommé Salembeni, qui avait été long-temps persécuté par l'inquisition d'état, et fondirent sur les perturbateurs. Après un combat au pont de Rialto, ils les dispersèrent, et rétablirent l'ordre et la tranquillité.

Les Esclavons furent enfin embarqués, et renvoyés après de grands excès commis dans les villages du Lido et de Malamocco. La nouvelle municipalité fut instituée; et le 27 floréal (16 mai), la flottille alla chercher une division de quatre mille Français, qui s'établit paisiblement dans Venise.

Tandis que ces choses se passaient à Venise, Bonaparte signait à Milan, et le même jour,

avec les plénipotentiaires vénitiens, un traité conforme en tout, à la révolution qui venait de s'opérer. Il stipulait l'abdication de l'aristocratie, l'institution d'un gouvernement provisoire, l'introduction d'une division française à titre de protection, la punition des trois inquisiteurs d'Etat et du commandant du Lido. Des articles secrets stipulaient en outre des échanges de territoire, une contribution de 3 millions en argent, de 3 millions en munitions navales, et l'abandon à la France de trois vaisseaux de guerre et de deux frégates. Ce traité devait être ratifié par le gouvernement de Venise; mais la ratification devenait impossible puisque l'abdication avait déjà eu lieu, et elle était inutile, puisque tous les articles du traité étaient déjà exécutés. La municipalité provisoire n'en crut pas moins devoir ratifier le traité.

Bonaparte, sans se compromettre avec l'Autriche, sans se donner les horribles embarras d'un siége, en était donc venu à ses fins. Il avait renversé l'aristocratie absurde qui l'avait trahi, il avait placé Venise dans la même situation que la Lombardie, le Modenois, le Bolonais, le Ferrarais; maintenant il pouvait sans aucun embarras faire

tous les arrangemens de territoire qui lui paraîtraient convenables. En cédant à l'empereur toute la terre-ferme qui s'étend de l'Izonzo à l'Oglio, il avait le moyen d'indemniser Venise, en lui donnant Bologne, Ferrare et la Romagne, qui faisaient actuellement partie de la Cispadane. Ce n'était pas replacer ces provinces sous le joug, que de les donner à Venise révolutionnée. Restaient ensuite le duché de Modène et la Lombardie, dont il était facile de composer une seconde république, alliée de la première. Il y avait encore mieux à faire, c'était, si on pouvait faire cesser les rivalités locales, de réunir toutes les provinces affranchies par les armes françaises, et de composer avec la Lombardie, le Modenois, le Bolonais, le Ferrarais, la Romagne, la Polesine, Venise, et les îles de la Grèce, une puissante république, qui dominerait à la fois le continent et les mers de l'Italie.

Les articles secrets, relatifs aux 3 millions en munitions navales, et aux trois vaisseaux et deux frégates, étaient un moyen de mettre la main sur toute la marine vénitienne. Le vaste esprit de Bonaparte, dont la prévoyance se portait sur tous les objets à la fois, ne voulait

pas qu'il nous arrivât avec les Vénitiens ce qui nous était arrivé avec les Hollandais, c'est-à-dire que les officiers de la marine, ou les commandans des îles, mécontens de la révolution, livrassent aux Anglais les vaisseaux et les îles qui étaient sous leur commandement. Il tenait surtout beaucoup aux importantes îles vénitiennes de la Grèce, Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo. Sur-le-champ il donna des ordres pour les occuper. Il écrivit à Toulon pour qu'on lui envoyât par terre un certain nombre de marins, promettant de les défrayer, et de les équiper à leur arrivée à Venise. Il demanda au Directoire des ordres pour que l'amiral Brueys appareillât sur-le-champ avec six vaisseaux, afin de venir rallier toute la marine vénitienne, et d'aller s'emparer des îles de la Grèce. Il fit partir de son chef 2 millions pour Toulon, afin que l'ordonnateur de la marine ne fût pas arrêté par le défaut de fonds. Il passa encore ici par dessus les règlemens de la trésorerie, pour ne pas subir de délai. Cependant, craignant que Brueys n'arrivât trop tard, il réunit la petite flottille qu'il avait dans l'Adriatique aux vaisseaux trouvés dans Venise, mêla les équipages vénitiens aux équi-

pages français, plaça à bord deux mille hommes de troupes, et les fit partir sur-le-champ pour s'emparer des îles. Il s'assurait ainsi la possession des postes les plus importans dans le Levant et l'Adriatique, et prenait une position qui, devenant tous les jours plus imposante, devait influer singulièrement sur les négociations définitives avec l'Autriche.

La révolution faisait tous les jours de nouveaux progrès, depuis que la signature des préliminaires de Léoben avait fixé le sort de l'Italie, et y avait assuré l'influence française. Il était certain maintenant que la plus grande partie de la Haute-Italie serait constituée en république démocratique. C'était un exemple séduisant, et qui agitait le Piémont, le duché de Parme, la Toscane, les Etats du pape. Le général français n'excitait personne, mais semblait prêt à accueillir ceux qui se jetteraient dans ses bras. A Gênes les têtes étaient fort exaltées contre l'aristocratie, moins absurde et moins affaiblie que celle de Venise, mais plus obstinée encore s'il était possible. La France, comme on a vu, avait traité avec elle pour assurer ses derrières, et s'était bornée à exiger 2 millions d'indemnités, 2 millions en prêt, et le rappel

des familles exilées pour leur attachement à la France. Mais le parti patriote ne garda plus de mesure dès que Bonaparte eut imposé la paix à l'Autriche. Il se réunissait chez un nommé Morandi, et y avait formé un club extrêmement violent. Une pétition y fut rédigée, et présentée au doge, pour demander des modifications à la constitution. Le doge fit former une commission pour examiner cette proposition. Dans l'intervalle, on s'agita. Les bourgeois de Gênes et les jeunes gens à tête ardente, se concertèrent, et se tinrent prêts à une prise d'armes. De leur côté, les nobles aidés par les prêtres, excitèrent le menu peuple, et armèrent les charbonniers et les portefaix. Le ministre de France, homme doux et modéré, contenait plutôt qu'il n'excitait le parti patriote. Mais le 22 mai, quand les événemens de Venise furent connus, les *morandistes*, comme on les appelait, se montrèrent en armes, et voulurent s'emparer des postes principaux de la ville. Un combat des plus violens s'engagea. Les patriotes qui avaient affaire à tout le peuple furent battus, et souffrirent de cruelles violences. Le peuple victorieux se porta à beaucoup d'excès, et ne ménagea pas les familles françaises, dont beau-

coup furent maltraitées. Le ministre de France ne fut lui-même respecté que parce que le doge eut soin de lui envoyer une garde. Dès que Bonaparte apprit ces événemens, il vit qu'il ne pouvait plus différer d'intervenir. Il envoya son aide-de-camp Lavalette pour réclamer les Français détenus, pour demander des réparations à leur égard, et surtout pour exiger l'arrestation des trois inquisiteurs d'Etat, accusés d'avoir mis les armes aux mains du peuple. Le parti patriote, soutenu par cette influence puissante, se rallia, reprit le dessus, et obligea l'aristocratie gênoise à abdiquer, comme avait fait celle de Venise. Un gouvernement provisoire fut installé, et une commission envoyée à Bonaparte, pour s'entendre avec lui sur la constitution qu'il convenait de donner à la république de Gênes.

Ainsi, après avoir en deux mois soumis le pape, passé les Alpes juliennes, imposé la paix à l'Autriche, repassé les Alpes, et puni Venise, Bonaparte était à Milan, exerçant une autorité suprême sur toute l'Italie, attendant sans la presser la marche de la révolution, faisant travailler à la constitution des provinces qui étaient affranchies, se créant une marine dans l'Adriatique, et rendant sa situation tou-

jours plus imposante pour l'Autriche. Les préliminaires de Léoben avaient été approuvés à Paris et à Vienne; l'échange des rectifications avait été fait entre Bonaparte et M. de Gallo, et on attendait incessamment l'ouverture des conférences pour la paix définitive. Bonaparte à Milan, simple général de la république, était plus influent que tous les potentats de l'Europe. Des courriers arrivant et partant sans cesse, annonçaient que c'était là que les destinées du monde venaient aboutir. Les Italiens enthousiastes attendaient des heures entières pour voir le général sortir du palais Serbelloni. De jeunes et belles femmes entouraient madame Bonaparte, et lui composaient une cour brillante. Déjà commençait cette existence extraordinaire, qui a ébloui et dominé le monde.

SITUATION EMBARRASSANTE DE L'ANGLETERRE ; NOUVELLES PROPOSITIONS DE PAIX ; CONFÉRENCES DE LILLE. — ÉLECTIONS DE L'AN V. — LUTTE DES CONSEILS AVEC LE DIRECTOIRE. — COMPLOT DE LA FACTION ROYALISTE. — COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR.

---

La conduite de Bonaparte à l'égard de Venise, était hardie, mais renfermée néanmoins dans la limite des lois. Il avait motivé le manifeste de Palma-Nova sur la nécessité de repousser les hostilités commencées, et avant que les hostilités se changeassent en une guerre declarée, il avait conclu un traité, qui dispensait le Directoire de soumettre la déclaration de guerre aux deux conseils. De cette manière, la république de Venise avait été attaquée, détruite, et effacée de l'Europe, sans que le général eût presque consulté le Directoire, et le Directoire les conseils. Il ne restait plus qu'à notifier le traité. Gênes avait de

même été révolutionnée, sans que le gouvernement parût consulté, et tous ces faits, qu'on attribuait au général Bonaparte, beaucoup plus qu'ils ne lui appartenaient réellement, donnaient de sa puissance en Italie, et du pouvoir qu'il s'arrogeait, une idée extraordinaire. Le Directoire jugeait en effet que le général Bonaparte avait tranché beaucoup de questions; cependant il ne pouvait lui reprocher d'avoir franchi matériellement ses pouvoirs; il était obligé de reconnaître l'utilité et l'à-propos de toutes ses opérations, et il n'aurait pas osé désapprouver un général victorieux, et revêtu d'une si grande autorité sur les esprits. L'ambassadeur de Venise à Paris, M. Querini, avait employé tous les moyens possibles auprès du Directoire, pour gagner des voix en faveur de sa patrie. Il se servit d'un Dalmate, intrigant adroit, qui s'était lié avec Barras, pour gagner ce directeur. Il paraît qu'une somme de 600 mille francs en billets fut donnée, à la condition de défendre Venise dans le Directoire. Mais Bonaparte, instruit de l'intrigue, la dénonça. Venise ne fut pas sauvée, et le paiement des billets fut refusé. Ces faits, connus du Directoire, y amenèrent des explications, et même un commencement

d'instruction; mais on finit par les étouffer. La conduite de Bonaparte en Italie fut approuvée, et les premiers jours qui suivirent la nouvelle des préliminaires de Léoben, furent consacrés à la joie la plus vive. Les ennemis de la révolution et du Directoire, qui avaient tant invoqué la paix, pour avoir un prétexte d'accuser le gouvernement, furent très-fâchés au fond d'en voir signer les préliminaires. Les républicains furent au comble de leur joie. Ils auraient désiré sans doute l'entier affranchissemeut de l'Italie; mais ils étaient charmés de voir la république reconnue par l'empereur, et en quelque sorte consacrée par lui. La grande masse de la population fut enchantée de voir finir les horreurs de la guerre, et d'espérer une réduction dans les charges publiques. La séance où les conseils reçurent la notification des préliminaires, fut une scène d'enthousiasme. On déclara que les armées d'Italie, du Rhin, et de Sambre-et-Meuse, avaient bien mérité de la patrie et de l'humanité, en conquérant la paix par leurs victoires. Tous les partis prodiguèrent au général Bonaparte les expressions du plus vif enthousiasme, et on proposa de lui donner le surnom d'*Italique*, comme à Rome

on avait donné à Scipion celui d'*Africain.*

Avec l'Autriche, le continent était soumis. Il ne restait plus que l'Angleterre à combattre ; et, réduite à elle-même, elle courait de véritables périls. Hoche, arrêté à Francfort au moment des plus beaux triomphes, était impatient de s'ouvrir une nouvelle carrière. L'Irlande l'occupait toujours, et il n'avait nullement renoncé à son projet de l'année précédente. Il avait près de quatre-vingt mille hommes entre le Rhin et la Nidda ; il en avait laissé environ quarante mille dans les environs de Brest ; l'escadre armée dans ce port était encore toute prête à mettre à la voile. Une flotte espagnole réunie à Cadix, n'attendait qu'un coup de vent, qui obligeât l'amiral anglais Jewis à s'éloigner, pour sortir de la rade, et venir dans la Manche combiner ses efforts avec ceux de la marine française. Les Hollandais étaient enfin parvenus à réunir une escadre, et à réorganiser une partie de leur armée. Hoche pouvait donc disposer de moyens immenses pour soulever l'Irlande. Il se proposait de détacher vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse, et de les acheminer vers Brest, pour y être embarqués de nouveau. Il avait choisi ses meilleures troupes pour

cette grande opération, but de toutes ses pensées. Il se rendit aussi en Hollande en gardant le plus grand incognito, et en faisant répandre le bruit qu'il était allé passer quelques jours dans sa famille. Là il veilla de ses yeux à tous les préparatifs. Dix-sept mille Hollandais d'excellentes troupes, furent embarqués sur une flotte, et n'attendaient qu'un signal, pour venir se réunir à l'expédition préparée à Brest. Si à ces moyens venaient se réunir ceux des Espagnols, l'Angleterre était menacée, comme on le voit, de dangers incalculables.

Pitt était dans la plus grande épouvante. La défection de l'Autriche, les préparatifs faits au Texel et à Brest, l'escadre réunie à Cadix, et qu'un coup de vent pouvait débloquer, toutes ces circonstances étaient effrayantes. L'Espagne et la France travaillaient auprès du Portugal, pour le contraindre à la paix, et on avait encore à craindre la défection de cet ancien allié. Ces événemens avaient sensiblement affecté le crédit, et amené une crise long-temps prévue, et souvent prédite. Le gouvernement avait toujours eu recours à la banque, et en avait tiré des avances énormes, soit en lui

faisant acheter des rentes, soit en lui faisant escompter les bons de l'échiquier. Elle n'avait pu fournir à ces avances, que par d'abondantes émissions de billets. L'épouvante s'emparant des esprits, et le bruit s'étant répandu que la banque avait fait au gouvernement des prêts considérables, tout le monde courut pour convertir ses billets en argent. Aussi dès le mois de mars, au moment où Bonaparte s'avançait sur Vienne, la banque se vit-elle obligée de demander la faculté de suspendre ses paiemens. Cette faculté lui fut accordée, et elle fut dispensée de remplir une obligation devenue inexécutable. Mais son crédit et son existence n'étaient pas sauvés pour cela. Sur-le-champ on publia le compte de son actif et de son passif. L'actif était de 17,597,280 livres sterling; le passif de 13,770,390 livres sterling. Il y avait donc un surplus dans son actif de 3,826,890 livres sterling. Mais on ne disait pas combien dans cet actif il entrait de créances sur l'Etat. Tout ce qui consistait ou en lingots ou en lettres de change de commerce, était fort sûr; mais les rentes, les bons de l'échiquier, qui faisaient la plus grande partie de l'actif, avaient perdu crédit avec la politique du gouvernement. Les billets perdi-

rent sur-le-champ plus de quinze pour cent. Les banquiers demandèrent à leur tour la faculté de payer en billets, sous peine d'être obligés de suspendre leurs paiemens. Il était naturel qu'on leur accordât la même faveur qu'à la banque; et il y avait même justice à le faire, car c'était le refus de la banque de remplir ses engagemens en argent, qui les mettait dans l'impossibilité d'acquitter les leurs de cette manière. Mais dès-lors on donnait aux billets cours forcé de monnaie. Pour éviter cet inconvénient, les principaux commerçans de Londres se réunirent, et donnèrent une preuve remarquable d'esprit public et d'intelligence. Comprenant que le refus d'admettre en paiement les billets de la banque, amenerait une catastrophe inévitable, dans laquelle toutes les fortunes auraient également à souffrir, ils résolurent de la prévenir, et ils convinrent d'un commun accord de recevoir les billets en paiement. Dès cet instant l'Angleterre entra dans la voie du papier-monnaie. Il est vrai que ce papier-monnaie au lieu d'être forcé, était volontaire; mais il n'avait que la solidité du papier, et il dépendait éminemment de la conduite politique du cabinet. Pour le rendre plus propre au service de monnaie, on le divisa

en petites sommes. On autorisa la banque, dont les moindres billets étaient de 5 livres sterling (98 ou 100 francs), à en émettre de 20 et 40 schelings (24 et 48 francs). C'était un moyen de les faire servir au paiement des ouvriers.

Quoique le bon esprit du commerce anglais eût rendu cette catastrophe moins funeste qu'elle aurait pu l'être, cependant la situation n'en était pas moins très-périlleuse, et pour qu'elle ne devînt pas désastreuse, il fallait désarmer la France, et empêcher que les escadres espagnoles, françaises et hollandaises, ne vinssent allumer un incendie en Irlande. La famille royale était toujours aussi ennemie de la révolution et de la paix; mais Pitt, qui n'avait d'autre vue que l'intérêt de l'Angleterre, regardait, dans le moment, un répit comme indispensable. Que la paix fût ou non définitive, il fallait un instant de repos. Entièrement d'accord sur ce point avec lord Grenville, il décida le cabinet à entamer une négociation sincère, qui procurât deux ou trois ans de relâche, aux ressorts trop tendus de la puissance anglaise. Il ne pouvait plus être question de disputer les Pays-Bas, aujourd'hui cédés par l'Autriche; il ne s'agissait plus que

de disputer sur les colonies, et dès-lors il y avait moyen et espoir de s'entendre. Non-seulement la situation indiquait l'intention de traiter, mais le choix du négociateur la prouvait aussi. Lord Malmesbury était encore désigné cette fois ; et, à son âge, on ne l'aurait pas employé deux fois de suite, dans une vaine représentation. Lord Malmesbury, célèbre par sa longue carrière diplomatique, et par sa dextérité comme négociateur, était fatigué des affaires, et voulait s'en retirer, mais après une négociation heureuse et brillante. Aucune ne pouvait être plus belle que la pacification avec la France, après cette horrible lutte ; et, s'il n'avait eu la certitude que son cabinet voulait la paix, il n'aurait pas consenti à jouer un rôle de parade, qui devenait ridicule en se répétant. Il avait reçu en effet des instructions secrètes qui ne lui laissaient aucun doute. Le cabinet anglais fit demander des passe-ports pour son négociateur ; et d'un commun accord, le lieu des conférences fut fixé non à Paris, mais à Lille. Le Directoire aimait mieux recevoir le ministre anglais dans une ville de province, parce qu'il y craignait moins ses intrigues. Le ministre anglais, de son côté, désirait n'être pas en présence

d'un gouvernement, dont les formes avaient quelque rudesse, et aimait mieux traiter par l'intermédiaire de ses négociateurs. Lille était près de la mer, et permettait de promptes communications avec Londres. Lille fut donc choisie, et de part et d'autre on prépara une légation solennelle. Hoche n'en dut pas moins continuer ses préparatifs avec vigueur, pour donner plus d'autorité aux négociateurs français.

Ainsi la France, victorieuse de toutes parts, était en négociation avec les deux grandes puissances européennes, et touchait à la paix générale. Des événemens aussi heureux et aussi brillans, auraient dû ne laisser place qu'à la joie, dans tous les cœurs; mais les élections de l'an V venaient de donner à l'opposition des forces dangereuses. On a vu combien les adversaires du Directoire s'agitaient à l'approche des élections. La faction royaliste avait beaucoup influé sur leur résultat. Elle avait perdu trois de ses agens principaux, par l'arrestation de Brottier, Lavilleheurnois et Duverne de Presle; mais c'était un petit dommage, car la confusion était si grande chez elle, que la perte de ses chefs n'y pouvait guère ajouter. Il existait toujours deux associations, l'une des hommes dévoués et

capables de prendre les armes, l'autre des hommes douteux, propres seulement à voter dans les élections. L'agence de Lyon était restée intacte. Pichegru, conspirant à part, correspondait toujours avec le ministre anglais Wickam et le prince de Condé. Les élections, influencées par ces intrigans de toute espèce, et surtout par l'esprit de réaction, eurent le résultat qu'on avait prévu. La presque totalité du second tiers fut composée, comme le premier, d'hommes qui étaient ennemis du Directoire, ou par dévoûment à la royauté, ou par haine de la terreur. Ceux qui étaient dévoués à la royauté étaient, il est vrai, fort peu nombreux; mais ils allaient se servir, suivant l'usage, des passions des autres. Pichegru fut nommé député dans le Jura. A Colmar, on choisit le nommé Chemblé, employé à la correspondance avec Wickam; à Lyon, Imbert-Colomès, l'un des membres de l'agence royaliste dans le midi, et Camille Jordan, jeune homme qui avait de bons sentimens, une imagination vive, et une ridicule colère contre le Directoire; à Marseille, le général Willot, qui avait été tiré de l'armée de l'Océan pour aller commander dans le département des Bouches-du-Rhône, et qui, loin de con-

tenir les partis, s'était laissé gagner, peut-être à son insu, par la faction royaliste ; à Versailles, le nommé Vauvilliers, compromis dans la conspiration de Brottier, et destiné par l'agence à devenir administrateur des subsistances; à Brest, l'amiral Villaret-Joyeuse, brouillé avec Hoche, et par suite, avec le gouvernement, à l'occasion de l'expédition d'Irlande. On fit encore une foule d'autres choix, tout autant significatifs que ceux-là. Cependant tous n'étaient pas aussi alarmans pour le Directoire, et pour la république. Le général Jourdan, qui avait quitté le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, après les malheurs de la campagne précédente, fut nommé député par son département. Il était digne de représenter l'armée au Corps Législatif, et de la venger du déshonneur qu'allait lui imprimer la trahison de Pichegru. Par une singularité assez remarquable, Barrère fut élu par le département des Hautes-Pyrénées.

Les nouveaux élus se hâtaient d'arriver à Paris. En attendant le 1er prairial, époque de leur installation, on les entraînait à la réunion de Clichy, qui tous les jours devenait plus violente. Les conseils eux-mêmes ne gardaient plus leur ancienne mesure. En voyant

approcher le moment où ils allaient être renforcés, les membres du premier tiers commençaient à sortir de la réserve dans laquelle ils s'étaient renfermés pendant quinze mois. Ils avaient marché jusqu'ici à la suite des constitutionnels, c'est-à-dire des députés qui prétendaient n'être ni amis ni ennemis du Directoire, et qui affectaient de ne tenir qu'à la constitution seule, et de ne combattre le gouvernement que lorsqu'il s'en écartait. Cette direction avait surtout dominé dans le Conseil des Anciens. Mais à mesure que le jour de la jonction s'approchait, l'opposition, dans les Cinq-Cents, commençait à prendre un langage plus menaçant. On entendait dire que les Anciens avaient trop long-temps mené les Cinq-Cents, et que ceux-ci devaient sortir de tutelle. Ainsi, dans le club de Clichy comme dans le Corps Législatif, le parti qui allait acquérir la majorité laissait éclater sa joie et son audace.

Les constitutionnels abusés, comme tous les hommes qui depuis la révolution s'étaient laissé engager dans l'opposition, croyaient qu'ils allaient devenir les maîtres du mouvement, et que les nouveaux arrivés ne seraient qu'un renfort pour eux. Carnot était à leur tête. Toujours entraîné davantage dans la

fausse direction qu'il avait prise, il n'avait cessé d'appuyer au Directoire l'avis de la minorité législative. Particulièrement dans la discussion des préliminaires de Léoben, il avait laissé éclater une animosité contenue jusque là dans les bornes des convenances, et appuyé avec un zèle qu'on ne devait pas attendre de sa vie passée, les concessions faites à l'Autriche. Carnot, aveuglé par son amour-propre, croyait mener à son gré le parti constitutionnel, soit dans les Cinq-Cents, soit dans les Anciens, et ne voyait dans les nouveaux élus que des partisans de plus. Dans son zèle à rapprocher les élémens d'un parti dont il espérait être le chef, il cherchait à se lier avec les plus marquans des nouveaux députés. Il avait même devancé Pichegru, qui n'avait pour tous les membres du Directoire que des procédés malhonnêtes, et était allé le voir. Pichegru répondant assez mal à ses prévenances, ne lui avait montré que de l'éloignement et presque du dédain. Carnot s'était lié avec beaucoup d'autres députés du premier et du second tiers. Son logement au Luxembourg était devenu le rendez-vous de tous les membres de la nouvelle opposition; et ses collègues voyaient chaque jour, arriver chez lui leurs plus irréconciliables ennemis.

La grande question était celle du choix du nouveau directeur. C'était le sort qui devait désigner le membre sortant. Si le sort désignait La Reveillière-Lepeaux, Rewbell, ou Barras, la marche du gouvernement était changée; car le directeur, nommé par la nouvelle majorité, ne pouvait manquer de voter avec Carnot et Letourneur.

On disait que les cinq directeurs s'étaient entendus, pour désigner celui d'entre eux qui sortirait; que Letourneur avait consenti à résigner ses fonctions, et que le scrutin ne devait être qu'illusoire. C'était là une supposition absurde, comme toutes celles que font ordinairement les partis. Les cinq directeurs, La Reveillière seul excepté, tenaient beaucoup à leurs places. Ensuite Carnot et Letourneur, espérant devenir les maîtres du gouvernement, si le sort faisait sortir l'un de leurs trois collègues, ne pouvaient consentir à abandonner volontairement la partie. Une circonstance avait pu autoriser ce bruit : les cinq directeurs avaient stipulé entre eux, que le membre sortant recevrait de chacun de ses collègues une indemnité de 10,000 francs, ce qui ferait 40,000, et ce qui empêcherait que les directeurs pauvres ne passassent tout à

coup de la pompe du pouvoir à l'indigence. Cet arrangement fit croire que, pour décider Letourneur, ses collègues étaient convenus de lui abandonner une partie de leurs appointemens. Il n'en était rien cependant. On disait encore que l'on était convenu de lui faire donner sa démission avant le 1er prairial, pour que la nomination du nouveau directeur se fît avant l'entrée du second tiers dans les conseils; combinaison impossible encore avec la présence de Carnot.

La société de Clichy s'agitait beaucoup pour prévenir les arrangemens dont on parlait. Elle imagina de faire présenter une proposition aux Cinq-Cents, tendant à obliger les directeurs à faire publiquement le tirage au sort. Cette proposition était inconstitutionnelle, car la constitution ne réglait pas le mode du tirage, et s'en était fiée de sa régularité à l'interêt de chacun des directeurs. Cependant elle passa dans les conseils. Le directeur La Reveillière-Lepeaux, peu ambitieux, mais ferme, représenta à ses collègues que cette mesure était un empiétement sur leurs attributions, et les engagea à n'en pas reconnaître la légalité. Le Directoire répondit qu'il ne l'exécuterait pas, vu qu'elle était inconstitutionnelle. Les con-

seils lui répliquèrent qu'il n'avait pas à juger une décision du Corps Législatif. Le Directoire allait insister, et répondre que la constitution était mise par un article fondamental sous la sauve-garde de chacun des pouvoirs, et que le pouvoir exécutif avait l'obligation de ne pas exécuter une mesure inconstitutionnelle; mais Carnot et Letourneur abandonnèrent leurs collègues. Barras, qui était violent, mais peu ferme, engagea Rewbell et La Reveillière à céder, et on ne disputa plus sur le mode du tirage.

La turbulente réunion de Clichy imagina de nouvelles propositions à faire aux conseils, avant le 1er prairial. La plus importante à ses yeux, était le rapport de la fameuse loi du 3 brumaire, qui excluait les parens d'émigrés des fonctions publiques, et qui fermait l'entrée du Corps Législatif à plusieurs membres du premier et du second tiers. La proposition fut faite en effet aux Cinq-Cents, quelques jours avant le 1er prairial, et adoptée au milieu d'une orageuse discussion. Ce succès inespéré, même avant l'adjonction du second tiers, prouvait l'entraînement que commençait à exercer l'opposition sur le Corps Législatif, quoique composé encore de deux tiers convention-

nels. Cependant le parti qui se disait constitutionnel était plus fort aux Anciens. Il était blessé de la fougue des députés, qui jusque là avaient paru recevoir sa direction; et il refusa de rapporter la loi du 3 brumaire.

Le 1er prairial arrivé, les deux cent cinquante nouveaux élus se rendirent au Corps Législatif, et remplacèrent deux cent cinquante conventionnels. Sur les sept cent cinquante membres des deux conseils, il n'en resta donc plus que deux cent cinquante, appartenant à la grande assemblée qui avait consommé et défendu la révolution. Quand Pichegru parut aux Cinq-Cents, la plus grande partie de l'assemblée, qui ne savait pas qu'elle avait un traître dans son sein, et qui ne voyait en lui qu'un général illustre, disgracié par le gouvernement, se leva par un mouvement de curiosité. Sur quatre cent quarante-quatre voix, il en obtint trois cent quatre-vingt-sept pour la présidence. Le parti modéré et constitutionnel aurait voulu appeler au bureau le général Jourdan, afin de lui préparer les voies au fauteuil, et de l'y porter après Pichegru; mais la nouvelle majorité, fière de sa force, et oubliant déjà toute espèce de ménagement, repoussa Jourdan. Les membres du bureau furent

MM. Siméon, Vaublanc, Henri La Rivière, Parisot. L'exclusion de Jourdan était maladroite, et ne pouvait que blesser profondément les armées. Séance tenante, on abolit l'élection des Hautes-Pyrénées, qui avait porté Barrère au Corps Législatif. On apprit le résultat du tirage au sort fait au Directoire. Par une singularité du hasard, le sort était tombé sur Letourneur, ce qui confirma davantage l'opinion régnante, d'un accord volontaire entre les directeurs (1). Sur-le-champ on songea à le remplacer. Le choix qu'on allait faire avait beaucoup moins d'importance depuis qu'il ne pouvait plus changer la majorité directoriale;

---

(1) On lit dans une foule d'histoires, que Letourneur sortit par un arrangement volontaire. Le directeur La Revcillière-Lepeaux, dans des mémoires précieux et inédits, assure le contraire. Pour qui a connu ce vertueux citoyen, incapable de mentir, son assertion est une preuve suffisante. Mais on n'a plus aucun doute en lisant le mémoire de Carnot, écrit après le 18 fructidor. Dans ce mémoire plein de fiel, et qui est à déplorer pour la gloire de Carnot, il assure que tous ces arrangemens ne sont qu'une vaine supposition. Il n'avait certes aucun intérêt à justifier ses collègues, contre lesquels il était plein de ressentiment.

mais c'était toujours l'appui d'une voix à donner à Carnot; et d'ailleurs, comme on ne connaissait pas bien la pensée de La Réveillière-Lepeaux, comme on le savait modéré, et l'un des proscrits de 1793, on se flattait qu'il pourrait, dans certains cas, se rattacher à Carnot, et changer la majorité. Les constitutionnels, qui avaient le désir et l'espoir de modifier la marche du gouvernement sans le détruire, auraient voulu nommer un homme attaché au régime actuel, mais prononcé contre le Directoire, et prêt à se rallier à Carnot. Ils proposaient Cochon, le ministre de la police et l'ami de Carnot. Ils songeaient à Beurnonville aussi; mais, dans le club de Clichy, on était mal disposé pour Cochon, bien qu'on lui eût accordé d'abord beaucoup de faveur, à cause de son énergie contre les jacobins. On lui en voulait maintenant de l'arrestation de Brottier, Duverne de Presle et Lavilleheurnois, mais surtout de ses circulaires aux électeurs. On repoussa Cochon, et même Beurnonville. On proposa Barthélemy, notre ambassadeur en Suisse, et le négociateur des traités de paix avec la Prusse et l'Espagne. Ce n'était certainement pas le diplomate pacificateur qu'on voulait honorer en lui, mais le complice supposé du pré-

tendant et des émigrés. Cependant les royalistes, qui espéraient en lui un traître, et les républicains, qui craignaient d'en trouver un, se trompaient également. M. Barthélemy n'était qu'un homme faible, médiocre, fidèle au pouvoir régnant, et n'ayant pas même la hardiesse nécessaire pour le trahir. Pour décider son élection, qui rencontrait des obstacles, on répandit qu'il n'accepterait pas, et que sa nomination serait un hommage à l'homme qui avait commencé la réconciliation de la France avec l'Europe. Cette fable contribua au succès. Il obtint aux Cinq-Cents trois cent neuf suffrages, et Cochon deux cent trente. On vit figurer sur la liste des candidats présentés aux Anciens, Masséna, porté par cent quatre-vingt-sept suffrages, Kléber par cent soixante-treize, Augereau par cent trente-neuf. Il y avait un nombre de députés qui voulaient appeler au gouvernement, l'un des divisionnaires les plus distingués dans les armées.

Barthélemy fut élu par les Anciens ; et malgré la fable inventée pour lui gagner des voix, il répondit de suite qu'il acceptait les fonctions de directeur. Son introduction au Directoire à la place de Letourneur, n'y changeait nullement les influences. Barthélemy n'était

pas plus capable d'agir sur ses collègues que Letourneur; il allait voter de la même manière, et faire par position ce que Letourneur faisait par dévouement à la personne de Carnot.

Les membres de la société de Clichy, les clichyens comme on les appelait, se mirent à l'œuvre dès le 1er prairial, et annoncèrent les intentions les plus violentes. Peu d'entre eux étaient dans la confidence des agens royalistes. Lemerer, Mersan, Imbert-Colomès, Pichegru, et peut-être Willot, étaient les seuls dans le secret. Pichegru, d'abord en correspondance avec Condé et Wickam, venait d'être mis en correspondance directe avec le prétendant. Il reçut de grands encouragemens, de superbes promesses, et de nouveaux fonds, qu'il accepta encore, sans être plus certain qu'auparavant de l'usage qu'il en pourrait faire. Il promit beaucoup, et dit qu'il fallait avant de prendre un parti, observer la nouvelle marche des choses. Froid et taciturne, il affectait avec ses complices, et avec tout le monde, le mystère d'un esprit profond, et le recueillement d'un grand caractère. Moins il parlait, plus on lui supposait de combinaisons et de moyens. Le plus grand nombre des clichyens ignoraient sa mission secrète. Le gouvernement lui-

même l'ignorait, car Duverne de Presle n'en avait pas le secret, et n'avait pu le lui communiquer.

Parmi les clichyens les uns étaient mus par l'ambition, les autres par un penchant naturel pour l'état monarchique, le plus grand nombre par les souvenirs de la terreur, par la crainte de la voir renaître. Réunis par des motifs divers, ils étaient entraînés comme il arrive toujours aux hommes assemblés, par les plus ardens d'entre eux. Dès le 1er prairial, ils formèrent les projets les plus fous. Le premier était de mettre les conseils en permanence. Ils voulaient ensuite demander l'éloignement des troupes qui étaient à Paris; ils voulaient s'arroger la police de la capitale, en interprétant l'article de la constitution qui donnait au Corps Législatif la police du lieu de ses séances, et en traduisant le mot *lieu* par le mot *ville;* ils voulaient mettre les directeurs en accusation, en nommer d'autres, abroger en masse les lois dites révolutionnaires, c'est-à-dire abroger, à la faveur de ce mot, la révolution tout entière. Ainsi Paris soumis à leur pouvoir, les chefs du gouvernement renversés, l'autorité remise entre leurs mains pour en disposer à

leur gré, ils pouvaient tout hasarder, même la royauté. Cependant ces propositions de quelques esprits ardens furent écartées. Des hommes plus mesurés, voyant qu'elles équivalaient à une attaque de vive force contre le Directoire, les combattirent, et en firent prévaloir d'autres. Il fut convenu qu'on se servirait d'abord de la puissance de la majorité, pour changer toutes les commissions, pour réformer certaines lois, et pour contrarier la marche actuelle du Directoire. La tactique législative fut donc préférée pour le moment, aux attaques de vive force.

Ce plan arrêté, on le mit sur-le-champ à exécution. Après avoir annulé l'élection de Barrère, on rappela quatre membres du premier tiers, qui avaient été exclus l'année précédente en vertu de la loi du 3 brumaire. Le refus fait par les Anciens de rapporter cette loi, ne fut pas un obstacle. Les députés, repoussés du Corps Législatif, furent rappelés comme inconstitutionnellement exclus. C'étaient les nommés Ferrand-Vaillant, Gault, Polissart, Job Aymé de la Drôme, et Mersan, l'un des agens du royalisme. Ensuite on imagina une nouvelle manière de rapporter la loi du 3 brumaire. Le rapport de cette loi ayant été pro-

posé quelques jours auparavant, et rejeté par les Anciens, ne pouvait plus être proposé avant une année. On employa une nouvelle forme, et on décida que la loi du 3 brumaire était rapportée, dans ce qui était relatif à l'exclusion des fonctions publiques. C'était presque toute la loi. Les Anciens adoptèrent la résolution sous cette forme. Les membres du nouveau tiers, exclus comme parens d'émigrés, ou comme amnistiés pour délits révolutionnaires, purent être introduits. M. Imbert-Colomès de Lyon dut à cette résolution l'avantage d'entrer au Corps Législatif. Elle profita aussi à Salicetti, qui avait été compromis dans les événemens de prairial, et amnistié avec plusieurs membres de la Convention. Nommé en Corse, son élection fut confirmée. Par une apparence d'impartialité, les meneurs des Cinq-Cents firent rapporter une loi du 21 floréal, qui éloignait de Paris les conventionnels non revêtus de fonctions publiques. C'était afin de paraître abroger toutes les lois révolutionnaires. Ils s'occupèrent immédiatement de la vérification des élections; et, comme il était naturel de s'y attendre, ils annulaient toutes les élections douteuses, dès qu'elles avaient amené un député républicain, et les confir-

maient, dès qu'elles avaient amené un ennemi de la révolution. Ils firent renouveler toutes les commissions ; et, prétendant que tout devait dater du jour de leur introduction au Corps Législatif, ils demandèrent des comptes de finances jusqu'au 1er prairial. Ils firent former ensuite des commissions spéciales, pour examiner les lois relatives aux émigrés, aux prêtres, au culte, à l'instruction publique, aux colonnies, etc. L'intention de porter la main sur toutes choses était assez évidente.

Deux exceptions avaient été faites aux lois qui bannissaient les émigrés à perpétuité : l'une en faveur des ouvriers et cultivateurs que Saint-Just et Lebas avaient fait fuir du Haut-Rhin, pendant leur mission en 1793 ; l'autre en faveur des individus compromis, et obligés de fuir par suite des événemens du 31 mai. Les réfugiés de Toulon, qui avaient livré cette place, et qui s'étaient sauvés sur les escadres anglaises, étaient seuls privés du bénéfice de cette seconde exception. A la faveur de ces deux dispositions, une multitude d'émigrés étaient déjà rentrés. Les uns se faisaient passer pour ouvriers ou cultivateurs du Haut-Rhin, les autres pour proscrits du 31 mai. Les clichyens demandèrent et firent adopter une proroga-

tion du délai accordé aux fugitifs du Haut-Rhin, et firent prolonger ce délai de six mois. Ils firent décider en outre que les fugitifs toulonnais profiteraient de l'exception accordée aux proscrits du 31 mai. Quoique cette faveur fût méritée pour beaucoup de méridionaux, qui ne s'étaient réfugiés à Toulon, et de Toulon sur les escadres anglaises, que pour se soustraire à la proscription encourue par les fédéralistes, néanmoins elle rappelait, et semblait amnistier l'attentat le plus criminel de la faction contre-révolutionnaire, et devait indigner les patriotes. La discussion sur les colonies, et sur la conduite des agens du Directoire à Saint-Domingue, amena un éclat violent. La commission chargée de cet objet, et composée de Tarbé, Villaret-Joyeuse, Vaublanc, Bourdon de l'Oise, fit un rapport où la Convention était traitée avec la plus grande amertume. Le conventionnel Marec y était accusé de n'avoir pas résisté *à la tyrannie avec l'énergie de la vertu.* A ces mots, qui annonçaient l'intention déjà souvent manifestée d'outrager les membres de la Convention, tous ceux qui siégeaient encore dans les Cinq-Cents, s'élancèrent à la tribune, et demandèrent un rapport rédigé d'une manière plus digne du

Corps Législatif. La scène fut des plus violentes. Les conventionnels, appuyés des députés modérés, obtinrent que le rapport fût renvoyé à la commission. Carnot influa sur la commission par le moyen de Bourdon de l'Oise, et les dispositions du décret projeté furent modifiées. D'abord on avait proposé d'interdire au Directoire la faculté d'envoyer des agens dans les colonies ; on lui laissa cette faculté, en limitant le nombre des agens à trois, et la durée de leur mission à dix-huit mois. Santhonax fut rappelé. Les constitutionnels, voyant qu'ils avaient pu, en se réunissant aux conventionnels, arrêter la fougue des clichyens, crurent qu'ils allaient devenir les modérateurs du Corps Législatif. Mais les séances suivantes allaient bientôt les détromper.

Parmi les objets les plus importans dont les nouveaux élus se proposaient de s'occuper, étaient le culte, et les lois sur les prêtres. La commission chargée de cette grave matière, nomma pour son rapporteur le jeune Camille Jordan, dont l'imagination s'était exaltée au milieu des horreurs du siége de Lyon, et dont la sensibilité, quoique sincère, n'était pas sans prétentions. Le rapporteur fit une dissertation fort longue et fort ampoulée sur la

liberté des cultes. Il ne suffisait pas, disait-il, de permettre à chacun l'exercice de son culte, mais il fallait, pour que la liberté fût réelle, ne rien exiger qui fût en contradiction avec les croyances. Ainsi, par exemple, le serment exigé des prêtres, quoique ne blessant en rien les croyances, ayant été néanmoins mal interprété par eux, et regardé comme contraire aux doctrines de l'église catholique, ne devait pas leur être imposé. C'était une tyrannie dont le résultat était de créer une classe de proscrits, et de proscrits dangereux, parce qu'ils avaient une grande influence sur les esprits, et que, dérobés avec empressement aux recherches de l'autorité par le zèle pieux des peuples, ils travaillaient dans l'ombre à exciter la révolte. Quant aux cérémonies du culte, il ne suffisait pas de les permettre dans des temples fermés, il fallait, tout en défendant les pompes extérieures qui pouvaient devenir un sujet de trouble, permettre certaines pratiques indispensables. Ainsi les cloches étaient indispensables pour réunir les catholiques à certaines heures; elles étaient partie nécessaire du culte; les défendre c'était en gêner la liberté. D'ailleurs le peuple était accoutumé à ces sons, il les aimait, il n'avait pas encore

consenti à s'en passer; et, dans les campagnes, la loi contre les cloches n'avaient pas été exécutée. Les permettre, c'était donc satisfaire à un besoin innocent, et faire cesser le scandale d'une loi inexécutée. Il en était de même pour les cimetières. Tout en défendant les pompes publiques à tous les cultes, il fallait cependant permettre à chaque culte d'avoir des lieux fermés, consacrés aux sépultures, et dans l'enceinte desquels on pourrait placer les signes propres à chaque religion. En vertu de ces principes, Camille Jordan proposait l'abolition des sermens, l'annulation des lois répressives qui en avaient été la conséquence, la permission d'employer les cloches, et d'avoir des cimetières, dans l'enceinte desquels chaque culte pourrait placer à volonté ses signes religieux sur les tombeaux. Les principes de ce rapport, quoique exposés avec une emphase dangereuse, étaient justes. Il est vrai qu'il n'existe qu'un moyen de détruire les vieilles superstitions, c'est l'indifférence et la disette. En souffrant tous les cultes, et n'en salariant aucun, les gouvernemens hâteraient singulièrement leur fin. La Convention avait déjà rendu aux catholiques les temples qui leur servaient d'églises; le Directoire aurait bien fait

de leur permettre les cloches, les croix dans les cimetières, et d'abolir l'usage du serment, et les lois contre les prêtres qui le refusaient. Mais employait-on les véritables formes, choisissait-on le véritable moment, pour présenter de semblables réclamations? Si au lieu d'en faire l'un des griefs du grand procès intenté au Directoire, on eût attendu un moment plus convenable, donné aux passions le temps de se calmer, au gouvernement celui de se rassurer, on aurait infailliblement obtenu les concessions désirées. Mais par cela seul que les contre-révolutionnaires en faisaient une condition, les patriotes s'y opposaient, car on veut toujours le contraire de ce que veut un ennemi. En entendant le bruit des cloches, ils auraient cru entendre le tocsin de la contre-révolution. Chaque parti veut que l'on comprenne et satisfasse ses passions, et ne veut ni comprendre ni admettre celles du parti contraire. Les patriotes avaient leurs passions composées d'erreurs, de craintes, de haines, qu'il fallait aussi comprendre et ménager. Ce rapport fit une sensation extraordinaire, car il touchait aux ressentimens les plus vifs et les plus profonds. Il fut l'acte le plus frappant et le plus dangereux peut-être des clichyens,

quoique au fonds le plus fondé. Les patriotes y répondirent mal, en disant qu'on proposait de récompenser la violation des lois, par l'abrogation des lois violées. Il faut en effet abroger les lois inexécutables.

A toutes ces exigeances, les clichyens ajoutèrent des vexations de toute espèce contre le Directoire, au sujet des finances. C'était là l'objet important, au moyen duquel ils se proposaient, de le tourmenter et de le paralyser. Nous avons exposé déjà (tome VIII), en donnant l'aperçu des ressources financières pour l'an V (1797), quelles étaient les recettes et les dépenses présumées de cette année. On avait à suffire à 450 millions de dépenses ordinaires, au moyen des 250 millions de la contribution foncière, des 50 millions de la contribution personnelle, et des 150 millions du timbre, de l'enregistrement, des patentes, des postes et des douanes. On devait suffire aux 550 millions de la dépense extraordinaire, avec le dernier quart du prix des biens nationaux soumissionnés l'année précédente, s'élevant à 100 millions, et exigé en billets de la part des acquéreurs; avec le produit des bois et du fermage des biens nationaux, avec l'arriéré des contributions, avec les rescriptions bata-

ves, avec la vente du mobilier national, avec différens produits accessoires, enfin avec l'éternelle ressource des biens restant à vendre. Mais tous ces moyens étaient insuffisans, et très-au-dessous de leur valeur présumée. Les recettes et dépenses de l'année n'étant que provisoirement réglées, on avait ordonné la perception sur les rôles provisoires, de trois cinquièmes de la contribution foncière et personnelle. Mais les rôles, comme on l'a déjà dit, mal faits par les administrations locales, à cause de la variation continuelle des lois fiscales, surchargés d'émargemens, donnaient lieu à des difficultés continuelles. La mauvaise volonté des contribuables ajoutait encore à ces difficultés, et la recette était fort lente. Outre l'inconvenient d'arriver tard, elle était fort au-dessous de ce qu'on l'avait imaginé. La contribution foncière faisait prévoir tout au plus 200 millions de produit, au lieu de 250. Les différens revenus, tels que timbre, enregistrement, patentes, douanes et postes, ne faisaient espérer que 100 millions au lieu de 150. Tel était le déficit dans les revenus ordinaires, destinés à faire face à la dépense ordinaire. Il n'était pas moindre dans l'extraordinaire. On avait négocié les bons des acquéreurs nationaux

pour le prix du dernier quart, avec grand désavantage. Pour ne pas faire les mêmes pertes sur les rescriptions bataves, on les avait engagées pour une somme très-inférieure à leur valeur. Les biens se vendaient très-lentement, aussi la détresse était-elle extrême. L'armée d'Italie avait vécu avec les contributions qu'elle levait; mais les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse, de l'intérieur, les troupes de la marine, avaient horriblement souffert. Plusieurs fois les troupes avaient été prêtes à se révolter. Les établissemens publics et les hôpitaux étaient dans une horrible pénurie. Les fonctionnaires publics n'étaient pas payés.

Il avait fallu recourir à des expédiens de toute espèce. Le premier, comme nous l'avons rapporté (tome VIII), avait été de recourir à des délais, pour l'accomplissement de certaines obligations. On ne payait les rentiers qu'un quart en numéraire, et trois quarts en bons acquittables en biens nationaux, appelés *bons des trois-quarts*. Le service de la dette consolidée, de la dette viagère, et des pensions, s'élevait à 248 millions; par conséquent ce n'était guère que 62 millions à payer, et la dépense ordinaire se trouvait ainsi réduite de 186 millions. Mais, malgré cette réduction, la dé-

pense n'en était pas moins au-dessus des recettes. Malgré la distinction établie entre la dépense ordinaire et extraordinaire, on n'observait pas cette distinction dans les paiemens de la trésorerie. On fournissait à la dépense extraordinaire avec les ressources destinées à la dépense ordinaire; c'est-à-dire qu'à défaut d'argent pour payer les troupes, ou les fournisseurs qui les nourissaient, on prenait sur les sommes destinées aux appointemens des fonctionnaires publics, juges, administrateurs de toute espèce. Non-seulement on confondait les deux espèces de fonds, mais on anticipait sur les rentrées, et on délivrait des assignations sur tel ou tel receveur, acquittables avec les premiers fonds qui devaient lui arriver. On donnait aux fournisseurs des ordonnances sur la trésorerie, dont le ministre réglait l'ordre d'acquittement, suivant l'urgence des besoins; ce qui donnait quelquefois lieu à des abus, mais ce qui procurait le moyen de pourvoir au plus pressé, et d'empêcher souvent tel entrepreneur de se décourager et d'abandonner son service. Enfin à défaut de tout autre ressource, on délivrait des bons sur les biens nationaux, papier qu'on négociait aux acheteurs. C'était là le moyen, depuis la destruction du papier-monnaie, d'an-

ticiper sur les ventes. De cet état des finances, il résultait que les fournisseurs de la plus mauvaise espèce, c'est-à-dire les fournisseurs aventureux entouraient seuls le gouvernement, et lui faisaient subir les marchés les plus onéreux. Ils n'acceptaient qu'à un taux fort bas les papiers qu'on leur donnait; et ils élevaient le prix des denrées, à proportion des chances ou des délais du paiement. On était souvent obligé de faire les arrangemens les plus singuliers, pour suffire à certains besoins. Ainsi le ministre de la marine avait acheté des farines pour les escadres, à condition que le fournisseur, en livrant les farines à Brest, en donnerait une partie en argent, pour payer la solde aux marins prêts à se révolter. Le dédommagement de cette avance de numéraire se trouvait naturellement dans le haut prix des farines. Toutes ces pertes étaient inévitables, et résultaient de la situation. Les imputer au gouvernement était une injustice. Malheureusement la conduite scandaleuse de l'un des directeurs, qui avait une part secrète dans les profits extraordinaires des fournisseurs, et qui ne cachait ni ses prodigalités, ni les progrès de sa fortune, fournissait un prétexte à toutes les calomnies. Ce n'étaient pas certainement les

profits honteux d'un individu, qui mettaient l'État dans la détresse, mais on en prenait occasion pour accuser le Directoire de ruiner les finances.

Il y avait là, pour une opposition violente et de mauvaise foi, une ample matière à déclamations, et à mauvais projets. Elle en forma en effet de très-dangereux. Elle avait composé la commission des finances d'hommes de son choix, et fort mal disposés pour le gouvernement. Le premier soin de cette commission fut de présenter aux Cinq-Cents, par l'organe du rapporteur Gilbert-Desmolières, un état inexact de la recette et de la dépense. Elle exagéra l'une, et diminua fortement l'autre. Obligée de reconnaître l'insuffisance des ressources ordinaires, telles que la contribution foncière, l'enregistrement, le timbre, les patentes, les postes, les douanes, elle refusa cependant tous les impôts imaginés pour y suppléer. Depuis l'ouverture de la révolution, on n'avait pas pu rétablir encore les impôts indirects. On proposait un impôt sur le sel et le tabac; la commission prétendit qu'il effrayait le peuple. On proposait une loterie, elle la repoussa comme immorale. On proposait un droit de passe sur les routes, elle le trouva

sujet à de grandes difficultés. Tout cela était plus ou moins juste, mais il fallait chercher et trouver des ressources. Pour toute ressource, la commission annonça qu'elle allait s'occuper de discuter un droit de greffe. Quant au déficit des recettes extraordinaires, loin d'y pourvoir, elle chercha à l'aggraver, en interdisant au Diréctoire les expédiens, au moyen desquels il était parvenu à vivre au jour le jour. Voici comment elle s'y prit.

La constitution avait détaché la trésorerie du Directoire, et en avait fait un établissement à part, qui était dirigé par des commissaires indépendans, nommés par les conseils, et n'ayant d'autre soin que celui de recevoir le revenu, et de payer la dépense. De cette manière le Directoire n'avait pas le maniement des fonds de l'État; il délivrait des ordonnances sur la trésorerie, qu'elle acquittait jusqu'à concurrence des crédits ouverts par les conseils. Rien n'était plus funeste que cette institution, car le maniement des fonds est une affaire d'exécution, qui doit appartenir au gouvernement, comme la direction des opérations militaires, et dans laquelle les corps délibérans ne peuvent pas plus intervenir que dans l'or-

donnance d'une campagne. C'est même souvent par un maniement adroit et habile, qu'un ministre parvient à créer des ressources temporaires, dans un cas pressant. Aussi les deux conseils avaient-ils, l'année précédente, autorisé la trésorerie à faire toutes les négociations commandées par le Directoire. La nouvelle commission résolut de couper court aux expédiens qui faisaient vivre le Directoire, en lui enlevant tout pouvoir sur la trésorerie. D'abord elle voulait qu'il n'eût plus la faculté d'ordonner les négociations de valeurs. Quand il y aurait des valeurs non circulantes à réaliser, les commissaires de la trésorerie devaient les négocier eux-mêmes, sous leur responsabilité personnelle. Elle imagina ensuite d'enlever au Directoire la faculté de régler l'ordre dans lequel devaient être acquittées les ordonnances de paiement. Elle proposa aussi de lui interdire les anticipations, sur les fonds qui devaient rentrer dans les caisses des départemens. Elle voulait même que toutes les assignations déjà délivrées sur les fonds non rentrés, fussent rapportées à la trésorerie, vérifiées, et payées à leur tour; ce qui interrompait et annulait toutes les opérations déjà faites. Elle proposa en outre de rendre obligatoire la distinction éta-

blie entre les deux natures de dépenses et de recettes, et d'exiger que la dépense ordinaire fût soldée sur la recette ordinaire, et la dépense extraordinaire sur la recette extraordinaire; mesure funeste, dans un moment où il fallait fournir à chaque besoin pressant par les premiers fonds disponibles. A toutes ces propositions, elle en ajouta une dernière, plus funeste encore que les précédentes. Nous venons de dire que les biens se vendant lentement, on anticipait sur leur vente, en délivrant des bons qui étaient recevables en paiement de leur valeur. Les fournisseurs se contentaient de ces bons, qu'ils négociaient ensuite aux acquéreurs. Ce papier rivalisait, il est vrai, avec les *bons des trois-quarts* délivrés aux rentiers, et en diminuait la valeur par la concurrence. Sous prétexte de protéger les malheureux rentiers contre l'avidité des fournisseurs, la commission proposa de ne plus permettre que les biens nationaux pussent être payés avec les bons délivrés aux fournisseurs.

Toutes ces propositions furent adoptées par les Cinq-Cents, dont la majorité aveuglément entraînée n'observait plus aucune mesure. Elles étaient désastreuses, et menaçaient d'inter-

ruption tous les services. Le Directoire en effet ne pouvant plus négocier à son gré les valeurs qu'il avait dans les mains, ne pouvant plus fixer l'ordre des paiemens suivant l'urgence des services, anticiper dans un cas pressant sur les fonds non rentrés, prendre sur l'ordinaire pour l'extraordinaire, et enfin émettre un papier volontaire acquittable en biens nationaux, était privé de tous les moyens qui l'avaient fait vivre jusqu'ici, et lui avaient permis, dans l'impossibilité de satisfaire à tous les besoins, de donner la préférence aux plus pressans. Les mesures adoptées, fort bonnes pour établir l'ordre dans un temps calme, étaient effrayantes dans la situation où l'on se trouvait. Les constitutionnels firent de vains efforts dans les Cinq-Cents, pour les combattre. Elles passèrent; et il ne resta plus d'espoir que dans le conseil des Anciens.

Les constitutionnels, ennemis modérés du Directoire, voyaient avec la plus grande peine la marche imprimée au conseil des Cinq-Cents. Ils avaient espéré que l'adjonction d'un nouveau tiers leur serait plutôt utile que nuisible, qu'elle aurait pour unique effet de changer la majorité, et qu'ils deviendraient les

maîtres du Corps Législatif. Leur chef, Carnot, avait conçu les mêmes illusions; mais les uns et les autres se voyaient entraînés bien au-delà du but, et pouvaient s'apercevoir dans cette occasion, comme dans toutes les autres, que derrière chaque opposition, se cachait la contre-révolution avec ses mauvaises pensées. Ils avaient beaucoup plus d'influence chez les Anciens, que chez les Cinq-Cents, et ils s'efforcèrent de provoquer le rejet des résolutions relatives aux finances. Carnot y avait un ami dévoué dans le député Lacuée; il avait aussi des liaisons avec le député Dumas, ancien membre de la Législative. Il pouvait compter sur l'influence de Portalis, Tronçon-Ducoudray, Lebrun, Barbé-Marbois, tous modérément ennemis du Directoire, et blâmant les emportemens du parti clichyen. Grâce aux efforts réunis de ces députés, et aux dispositions du conseil des Anciens, les premières propositions de Gibert-Desmolières, celles qui interdisaient au Directoire de diriger les négociations de la trésorerie, de fixer l'ordre des paiemens, et de confondre l'ordinaire avec l'extraordinaire, furent rejetées. Ce rejet causa une grande satisfaction aux constitutionnels, et en général à tous les hommes

modérés qui redoutaient une lutte. Carnot en fut extrêmement joyeux. Il espéra de nouveau qu'on pourrait contenir les clichyens par le conseil des Anciens, et que la direction des affaires resterait à lui et à ses amis.

Mais ce n'était là qu'un médiocre palliatif. Le club de Clichy retentit des plus violentes déclamations contre les Anciens, et de nouveaux projets d'accusation contre le Directoire. Gilbert-Desmolières reprit ses premières propositions rejetées par les Anciens, afin de les présenter sous une autre forme, et de les faire agréer à une seconde délibération. Les résolutions de toute espèce contre le gouvernement se succédèrent dans les Cinq-Cents. On interdit aux députés de recevoir des places un an avant leur sortie du Corps Législatif. Imbert-Colomès, correspondant avec la cour de Blankembourg, proposa d'ôter au Directoire la faculté qu'il tenait d'une loi, d'examiner les lettres venant de l'étranger. Aubry, le même qui avait opéré après le 9 thermidor une réaction dans l'armée, et qui avait destitué Bonaparte en 1795, Aubry proposa d'enlever au Directoire le droit de destituer les officiers, ce qui le privait de l'une de ses plus importantes prérogatives constitutionnelles.

Il proposa aussi d'ajouter aux douze cents grenadiers composant la garde du Corps Législatif, une compagnie d'artillerie et un escadron de dragons, et de donner le commandement de toute cette garde aux inspecteurs de la salle du corps législatif; proposition ridicule et qui semblait annoncer des préparatifs de guerre. On dénonça l'envoi d'un million à l'ordonnateur de la marine de Toulon, envoi que Bonaparte avait fait directement, sans prendre l'intermédiaire de la trésorerie, pour hâter le départ de l'escadre dont il avait besoin dans l'Adriatique. Ce million fut saisi par la trésorerie, et transporté à Paris. On dénonça de semblables envois, faits de la même manière, de l'armée d'Italie aux armées des Alpes, du Rhin, et de Sambre-et-Meuse. On fit un long rapport sur nos relations avec les Etats-Unis; et, quelque raison qu'eût le Directoire dans les différends élevés avec cette puissance, on le censura avec amertume. Enfin la fureur de dénoncer et d'accuser toutes les opérations du gouvernement, entraîna les clichyens à une dernière démarche, qui fut de leur part une funeste imprudence. Les événemens de Venise avaient retenti dans toute l'Europe. Depuis le manifeste de Palma-Nova,

cette république avait été anéantie, et celle de Gênes avait été révolutionnée, sans que le Directoire eût donné un seul mot d'avis aux conseils. La raison de ce silence était, comme on l'a vu, dans la rapidité des opérations, rapidité telle, que Venise n'était plus, avant qu'on pût mettre la guerre en délibération au Corps Législatif. Le traité intervenu depuis n'avait pas encore été soumis à la discussion, et devait l'être sous quelques jours. Au reste, c'était moins du silence du Directoire dont on était fâché, que de la chute des gouvernemens aristocratiques, et des progrès de la révolution en Italie. Dumolard, cet orateur diffus, qui depuis près de deux ans, ne cessait de combattre le Directoire dans les Cinq-Cents, résolut de faire une motion, relativement aux événemens de Vénise et de Gênes. La tentative était hardie; car on ne pouvait attaquer le Directoire sans attaquer le général Bonaparte. Il fallait braver pour cela l'admiration universelle, et une influence devenue colossale, depuis que le général avait obligé l'Autriche à la paix, et que, négociateur et guerrier, il semblait régler à Milan les destinées de l'Europe. Tous les clichyens qui avaient conservé quelque raison, firent leurs efforts pour dissuader Dumolard

de son projet; mais il persista, et dans la séance du 5 messidor (23 juin), il fit une motion d'ordre sur les événemens de Venise. « La renommée, dit-il, dont on ne peut » comprimer l'essor, a semé partout le bruit » de nos conquêtes sur les Vénitiens, et de » la révolution étonnante qui les a couron- » nées. Nos troupes sont dans leur capitale; » leur marine nous est livrée; le plus ancien » gouvernement de l'Europe est anéanti; il re- » paraît en un clin d'œil sous des formes dé- » mocratiques; nos soldats enfin bravent les » flots de la mer Adriatique, et sont transportés » à Corfou pour achever la révolution nou- » velle..... Admettez ces événemens pour cer- » tains, il suit que le Directoire a fait en termes » déguisés, la guerre, la paix, et, sous quelques » rapports, un traité d'alliance avec Venise, et » tout cela sans votre concours... Ne sommes- » nous donc plus ce peuple qui a proclamé en » principe, et soutenu par la force des armes, » qu'il n'appartient sous aucun prétexte à des » puissances étrangères de s'immiscer dans la » forme du gouvernement d'un autre état? » Outragés par les Vénitiens, était-ce à leurs » institutions politiques, que nous avions le » droit de déclarer la guerre? Vainqueurs et

» conquérans, nous appartenait-il de prendre » une part active à leur révolution, en apparence inopinée ? Je ne rechercherai point ici » quel est le sort que l'on réserve à Venise, et » surtout à ses provinces de terre-ferme. Je » n'examinerai point si leur envahissement, » médité peut-être avant les attentats qui lui » servirent de motifs, n'est pas destiné à figu» rer dans l'histoire, comme un digne pendant » du partage de la Pologne. Je veux bien ar» rêter ces réflexions, et je demande, l'acte » constitutionnel à la main, comment le Di» rectoire peut justifier l'ignorance absolue, » dans laquelle il cherche à laisser le Corps Lé» gislatif sur cette foule d'événemens extraor» dinaires. » Après s'être occupé des événemens de Venise, Dumolard parla ensuite de ceux de Gênes, qui présentaient, disait-il, le même caractère, et faisaient supposer l'intervention de l'armée française et de ses chefs. Il parla aussi de la Suisse, avec laquelle on était, disait-il, en contestation pour un droit de navigation, et il demanda si on voulait démocratiser tous les états alliés de la France. Louant souvent les héros d'Italie, il ne parla pas une seule fois du général en chef, qu'alors aucune bouche ne négligeait l'occa-

sion de prononcer, et d'accompagner d'éloges extraordinaires. Dumolard finit par proposer un message au Directoire, pour lui demander des explications sur les événemens de Venise et de Gênes, et sur les rapports de la France avec la Suisse.

Cette motion causa un étonnement général, et prouva l'audace des clichyens. Elle devait bientôt leur coûter cher. En attendant qu'ils en essuyassent les tristes conséquences, ils étaient pleins d'arrogance, ils affichaient hautement les plus grandes espérances, et semblaient devoir être sous peu les maîtres du gouvernement. C'était partout la même confiance, et la même imprudence qu'en vendémiaire. Les émigrés rentraient en foule. On envoyait de Paris une quantité de faux passe-ports, et de faux certificats de résidence, dans toutes les parties de l'Europe. On en faisait commerce à Hambourg. Les émigrés s'introduisaient sur le territoire par la Hollande, par l'Alsace, la Suisse et le Piémont. Ramenés par le goût que les Français ont pour l'habitation de leur belle patrie, et par les souffrances et les dégoûts essuyés à l'étranger, n'ayant d'ailleurs plus rien à espérer de la guerre, depuis les négociations en-

tamées avec l'Autriche, ayant même à craindre le licenciement des corps de Condé, ils venaient essayer, par la paix et par les intrigues de l'intérieur, la contre-révolution qu'ils n'avaient pu opérer par le concours des puissances européennes. Du reste, à défaut d'une contre-révolution, ils voulaient revoir au moins leur patrie, et recouvrer une partie de leurs biens. Grâce en effet à l'intérêt qu'ils rencontraient partout, ils avaient mille facilités pour les racheter. L'agiotage sur les différens papiers admis en paiement des biens nationaux, et la facilité d'avoir ces papiers à vil prix, la faveur des administrations locales pour les anciennes familles proscrites, la complaisance des enchérisseurs qui se retiraient dès qu'un ancien propriétaire faisait acheter ses terres sous des noms supposés, permettaient aux émigrés de rentrer dans leur patrimoine avec de très-faibles sommes. Les prêtres surtout étaient revenus en foule. Ils étaient recueillis par toutes les dévotes de France, qui les logeaient, les nourrissaient, leur élevaient des chapelles dans leurs maisons, et les entretenaient d'argent avec des quêtes. L'ancienne hiérarchie ecclésiastique

était clandestinement rétablie. Aucune des nouvelles circonscriptions de la constitution civile du clergé n'était reconnue. Les anciens diocèses existaient encore ; des évêques et des archevêques les administraient secrètement, et correspondaient avec Rome. C'était par eux et par leur ministère que s'exerçaient toutes les pratiques du culte catholique ; ils confessaient, baptisaient, mariaient les personnes restées fidèles à l'ancienne religion. Tous les chouans oisifs accouraient à Paris, et s'y réunissaient aux émigrés, qui s'y trouvaient, disait-on, au nombre de plus de cinq mille. En voyant la conduite des Cinq-Cents et les périls du Directoire, ils croyaient qu'il suffisait de quelques jours pour amener la catastrophe depuis si long-temps désirée. Ils remplissaient leur correspondance avec l'étranger de leurs espérances. Auprès du prince de Condé, dont le corps se retirait en Pologne, auprès du prétendant qui était à Blankembourg, auprès du comte d'Artois qui était en Écosse, on était plein de joie. Avec cette ivresse qu'on avait montrée à Coblentz, lorsqu'on croyait rentrer dans quinze jours à la suite du roi de Prusse, on faisait des projets de retour, on en parlait, on en plaisantait comme d'un événement très-

prochain. Les villes voisines des frontières se remplissaient de gens, attendant avec impatience le moment de revoir la France. A tout cela, enfin, il faut joindre un langage forcené de la part des journaux royalistes, dont la fureur augmentait avec la témérité et les espérances du parti.

Le Directoire était instruit par sa police de tous ces mouvemens. La conduite des émigrés, la marche des Cinq-Cents, s'accordaient avec la déclaration de Duverne de Presle pour démontrer l'existence d'un véritable complot. Duverne de Presle avait assuré, sans les nommer, que cent quatre-vingts députés en étaient complices. Il n'avait désigné nominativement que Lemerer et Mersan, et avait dit que les autres étaient tous les sociétaires de Clichy. En cela il s'était trompé, comme on a vu. La plupart des clichyens, sauf cinq ou six peut-être, faisaient par entraînement d'opinion, et non par complicité, ce qu'on leur voyait faire. Mais le Directoire, trompé par les apparences et la déclaration de Duverne de Presle, les croyait sciemment engagés dans le complot, et ne voyait en eux que des conjurés. Une découverte faite par Bonaparte en Italie, vint lui révéler un secret important, et ajouter encore

à ses craintes. Le comte d'Entraigues, agent du prétendant, son intermédiaire avec les intrigans de France, et le confident de tous les secrets de l'émigration, s'était sauvé à Venise. Quand les Français y entrèrent, il fut saisi, et livré à Bonaparte. Celui-ci pouvait l'envoyer en France pour y être fusillé, comme émigré et comme conspirateur; cependant il se laissa toucher, et préféra se servir de lui et de ses indiscrétions, que de le dévouer à la mort. Il lui assigna la ville de Milan pour prison, lui donna quelques secours d'argent, et se fit raconter tous les secrets du prétendant. Il connut alors l'histoire entière de la trahison de Pichegru, qui était restée cachée au gouvernement, et dont Rewbell seul avait eu quelques soupçons, mal accueillis de ses collègues. D'Entraigues raconta à Bonaparte tout ce qu'il savait, et le mit au fait de toutes les intrigues de l'émigration. Outre ces révélations verbales, on obtint des renseignemens curieux par la saisie des papiers trouvés à Venise, dans le portefeuille de d'Entraigues. Entre autres pièces, il en était une fort importante, contenant une longue conversation de d'Entraigues avec le comte de Montgaillard, dans laquelle celui-ci ra-

contait la première négociation entamée avec Pichegru, et restée infructueuse par l'obstination du prince de Condé, D'Entraigues avait écrit cette conversation (1), et on l'avait trouvée dans ses papiers. Sur-le-champ Berthier, Clarke, et Bonaparte la signèrent, pour en attester l'authenticité, et l'envoyèrent à Paris.

Le Directoire la laissa secrète comme la déclaration de Duverne de Presle, attendant l'occasion de s'en servir utilement. Mais il n'eut plus de doute alors sur le rôle de Piche-

(1) M. de Montgaillard, dans son ouvrage plein de calomnies et d'erreurs, a soutenu que cette pièce contenait des faits vrais, mais qu'elle était fausse, et avait été fabriquée par Bonaparte, Berthier et Clarke. Le contraire est constant, et on conçoit l'intérêt que M. de Montgaillard avait de justifier son frère de la conversation qu'on lui attribue dans cette pièce. Mais il est difficile d'abord de supposer que trois personnages aussi importans osassent faire un faux. Ces actes-là sont aussi rares de nos jours que les empoisonnemens. Clarke a été destitué à la suite de fructidor, et il était dans le parti Carnot. Il est peu probable qu'il se prêtât à fabriquer des pièces pour appuyer fructidor. Ensuite la pièce était fort insuffisante pour l'usage qu'on en voulait faire, et à faire un faux, on l'aurait fait suffisant. Tout prouve donc le mensonge de M. de Montgaillard.

gru dans le conseil des Cinq-Cents; il s'expliqua ses défaites, sa conduite bizarre, ses mauvais procédés, son refus d'aller à Stockholm, et son influence sur les clichiens. Il supposa qu'à la tête de cent quatre-vingts députés, ses complices, il préparait la contre-révolution.

Les cinq directeurs étaient divisés depuis la nouvelle direction que Carnot avait prise, et qui avait été suivie par Barthelemy. Il ne restait de dévoué au système du gouvernement, que Barras, Rewbell et La Reveillière-Lepeaux. Ces trois directeurs n'étaient point eux-mêmes fort unis, car Rewbell, conventionnel modéré, haïssait dans Barras un partisan de Danton, et avait en outre la plus grande aversion pour ses mœurs et son caractère. La Reveillière avait quelques liaisons avec Rewbell, mais peu de rapports avec Barras. Les trois directeurs n'étaient rapprochés que par la conformité habituelle de leur vote. Tous trois étaient fort irrités, et fort prononcés contre la faction de Clichy. Barras, quoique recevant les émigrés par une suite de sa facilité de mœurs, ne cessait de dire qu'il monterait à cheval, qu'il mettrait le sabre à la main, et à la tête des faubourgs, irait sabrer tous les contre-révolutionnaires des Cinq-Cents. Rewbell ne s'ex-

primait pas de la sorte; il voyait tout perdu; et, quoique résolu à faire son devoir, il croyait que la seule ressource qui resterait bientôt à lui et à ses deux collègues, serait de s'enfuir. La Reveillière-Lepeaux, doué d'autant de courage que de probité, pensait qu'il fallait faire tête à l'orage, et tout tenter pour sauver la république. Le cœur exempt de haine, il pouvait servir de lien entre Barras et Rewbell, et il avait résolu de devenir leur intermédiaire. Il s'adressa d'abord à Rewbell, dont il estimait profondément la probité et les lumières, et lui expliquant ses intentions, lui demanda s'il voulait concourir à sauver la révolution. Rewbell accueillit chaudement ses ouvertures, et lui promit le plus entier dévoûment. Il s'agissait de s'assurer de Barras, dont le langage énergique ne suffisait pas pour rassurer ses collègues. Ne lui supposant ni probité ni principes, le voyant entouré de tous les partis, ils le croyaient aussi capable de se vendre à l'émigration, que de se mettre un jour à la tête des faubourgs, et de faire un horrible coup de main. Ils craignaient l'une de ces choses autant que l'autre. Ils voulaient sauver la république par un acte d'énergie,

mais ne pas la compromettre par de nouveaux meurtres. Effarouchés par les mœurs de Barras, ils se défiaient trop de lui. La Réveillière se chargea de l'entretenir. Barras, charmé de se coaliser avec ses deux collègues, et de s'assurer leur appui, flatté surtout de leur alliance, adhéra entièrement à leurs projets, et parut se prêter à toutes leurs vues. Dès cet instant, ils furent assurés de former une majorité compacte, et d'annuler entièrement par leurs trois votes réunis, l'influence de Carnot et de Barthelemy. Il s'agissait de savoir quels moyens ils emploieraient, pour déjouer la conspiration laquelle ils supposaient de si grandes ramifications, dans les deux conseils. Employer les voies judiciaires, dénoncer Pichegru et ses complices, demander leur acte d'accusation aux Cinq-Cents, et les faire juger ensuite, était tout-à-fait impossible. D'abord on n'avait que le nom de Pichegru, de Lemerer et de Mersan; on croyait bien reconnaître les autres à leurs liaisons, à leurs intrigues, à leurs violentes propositions dans le club de Clichy et dans les Cinq-Cents, mais ils n'étaient nommés nulle part. Faire condamner Pichegru, et deux ou trois députés, ce n'était pas détruire la conspiration. D'ailleurs, on n'a-

vait pas même les moyens de faire condamner Pichegru, Lemerer et Mersan, car les preuves obtenues contre eux, quoique emportant la conviction morale, ne suffisaient pas pour que des juges prononçassent une condamnation. La déclaration de Duverne de Presle, celle de d'Entraigues, étaient insuffisantes sans le secours des dépositions orales. Mais ce n'était pas encore là la difficulté la plus grande : aurait-on obtenu contre Pichegru et ses complices, toutes les pièces qu'on n'avait pas, il fallait arracher l'acte d'accusation aux Cinq-Cents; et, ces preuves fussent-elles plus claires que le jour, il était impossible d'obtenir l'acte d'accusation de la majorité actuelle : c'était déférer le coupable à ses propres complices. Ces raisons étaient si évidentes, que, malgré leur goût pour la légalité, La Reveillière et Rewbell furent obligés de renoncer à toute idée d'un jugement régulier, et durent se résoudre à un coup d'état; triste et déplorable ressource, mais qui, dans leur situation et avec leurs alarmes, était la seule possible. Décidés à des moyens extrêmes, ils ne voulaient cependant pas de moyens sanglans, et cherchaient à contenir les goûts révolutionnaires de Barras. Sans être d'ac-

cord encore sur le mode et le moment de l'exécution, ils s'arrêtèrent à l'idée de faire arrêter Pichegru et ses cent quatre-vingts complices supposés, de les dénoncer au corps législatif épuré, et de lui demander une loi extraordinaire, qui décrétât leur bannissement sans jugement. Dans leur extrême défiance, ils se méprenaient sur Carnot; ils oubliaient sa vie passée, ses principes rigides, son entêtement, et le croyaient presque un traître. Ils craignaient que, réuni à Barthelemy, il ne fût dans le complot de Pichegru. Ses soins pour grouper l'opposition autour de lui, et s'en faire le chef, passaient à leurs yeux prévenus, comme autant de preuves d'une complicité criminelle. Cependant ils n'étaient pas convaincus encore; mais décidés à un coup hardi, ils ne voulaient pas agir à demi; et ils étaient prêts à frapper les coupables, même à leurs côtés, et dans le sein du Directoire.

Ils convinrent de tout préparer pour l'exécution de leur projet, et d'épier soigneusement leurs ennemis, afin de saisir le moment où il deviendrait urgent de les frapper. Disposés à un acte aussi hardi, ils avaient besoin d'appui. Le parti patriote, qui pouvait seul

leur en fournir, se divisait comme autrefois en deux classes. Les uns, toujours furieux depuis le 9 thermidor, n'avaient pas décoléré depuis trois ans, ne comprenaient aucunement la marche forcée de la révolution, considéraient le régime légal comme une concession faite aux contre-révolutionnaires, et ne voulaient que vengeance et proscriptions. Quoique le Directoire les eût frappés dans la personne de Babœuf, ils étaient prêts, avec leur dévoûment ordinaire, à voler à son secours. Mais ils étaient trop dangereux à employer, et on pouvait tout au plus, un jour de péril extrême, les enrégimenter, comme on avait fait au 13 vendémiaire, et compter sur le sacrifice de leur vie. Ils avaient assez prouvé à côté de Bonaparte, et sur les degrés de l'église Saint-Roch, de quoi ils étaient capables un jour de danger. Outre ces ardens patriotes, presque tous compromis par leur zèle ou leur participation active à la révolution, il y avait les patriotes modérés, d'une classe supérieure, qui, approuvant plus ou moins la marche du Directoire, voulaient néanmoins la république appuyée sur les lois, et voyaient le péril imminent auquel elle était exposée par la réaction. Ceux-là répondaient parfaitement aux

intentions de Rewbell et La Reveillière, et pouvaient donner un secours sinon de force, au moins d'opinion au Directoire. On les voyait alternativement dans les salons de Barras, qui représentait pour ses collègues, ou dans ceux de madame de Staël, qui n'avait point quitté Paris, et qui par le charme de son esprit, réunissait toujours autour d'elle, ce ce qu'il y avait de plus brillant en France. M. Benjamin-Constant y occupait le premier rang par son esprit, et par les écrits qu'il avait publiés en faveur du Directoire. On y voyait aussi M. de Talleyrand, qui, rayé de la liste des émigrés, vers les derniers temps de la Convention, était à Paris avec le désir de rentrer dans la carrière des grands emplois diplomatiques. Cette réunion d'hommes distingués, composant la société du gouvernement, avaient résolu de former une réunion qui contrebalançât l'influence de Clichy, et qui discutât dans un sens contraire les questions politiques. Elle fut appelée cercle constitutionnel. Elle réunit bientôt tous les hommes que nous venons de désigner, et les membres des conseils qui votaient avec le Directoire, c'est-à-dire presque tout le dernier tiers conventionnel. Les membres du Corps Législatif, qui s'intitulaient con-

stitutionnels, auraient dû se rendre aussi dans le nouveau cercle, car leur opinion était la même; mais brouillés d'amour-propre avec le Directoire, par leurs discussions dans le Corps-Législatif, ils persistaient à rester à part, entre le cercle constitutionnel et Clichy, à la suite des directeurs Carnot et Barthelemy, des députés Tronçon-Ducoudray, Portalis, Lacuée, Dumas, Doulcet-Pontécoulant, Siméon, Thibaudeau. M. Benjamin-Constant parla plusieurs fois dans le cercle constitutionnel. On y entendit aussi M. de Talleyrand. Cet exemple fut imité; et des cercles du même genre, composés, il est vrai, d'hommes moins élevés et de patriotes moins mesurés, se formèrent de toutes parts. Le cercle constitutionnel s'était ouvert le 1er messidor, un mois après le 1er prairial. Dans quelques jours il y en eut de pareils dans toute la France; les patriotes les plus chauds s'y réunirent, et par une réaction toute naturelle, on vit presque se recomposer le parti jacobin.

Mais c'était là un moyen usé, et peu utile. Les clubs étaient déconsidérés en France, et privés par la constitution des moyens de redevenir efficaces. Le Directoire avait heu-

reusement un autre appui : c'était celui des armées, chez lesquelles semblaient s'être réfugiés les principes républicains, depuis que les souffrances de la révolution avaient amené dans l'intérieur une réaction si violente et si générale. Toute armée est attachée au gouvernement qui l'organise, l'entretient, la récompense; mais les soldats républicains voyaient dans le Directoire, non-seulement les chefs du gouvernement, mais les chefs d'une cause pour laquelle ils s'étaient levés en masse en 93, pour laquelle ils avaient combattu et vaincu pendant six années. Nulle part l'attachement à la révolution n'était plus grand que dans l'armée d'Italie. Elle était composée de ces révolutionnaires du midi, aussi impétueux dans leurs opinions que dans leur bravoure. Généraux, officiers, et soldats, étaient comblés d'honneurs, gorgés d'argent, repus de plaisirs. Ils avaient conçu de leurs victoires un orgueil extraordinaire. Ils étaient instruits de ce qui arrivait dans l'intérieur, par les journaux qu'on leur faisait lire, et ils ne parlaient que de repasser les Alpes pour aller sabrer les aristocrates de Paris. Le repos dont ils jouissaient depuis la signature des préliminaires, contribuait à augmenter leur effervescence par l'oisiveté. Masséna, Joubert,

et Augereau surtout, leur donnaient l'exempl du républicanisme le plus ardent. Les troupe venues du Rhin, sans être moins républica nes, étaient cependant plus froides, plus me surées, et avaient contracté sous Moreau plu de sobriété et de discipline. C'était Bernadotte qui les commandait; il affectait une éducation soignée, et cherchait à se distinguer de ses collègues par des manières plus distinguées. Dans sa division, on faisait usage de la qualification de *monsieur*, tandis que dans toute l'ancienne armée d'Italie, on ne voulait souffrir que le titre de *citoyen*. Les vieux soldats d'Italie, libertins, insolens, querelleurs comme des méridionaux, et des enfans gâtés par la victoire, étaient déjà en rivalité de bravoure avec les soldats du Rhin; et maintenant ils commençaient à être en rivalité, non pas d'opinion, mais d'habitudes et d'usages. Ils ne voulaient pas des qualifications de *monsieur*, et pour ce motif, ils échangeaient souvent des coups de sabre avec leurs camarades du Rhin. La division Augereau surtout, qui se distinguait comme son général par son exaltation révolutionnaire, était la plus agitée. Il fallut une proclamation énergique de son chef pour la contenir, et pour faire trêve aux duels.

La qualification de *citoyen* fut seule autorisée.

Le général Bonaparte voyait avec plaisir l'esprit de l'armée, et en favorisait l'essor. Ses premiers succès avaient tous été remportés contre la faction royaliste, soit devant Toulon, soit au 13 vendémiaire. Il était donc brouillé d'origine avec elle. Depuis elle s'était attachée à rabaisser ses triomphes, parce que l'éclat en rejaillissait sur la révolution. Ses dernières attaques surtout remplirent le général de colère. Il ne se contenait plus en lisant la motion de Dumolard, et en apprenant que la trésorerie avait arrêté le million envoyé à Toulon. Mais outre ces raisons particulières de détester la faction royaliste, il en avait encore une plus générale et plus profonde; elle était dans sa gloire et dans la grandeur de son rôle. Que pouvait faire un roi pour sa destinée? Si haut qu'il pût l'élever, ce roi eût été au-dessus de lui. Sous la république au contraire, aucune tête ne dominait la sienne. Qu'il ne rêvât pas encore sa destinée inouie, du moins il prévoyait dans la république une audace et une immensité d'entreprises, qui convenaient à l'audace et à l'immensité de son génie. Avec un roi, au contraire, la France eût été ramenée à une existence obscure et bornée. Quoi qu'il fît donc de cette

république, qu'il la servît ou l'opprimât, Bonaparte ne pouvait être grand qu'avec elle, et par elle, et devait la chérir comme son propre avenir. Qu'un Pichegru se laissât allécher par un château, un titre et quelques millions, on le conçoit; à l'ardente imagination du conquérant de l'Italie, il fallait une autre perspective, il fallait celle d'un monde nouveau, révolutionné par ses mains.

Il écrivit donc au Directoire qu'il était prêt, lui et l'armée, à voler à son secours, pour faire rentrer les contre-révolutionnaires dans le néant. Il ne craignit pas de donner des conseils, et engagea hautement le Directoire à sacrifier quelques traîtres, et à briser quelques presses.

Dans l'armée du Rhin, les dispositions étaient plus calmes. Il y avait quelques mauvais officiers, placés dans les rangs par Pichegru. Cependant la masse de l'armée était républicaine, mais tranquille, disciplinée, pauvre, et moins enivrée de succès que celle d'Italie. Une armée est toujours faite à l'image du général. Son esprit passe à ses officiers, et de ses officiers se communique à ses soldats. L'armée du Rhin était modelée sur Moreau. Moreau, flatté par la faction royaliste, qui voulait mettre sa sage retraite au-dessus des merveilleux

exploits d'Italie, avait moins de haine contre elle que Bonaparte. Il était d'ailleurs insouciant, modéré, froid, et n'avait pour la politique qu'un goût égal à sa capacité. Aussi se tenait-il en arrière, ne cherchant point à se prononcer. Cependant il était républicain, et point traître comme on l'a dit. Il avait dans ce moment la preuve de la trahison de Pichegru, et aurait pu rendre à son gouvernement un immense service. Nous avons déjà dit qu'il venait de saisir un fourgon du général Klinglin, renfermant beaucoup de papiers. Ces papiers contenaient toute la correspondance chiffrée de Pichegru avec Wickam, le prince de Condé, etc. Moreau pouvait donc fournir la preuve de la trahison, et rendre plus praticables les moyens judiciaires. Mais Pichegru avait été son général en chef et son ami, il ne voulait pas le trahir, et il faisait travailler à découvrir le chiffre de cette correspondance, sans faire part au gouvernement de son existence. Du reste, elle renfermait la preuve même de la fidélité de Moreau à la république. Pichegru, après avoir donné sa démission, n'avait qu'un moyen de se conserver de l'importance, c'était de dire qu'il disposait de Moreau, et que, se reposant sur lui de la direc-

tion de l'armée, il allait conduire les intrigues de l'intérieur. Eh bien, Pichegru ne cessa de dire qu'il ne fallait pas s'adresser à Moreau, parce qu'il n'accueillerait aucune ouverture (1). Moreau était donc froid, mais fidèle. Son armée était une des plus belles et des plus braves que jamais la république eût possédée.

Tout était différent à l'armée de Sambre-et-Meuse : c'était, comme nous l'avons dit ailleurs, l'armée de Fleurus, de l'Ourthe et de la Roër, armée brave et républicaine, comme son ancien général. Son ardeur s'était encore augmentée, lorsque le jeune Hoche, appelé à la commander, était venu y répandre tout le feu de son âme. Ce jeune homme, devenu en une campagne, de sergent aux gardes françaises, général en chef, aimait la république comme sa bienfaitrice et sa mère. Dans les cachots du comité de salut public, ses sentimens ne s'étaient point attiédis; dans la Vendée, ils s'étaient renforcés en luttant avec les royalistes. En vendémiaire, il était tout

(1) Si M. de Montgaillard avait lu la correspondance de Klinglin, il n'aurait pas avancé, sur la foi d'une parole du roi Louis XVIII, que Moreau trahissait la France dès l'année 1796.

prêt à voler au secours de la Convention, et il avait déjà mis vingt mille hommes en mouvement, lorsque la vigueur de Bonaparte dans la journée du 13, le dispensa de marcher plus avant. Ayant dans sa capacité politique, une raison de se mêler des affaires que Moreau n'avait pas, ne jalousant pas Bonaparte, mais impatient de l'atteindre dans la carrière de la gloire, il était dévoué de cœur à la république, et prêt à la servir de toutes les manières, sur le champ de bataille, ou au milieu des orages politiques. Déjà nous avons eu occasion de dire qu'à une prudence consommée, il joignait une ardeur et une impatience de caractère extraordinaires. Prompt à se jeter dans les événemens, il offrit son bras et sa vie au Directoire. Ainsi la force matérielle ne manquait pas au gouvernement; mais il fallait l'employer avec prudence, et surtout avec à-propos.

De tous les généraux, Hoche était celui qu'il convenait le plus au Directoire d'employer. Si la gloire et le caractère de Bonaparte pouvaient inspirer quelques ombrages, il n'en était pas de même de Hoche. Ses victoires de Wissembourg en 1793, sa belle pacification de la Vendée, sa récente victoire à Neuwied,

lui donnaient une belle gloire, et une gloire variée, où l'estime pour l'homme d'état se mêlait à l'estime pour le guerrier; mais son existence n'avait rien qui pût effrayer la liberté. A faire intervenir un général dans les troubles de l'État, il valait mieux s'adresser à lui, qu'au géant qui dominait en Italie. C'était le général chéri des républicains, et celui sur lequel ils reposaient leur pensée sans aucune crainte. D'ailleurs son armée était la plus rapprochée de Paris. S'il le fallait, vingt mille hommes pouvaient en quelques marches se trouver dans la capitale, et y seconder de leur présence, le coup de vigueur que le Directoire avait résolu de frapper.

C'est à Hoche que songèrent les trois directeurs Barras, Rewbell, et La Reveillière. Cependant avant de les en prévenir, Barras qui était fort agissant, fort habile à l'intrigue, et qui voulait, dans cette nouvelle crise, se charger de l'honneur de l'exécution, Barras écrivit à Hoche, avec lequel il était en relation, et lui demanda son intervention dans les événemens qui se préparaient. Hoche n'hésita pas. L'occasion la plus commode s'offrait pour diriger des troupes sur Paris. Il travaillait avec la plus grande ardeur à préparer sa nouvelle expédi-

tion d'Irlande. Il était allé en Hollande pour surveiller les préparatifs qui se faisaient au Texel. Il avait résolu de détacher vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse, et de les diriger sur Brest. Dans leur route à travers l'intérieur, il était facile de les arrêter à la hauteur de Paris, et de les employer au service du Directoire. Il offrit plus encore, il fallait de l'argent, soit pour la colonne en route, soit pour un coup de main. Il s'en assura par un moyen fort adroit. On a vu que les provinces entre Meuse et Rhin, n'avaient qu'une existence incertaine jusqu'à la paix avec l'empire. Elles n'avaient par été comme la Belgique, divisées en départemens, et réunies à la France; elles étaient administrées militairement, et avec beaucoup de prudence par Hoche, qui voulait les républicaniser, et si on ne pouvait en obtenir la réunion expresse à la France, en faire une république cis-rhénane, qui serait attachée à la république comme une fille à sa mère. Il avait établi une commission à Bonn, chargée d'administrer le pays, et de recevoir les contributions frappées tant en-deçà qu'au-delà du Rhin. Deux millions et quelques cent mille francs se trouvaient dans la caisse de cette commission.

Hoche lui défendit de les verser dans la caisse du payeur de l'armée, parce qu'ils seraient tombés sous l'autorité de la trésorerie, et distraits peut-être pour des objets même étrangers à l'armée. Il fit payer la solde de la colonne qu'il allait mettre en mouvement, et garder en réserve près de 2 millions, soit pour les offrir au Directoire, soit pour les employer à l'expédition d'Irlande. C'était par zèle politique qu'il commettait cette infraction aux règles de la comptabilité, car ce jeune général, qui plus qu'aucun autre avait pu s'enrichir, était fort pauvre. En faisant tout cela, Hoche croyait exécuter les ordres, non-seulement de Barras, mais de La Reveillière-Lepeaux et Rewbell.

Deux mois s'étaient écoulés depuis le 1er prairial, c'est-à-dire depuis l'ouverture de la nouvelle session; on était à la fin de messidor. Les propositions arrêtées à Clichy, et portées aux Cinq-Cents, n'avaient pas cessé de se succéder. Il s'en préparait une nouvelle, à laquelle la faction royaliste attachait beaucoup de prix. L'organisation des gardes nationales n'était pas encore décrétée; le principe n'en était que posé dans la constitution. Les clichyens voulaient se préparer une force à opposer aux

armées, et remettre sous les armes cette jeunesse, qu'on avait soulevée en vendémiaire contre la Convention. Ils venaient de faire nommer une commission dans les Cinq-Cents, pour présenter un projet d'organisation. Pichegru en était président, et rapporteur. Outre cette importante mesure, la commission des finances avait repris en sous-œuvre les propositions rejetées par les Anciens, et cherchait à les présenter d'un autre manière, pour les faire adopter sous une nouvelle forme. Ces propositions des Cinq-Cents, toutes redoutables qu'elles étaient, effrayaient cependant moins les trois directeurs coalisés, que la conspiration à la tête de laquelle ils voyaient un général célèbre, et à laquelle ils supposaient, dans les conseils, des ramifications fort étendues. Décidés à agir, ils voulaient d'abord opérer dans le ministère, certains changemens qu'ils croyaient nécessaires pour donner plus d'homogénéité à l'administration de l'État, et pour prononcer d'une manière ferme et décidée, la marche du gouvernement.

Le ministre de la police Cochon, quoique un peu disgracié auprès des royalistes, depuis la poursuite des trois agens du prétendant et les circulaires relatives aux élections, n'en

était pas moins tout dévoué à Carnot. Avec les projets que nourrissait le Directoire, il ne pouvait pas laisser la police dans les mains de Cochon. Le ministre de la guerre Pétiet, était en renom chez les royalistes ; il était la créature dévouée de Carnot. Il fallait encore l'exclure, pour qu'il n'y eût pas, entre les armées et la majorité directoriale, un ennemi pour intermédiaire. Le ministre de l'intérieur, Bénézech, administrateur excellent, courtisan docile, n'était à craindre pour aucun parti ; mais on le suspectait à cause de ses goûts connus, et de l'indulgence des journaux royalistes à son égard. On voulait le changer encore, ne fût-ce que pour avoir un homme plus sûr. On avait une entière confiance dans Truguet, ministre de la marine, et Charles Delacroix, ministre des relations extérieures ; mais des raisons puisées dans l'intérêt du service, portaient les directeurs à vouloir leur changement. Truguet était en butte à toute les attaques de la faction royaliste, et il en méritait une partie par son caractère hautain et violent. C'était un homme loyal et à grands moyens, mais n'ayant pas pour les personnes, les ménagemens nécessaires à la tête d'une grande administration. D'ailleurs on pouvait l'em-

ployer avec avantage dans la carrière diplomatique ; lui-même désirait aller remplacer en Espagne, le général Pérignon, pour faire concourir cette puissance à ses grands desseins sur les Indes. Quant à Delacroix, il a prouvé depuis qu'il pouvait bien administrer un département ; mais il n'avait ni la dignité, ni l'instruction, nécessaires pour représenter la république auprès des puissances de l'Europe. D'ailleurs les directeurs avaient un vif désir de voir arriver aux affaires étrangères un autre personnage, c'était M. de Talleyrand. L'esprit enthousiaste de madame de Staël s'était enflammé pour l'esprit froid, piquant, et profond de M. de Talleyrand. Elle l'avait mis en communication avec M. Benjamin Constant, et M. Benjamin Constant avait été chargé de le mettre en communication avec Barras. M. de Talleyrand sut gagner Barras, et en aurait gagné de plus fins. Après s'être fait présenter par madame de Staël à M. Benjamin Constant, par M. Benjamin Constant à Barras, il se fit présenter par Barras à La Réveillière, et il sut gagner l'honnête homme, comme il avait gagné le mauvais sujet. Il leur parut à tous un homme fort à plaindre, odieux à l'émigration comme

partisan de la révolution, méconnu par les patriotes à cause de sa qualité de grand seigneur, et victime à la fois de ses opinions et de sa naissance. Il fut convenu d'en faire un ministre des affaires extérieures. La vanité des directeurs était flattée de se rattacher un si grand personnage; et ils étaient assurés d'ailleurs, de confier les affaires étrangères à un homme instruit, habile, et personnellement lié avec toute la diplomatie européenne.

Restaient Ramel, ministre des finances, et Merlin de Douai, ministre de la justice, qui étaient odieux aux royalistes, plus que tous les autres ensemble, mais qui remplissaient, avec autant de zèle que d'aptitude, les devoirs de leur ministère. Les trois directeurs ne voulaient les remplacer à aucun prix. Ainsi les trois directeurs voulaient, sur les sept ministres, changer Cochon, Pétiet et Bénézech, pour cause d'opinion; Truguet et Delacroix pour l'intérêt du service. Ils voulaient garder Merlin et Ramel.

Dans tout État dont les institutions sont représentatives, monarchie ou république, c'est par le choix des ministres que le gouvernement prononce son esprit et sa marche. C'est aussi pour le choix des ministres, que

les partis s'agitent ; et ils veulent influer sur le choix, autant dans l'intérêt de leur opinion que dans celui de leur ambition. Mais si dans les partis, il en est un qui souhaite plus qu'une simple modification dans la marche du gouvernement, et qui aspire à renverser le régime existant, celui-là, redoutant les réconciliations, veut autre chose qu'un changement de ministère, ne s'en mêle pas, ou s'en mêle pour l'empêcher. Pichegru et les clichyens, qui étaient dans la confidence du complot, mettaient peu d'intérêt au changement du ministère; cependant ils s'étaient approchés de Carnot pour s'en entretenir avec lui ; mais c'était plutôt un prétexte pour le sonder et découvrir ses intentions secrètes, que pour arriver à un résultat, qui était fort insignifiant à leurs yeux. Carnot s'était prononcé avec eux franchement, et par écrit, en répondant aux membres qui lui avaient fait des ouvertures. Il avait déclaré qu'*il périrait plutôt que de laisser entamer la Constitution, ou déshonorer les pouvoirs qu'elle avait institués* (expressions textuelles de l'une de ses lettres). Il avait ainsi réduit ceux qui venaient le sonder, à ne parler que de projets constitutionnels, comme un changement de ministère. Quant à ceux des clichyens qui

étaient moins engagés dans la faction, et aux constitutionnels, ils voulaient sincèrement obtenir une révolution ministérielle, et s'en tenir là. Ils se groupèrent donc autour de Carnot. Les membres des Anciens et des Cinq-Cents, qu'on a déjà désignés, tels que Portalis, Tronçon-Ducoudray, Lacuée, Dumas, Thibaudeau, Doulcet-Pontécoulant, Siméon, Émery, et autres, s'entretinrent avec Carnot et Barthelemy, et discutèrent les changemens à faire dans le ministère. Les deux ministres dont ils demandaient surtout le changement étaient Merlin, ministre de la justice, et Ramel, ministre des finances. Ayant attaqué particulièrement le système financier, ils étaient plus animés contre le ministre des finances que contre aucun autre. Ils voulaient aussi le renvoi de Truguet et Charles de La Croix. Naturellement ils voulaient garder Cochon, Pétiet et Bénézech. Les deux directeurs Barthelemy et Carnot n'étaient pas difficiles à persuader. Le faible Barthelemy n'avait pas d'avis personnel; Carnot voyait tous ses amis dans les ministres conservés, tous ses ennemis dans les ministres rejetés. Mais le projet, commode à former dans les coteries des constitutionnels, n'était pas facile à faire agréer aux trois autres directeurs, qui,

ayant un parti pris, voulaient justement renvoyer ceux que les constitutionnels tenaient à conserver.

Carnot, qui ne connaissait pas l'union formée entre ses trois collègues, Rewbell, La Reveillière et Barras, et qui ne savait pas que La Reveillière était le lien des deux autres, espéra qu'il serait plus facile à détacher. Il conseilla donc aux constitutionnels de s'adresser à lui, pour tâcher de l'amener à leurs vues. Ils se rendirent chez La Reveillière, et trouvèrent sous sa modération une fermeté invincible. La Reveillière, peu habitué, comme tous les hommes de ce temps, à la tactique des gouvernemens représentatifs, ne pensait pas qu'on pût négocier pour des choix de ministres. « Faites votre rôle, disait-il aux députés, c'est-à-dire, faites des lois; laissez-nous le nôtre, celui de choisir les fonctionnaires publics. Nous devons diriger notre choix d'après notre conscience et l'opinion que nous avons du mérite des individus, non d'après l'exigence des partis. » Il ne savait pas encore, et personne ne savait alors, qu'il faut composer un ministère d'influences, et que ces influences il faut les prendre dans les partis existans; que le choix de tel ou tel ministre, étant une

garantie de la direction qu'on va suivre, peut devenir un objet de négociation. La Reveillière avait encore d'autres raisons de repousser une transaction; il avait la conscience que lui et son ami Rewbell n'avaient jamais voulu et voté que le bien; il était assuré que la majorité directoriale, quelles que fussent les vues personnelles des directeurs, n'avait jamais voté autrement; qu'en finances, sans pouvoir empêcher toutes les malversations subalternes, elle avait du moins administré loyalement, et le moins mal possible dans les circonstances; qu'en politique elle n'avait jamais eu d'ambition personnelle, et n'avait rien fait pour étendre ses prérogatives; que, dans la direction de la guerre, elle n'avait jamais aspiré qu'à une paix prompte, mais honorable et glorieuse. La Reveillière ne pouvait donc comprendre et admettre les reproches adressés au Directoire. Sa bonne conscience les lui rendait inintelligibles. Il ne voyait plus dans les clichyens que des conspirateurs perfides, et dans les constitutionnels que des amour-propres froissés. Avec tout le monde encore, il ignorait qu'il faut admettre l'humeur bien ou mal fondée des partis comme un fait, et compter avec toutes les prétentions même celles de

l'amour-propre blessé. D'ailleurs, ce qu'offraient les constitutionnels n'avait rien de très-engageant. Les trois directeurs coalisés voulaient se donner un ministère homogène, afin de frapper la faction royaliste; les constitutionnels au contraire exigeaient un ministère tout opposé à celui dont les directeurs croyaient avoir besoin dans le danger actuel, et ils n'avaient à offrir en retour que leurs voix, qui étaient peu nombreuses, et que du reste ils n'engageaient sur aucune question. Leur alliance n'avait donc rien d'assez rassurant pour décider le Directoire à les écouter, et à se désister de ses projets. La Reveillière ne leur donna donc aucune satisfaction. Ils se servirent auprès de lui du géologue Faujas de Saint-Fonds, avec lequel il était lié par la conformité des goûts et des études. Tout fut inutile. Il finit par répondre: « Le jour où vous nous attaquerez, vous nous trouverez prêts. Nous vous tuerons, mais politiquement. Vous voulez notre sang, mais le vôtre ne coulera pas. Vous serez réduits seulement à l'impossibilité de nuire. »

Cette fermeté fit désespérer de La Reveillière. Carnot conseilla de s'adresser à Barras, en doutant toutefois du succès, car il con-

naissait sa haine. L'amiral Villaret-Joyeuse, l'un des membres ardens de l'opposition, et que son goût pour les plaisirs avait souvent rapproché de Barras, fut chargé de lui parler. Le facile Barras, qui promettait à tout le monde, quoique ses sentimens fussent au fonds assez décidés, fut en apparence moins désespérant que La Reveillière. Sur les quatre ministres dont les constitutionnels demandaient le changement, Merlin, Ramel, Truguet et Delacroix, il voulait en changer deux, Truguet et Delacroix. C'était ainsi convenu avec Rewbell et La Reveillière. Il pouvait donc s'engager pour ces deux-là, et il promit leur renvoi. Cependant, soit qu'avec sa facilité ordinaire, il promît plus qu'il ne voulait tenir, soit qu'il voulût tromper Carnot et l'engager à demander lui-même le changement des ministres, soit qu'on interprêtât trop favorablement son langage ordinairement ambigu, les constitutionnels vinrent annoncer à Carnot que Barras consentait à tout, et voterait avec lui sur chacun des ministres. Les constitutionnels voulaient que le changement se fît sur-le-champ. Carnot et Barthelemy, doutant de Barras, hésitaient à prendre l'initiative. On pressait Barras de la prendre, et il répondait

que les journaux étant fort déchaînés dans ce moment, le Directoire paraîtrait céder à leur violence. On essaya de faire taire les journaux; mais pendant ce temps, Rewbell et La Reveillière, étrangers à ces intrigues, prirent eux-mêmes l'initiative. Le 28 messidor, Rewbell déclara dans la séance du Directoire, qu'il était temps d'en finir, qu'il fallait faire cesser les fluctuations du gouvernement, et s'occuper du changement des ministres. Il demanda qu'on procédât sur-le-champ au scrutin. Le scrutin fut secret. Truguet et Delacroix, que tout le monde était d'accord de remplacer, furent exclus à l'unanimité. Quant à Ramel et à Merlin, que les constitutionnels seuls voulaient remplacer, ils n'eurent contre eux que les deux voix de Carnot et de Barthelemy, et ils furent maintenus par celles de Rewbell, La Reveillière et Barras. Cochon, Petiet et Benesech furent destitués par les trois voix qui avaient soutenu Merlin et Ramel. Ainsi le plan de réforme, convenu par la majorité directoriale, était accompli. Carnot se voyait joué, et voulait différer au moins la nomination des successeurs, en disant qu'il n'était pas prêt à faire un choix. On lui répondit durement qu'un directeur devait toujours être préparé, et qu'il

ne devait pas destituer un fonctionnaire sans avoir déjà fixé ses idées sur le remplaçant. On l'obligea à voter sur-le-champ. Les cinq successeurs furent nommés par la même majorité. On avait conservé Ramel aux finances, Merlin à la justice ; on nomma aux affaires étrangères M. de Talleyrand ; à la marine un vieux et brave marin, administrateur excellent, c'était Pléville Le Pelcy ; à l'intérieur un homme de lettres assez distingué, mais plus disert que capable, François de Neufchâteau ; à la police, Lenoir-Laroche, homme sage, éclairé, qui écrivait dans le *Moniteur* de bons articles politiques ; enfin à la guerre, le jeune et brillant général, sur lequel on avait résolu de s'appuyer, Hoche. Celui-ci n'avait pas l'âge requis par la constitution, c'est-à-dire trente ans. On le savait, mais La Reveillière avait proposé à ses deux collègues, Rewbell et Barras, de le nommer, sauf à le remplacer dans deux jours, afin de se l'attacher, et de donner un témoignage flatteur aux armées. Ainsi tout le monde concourut à ce changement, qui devint décisif, comme on va le voir. Il est assez ordinaire de voir les partis contribuer à un même événement, qu'ils croient devoir leur profiter. Ils concourent

tous à le produire; mais le plus fort décide le résultat en sa faveur.

N'aurait-il pas eu l'orgueil le plus irritable, Carnot devait être indigné, et se crut joué par Barras. Les membres du Corps Législatif qui s'étaient entremis dans la négociation, coururent chez lui, recueillirent tous les détails de la séance qui avait eu lieu au Directoire, se déchaînèrent contre Barras, l'appelèrent un fourbe, et firent éclater la plus grande indignation. Mais un événement vint augmenter l'effervescence, et la porter au comble. Hoche, sur l'avis de Barras, avait mis ses troupes en mouvement, dans l'intention de les diriger effectivement sur Brest, mais de les arrêter quelques jours dans les environs de la capitale. Il avait choisi la légion des Francs, commandée par Humbert; la division d'infanterie Lemoine; la division des chasseurs à cheval, commandée par Richepanse; un régiment d'artillerie: le tout faisant quatorze à quinze mille hommes. La division des chasseurs de Richepanse était déjà arrivée à La Ferté-Alais, à onze lieues de Paris. C'était une imprudence, car le rayon constitutionnel était de douze lieues, et en attendant le moment d'agir, il ne fallait pas franchir la limite

légale. Cette imprudence était due à l'erreur d'un commissaire des guerres, qui avait transgressé la loi, sans la connaître. A cette circonstance fâcheuse, s'en joignaient d'autres. Les troupes, en voyant la direction qu'on leur faisait prendre, et sachant ce qui se passait dans l'intérieur, ne doutaient pas qu'on ne les fît marcher sur les conseils. Les officiers et les soldats disaient en route, qu'ils allaient mettre à la raison les aristocrates de Paris. Hoche s'était contenté d'avertir le ministre de la guerre d'un mouvement général de troupes sur Brest, pour l'expédition d'Irlande.

La nouvelle de l'arrivée des chasseurs de Richepanse, les détails de leur marche et de leurs propos, parvinrent au ministre Petiet le 28 messidor, jour même où le changement de ministère avait lieu. Petiet en instruisit Carnot; et, à l'instant où les députés étaient accourus en foule pour exhaler leurs ressentimens contre la majorité directoriale, et exprimer leurs regrets aux ministres disgraciés, ils apprirent en même temps la marche des troupes. Carnot dit que le Directoire n'avait à sa connaissance donné aucun ordre, que peut-être les trois autres directeurs avaient pris une délibération particulière, mais qu'a-

lors elle devait être sur le registre secret, qu'il allait s'en assurer, et qu'il ne fallait pas dévoiler l'événement, avant qu'il eût vérifié s'il existait des ordres. Mais on était trop irrité pour garder aucune mesure.

Le renvoi des ministres, la marche des troupes, la nomination de Hoche à la place de Petiet, ne laissèrent plus de doute sur les intentions du Directoire. On déclara qu'évidemment le Directoire voulait attenter à l'inviolabilité des conseils, faire un nouveau 31 mai, et proscrire les députés fidèles à la constitution. On se réunit chez Tronçon-Ducoudray, qui était dans les Anciens l'un des personnages les plus influens. Les clichyens, suivant la coutume ordinaire des partis extrêmes, avaient vu avec plaisir les modérés, c'est-à-dire les constitutionnels, déçus dans leurs espérances, et trompés dans leur projet de composer un ministère à leur gré. Ils les considéraient comme dupés par Barras, et se réjouissaient de la duperie. Mais le danger cependant leur parut grave, quand ils virent s'avancer des troupes. Leurs deux généraux, Pichegru et Villot, sachant que l'on courait chez Tronçon-Ducoudray, pour conférer sur les événemens, s'y rendirent, quoique la

réunion fût composée d'hommes qui ne suivaient pas la même direction. Pichegru n'avait encore sous la main aucun moyen réel; sa seule ressource était dans les passions des partis, et il fallait courir là où elles éclataient, soit pour observer, soit pour agir. Il y avait dans cette réunion Portalis, Tronçon-Ducoudray, Lacuée, Dumas, Siméon, Doulcet-Pontécoulant, Thibaudeau, Villaret-Joyeuse, Villot et Pichegru. On s'anima beaucoup, comme il était naturel; on parla des projets du Directoire, on cita des propos de Rewbell, de La Révellière, de Barras, qui annonçaient un parti pris, et on conclut du changement de ministère et de la marche des troupes, que ce parti était un coup d'état contre le Corps Législatif. On proposa les résolutions les plus violentes, comme de suspendre le Directoire, et de le mettre en accusation, ou même de le mettre hors la loi. Mais pour exécuter toutes ces résolutions, il fallait une force, et Thibaudeau ne partageant pas l'entraînement général, demandait où on la prendrait. On répondait à cela qu'on avait les douze cents grenadiers du Corps Législatif, une partie du 21e régiment de chasseurs, commandé par Malo, et la garde nationale de Paris; qu'en attendant la réorga-

nisation de cette garde, on pourrait envoyer dans chaque arrondissement de la capitale, des pelotons de grenadiers, pour rallier autour d'eux les citoyens qui s'étaient armés en vendémiaire. On parla beaucoup sans parvenir à s'entendre, comme il arrive toujours quand les moyens ne sont pas réels. Pichegru, froid et concentré comme à son ordinaire, fit sur l'insuffisance et le danger des moyens proposés, quelques observations, dont le calme contrastait avec l'emportement général. On se sépara, on retourna chez Carnot, chez les ministres disgraciés. Carnot désapprouva tous les projets proposés contre le Directoire. On se réunit une seconde fois chez Tronçon-Ducoudray; mais Pichegru et Villot n'y étaient plus. On divagua encore, et n'osant recourir aux moyens violens, on finit par se retrancher dans les moyens constitutionnels. On se promit de demander la loi sur la responsabilité des ministres, et la prompte organisation de la garde nationale.

A Clichy, on déclamait comme ailleurs, et on ne faisait pas mieux; car si les passions étaient plus violentes, les moyens n'étaient pas plus grands. On regrettait surtout la police, qui venait d'être enlevée à Cochon, et on re-

venait à l'un des projets favoris de la faction, celui d'enlever la police de Paris au Directoire, et de la donner au Corps Législatif, en forçant le sens d'un article de la constitution. On se proposait en même temps de donner la direction de cette police à Cochon; mais la proposition était si hardie à faire, qu'on n'osa pas la mettre en projet. On s'arrêta à l'idée de chicaner sur l'âge de Barras, qui, disait-on, n'avait pas quarante ans, lors de sa nomination au Directoire, et de demander l'organisation instantanée de la garde nationale.

Le 30 messidor en effet, il y eut grand tumulte aux Cinq-Cents. Le député Delahaye dénonça la marche des troupes, et demanda que le rapport sur la garde nationale fût fait sur-le-champ. On s'emporta contre la conduite du Directoire; on peignit avec effroi l'état de Paris, l'arrivée d'une multitude de révolutionnaires connus, la nouvelle formation des clubs, et on demanda qu'une discussion fût ouverte sur les sociétés politiques. On décida que le rapport sur la garde nationale serait fait le surlendemain, et qu'immédiatement après s'ouvrirait la discussion sur les clubs. Le surlendemain 2 thermidor, on avait de nouveaux

détails sur la marche des troupes, sur leur nombre, et on savait qu'à la Ferté-Alais, il se trouvait déjà quatre régimens de cavalerie.

Pichegru fit le rapport sur l'organisation de la garde nationale. Son projet était conçu de la manière la plus perfide. Tous les Français jouissant de la qualité de citoyens, devaient être inscrits sur les rôles de la garde nationale; mais tous ne devaient pas composer l'effectif de cette garde. Ceux qui feraient le service devaient être choisis par les autres, c'est-à-dire élus par la masse. De cette manière la garde nationale devait être formée comme les conseils, par des assemblées électorales, et le résultat des élections indiquait assez, quelle espèce de garde on obtiendrait par ce moyen. Elle devait se composer d'un bataillon par canton; dans chaque bataillon il devait y avoir une compagnie de grenadiers et de chasseurs, ce qui rétablissait ces compagnies d'élite, où se groupaient toujours les hommes les plus prononcés, et dont les partis se servaient ordinairement pour l'éxécution de leurs vues. On voulait voter le projet sur-le-champ. Le fougueux Henri Larivière prétendit que tout annonçait un 31 mai. — Allons donc, allons

donc, lui crièrent en l'interrompant, quelques voix de gauche. — Oui, reprit-il, mais je me rassure en songeant que nous sommes au 2 thermidor, et que nous approchons du 9, jour fatal aux tyrans. — Il voulait qu'on votât le projet à l'instant, et qu'on envoyât un message aux Anciens, pour les engager à rester en séance, afin qu'ils pussent aussi voter sans désemparer. On combattit cette proposition. Thibaudeau, chef du parti constitutionnel, fit remarquer avec raison, que quelque diligence qu'on déployât, la garde nationale ne serait pas organisée avant un mois; que la précipitation à voter un projet important, serait donc inutile pour garantir le Corps Législatif des dangers dont on le menacait; que la représentation nationale devait se renfermer dans ses droits et sa dignité, et ne pas chercher sa force dans des moyens actuellement impuissans. Il proposa une discussion réfléchie. On adopta l'ajournement à vingt-quatre heures, pour l'examen du projet, en décrétant cependant tout de suite le principe de la réorganisation. Dans le moment, arriva un message du Directoire, qui donnait des explications sur la marche des troupes. Ce message disait, que dirigées vers une destination

éloignée, les troupes avaient dû passer près de Paris, que par l'inadvertance d'un commissaire des guerres elles avaient franchi la limite constitutionnelle, que l'erreur de ce commissaire était la seule cause de cette infraction aux lois, que du reste les troupes avaient reçu l'ordre de rétrograder sur-le-champ. On ne se contenta pas de cette explication ; on déclama de nouveau avec une extrême véhémence, et on nomma une commission pour examiner ce message, et faire un rapport sur l'état de Paris, et la marche des troupes. Le lendemain on commença à discuter le projet de Pichegru, et on en vota quatre articles. On s'occupa ensuite des clubs, qui se renouvelaient de toutes parts, et semblaient annoncer un ralliement du parti jacobin. On voulait les interdire absolument, parce que les lois qui les limitaient étaient toujours éludées. On décréta qu'aucune assemblée politique ne serait permise à l'avenir. Ainsi la société de Clichy commit sur elle-même une espèce de suicide, et consentit à ne plus exister, à condition de détruire le cercle constitutionnel, et les autres club subalternes qui se formaient de toutes parts. Les chefs de Clichy n'avaient pas besoin en effet de cette tumultueuse réunion pour s'en-

tendre, et ils pouvaient la sacrifier, sans se priver d'une grande ressource. Villot dénonça ensuite Barras, comme n'ayant pas l'âge requis par la constitution, à l'époque où il avait été nommé directeur. Mais les registres de la guerre compulsés, prouvèrent que c'était une vaine chicane. Pendant ce temps, d'autres troupes étaient arrivées à Reims ; on s'alarma de nouveau. Le Directoire ayant répété les mêmes explications, on les déclara encore insuffisantes, et la commission déjà nommée resta chargée d'une enquête et d'un rapport.

Hoche était arrivé à Paris, car il devait y passer, soit qu'il dût aller à Brest, soit qu'il eût à exécuter un coup d'état. Il se présenta sans crainte au Directoire, certain qu'en faisant marcher ses divisions, il avait obéi à la majorité directoriale. Mais Carnot, qui était dans ce moment président du Directoire, chercha à l'intimider ; il lui demanda en vertu de quel ordre il avait agi, et le menaça d'une accusation, pour avoir franchi les limites constitutionnelles. Malheureusement Rewbell et La Revellière, qui n'avaient pas été informés de l'ordre donné à Hoche, ne pouvaient pas venir à son secours. Barras, qui avait donné cet ordre, n'avait pas le courage de prendre la parole,

et Hoche restait exposé aux pressantes questions de Carnot. Il répondait qu'il ne pouvait aller à Brest sans troupes ; à quoi Carnot répliquait qu'il y avait encore quarante-trois mille hommes en Bretagne, nombre suffisant pour l'expédition. Cependant La Revellière voyant l'embarras de Hoche, vint enfin à son secours, lui exprima au nom de la majorité du Directoire l'estime et la confiance qu'avaient meritées ses services, l'assura qu'il n'était pas question d'accusation contre lui, et fit lever la séance. Hoche courut chez La Révellière pour le remercier ; il apprit là que Barras n'avait informé ni Rewbell ni La Revellière du mouvement des troupes, qu'il avait donné les ordres à leur insu ; et il fut indigné contre Barras, qui, après l'avoir compromis, n'avait pas le courage de le défendre. Il était évident que Barras en agissant à part, sans en prévenir ses deux collègues, avait voulu avoir seul dans sa main les moyens d'exécution. Hoche indigné traita Barras avec sa hauteur ordinaire, et voua à Rewbell et à La Revellière toute son estime. Rien n'était encore prêt pour l'exécution du projet que méditaient les trois directeurs, et Barras, en appelant Hoche, l'avait inutile-

ment compromis. Hoche retourna sur-le-champ à son quartier-général, qui était à Wetzlar, et fit cantonner les troupes qu'il avait amenées dans les environs de Reims et de Sédan, où elles étaient à portée encore de marcher sur Paris. Il était fort dégoûté par la conduite que Barras avait tenue à son égard, mais il était prêt à se dévouer encore, si La Reveillière et Rewbell lui en donnaient le signal. Il était fort compromis; on parlait de l'accuser; mais il attendait avec fermeté au milieu de son quartier-général, ce que la majorité des Cinq-Cents déchaînée contre lui pourrait entreprendre. Son âge ne lui ayant pas permis d'accepter le ministère de la guerre, Schérer y fut appelé à sa place.

L'éclat qui venait d'avoir lieu, ne permettait plus d'employer Hoche à l'exécution des projets du Directoire. D'ailleurs l'importance qu'une telle participation allait lui donner, pouvait exciter la jalousie des autres généraux. Il n'était pas impossible que Bonaparte trouvât mauvais qu'on s'adressât à d'autres qu'à lui. On pensa qu'il vaudrait mieux ne pas se servir de l'un des généraux en chef, et prendre l'un des divisionnaires les plus distingués. On imagina de demander à Bona-

parte, l'un de ces généraux devenus si célèbres sous ses ordres; ce qui aurait l'avantage de le satisfaire personnellement, et de ne blesser en même temps aucun des généraux en chef. Mais tandis qu'on songeait à s'adresser à lui, il intervenait dans la querelle, d'une manière foudroyante pour les contre-révolutionnaires, et au moins embarrassante pour le Directoire. Il choisit l'anniversaire du 14 juillet, répondant au 26 messidor, pour donner une fête aux armées, et faire rédiger des adresses sur les événemens qui se préparaient. Il fit élever à Milan une pyramide portant des trophées, et le nom de tous les soldats et officiers morts pendant la campagne d'Italie. C'est autour de cette pyramide que fut célébrée la fête; elle fut magnifique. Bonaparte y assista de sa personne, et adressa à ses soldats une proclamation menaçante. « Soldats, dit-il, c'est au-» jourd'hui l'anniversaire du 14 juillet. Vous » voyez devant vous les noms de nos compa-» gnons d'armes morts au champ-d'honneur, » pour la liberté de la patrie. Ils vous ont donné » l'exemple. Vous vous devez tout entiers à la » république; vous vous devez tout entiers au » bonheur de trente millions de Français; vous » vous devez tout entiers à la gloire de ce nom

» qui a reçu un nouvel éclat par vos victoires.
» Soldats! je sais que vous êtes profondé-
» ment affectés des malheurs qui menacent la
» patrie. Mais la patrie ne peut courir de dan-
» gers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait
» triompher de l'Europe coalisée, sont là. Des
» montagnes nous séparent de la France; vous
» les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il
» le fallait, pour maintenir la constitution, dé-
» fendre la liberté, protéger le gouvernement
» et les républicains.

» Soldats! le gouvernement veille sur le dé-
» pôt des lois qui lui est confié. Les royalistes,
» dès l'instant qu'ils se montreront, auront
» vécu. Soyez sans inquiétude, et jurons par
» les mânes des héros qui sont morts à côté de
» nous pour la liberté, jurons sur nos nou-
» veaux drapeaux, guerre implacable aux en-
» nemis de la république et de la constitution
» de l'an 3! »

Il y eut ensuite un banquet où les toats les plus énergiques furent portés par les généraux et les officiers. Le général porta un premier toast aux braves Stengel, Laharpe, Dubois, morts au champ d'honneur. « Puissent leurs mânes, dit-il, veiller autour de nous, et nous garantir des embûches de nos ennemis! » Des

toasts furent ensuite portés à la constitution de l'an 3, au Directoire, au Conseil des Anciens, aux Français assassinés dans Vérone, à la *réémigration des émigrés*, à l'union des républicains français, à la destruction du club de Clichy. On sonna le pas de charge à ce dernier toast. Des fêtes semblables eurent lieu dans toutes les villes, où se trouvaient les divisions de l'armée, et elles furent célébrées avec le même appareil. Ensuite on rédigea dans chaque division, des adresses, encore plus significatives que ne l'était la proclamation du général en chef. Il avait observé une certaine dignité; mais tout le style jacobin de quatre-vingt-treize fut étalé, dans les adresses des différentes divisions de l'armée. Les divisions Masséna, Joubert, Augereau se signalèrent. Celle d'Augereau surtout dépassa toutes les bornes: *O conspirateurs*, disait-elle, *tremblez! de l'Adige et du Rhin à la Seine, il n'y a qu'un pas. Tremblez! vos iniquités sont comptées, et le prix en est au bout de nos baïonnettes.*

Ces adresses furent couvertes de milliers de signatures, et envoyées au général en chef. Il les réunit, et les envoya au Directoire, avec sa proclamation, pour qu'elles fussent impri-

mées et publiées dans les journaux. Une pareille démarche signifiait assez clairement, qu'il était prêt à marcher pour combattre la faction formée dans les conseils, et prêter son secours à l'exécution d'un coup d'État. En même temps, comme il savait le Directoire divisé, qu'il voyait la scène se compliquer, et qu'il voulait être instruit de tout, il choisit un de ses aides-de-camp, M. de Lavalette, dans lequel il avait une grande confiance, et qui avait la pénétration nécessaire pour bien juger les événemens; il le fit partir pour Paris avec ordre de tout observer, et de tout recueillir; il fit en même temps offrir des fonds au Directoire, en cas qu'il en eût besoin, s'il avait quelque acte de vigueur à tenter.

Quand le Directoire reçut ces adresses, il fut extrêmement embarrassé. Elles étaient en quelque sorte illégales, car les armées ne pouvaient pas délibérer. Les accueillir, les publier, c'était autoriser les armées à intervenir dans le gouvernement de l'état, et livrer la république à la puissance militaire. Mais pouvait-on se sauver de ce péril? En s'adressant à Hoche, en lui demandant des troupes, en demandant un général à Bonaparte, le gouvernement n'avait-il pas lui-

même provoqué cette intervention? Obligé de recourir à la force, de violer la légalité, pouvait-il s'adresser à d'autres soutiens que les armées? Recevoir ces adresses, n'était que la conséquence de ce qu'on avait fait, de ce qu'on avait été obligé de faire. Telle était la destinée de notre malheureuse république, que pour se soustraire à ses ennemis, elle était obligée de se livrer aux armées. C'est la crainte de la contre-révolution qui, en 1793, avait jeté la république dans les excès et les fureurs dont on a vu la triste histoire; c'est la crainte de la contre-révolution qui, aujourd'hui, l'obligeait à se jeter dans les bras des militaires; en un mot, c'était toujours pour fuir le même danger, que tantôt elle avait recours aux passions, tantôt aux baïonnettes.

Le Directoire eût bien voulu cacher ces adresses, et ne pas les publier à cause du mauvais exemple; mais il aurait horriblement blessé le général, et l'eût peut-être rejeté vers les ennemis de la république. Il fut donc contraint de les imprimer, et de les répandre. Elles jetèrent l'effroi dans le parti clichyen, et lui firent sentir combien avait été grande son imprudence, quand il avait attaqué, par la motion de Dumolard, la

conduite du général Bonaparte à Venise. Elles donnèrent lieu à de nouvelles plaintes dans les conseils : on s'éleva contre cette intervention des armées, on dit qu'elles ne devaient pas délibérer, et on vit là une nouvelle preuve des projets imputés au Directoire.

Bonaparte causa un nouvel embarras au gouvernement, par le général divisionnaire qu'il lui envoya. Augereau excitait dans l'armée une espèce de trouble, par la violence de ses opinions, tout-à-fait dignes du faubourg Saint-Antoine. Il était prêt à entrer en querelle avec qui n'était pas aussi violent que lui; et Bonaparte craignait une rixe entre les généraux. Pour s'en débarrasser, il l'envoya au Directoire, pensant qu'il serait très-bon pour l'usage auquel on le destinait, et qu'il serait mieux à Paris qu'au quartier-général, où l'oisiveté le rendait dangereux. Augereau ne demandait pas mieux; car il aimait autant les agitations des clubs que les champs de bataille, et il n'était pas insensible au pouvoir. Il partit sur-le-champ, et arriva à Paris dans le milieu de thermidor. Bonaparte écrivit à son aide-de-camp, Lavalette, qu'il l'envoyait parce qu'il ne pouvait plus le garder en Italie; il lui recommanda de

s'en défier, et de continuer ses observations, en se tenant toujours à part. Il lui recommanda aussi d'avoir les meilleurs procédés envers Carnot; car en se prononçant hautement pour le Directoire, contre la faction contre-révolutionnaire, il ne voulait entrer pour rien dans la querelle personnelle des directeurs.

Le Directoire fut très-peu satisfait de voir arriver Augereau. Ce général convenait bien à Barras, qui s'entourait volontiers des jacobins et des patriotes des faubourgs, et qui parlait toujours de monter à cheval; mais il convenait peu à Rewbell, à La Revellière, qui auraient voulu un général sage, mesuré, et qui pût faire cause commune avec eux contre les projets de Barras. Augereau était on ne peut pas plus satisfait de se voir à Paris, pour une mission pareille. C'était un brave homme, excellent soldat, et cœur généreux, mais très-vantard, et très-mauvaise tête. Il allait dans Paris, recevant des fêtes, jouissant de la célébrité que lui valaient ses beaux faits d'armes, mais s'attribuant une partie des opérations de l'armée d'Italie, laissant croire volontiers qu'il avait inspiré au général en chef ses plus belles résolutions, et répétant à tout propos

qu'il venait mettre les aristocrates à la raison. La Revellière et Rewbell, très-fâchés de cela, résolurent de l'entourer, et, en s'adressant à sa vanité, de le ramener à un peu plus de mesure. La Revellière le caressa beaucoup, et réussit à le subjuguer, moitié par des flatteries adroites, moitié par le respect qu'il sut lui inspirer. Il lui fit sentir qu'il ne fallait pas se déshonorer par une journée sanglante, mais acquérir le titre de sauveur de la république, par un acte énergique et sage, qui désarmât les factieux sans répandre le sang. Il calma Augereau, et parvint à le rendre plus raisonnable. On lui donna sur-le-champ le commandement de la dix-septième division militaire, qui comprenait Paris. Ce nouveau fait indiquait assez les intentions du Directoire. Elles étaient arrêtées. Les troupes de Hoche se trouvaient à quelques marches; on n'avait qu'un signal à donner pour les faire arriver. On attendait les fonds que Bonaparte avait promis, et qu'on ne voulait pas prendre dans les caisses, pour ne pas compromettre le ministre Ramel, si exactement surveillé par la commission des finances. Ces fonds étaient en partie destinés à gagner les grenadiers du Corps Législatif, qui étaient au nombre de douze

cents, et qui, sans être redoutables, pouvaient, s'ils résistaient, amener un combat; ce que l'on tenait par-dessus tout à éviter. Barras, toujours fécond en intrigues, s'était chargé de ce soin, et c'était le motif qui faisait différer le coup d'état.

Les événemens de l'intérieur avaient la plus funeste influence sur les négociations si importantes, entamées entre la république et les puissances de l'Europe. L'implacable faction, conjurée contre la liberté et le repos de la France, allait ajouter à tous ses torts, celui de compromettre la paix, depuis si long-temps attendue. Lord Malmesbury était arrivé à Lille, et les ministres autrichiens s'étaient abouchés à Montebello avec Bonaparte et Clarke, qui étaient les deux plénipotentiaires chargés de représenter la France. Les préliminaires de Léoben, signés le 29 germinal (18 avril), portaient que deux congrès seraient ouverts, l'un général à Berne, pour la paix avec l'empereur et ses alliés, l'autre particulier à Rastadt, pour la paix avec l'empire; que la paix avec l'empereur serait conclue avant trois mois, sous peine de nullité des préliminaires; que rien ne serait fait dans les états vénitiens, que de concert avec

l'Autriche, mais que les provinces vénitiennes ne seraient occupées par l'empereur, qu'après la conclusion de la paix. Les événemens de Venise semblaient déroger un peu à ces conditions; et l'Autriche s'était hâtée d'y déroger plus formellement de son côté, en faisant occuper les provinces vénitiennes de l'Istrie et de la Dalmatie. Bonaparte ferma les yeux sur cette infraction aux préliminaires, pour s'épargner des récriminations à l'égard de ce qu'il avait fait à Venise, et de ce qu'il allait faire dans les îles du Levant. L'échange des ratifications eut lieu à Montebello, près de Milan, le 5 prairial (24 mai). Le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne, était l'envoyé de l'empereur. Après l'échange des ratifications, Bonaparte conféra avec M. de Gallo, dans l'intention de le faire renoncer à l'idée d'un congrès à Berne, et de l'engager à traiter isolément en Italie, sans appeler les autres puissances. Les raisons qu'il avait à donner, dans l'intérêt même de l'Autriche, étaient excellentes. Comment la Russie et l'Angleterre, si elles étaient appelées à ce congrès, pourraient-elles consentir à ce que l'Autriche s'indemnisât aux dépens de Venise, dont elles-mêmes convoitaient les possessions?

C'était impossible, et l'intérêt même de l'Autriche, autant que celui d'une prompte conclusion, exigeait que l'on conférât sur-le-champ, et en Italie. M. de Gallo, homme spirituel et sage, sentait la force de ces raisons. Pour le décider, et entraîner le cabinet autrichien, Bonaparte fit une concession d'étiquette, à laquelle le cabinet de Vienne attachait une grande importance. L'empereur craignait toujours que la république ne voulût rejeter l'ancien cérémonial des rois de France, et n'exigeât l'alternative dans le protocole des traités. L'empereur voulait toujours être nommé le premier, et conserver à ses ambassadeurs le pas sur les ambassadeurs de la France. Bonaparte, qui s'était fait autoriser par le Directoire à céder sur ces misères, accorda ce que demandait M. de Gallo. La joie fut si grande, que sur-le-champ M. de Gallo adopta le principe d'une négociation séparée à Montebello, et écrivit à Vienne pour obtenir des pouvoirs en conséquence. Mais le vieux Thugut, fatigué, humoriste, tout attaché au système anglais, et offrant à chaque instant sa démission, depuis que la cour, influencée par l'archiduc Charles, semblait abonder dans un système contraire, Thugut avait d'autres vues. Il voyait la paix avec peine; les troubles

intérieurs de la France lui donnaient des espérances auxquelles il aimait encore à se livrer, quoiqu'elles eussent été si souvent trompeuses. Bien qu'il en eût coûté à l'Autriche beaucoup d'argent, beaucoup de fausses démarches, et une guerre désastreuse, pour en avoir cru les émigrés, la nouvelle conspiration de Pichegru fit concevoir à Thugut l'idée de différer la conclusion de la paix. Il résolut d'opposer des lenteurs calculées aux instances des plénipotentiaires français. Il fit désavouer le marquis de Gallo, et fit partir un nouveau négociateur, le général-major, comte de Meerweldt, pour Montebello. Ce négociateur arriva le 1er messidor (19 juin), et demanda l'exécution des préliminaires, c'est-à-dire, la réunion du congrès de Berne. Bonaparte, indigné de ce changement de système, fit une réplique des plus vives. Il répéta tout ce qu'il avait déjà dit sur l'impossibilité d'obtenir de la Russie et de l'Angleterre, l'adhésion aux arrangemens dont on avait posé les bases à Léoben; il ajouta qu'un congrès entraînerait de nouvelles lenteurs, que deux mois s'étaient déjà écoulés depuis les préliminaires de Léoben, que d'après ces préliminaires, la paix devait être conclue en trois mois, et qu'il serait impossible de la con-

clure dans ce délai, si on appelait toutes les puissances. Ces raisons laissèrent encore les plénipotentiaires autrichiens sans réponse. La cour de Vienne parut céder, et fixa les conférences à Udine, dans les provinces vénitiennes, afin que le lieu de la négociation fût plus rapproché de Vienne. Elles durent recommencer le 13 messidor (1er juillet). Bonaparte, que des soins d'une haute importance retenaient à Milan, au milieu des nouvelles républiques qu'on allait fonder, et qui d'ailleurs tenait à veiller de plus près aux événemens de Paris, ne voulait pas se laisser attirer inutilement à Udine, pour y être joué par Thugut. Il y envoya Clarke, et déclara qu'il ne s'y rendrait de sa personne, que lorsqu'il serait convaincu par la nature des pouvoirs donnés aux deux négociateurs, et par leur conduite dans la négociation, de la bonne foi de la cour de Vienne. En effet, il ne se trompait pas. Le cabinet de Vienne, plus abusé que jamais par les misérables agens de la faction royaliste, se flattait qu'il allait être dispensé par une révolution, de traiter avec le Directoire, et il fit remettre des notes étranges dans l'état de la négociation. Ces notes, à la date du 30 messidor (18 juillet), portaient que la cour de Vienne

voulait s'en tenir rigoureusement aux préliminaires, et par conséquent traiter de la paix générale à Berne; que le délai de trois mois, fixé par les préliminaires, pour la conclusion de la paix, ne pouvait s'entendre qu'à partir de la réunion du congrès, car autrement il aurait été trop insuffisant pour être stipulé; qu'en conséquence, la cour de Vienne persistant à se renfermer dans la teneur des préliminaires, demandait un congrès général de toutes les puissances. Ces notes renfermaient encore des plaintes amères sur les événemens de Venise et de Gênes; elles soutenaient que ces événemens étaient une infraction grave aux préliminaires de Léoben, et que la France devait en donner satisfaction.

En recevant ces notes si étranges, Bonaparte fut rempli de colère. Sa première idée fut de réunir sur-le-champ toutes les divisions de l'armée, de reprendre l'offensive, et de s'avancer encore sur Vienne, pour exiger cette fois des conditions moins modérées qu'à Léoben. Mais l'état intérieur de la France, les conférences ouvertes à Lille, l'arrêtèrent, et il pensa qu'il fallait dans ces graves conjonctures, laisser au Directoire, qui était placé au centre de toutes les opérations, le soin de décider la conduite

à tenir. Il se contenta de faire rédiger par Clarke une note vigoureuse. Cette note portait en substance, qu'il n'était plus temps de demander un congrès, dont les plénipotentiaires autrichiens avaient reconnu l'impossibilité, et auquel la cour de Vienne avait même renoncé, en fixant les conférences à Udine; que ce congrès était aujourd'hui sans motif, puisque les alliés de l'Autriche se séparaient d'elle, et montraient l'intention de traiter isolément, ce qui était prouvé par les conférences de Lille; que le délai de trois mois ne pouvait s'entendre qu'à partir du jour de la signature de Léoben, car autrement, en différant l'ouverture du congrès, les lenteurs pourraient devenir éternelles, ce que la France avait voulu empêcher, en fixant un terme positif; qu'enfin les préliminaires n'avaient point été violés, dans la conduite tenue à l'égard de Venise et de Gênes; que ces deux pays avaient pu changer leur gouvernement sans que personne eût à le trouver mauvais, et que, du reste, en envahissant l'Istrie et la Dalmatie contre toutes les conventions écrites, l'Autriche avait bien autrement violé les préliminaires. Après avoir ainsi répondu d'une manière ferme et digne, Bonaparte référa du tout au Direc-

toire, et attendit ses ordres, lui recommandant de se décider au plus tôt, parce qu'il importait de ne pas attendre la mauvaise saison, pour reprendre les hostilités, si on avait à les reprendre.

A Lille, la négociation ouverte se conduisait avec plus de bonne foi, ce qui doit paroître singulier, puisque c'était avec Pitt que les négociateurs français avaient à s'entendre. Mais Pitt était sincèrement effrayé de la situation de l'Angleterre, ne comptait plus du tout sur l'Autriche, n'avait aucune confiance dans les menteries des agens royalistes, et voulait traiter avec la France, avant que la paix avec l'empereur la rendît plus forte et plus exigeante. Si donc, l'année dernière, il n'avait voulu qu'éluder, pour satisfaire l'opinion, et pour prévenir un arrangement à l'égard des Pays-Bas, cette année il voulait sincèrement traiter, sauf à ne faire de cette paix qu'un repos de deux ou trois ans. Ce pur Anglais ne pouvait pas en effet, consentir à laisser définitivement les Pays-Bas à la France.

Tout prouvait sa sincérité, comme nous l'avons dit, et le choix de lord Malmesbury, et la nature des instructions secrètes données à ce négociateur. Suivant l'usage de la diplomatie

anglaise, tout était arrangé pour qu'il y eût à la fois deux négociations, l'une officielle et apparente, l'autre secrète et réelle. M. Ellis avait été donné à lord Malmesbury, pour conduire avec son assentiment la négociation secrète, et correspondre directement avec Pitt. Cet usage de la diplomatie anglaise est forcé dans un gouvernement représentatif. Dans la négociation officielle, on dit ce qui peut être répété dans les chambres, et on réserve pour la négociation secrète ce qui ne peut être publié. Surtout quand le ministère est divisé sur la question de la paix, on communique les conférences secrètes à la partie du ministère qui autorise et dirige la négociation. La légation anglaise arriva avec une nombreuse suite et un grand appareil à Lille le 16 messidor (4 juillet).

Les négociateurs chargés de représenter la France, étaient Letourneur, sorti récemment du Directoire, Pléville Le Peley, qui ne resta à Lille que peu de jours, à cause de sa nomination au ministère de la marine, et Hugues Maret, depuis duc de Bassano. De ces trois ministres, le dernier était le seul capable de remplir un rôle utile dans la négociation. Jeune, versé de bonne heure dans le monde diplomatique, il réunissait à beaucoup d'esprit

des formes qui étaient devenues rares en France depuis la révolution. Il devait son entrée dans les affaires à M. de Talleyrand; et maintenant encore il s'était concerté avec lui, pour que l'un des deux eût le ministère des affaires étrangères, et l'autre la mission à Lille. M. Maret avait été envoyé deux fois à Londres dans les premiers temps de la révolution, il avait été bien reçu par Pitt, et avait acquis une grande connaissance du cabinet anglais. Il était donc très-propre à représenter la France à Lille. Il s'y rendit avec ses deux collègues, et ils y arrivèrent en même temps que la légation anglaise. Ce n'est pas ordinairement dans les conférences publiques, que se font réellement les affaires diplomatiques. Les négociateurs anglais, pleins de dextérité et de tact, auraient voulu voir familièrement les négociateurs français, et avaient trop d'esprit, pour éprouver aucun éloignement. Au contraire Letourneur et Pleville le Peley, honnêtes gens, mais peu habitués à la diplomatie, avaient la sauvagerie révolutionnaire: ils considéraient les deux Anglais comme des hommes dangereux, toujours prêts à intriguer et à tromper, et contre lesquels il fallait être en défiance. Ils ne voulaient les voir qu'officiellement, et craignaient de se compromettre

par toute autre espèce de communication. Ce n'était pas ainsi qu'on pouvait s'entendre.

Lord Malmesbury signifia ses pouvoirs, où les conditions du traité étaient laissées en blanc, et demanda les conditions de la France. Les trois négociateurs français signifièrent leurs conditions, qui étaient comme on pense bien un *maximum* fort élevé. Ils demandaient que le roi d'Angleterre renonçât au titre de roi de France, qu'il continuait de prendre par un de ces ridicules usages conservés en Angleterre; qu'il rendît tous les vaisseaux pris à Toulon; qu'il restituât à la France, à l'Espagne et à la Hollande, toutes les colonies qui leur avaient été enlevées. En échange de tout cela, la France, l'Espagne et la Hollande n'offraient que la paix, car elles n'avaient rien pris à l'Angleterre. Il est vrai que la France était assez imposante pour exiger beaucoup; mais tout demander pour elle et ses alliés, et ne rien donner, c'était renoncer à s'entendre. Le lord Malmesbury, qui voulait arriver à des résultats réels, vit bien que la négociation officielle n'aboutirait à rien, et chercha à amener des rapprochemens plus intimes. M. Maret, plus habitué que ses collègues aux usages diplomatiques, s'y prêta volontiers; mais il fallut né-

gocier auprès de Letourneur et de Pleville le Peley, pour amener des rencontres au spectacle. Les jeunes gens des deux ambassades se rapprochèrent les premiers, et bientôt les communications furent plus amicales. La France avait tellement rompu avec le passé depuis la révolution, qu'il en coûtait de grands soins, pour la replacer dans ses anciens rapports avec les autres puissances. On n'avait rien eu de pareil à faire l'année précédente, parce qu'alors la négociation n'étant pas sincère, on n'avait guère qu'à éluder; mais cette année il fallait en venir à des communications efficaces et bienveillantes. Lord Malmesbury fit sonder M. Maret pour l'engager à une négociation particulière. Avant d'y consentir, M. Maret écrivit à Paris pour y être autorisé par le ministère français. Il le fut sans difficulté, et sur-le-champ il entra en pourparlers avec les négociateurs anglais.

Il n'était plus question de contester les Pays-Bas, ni de discuter sur la nouvelle position dans laquelle la Hollande se trouvait par rapport à la France; mais l'Angleterre voulait garder quelques-unes des principales colonies qu'elle avait conquises, pour s'indemniser soit des frais de la guerre,

soit des concessions qu'elle nous faisait. Elle consentait à nous rendre toutes nos colonies, elle consentait même à renoncer à toute prétention sur Saint-Domingue, et à nous aider à y rétablir notre domination, mais elle prétendait s'indemniser aux dépens de la Hollande et de l'Espagne. Ainsi elle ne voulait pas rendre à l'Espagne l'île de la Trinité, dont elle s'était emparée, et qui était une colonie si importante par sa position à l'entrée de la mer des Antilles; elle voulait parmi les possessions enlevées aux Hollandais, garder le cap de Bonne-Espérance, qui commande la navigation des deux océans, et Trinquemale, principal port de l'île de Ceylan; elle voulait échanger la ville de Negapatnam sur la côte de Coromandel, contre la ville et le fort de Cochin sur la côte de Malabar, établissement important pour elle. Quant à la renonciation au titre de roi de France, les négociateurs anglais résistaient à cause de la famille royale, qui était peu disposée à la paix, et dont il fallait ménager la vanité. Relativement aux vaisseaux enlevés à Toulon, et qui déjà avaient été équipés et armés à l'anglaise, ils trouvaient trop ignominieux de les rendre, et offraient une in-

demnité en argent de 12 millions. Malmesbury donnait pour raison à M. Maret, qu'il ne pouvait pas rentrer à Londres, après avoir tout rendu, et n'avoir conservé au peuple anglais aucune des conquêtes payées de son sang et de ses trésors. Pour prouver d'ailleurs sa sincérité, il montra toutes les instructions secrètes remises à M. Ellis, et qui contenaient la preuve du désir que Pitt avait d'obtenir la paix. Ces conditions méritaient d'être débattues.

Une circonstance survenue tout à coup, donna beaucoup d'avantage aux négociateurs français. Outre la réunion des flottes espagnoles, hollandaises et françaises à Brest, réunion qui dépendait du premier coup de vent qui éloignerait l'amiral Jervis de Cadix, l'Angleterre avait à redouter un autre danger. Le Portugal, effrayé par l'Espagne et la France, venait d'abandonner son antique allié, et de traiter avec la France. La condition principale était de ne pas recevoir à la fois plus de six vaisseaux armés, appartenant aux puissances belligérantes. L'Angleterre perdait donc sa précieuse station dans le Tage. Ce traité inattendu livra un peu les négociateurs anglais à M. Maret. On se mit

à débattre les conditions définitives. On ne put pas arracher la Trinité. Quant au cap de Bonne-Espérance, qui était l'objet le plus important, il fut enfin convenu qu'il serait restitué à la Hollande, mais à une condition expresse, c'est que jamais la France ne profiterait de son ascendant sur la Hollande pour s'en emparer. C'est là ce que l'Angleterre redoutait le plus. Elle voulait moins l'avoir que nous l'enlever; et la restitution en fut convenue à la condition que nous ne l'aurions jamais. Quant à Trinquemale, qui entraînait la possession de Ceylan, il devait être gardé par les Anglais, toutefois avec l'apparence de l'alternative. Une garnison hollandaise devait alterner avec une garnison anglaise; mais il était convenu que ce serait là une formalité purement illusoire, et que ce port resterait effectivement aux Anglais. Quant à l'échange de Cochin contre Negapatnam, les Anglais y tenaient encore, sans en faire une condition *sine quâ non*. Les 12 millions étaient acceptés pour les vaisseaux pris à Toulon. Quant au titre de roi de France, il était convenu que sans l'abdiquer formellement, le roi d'Angleterre cesserait de le prendre.

Tel était le point où s'étaient arrêtées les

prétentions réciproques des négociateurs. Letourneur, qui était resté seul avec M. Maret depuis le départ de Pleville-Le Peley, appelé au ministère de la marine, était dans une complète ignorance de la négociation secrète. M. Maret le dédommageait de sa nullité, en lui cédant tous les honneurs extérieurs, toutes les choses de représentation, auxquels cet homme honnête et facile tenait beaucoup. M. Maret avait fait part de tous les détails de la négociation au Directoire, et attendait ses décisions. Jamais la France et l'Angleterre n'avaient été plus près de se concilier. Il était évident que la négociation de Lille était entièrement détachée de celle d'Udine, et que l'Angleterre agissait de son côté sans chercher à s'entendre avec l'Autriche.

La décision à prendre sur ces négociations devait agiter le Directoire plus que toute autre question. La faction royaliste demandait la paix avec fureur, sans la désirer; les constitutionnels la voulaient sincèrement, même au prix de quelques sacrifices; les républicains la voulaient sans sacrifices, et souhaitaient par-dessus tout la gloire de la république. Ils auraient voulu l'affranchissement entier de l'Ita-

lie, et la restitution des colonies de nos alliés, même au prix d'une nouvelle campagne. Les opinions des cinq directeurs étaient dictées par leur position. Carnot et Barthelemy votaient pour qu'on acceptât les conditions de l'Autriche et de l'Angleterre; les trois autres directeurs soutenaient l'opinion contraire. Ces questions achevèrent de brouiller les deux parties du Directoire. Barras reprocha amèrement à Carnot les préliminaires de Léoben, dont celui-ci avait fortement appuyé la ratification, et employa à son égard les expressions les moins mesurées. Carnot, de son côté, dit à propos de ces conditions *qu'il ne fallait pas opprimer l'Autriche!* ce qui signifiait que, pour que la paix fût durable, les conditions devaient en être modérées. Mais ses collègues prirent fort mal ces expressions, et Rewbell lui demanda s'il était ministre de l'Autriche, ou magistrat de la république française. Les trois directeurs, en recevant les dépêches de Bonaparte, voulaient qu'on rompît sur-le-champ, et qu'on reprît les hostilités. Cependant l'état agité de la république, la crainte de donner de nouvelles armes aux ennemis du gouvernement, et de leur fournir le prétexte de dire que jamais le Directoire ne

ferait la paix, décidèrent les directeurs à temporiser encore. Ils écrivirent à Bonaparte qu'il fallait combler la mesure de la patience, et attendre encore jusqu'à ce que la mauvaise foi de l'Autriche fût prouvée d'une manière évidente, et que la reprise des hostilités pût être imputée à elle seule.

Relativement aux conférences de Lille, la question n'était pas moins embarrassante. Pour la France, la décision était facile, puisqu'on lui rendait tout; mais pour l'Espagne, qui restait privée de la Trinité, pour la Hollande qui perdait Trinquemale, la question était difficile à résoudre. Carnot, que sa nouvelle position obligeait à opiner toujours pour la paix, votait pour l'adoption de ces conditions, quoique peu généreuses à l'égard de nos alliés. Comme on était très-mécontent de la Hollande et des partis qui la divisaient, il conseillait de l'abandonner à elle-même, et de ne plus se mêler de son sort; conseil tout aussi peu généreux que celui de sacrifier ses colonies. Rewbell s'emporta fort sur cette question. Passionné pour les intérêts de la France, même jusqu'à l'injustice, il voulait que loin d'abandonner la Hollande, on se rendît tout-puissant chez elle, qu'on en fît une province de la répu-

blique, et surtout il s'opposait de toutes ses forces, à l'adoption de l'article par lequel la France renonçait à posséder jamais le cap de Bonne-Espérance. Il soutenait au contraire que cette colonie et plusieurs autres, devaient nous revenir un jour, pour prix de nos services. Il défendait, comme on voit, les intérêts des alliés, pour nous, beaucoup plus encore que pour eux. La Revellière, qui par équité prenait leurs intérêts en grande considération, repoussait les conditions proposées par des raisons toutes différentes. Il regardait comme honteux de sacrifier l'Espagne, qu'on avait entraînée dans une lutte, qui lui était pour ainsi dire étrangère, et qu'on obligeait pour prix de son alliance à sacrifier une importante colonie. Il regardait comme tout aussi honteux de sacrifier la Hollande, qu'on avait entraînée dans la carrière des révolutions, du sort de laquelle on s'était chargé, et qu'on allait à la fois priver de ses plus riches possessions, et livrer à une affreuse anarchie. Si la France en effet lui retirait sa main, elle allait tomber dans les plus funestes désordres. La Revellière disait qu'on serait responsable de tout le sang qui allait couler.

Cette politique était généreuse; peut-être n'était-elle pas assez calculée. Nos alliés faisaient des pertes; la question était de savoir s'ils n'en feraient pas de plus grandes, en continuant la guerre. L'avenir l'a prouvé. Mais les triomphes de la France sur le continent, faisaient espérer alors, que délivrée de l'Autriche, elle en obtiendrait d'aussi grands sur les mers. L'abandon de nos alliés parut honteux; on prit un autre parti. On résolut de s'adresser à l'Espagne et à la Hollande, pour s'enquérir de leurs intentions. Elles devaient déclarer si elles voulaient la paix, au prix des sacrifices exigés par l'Angleterre; et, dans le cas où elles préféreraient la continuation de la guerre, elles devaient déclarer en outre, quelles forces elles se proposaient de réunir pour la défense des intérêts communs. On écrivit à Lille que la réponse aux propositions de l'Angleterre ne pouvait pas être donnée, avant d'avoir consulté les alliés.

Ces discussions achevèrent de brouiller complétement les directeurs. Le moment de la catastrophe approchait; les deux partis poursuivaient leur marche, et s'irritaient tous les jours davantage. La commission des finances dans les Cinq-Cents, avait retouché ses mesures, pour

les faire agréer aux Anciens avec quelques modifications. Les dispositions relatives à la trésorerie, avaient été légèrement changées; le Directoire devait toujours rester étranger aux négociations de valeurs. Sans confirmer ni abroger la distinction de l'ordinaire et de l'extraordinaire, il était décidé que les dépenses relatives à la solde des armées, auraient toujours la préférence. Les anticipations étaient défendues, mais les anticipations déjà faites n'étaient pas révoquées. Enfin les nouvelles dispositions sur la vente des biens nationaux, étaient reproduites avec une modification importante, il est vrai; c'est que les ordonnances des ministres et les bons des fournisseurs, devaient être pris en paiement des biens, comme les *bons de trois-quarts*. Ces mesures, ainsi modifiées, avaient été adoptées; elles étaient moins subversives des moyens du trésor, mais très-dangereuses encore. Toutes les lois pénales contre les prêtres étaient abolies; le serment était changé en une simple déclaration, par laquelle les prêtres déclaraient se soumettre aux lois de la république. Il n'avait pas encore été question des formes du culte, ni des cloches. Les successions des émigrés n'étaient plus ouvertes

en faveur de l'État, mais en faveur des parens. Les familles qui déjà avaient été obligées de compter à la république la part patrimoniale d'un fils ou d'un parent émigré, allaient recevoir une indemnité en biens nationaux. La vente des presbytères était suspendue. Enfin la plus importante de toutes les mesures, l'institution de la garde nationale, avait été votée en quelques jours, sur les bases exposées plus haut. La composition de cette garde devait se faire par voie d'élection. C'était sur cette mesure que Pichegru et les siens comptaient le plus, pour l'exécution de leurs projets. Aussi avaient-ils fait ajouter un article, par lequel le travail de cette organisation devait commencer dix jours après la publication de la loi. Ils étaient ainsi assurés d'avoir bientôt réuni la garde parisienne, et avec elle tous les insurgés de vendémiaire.

Le Directoire, de son côté, convaincu de l'imminence du péril, et supposant toujours une conspiration prête à éclater, avait pris l'attitude la plus menaçante. Augereau n'était pas seul à Paris. Les armées étant dans l'inaction, une foule de généraux étaient accourus. On y voyait le chef d'état-major de

Hoche, Cherin, les généraux Lemoine, Humbert, qui commandaient les divisions qui avaient marché sur Paris; Kléber et Lefebvre, qui étaient en congé; enfin Bernadotte, que Bonaparte avait envoyé pour porter les drapeaux qui restaient à présenter au Directoire. Outre ces officiers supérieurs, des officiers de tout grade, réformés depuis la réduction des cadres, et aspirant à être placés, étaient en foule à Paris, tenant les propos les plus menaçans contre les conseils. Quantité de révolutionnaires étaient accourus des provinces, comme ils faisaient toujours dès qu'ils espéraient un mouvement. Outre tous ces symptômes, la direction et la destination des troupes ne pouvaient plus guère laisser de doute; elles étaient cantonnées aux environs de Reims. On se disait que si elles avaient été destinées uniquement pour l'expédition d'Irlande, elles auraient continué leur marche sur Brest, et n'auraient pas séjourné dans les départemens voisins de Paris, que Hoche ne serait pas retourné à son quartier-général, qu'enfin on n'aurait point réuni autant de cavalerie pour une expédition maritime. Une commission était restée chargée, comme on a vu, d'une enquête et d'un rapport

sur tous ces faits. Le Directoire n'avait donné à cette commission que des explications très-vagues. Les troupes avaient été acheminées, disait-il, vers une destination éloignée, par un ordre du général Hoche, qui tenait cet ordre du Directoire, et elles n'avaient franchi le rayon constitutionnel que par l'erreur d'un commissaire des guerres. Mais les conseils avaient répondu, par l'organe de Pichegru, que les troupes ne pouvaient pas être transportées d'une armée à une autre, sur un simple ordre d'un général en chef; que le général devait tenir ces ordres de plus haut; qu'il ne pouvait les recevoir du Directoire que par l'intermédiaire du ministre de la guerre; que le ministre de la guerre Petiet n'avait point contre-signé cet ordre; que, par conséquent, le général Hoche avait agi sans une autorisation en forme; qu'enfin si les troupes avaient reçu une destination éloignée, elles devaient poursuivre leur marche, et ne pas s'aglomérer autour de Paris. Ces observations étaient fondées, et le Directoire avait de bonnes raisons pour n'y pas répondre. Les conseils décrétèrent à la suite de ces observations, qu'un cercle serait tracé autour de Paris, en prenant un rayon de douze lieues, que des colonnes

indiqueraient sur toutes les routes, la circonférence de ce cercle, et que les officiers des troupes qui le franchiraient, seraient considérés comme coupables de haute trahison.

Mais bientôt de nouveaux faits vinrent renouveler les alarmes. Hoche avait réuni ses troupes dans les départemens du nord, autour de Sédan et de Reims, à quelques marches de Paris, et il en avait acheminé de nouvelles sur la même direction. Ces mouvemens, les propos que tenaient les soldats, l'agitation qui régnait dans Paris, les rixes des officiers réformés avec les jeunes gens qui portaient les costumes de la jeunesse dorée, fournirent à Willot le sujet d'une seconde dénonciation. Il monta à la tribune, parla d'une nouvelle marche de troupes, de l'esprit qui éclatait dans leurs rangs, de la fureur dont on les animait contre les conseils, et à ce sujet il s'éleva contre les adresses des armées d'Italie, et contre la publicité que leur avait donnée le Directoire. En conséquence, il demandat qu'on chargeât les inspecteurs de la salle de prendre de nouvelles informations, et de faire un nouveau rapport. Les députés, dits inspecteurs de la salle, étaient chargés de la police des conseils, et par conséquent tenus de veiller à leur sû-

reté. La proposition de Willot fut adoptée, et sur la proposition de la commission des inspecteurs, on adressa le 17 thermidor (4 aout) au Directoire, plusieurs questions embarrassantes. On revenait sur la nature des ordres en vertu desquels avait agi le général Hoche. Pouvait-on enfin expliquer la nature de ces ordres? avait-on pris les moyens de faire exécuter l'article constitutionnel qui défendait aux troupes de délibérer?

Le Directoire résolut de répliquer par un message énergique, aux nouvelles questions qui lui étaient adressées; sans accorder cependant les explications qu'il ne lui convenait pas de donner. La Revellière en fut le rédacteur; Carnot et Barthelemy refusèrent de le signer. Ce message fut présenté le 23 thermidor (10 août). Il ne contenait rien de plus sur le mouvement des troupes. Les divisionnaires qui avaient marché sur Paris, disait le Directoire, avaient reçu les ordres du général Hoche, et le général Hoche du Directoire. L'intermédiaire qui les avait transmis n'était pas encore désigné. Quant aux adresses, le Directoire disait que le sens du mot *délibérer* était trop vague, pour qu'on pût déterminer si les armées s'étaient mises

en faute, en les présentant; qu'il reconnaissait le danger de faire exprimer un avis aux armées, et qu'il allait arrêter les nouvelles publications de cette nature; mais que du reste avant d'incriminer la démarche que s'étaient permise les soldats de la république, il fallait remonter aux causes qui l'avaient provoquée; que cette cause était dans l'inquiétude générale, qui depuis quelques mois s'était emparée de tous les esprits; dans le défaut de revenus publics, qui laissait toutes les parties de l'administration dans la situation la plus déplorable, et privait souvent de leur solde, des hommes qui depuis des années avaient versé leur sang, et ruiné leurs forces pour servir la république; dans les persécutions et les assassinats exercés sur les acquéreurs de biens nationaux, sur les fonctionnaires publics, sur les défenseurs de la patrie; dans l'impunité du crime et la partialité de certains tribunaux; dans l'insolence des émigrés et des prêtres réfractaires, qui, rappelés et favorisés ouvertement, débordaient de toutes parts, soufflaient le feu de la discorde, inspiraient le mépris des lois; dans cette foule de journaux qui inondaient les armées et l'intérieur, et n'y prêchaient que la

royauté et le renversement de la république; dans l'intérêt toujours mal dissimulé et souvent manifesté hautement pour la gloire de l'Autriche et de l'Angleterre, dans les efforts qu'on faisait pour atténuer la juste renommée de nos guerriers ; dans les calomnies répandues contre deux illustres généraux, qui avaient, l'un dans l'ouest, l'autre en Italie, joint à leurs exploits, l'immortel honneur de la plus belle conduite politique; enfin, dans les sinistres projets qu'annonçaient des hommes plus ou moins influens sur le sort de l'État. Le Directoire ajoutait que du reste il avait la résolution ferme, et l'espérance fondée, de sauver la France des nouveaux bouleversemens dont on la menaçait. Ainsi, loin d'expliquer sa conduite et de l'excuser, le Directoire récriminait au contraire, et manifestait hautement le projet de poursuivre la lutte, et l'espérance d'en sortir victorieux. Ce message fut pris pour un vrai manifeste, et causa une extrême sensation. Sur-le-champ les Cinq-Cents nommèrent une commission, pour examiner le message, et y répondre.

Les constitutionnels commençaient à être épouvantés de la situation des choses. Ils voyaient d'une part, le Directoire prêt à s'ap-

puyer sur les armées; de l'autre, les clichyens prêts à réunir la milice de vendémiaire, sous prétexte d'organiser la garde nationale. Ceux qui étaient sincèrement républicains, aimaient mieux la victoire du Directoire, mais ils auraient tous préféré qu'il n'y eut pas de combat; et ils pouvaient s'apercevoir maintenant, combien leur opposition, en effrayant le Directoire, et en encourageant les réacteurs, avait été funeste. Ils ne s'avouaient pas leurs torts, mais ils déploraient la situation, en l'imputant comme d'usage à leurs adversaires. Ceux des clichyens qui n'étaient pas dans le secret de la contre-révolution, qui ne la souhaitaient même pas, qui n'étaient mus que par une imprudente haine contre les excès de la révolution, commençaient à être effrayés, et craignaient par leur contradiction, d'avoir réveillé tous les penchans révolutionaires du Directoire. Leur ardeur était ralentie. Les clichyens tout-à-fait royalistes étaient fort pressés d'agir, et craignaient d'être prévenus. Ils entouraient Pichegru, et le poussaient vivement. Celui-ci, avec son flegme accoutumé, promettait aux agens du prétendant, et temporisait toujours. Il n'avait du reste encore aucuns moyens réels, car quelques émigrés,

quelques chouans dans Paris, ne constituaient pas une force suffisante, et jusqu'à ce qu'il eût dans sa main la garde nationale, il ne pouvait faire aucune tentative sérieuse. Froid et prudent, il voyait cette situation avec assez de justesse, et répondait à toutes les instances qu'il fallait attendre. On lui disait que le Directoire allait frapper; il répondait que le Directoire ne l'oserait pas. Du reste, ne croyant pas à l'audace du Directoire, trouvant ses moyens encore insuffisans, jouissant d'un grand rôle, et disposant de beaucoup d'argent, il était naturel qu'il ne fût pas pressé d'agir.

Dans cette situation, les esprits sages désiraient sincèrement qu'on évitât une lutte. Ils auraient souhaité un rapprochement, qui, en ramenant les constitutionnels et les clichyens modérés au Directoire, lui rendît une majorité qu'il avait perdue, et le dispensât de recourir à de violens moyens de salut. Madame de Staël était placée pour désirer et pour essayer un pareil rapprochement. Elle était le centre de cette société éclairée et brillante, qui, tout en trouvant le gouvernement et ses chefs un peu vulgaires, aimait la république, et y tenait. Madame de Staël aimait cette

forme de gouvernement, comme la plus belle lice pour l'esprit humain; elle avait déjà placé dans un poste élevé l'un de ses amis, elle espérait les placer tous, et devenir leur Egérie. Elle voyait les périls auxquels était exposé cet ordre de choses, qui lui était devenu cher; elle recevait les hommes de tous les partis, elle les entendait, et pouvait prévoir un choc prochain. Elle était généreuse, active, elle ne pouvait rester étrangère aux événemens, et il était naturel qu'elle cherchât à user de son influence pour réunir des hommes, qu'aucun dissentiment profond n'éloignait. Elle réunissait dans son salon les républicains, les constitutionnels, les clichyens; elle tâchait d'adoucir la violence des discussions, en s'interposant entre les amours-propres, avec le tact d'une femme bonne et supérieure. Mais elle n'était pas plus heureuse qu'on ne l'est ordinairement à opérer des réconciliations de parti; et les hommes les plus opposés commençaient à s'éloigner de sa maison. Elle chercha à voir les membres des deux commissions nommées, pour répondre au dernier message du Directoire. Quelques-uns étaient constitutionnels, tels que Thibaudeau, Emery, Siméon, Tronçon-

Ducoudray, Portalis; on pouvait par eux influer sur la rédaction des deux rapports, et ces rapports avaient une grande importance, car c'était la réponse au cartel du Directoire. Madame de Staël se donna beaucoup de mouvement par elle et ses amis. Les constitutionnels désiraient un rapprochement, car ils sentaient le danger; mais ce rapprochement exigeait de leur part des sacrifices qu'il était difficile de leur arracher. Si le Directoire avait eu des torts réels, avait pris des mesures coupables, on aurait pu négocier la révocation de certaines mesures, et faire un traité avec des sacrifices réciproques; mais sauf la mauvaise conduite privée de Barras, le Directoire s'était conduit en majorité, avec autant de zèle, d'attachement à la constitution qu'il était possible de le désirer. On ne pouvait lui imputer aucun acte arbitraire, aucune usurpation de pouvoir. L'administration des finances, tant reprochée, était le résultat forcé des circonstances. Le changement des ministres, le mouvement des troupes, les adresses des armées, la nomination d'Augereau, étaient les seuls faits qu'on pût citer, comme annonçant des intentions redoutables. Mais c'étaient des précautions rendues indis-

pensables par le danger; et il fallait faire disparaître entièrement le danger, en rendant la majorité au Directoire, pour avoir droit d'exiger qu'il renonçât à ces précautions. Les constitutionnels, au contraire, avaient appuyé les nouveaux élus, dans toutes leurs attaques ou injustes, ou indiscrètes, et avaient seuls à revenir. On ne pouvait donc rien exiger du Directoire, et beaucoup des constitutionnels; ce qui rendait l'échange des sacrifices impossible, et les amours-propres inconciliables.

Madame de Staël chercha par elle et ses amis, à faire entendre que le Directoire était prêt à tout oser, que les constitutionnels seraient victimes de leur obstination, et que la république serait perdue avec eux. Mais ceux-ci ne voulaient pas revenir, refusaient toute espèce de concessions, et demandaient que le Directoire allât à eux. On parla à Rewbell et à La Revellière. Celui-ci, ne repoussant pas la discussion, fit une longue énumération des actes du Directoire, demandant toujours à chacun de ces actes, lequel était reprochable? Les interlocuteurs étaient sans réponse. Quant au renvoi d'Augereau, et à la révocation de toutes les mesures qui annonçaient une réso-

lution prochaine, La Revellière et Rewbell furent inébranlables, ne voulurent rien accorder, et prouvèrent par leur fermeté froide, qu'il y avait une grande détermination prise.

Madame de Staël et ceux qui la secondaient dans sa louable, mais inutile entreprise, insistèrent beaucoup auprès des membres des deux commissions, pour obtenir qu'ils ne proposassent pas de mesures législatives trop violentes, mais surtout qu'en répondant aux griefs énoncés dans le message du Directoire, ils ne se livrassent pas à des récriminations dangereuses et irritantes. Tous ces soins étaient inutiles, car il n'y a pas d'exemple qu'un parti ait jamais suivi des conseils. Dans les deux commissions il y avait des clichyens, et ils auraient souhaité, comme de raison, les mesures les plus violentes. Ils voulaient d'abord une attribution spéciale au jury criminel de Paris, des attentats commis contre la sûreté du Corps Législatif, et la sortie de toutes les troupes du cercle constitutionnel; ils demandaient surtout que le cercle constitutionnel ne fît partie d'aucune division militaire. Cette dernière mesure avait pour but d'enlever le commandement de Paris à Augereau, et de faire par décret, ce qu'on n'avait pu obtenir par voie de

négociation. Ces mesures furent adoptées par les deux commissions. Mais Thibaudeau et Tronçon-Ducoudray, chargés de faire le rapport, l'un aux Cinq-Cents, l'autre aux Anciens, refusèrent avec autant de sagesse que de fermeté, de présenter la dernière proposition. On y renonça alors, et on se contenta des deux premières. Tronçon-Ducoudray fit son rapport le 3 fructidor, Thibaudeau le 4. Ils répondirent indirectement aux reproches du Directoire, et Tronçon-Ducoudray, s'adressant aux Anciens, les invita à interposer leur sagesse et leur dignité, entre la vivacité des jeunes législateurs des Cinq-Cents, et la susceptibilité des chefs du pouvoir exécutif. Thibaudeau s'attacha à justifier les conseils, à prouver qu'ils n'avaient voulu ni attaquer le gouvernement, ni calomnier les armées. Il revint sur la motion de Dumolard, à l'égard de Venise. Il assura qu'on n'avait point voulu attaquer les héros d'Italie, mais il soutint que leurs créations ne seraient durables, qu'autant qu'elles auraient la sanction des deux conseils. Les deux mesures insignifiantes qui étaient proposées, furent adoptées, et ces deux rapports, tant attendus, ne firent aucun effet. Ils exprimaient bien l'impuissance à laquelle s'étaient

réduits les constitutionnels, par leur situation ambiguë, entre la faction royaliste et le Directoire, ne voulant pas conspirer avec l'une, ni faire des concessions à l'autre.

Les clichyens se plaignirent beaucoup de l'insignifiance de ces rapports, et déclamèrent contre la faiblesse des constiutionnels. Les plus ardens voulaient le combat, et surtout les moyens de le livrer, et demandaient ce que faisait le Directoire pour organiser la garde nationale. C'était justement ce que le Directoire ne voulait pas faire, et il était résolu à ne pas l'organiser.

Carnot était dans une position encore plus singulière que le parti constitutionnel. Il s'était franchement brouillé avec les clichyens en voyant leur marche; il était inutile aux constitutionnels, et n'avait pris aucune part à leurs tentatives de rapprochement, car il était trop irritable pour se réconcilier avec ses collègues. Il était seul, sans appui, au milieu du vide, n'ayant plus aucun but, car le but d'amour-propre qu'il avait eu, était manqué, et la nouvelle majorité qu'il avait rêvée, était impossible. Cependant, par une ridicule persévérance à soutenir les vœux de l'opposition dans le Directoire,

il demanda formellement l'organisation de la garde nationale. Sa présidence au Directoire allait finir, et il en profita pour mettre cette matière en discussion. La Revellière se leva alors avec fermeté, et n'ayant jamais eu aucune querelle personnelle avec lui, voulut l'interpeller une dernière fois, pour le ramener, s'il était possible, à ses collègues. Lui parlant avec assurance et douceur, il lui adressa quelques questions. Carnot, lui dit-il, nous as-tu jamais entendus faire une proposition, qui tendît à diminuer les attributions des conseils, à augmenter les nôtres, à compromettre la constitution de la république? — Non, répondit Carnot avec embarras. — Nous as-tu, reprit La Revellière, jamais entendus en matière de finances, de guerre, de diplomatie, proposer une mesure qui ne fût conforme à l'intérêt public? Quant à ce qui t'est personnel, nous as-tu jamais entendus ou diminuer ton mérite, ou nier tes services? Depuis que tu t'es séparé de nous, as-tu pu nous accuser de manquer d'égards pour ta personne? Ton avis en a-t-il été moins écouté, quand il nous a paru utile, et sincèrement proposé? Pour moi, ajouta La Revellière, quoique tu aies appartenu à une faction qui

m'a persécuté, moi et ma famille, t'ai-je jamais montré la moindre haine? — Non, non, répondit Carnot à toutes ces questions. — Eh bien, ajouta La Revellière, comment peux-tu te détacher de nous, pour te rattacher à une faction qui t'abuse, qui veut se servir de toi pour perdre la république, qui veut te perdre après s'être servie de toi, et qui te déshonorera en te perdant? — La Revellière employa les expressions les plus amicales et les plus pressantes, pour démontrer à Carnot l'erreur et le danger de sa conduite. Rewbell et Barras même firent violence à leur haine. Rewbell, par devoir, Barras, par facilité, lui parlèrent presque en amis. Mais les démonstrations amicales ne font qu'irriter certains orgueils : Carnot resta froid, et, après tous les discours de ses collègues, renouvela sèchement sa proposition de mettre en délibération l'organisation de la garde nationale. Les directeurs levèrent alors la séance, et se retirèrent convaincus, comme on l'est si facilement dans ces occasions, que leur collègue les trahissait, et était d'accord avec les ennemis du gouvernement.

Il fut arrêté que le coup d'état porterait sur lui et sur Barthelemy, comme sur les

principaux membres des conseils. Voici le plan auquel on s'arrêta définitivement. Les trois directeurs croyaient toujours que les députés de Clichy avaient le secret de la conspiration. Ils n'avaient acquis ni contre eux, ni contre Pichegru, aucune preuve nouvelle, qui permît les voies judiciaires. Il fallait donc employer la voie d'un coup d'état. Ils avaient dans les deux conseils, une minorité décidée, à laquelle se rattacheraient tous les hommes incertains, que la demi-énergie irrite et éloigne, que la grande énergie soumet et ramène. Ils se proposaient de faire fermer les salles dans lesquelles se réunissaient les Anciens et les Cinq-Cents, de fixer ailleurs le lieu des séances, d'y appeler tous les députés sur lesquels on pouvait compter, de composer une liste portant les deux directeurs, et cent quatre-vingts députés choisis parmi les plus suspects, et de proposer leur déportation sans discussion judiciaire, et par voie législative extraordinaire. Ils ne voulaient la mort de personne, mais l'éloignement forcé de tous les hommes dangereux. Beaucoup de gens ont pensé que ce coup d'état était devenu inutile, parce que les conseils intimidés par la résolution évi-

dente du Directoire, paraissaient se ralentir. Mais cette impression était passagère. Pour qui connaît la marche des partis, et leur vive imagination, il est évident que les clichyens, en voyant le Directoire ne pas agir, se seraient ranimés. S'ils s'étaient contenus jusqu'à une nouvelle élection, ils auraient redoublé d'ardeur à l'arrivée du troisième tiers, et auraient alors déployé une fougue irrésistible. Le Directoire n'aurait pas même trouvé alors la minorité conventionnelle qui restait dans les conseils, pour l'appuyer, et pour donner une espèce de légalité aux mesures extraordinaires qu'il voulait prendre. Enfin, sans même prendre en considération ce résultat inévitable d'une nouvelle élection, le Directoire en n'agissant pas, était obligé d'exécuter les lois, et de réorganiser la garde nationale, c'est-à-dire de donner à la contre-révolution l'armée de vendémiaire, ce qui aurait amené une guerre civile épouvantable, entre les gardes nationales et les troupes de ligne. Et en effet, tant que Pichegru et quelques intrigans, n'avaient pour moyens que des motions aux Cinq-Cents, et quelques émigrés ou chouans dans Paris, leurs projets étaient peu à redouter; mais appuyés de la garde na-

tionale, ils pouvaient livrer combat, et commencer la guerre civile.

En conséquence Rewbell et La Revellière arrêtèrent qu'il fallait agir sans délai, et ne pas prolonger plus long-temps l'incertitude. Barras seul différait encore, et donnait de l'inquiétude à ses deux collègues. Ils craignaient toujours, soit qu'il traitât avec la faction royaliste, soit qu'il s'entendît avec le parti jacobin, pour faire une journée. Ils le surveillaient attentivement, et s'efforçaient toujours de capter Augereau, en s'adressant à sa vanité, et en tâchant de le rendre sensible à l'estime des honnêtes gens. Cependant il fallait encore quelques préparatifs, soit pour gagner les grenadiers du Corps Législatif, soit pour préparer les troupes, soit pour se procurer des fonds. On différa donc de quelques jours. On ne voulait pas demander de l'argent au ministre Ramel, pour ne pas le compromettre ; et on attendait celui que Bonaparte avait offert, et qui n'arrivait pas.

Bonaparte, comme on l'a vu, avait envoyé son aide-de-camp Lavalette à Paris, pour le tenir au courant de toutes les intrigues. Le spectacle de Paris avait assez mal disposé M. de

Lavalette, et il avait communiqué ses impressions à Bonaparte. Tant de ressentimens personnels se mêlent aux haines politiques, qu'à voir de près le spectacle des partis, il en devient repoussant. Souvent même, si on se laisse préoccuper par ce qu'il y a de personnel dans les discordes politiques, on peut être tenté de croire qu'il n'y a rien de généreux, de sincère, de patriotique, dans les motifs qui divisent les hommes. C'était assez l'effet que pouvaient produire les luttes des trois directeurs Barras, La Revellière, Rewbell, contre Barthelemy et Carnot, des conventionnels contre les clichyens; c'était une mêlée épouvantable où l'amour-propre et l'intérêt blessé pouvaient paraître, au premier aspect, jouer le plus grand rôle. Les militaires présens à Paris, ajoutaient leurs prétentions à toutes celles qui étaient déjà en lutte. Quoique irrités contre la faction de Clichy, ils n'étaient pas très-bien pour le Directoire. Il est d'usage de devenir exigeant et susceptible, quand on se croit nécessaire. Groupés autour du ministre Scherer, les militaires étaient disposés à se plaindre, comme si le gouvernement n'avait pas assez fait pour eux. Kléber, le plus noble, mais le plus intraitable des caractères, et

qu'on a peint très-bien en disant, qu'il ne voulait être ni le premier ni le second, Kléber avait dit au Directoire dans son langage original : *Je tirerai sur vos ennemis s'ils vous attaquent; mais en leur faisant face à eux, je vous tournerai le dos à vous.* Lefèvre, Bernadotte et tous les autres s'exprimaient de même. Frappé de ce chaos, M. de Lavalette écrivit à Bonaparte de manière à l'engager à rester indépendant. Dès-lors celui-ci, satisfait d'avoir donné l'impulsion, ne voulut pas s'engager davantage, et résolut d'attendre le résultat. Il n'écrivit plus. Le Directoire s'adressa alors au brave Hoche, qui, ayant seul le droit d'être mécontent, envoya 50,000 francs, formant la plus grande partie de la dot de sa femme.

On était dans les premiers jours de fructidor; La Revellière venait de remplacer Carnot à la présidence du Directoire; il était chargé de recevoir l'envoyé de la république cisalpine Visconti, et le général Bernadotte, porteur de quelques drapeaux que l'armée d'Italie n'avait pas encore envoyés au Directoire. Il résolut de se prononcer de la manière la plus hardie, et de forcer ainsi Brras à se décider. Il fit deux discours vé-

hémens, dans lesquels il répondait, sans les désigner, aux deux rapports de Thibaudeau et de Tronçon-Ducoudray. En parlant de Venise, et des peuples italiens récemment affranchis, Thibaudeau avait dit que leur sort ne serait pas fixé, tant que le Corps Législatif de France n'aurait pas été consulté. Faisant allusion à ces paroles, La Revellière dit à Visconti, que les peuples italiens avaient voulu la liberté, avaient eu le droit de se la donner, et n'avaient eu besoin pour cela d'aucun consentement au monde. « Cette liberté, disait-il, qu'on voudrait vous ôter, à vous et à nous, nous la défendrons tous ensemble, et nous saurons la conserver. » Le ton menaçant des deux discours, ne laissait aucun doute sur les dispositions du Directoire : des hommes qui parlaient de la sorte devaient avoir leurs forces toutes préparées. C'était le 10 fructidor; les clichyens furent dans les plus grandes alarmes. Dans leurs fureurs, ils revinrent à leur projet de mettre en accusation le Directoire. Les constitutionnels craignaient un tel projet, parce qu'ils sentaient que ce serait pour le Directoire, un motif d'éclater, et ils déclarèrent qu'à leur tour, ils allaient se procurer la preuve de la trahison de cer-

tains députés, et demander leur accusation. Cette menace arrêta les clichyens, et empêcha la rédaction d'un acte d'accusation contre les cinq directeurs.

Depuis long-temps les clichyens avaient voulu faire adjoindre à la commission des inspecteurs, Pichegru et Willot, qui étaient regardés comme les deux généraux du parti. Mais cette adjonction de deux nouveaux membres, portant le nombre à sept, était contraire au réglement. On attendit le renouvellement de la commission, qui avait lieu au commencement de chaque mois, et on y porta Pichegru, Vaublanc, Delarue, Thibaudeau et Émery. La commission des inspecteurs était chargée de la police de la salle; elle donnait des ordres aux grenadiers du Corps Législatif, et elle était en quelque sorte le pouvoir exécutif des conseils. Les Anciens avaient une semblable commission; elle s'était réunie à celle des Cinq-Cents, et toutes deux veillaient ensemble à la sûreté commune. Une foule de députés s'y rendaient, sans avoir le droit d'y siéger; ce qui en avait fait un nouveau club de Clichy, où l'on faisait les motions les plus violentes et les plus inutiles. D'abord on proposa d'y organiser une police, pour se tenir

au courant des projets du Directoire. On la confia à un nommé Dossonville. Comme on n'avait point de fonds, chacun contribua pour sa part; mais on ne réunit qu'une médiocre somme. Pourvu comme il l'avait été, Pichegru aurait pu contribuer pour une forte part; mais il ne paraît pas qu'il employât dans cette circonstance les fonds reçus de Wickam. Ces agens de police allaient recueillir de faux bruits dans tous les lieux, et venaient alarmer ensuite les commissions.

Chaque jour ils disaient : C'est aujourd'hui, c'est cette nuit même, que le Directoire doit faire arrêter deux cents députés, et les faire égorger par les faubourgs. Ces bruits jetaient l'alarme dans les commissions, et cette alarme faisait naître les propositions les plus indiscrètes. Le Directoire recevait par ses espions le rapport exagéré de toutes ces propositions, et concevait à son tour les plus grandes craintes. On disait alors dans les salons du Directoire, qu'il était temps de frapper, si on ne voulait pas être prévenu; on faisait des menaces qui, répétées à leur tour, allaient rendre effroi pour effroi aux clichyens.

Isolés au milieu des deux partis, les constitutionnels sentaient chaque jour davantage

leurs fautes et leurs périls. Ils étaient livrés aux plus grandes terreurs. Carnot, encore plus isolé qu'eux, brouillé avec les clichyens, odieux aux patriotes, suspect même aux républicains modérés, calomnié, méconnu, recevait chaque jour les plus sinistres avis. On lui disait qu'il allait être égorgé par ordre de ses collègues. Barthelemy, menacé et averti comme lui, était dans l'épouvante.

Du reste les mêmes avis étaient donnés à tout le monde. La Revellière avait été informé, de manière à ne pas lui laisser de doute, que des chouans étaient payés pour l'assassiner. Le trouvant le plus ferme des trois membres de la majorité, c'était lui qu'on voulait frapper pour la dissoudre. Il est certain que sa mort aurait tout changé, car le nouveau directeur nommé par les conseils, eût voté certainement avec Carnot et Barthelemy. L'utilité du crime, et les détails donnés à La Revellière, devaient l'engager à se tenir en garde. Cependant il ne s'émut pas, et continua ses promenades du soir au Jardin des Plantes. On le fit insulter par Malo, le chef d'escadron du 21e de dragons, qui avait sabré les jacobins au camp de Grenelle, et qui avait ensuite dénoncé Brottier et ses complices. Ce Malo était

la créature de Carnot et de Cochon, et il avait, sans le vouloir, inspiré aux clichyens des espérances qui le rendirent suspect. Destitué par le Directoire, il attribua sa destitution à La Revellière, et vint le menacer au Luxembourg. L'intrépide magistrat fut peu effrayé de la présence d'un officier de cavalerie, et le poussa par les épaules, hors de chez lui.

Rewbell, quoique très-attaché à la cause commune, était plus violent, mais moins ferme. On vint lui dire que Barras traitait avec un envoyé du prétendant, et était prêt à trahir la république. Les liaisons de Barras avec tous les partis, pouvaient inspirer tous les genres de craintes. Nous sommes perdus, dit Rewbell; Barras nous livre, nous allons être égorgés; il ne nous reste qu'à fuir; car nous ne pouvons plus sauver la république. La Revellière, plus calme, répondit à Rewbell que, loin de céder, il fallait aller chez Barras, lui parler avec vigueur, l'obliger à s'expliquer, et lui imposer par une grande fermeté. Ils allèrent tous deux chez Barras, l'interrogèrent avec autorité, et lui demandèrent pourquoi il différait encore. Barras, occupé à tout préparer avec Augereau, demanda encore trois

ou quatre jours, et promit de ne plus différer. C'était le 13 ou le 14 fructidor. Rewbell fut rassuré, et consentit à attendre.

Barras et Augereau, en effet, avaient tout préparé pour l'exécution du coup d'état médité depuis si long-temps. Les troupes de Hoche étaient disposées autour de la limite constitutionnelle, prêtes à la franchir, et à se rendre dans quelques heures à Paris. On avait gagné une grande partie des grenadiers du Corps Législatif, en se servant du commandant en second Blanchard, et de plusieurs autres officiers, qui étaient dévoués au Directoire. On s'était ainsi assuré d'un assez grand nombre de défections dans les rangs des grenadiers, pour prévenir un combat. Le commandant en chef Ramel était resté fidèle aux conseils, à cause de ses liaisons avec Cochon et Carnot; mais son influence était peu redoutable. Une précaution avait été prise : on avait ordonné de grands exercices à feu aux troupes de la garnison de Paris, et même aux grenadiers du Corps Législatif. Ces mouvemens de troupes, ce fracas d'armes, étaient un moyen de tromper sur le véritable jour de l'exécution.

Chaque jour on s'attendait à voir l'événement éclater; on croyait que ce serait

pour le 15 fructidor, puis pour le 16; mais le 16 répondait au 2 septembre, et le Directoire n'aurait pas choisi ce jour de terrible mémoire. Cependant l'épouvante des clichyens fut extrême. La police des inspecteurs, trompée par de faux indices, leur avait persuadé que l'événement était fixé pour la nuit même du 15 au 16. Ils se réunirent le soir en tumulte, dans la salle des deux commissions. Rovère, le fougueux réacteur, l'un des membres de la commission des Anciens, lut un rapport de police, d'après lequel deux cents députés allaient être arrêtés dans la nuit. D'autres, courant à perte d'haleine, vinrent annoncer que les barrières étaient fermées, que quatre colonnes de troupes entraient dans Paris, et que le comité dirigeant était réuni au Directoire. Ils disaient aussi que l'hôtel du ministre de la police était tout éclairé. Le tumulte fut au comble. Les membres des deux commissions, qui auraient dû n'être que dix, et qui étaient une cinquantaine, se plaignaient de ne pouvoir pas délibérer. Enfin on envoya vérifier, soit aux barrières, soit à l'hôtel de la police, les rapports des agens, et il fut reconnu que le plus grand calme régnait partout. On déclara

que les agens de la police ne pourraient pas être payés le lendemain, faute de fonds; chacun vida ses poches pour fournir la somme nécessaire. On se retira. Les clichyens entourèrent Pichegru pour le décider à agir; ils voulaient d'abord mettre les conseils en permanence, puis réunir les émigrés et les chouans qu'ils avaient dans Paris, y adjoindre quelques jeunes gens, marcher avec eux sur le Directoire, et enlever les trois directeurs. Pichegru déclara tous ces projets ridicules et inexécutables, et répéta encore qu'il n'y avait rien à faire. Les têtes folles du parti n'en résolurent pas moins de commencer le lendemain, par faire déclarer la permanence.

Le Directoire fut averti par sa police du trouble des clichyens, et de leurs projets désespérés. Barras, qui avait dans la main tous les moyens d'exécution, résolut d'en faire usage dans la nuit même. Tout était disposé pour que les troupes pussent franchir en quelques heures le cercle constitutionnel. La garnison de Paris devait suffire en attendant. Un grand exercice à feu fut commandé pour le lendemain, afin de se ménager un prétexte. Personne ne fut averti du moment, ni les ministres, ni les deux direc-

teurs Rewbell et La Revellière, de manière que tout le monde ignorait que l'événement allait avoir lieu. Cette journée du 15 se passa avec assez de calme; aucune proposition ne fut faite aux conseils. Beaucoup de députés s'absentaient, afin de se soustraire à la catastrophe qu'ils avaient si imprudemment provoquée. La séance du Directoire eut lieu comme à l'ordinaire. Les cinq directeurs étaient présens. A quatre heures de l'après-midi, au moment où la séance était finie, Barras prit Rewbell et La Revellière à part, et leur dit qu'il fallait frapper la nuit même, pour prévenir l'ennemi. Il leur avait demandé quatre jours encore, mais il devançait ce terme pour n'être pas surpris. Les trois directeurs se rendirent alors chez Rewbell, où ils s'établirent. Il fut convenu d'appeler tous les ministres chez Rewbell, de s'enfermer là, jusqu'à ce que l'événement fût consommé, et de ne permettre à personne d'en sortir. On ne devait communiquer avec le dehors que par Augereau et ses aides-de-camp. Ce projet arrêté, les ministres furent convoqués pour la soirée. Tous étant réunis avec les trois directeurs, ils se mirent à rédiger les ordres et les proclamations nécessaires. Le projet était d'en-

tourer le palais du Corps Législatif, d'enlever aux grenadiers les postes qu'ils occupaient, de dissoudre les commissions des inspecteurs, de fermer les salles des deux conseils, de fixer un autre lieu de réunion, d'y appeler les députés sur lesquels on pouvait compter, et de leur faire rendre une loi contre les députés, dont on voulait se défaire. On comptait bien que ceux qui étaient ennemis du Directoire, n'oseraient pas se rendre au nouveau lieu de réunion. En conséquence, on rédigea des proclamations annonçant qu'un grand complot avait été formé contre la république, que les principaux auteurs étaient membres des deux commissions des inspecteurs, que c'était de ces deux commissions que devaient partir les conjurés; que, pour prévenir leur attentat, le Directoire faisait fermer les salles du Corps Législatif, et indiquait un autre local, pour y réunir les députés fidèles à la république. Les Cinq-Cents devaient se réunir au théâtre de l'Odéon, et les Anciens à l'amphithéâtre de l'École de Médecine. Un récit de la conspiration, appuyé de la déclaration de Duverne de Presle, et de la pièce trouvée dans le porte-feuille de d'Entraigues, était ajouté à ces proclamations. Le

tout fut imprimé sur-le-champ, et dut être affiché dans la nuit sur les murs de Paris. Les ministres et les trois directeurs restèrent renfermés chez Rewbell, et Augereau partit avec ses aides-de-camp pour faire exécuter le projet convenu.

Carnot et Barthelemy, retirés dans leur logement du Luxembourg, ignoraient ce qui se préparait. Les clichyens, toujours fort agités, encombraient la salle des commissions. Mais Barthelemy trompé fit dire que ce ne serait pas pour cette nuit. Pichegru de son côté venait de quitter Schérer, et il assura que rien n'était encore préparé. Quelques mouvemens de troupes avaient été aperçus, mais c'était, disait-on, à cause d'un exercice à feu, et on n'en conçut aucune alarme. Chacun rassuré se retira chez soi; Rovère seul resta dans la salle des inspecteurs, et se coucha dans un lit, qui était destiné pour celui des membres qui devait veiller.

Vers minuit Augereau disposa toutes les troupes de la garnison autour du palais, et fit approcher une nombreuse artillerie. Le plus grand calme régnait dans Paris, où l'on n'entendait que le pas des soldats et le roulement des canons. Il fallait, sans coup férir,

enlever aux grenadiers du Corps Législatif les postes qu'ils occupaient. Ordre fut signifié au commandant Ramel, vers une heure du matin, de se rendre chez le ministre de la guerre. Il refusa, devinant de quoi il s'agissait, courut réveiller l'inspecteur Rovère, qui ne voulut pas croire encore au danger, et se hâta ensuite d'aller dans la caserne de ses grenadiers pour faire prendre les armes à la réserve. Quatre cents hommes à peu près occupaient les différens postes des Tuileries, la réserve était de huit cents. Elle fut sur-le-champ mise sous les armes, et rangée en bataille dans le jardin des Tuileries. Le plus grand ordre et le plus grand silence régnaient dans les rangs.

Dix mille hommes à peu près de troupes de ligne occupaient les environs du château, et se disposaient à l'envahir. Un coup de canon à poudre, tiré vers trois heures du matin, servit de signal. Les commandans des colonnes se présentèrent aux différens postes. Un officier vint de la part d'Augereau ordonner à Ramel de livrer le poste du Pont-Tournant, qui communiquait entre le jardin et la place Louis XV; mais Ramel refusa. Quinze cents hommes s'étant présentés à ce poste, les grenadiers, dont la plupart étaient gagnés,

le livrèrent. La même chose se passa aux autres postes. Toutes les issues du jardin et du Carrousel furent livrées, et de toute part le palais se trouva envahi par des troupes nombreuses d'infanterie et de cavalerie. Douze pièces de canon tout attelées furent braquées sur le château. Il ne restait plus que la réserve des grenadiers, forte de huit cents hommes, rangée en bataille, et ayant son commandant Ramel en tête. Une partie des grenadiers étaient disposés à faire son devoir; les autres, travaillés par les agens de Barras, étaient disposés au contraire à se réunir aux troupes du Directoire. Des murmures s'élevèrent dans les rangs.—Nous ne sommes pas des Suisses, s'écrièrent quelques voix. —J'ai été blessé au 13 vendémiaire par les royalistes, dit un officier; je ne veux pas me battre pour eux le 18 fructidor.—La défection s'introduisit alors dans cette troupe. Le commandant en second Blanchard, l'excitait de ses paroles et de sa présence. Cependant le commandant Ramel voulait encore faire son devoir, lorsqu'il reçut un ordre, parti de la salle des inspecteurs, défendant de faire feu. Au même instant Augereau arriva à la tête d'un nombreux état-major.—Commandant Ramel, dit-il, me

reconnaissez-vous pour chef de la 17me division militaire? — Oui, répondit Ramel. — Eh bien, en qualité de votre supérieur, je vous ordonne de vous rendre aux arrêts.—Ramel obéit; mais il reçut de mauvais traitemens de quelques jacobins furieux, mêlés dans l'état-major d'Augereau. Celui-ci le dégagea, et le fit conduire au Temple. Le bruit du canon, et l'investissement du château avaient donné l'éveil à tout le monde. Il était cinq heures du matin. Les membres des commissions étaient accourus à leur poste, et s'étaient rendus dans leur salle. Ils étaient entourés, et ne pouvaient plus douter du péril. Une compagnie de soldats placée à leur porte, avait ordre de laisser entrer tous ceux qui se présenteraient avec la médaille de députés, et de n'en laisser sortir aucun. Ils virent arriver leur collègue Dumas, qui accourait à son poste; mais ils lui jetèrent un billet par la fenêtre, pour l'avertir du péril, et l'engager à se sauver. Augereau se fit remettre l'épée de Pichegru et de Willot, et les envoya tous deux au Temple, ainsi que plusieurs autres députés, saisis dans la commission des inspecteurs.

Tandis que cette opération s'exécutait con-

tre les conseils, le Directoire avait char[gé un]
officier de se mettre à la tête d'un détache[ment]
et d'aller s'emparer de Carnot et de Ba[rthe-]
lemy. Carnot, averti à temps, s'était sau[vé de]
son appartement, et ayant la clef d[e la]
petite porte du jardin du Luxembourg, il [était]
parvenu à s'évader. Quant à Barthelemy, [on]
l'avait trouvé chez lui, et on s'en était emp[aré.]
Cette arrestation était embarrassante p[our]
le Directoire. Barras excepté, les direc[teurs]
étaient charmés de la fuite de Ca[rnot;]
ils désiraient vivement que Barthelemy [en]
fît autant. Ils lui firent proposer de s'en[fuir.]
Barthelemy répondit qu'il y consentait, s[i on]
le faisait transporter ostensiblement, et [en]
son nom, à Hambourg. Le Directoire ne p[ou-]
vait s'engager à une démarche pareille. [En]
proposant de déporter plusieurs membres [du]
Corps Législatif, il ne pouvait pas traiter a[vec]
tant de faveur l'un de ses collègues. Bart[he-]
lemy fut conduit au Temple; il y arriva [en]
même temps que Pichegru, Willot, et l[es]
autres députés, pris dans la commissi[on]
des inspecteurs.

Il était huit heures du matin : beaucou[p]
de députés avertis, voulurent courageuseme[nt]
se rendre à leur poste. Le président d[u]

Cinq-Cents Siméon, et celui des Anciens Lafond-Ladebat, parvinrent jusqu'à leurs salles respectives, qui n'étaient pas encore fermées, et purent occuper le fauteuil en présence de quelques députés. Mais des officiers vinrent leur intimer l'ordre de se retirer. Ils n'eurent que le temps de déclarer que la représentation nationale était dissoute. Ils se retirèrent chez l'un d'eux, où les plus courageux méditèrent une nouvelle tentative. Ils résolurent de se réunir une seconde fois, de traverser Paris à pied, et de se présenter, ayant leurs présidens en tête, aux portes du Palais Législatif. Il était près de onze heures du matin. Tout Paris était averti de l'événement; le calme de cette grande cité n'en était pas troublé. Ce n'étaient plus les passions qui produisaient un soulèvement; c'était un acte méthodique de l'autorité contre quelques représentans. Une foule de curieux encombraient les rues et les places publiques, sans mot dire. Seulement des groupes détachés des faubourgs, et composés de jacobins, parcouraient les rues en criant : *Vive la république! à bas les aristocrates!* Ils ne trouvaient ni écho, ni résistance dans la masse de la population. C'était surtout autour du Luxem-

bourg que leurs groupes s'étaient amassés. Ils criaient : *Vive le Directoire!* et quelques-uns, *vive Barras!*

Le groupe des députés traversa en silence la foule amassée sur le Carrousel, et se présenta aux portes des Tuileries. On leur en refusa l'entrée ; ils insistèrent ; alors un détachement les repoussa, et les poursuivit jusqu'à ce qu'ils fussent dispersés : triste et déplorable spectacle, qui présageait la prochaine et inévitable domination des prétoriens! Pourquoi fallait-il qu'une faction perfide eût obligé la révolution à invoquer l'appui des baïonnettes? Les députés ainsi poursuivis se retirèrent les uns chez le président Lafond-Ladebat, les autres dans une maison voisine. Ils y délibéraient en tumulte, et s'occupaient à faire une protestation, lorsqu'un officier vint leur signifier l'ordre de se séparer. Un certain nombre d'entre eux furent arrêtés, et conduits au Temple : c'étaient Lafond-Ladebat, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Bourdon-de-l'Oise, Goupil-de-Préfeln, et quelques autres. Ils furent conduits au Temple, où déjà les avaient précédés les membres des deux commissions.

Pendant ce temps, les députés direc-

toriaux s'étaient rendus au nouveau lieu, assigné pour la réunion du corps législatif. Les Cinq-Cents allaient à l'Odéon, les Anciens à l'École de médecine. Il était midi à peu près, et ils étaient encore peu nombreux; mais le nombre s'en augmentait à chaque instant, soit parce que l'avis de cette convocation extraordinaire se communiquait de proche en proche, soit parce que tous les incertains, craignant de se déclarer en dissidence, s'empressaient de se rendre au nouveau Corps Législatif. De momens en momens, on comptait les membres présens; et enfin, lorsque les Anciens furent au nombre de cent vingt-six, et les Cinq-Cents au nombre de deux cent cinquante-un, moitié plus un pour les deux conseils, ils commencèrent à délibérer. Il y avait quelque embarras dans les deux assemblées, car l'acte qu'il s'agissait de légaliser était un coup d'état manifeste. Le premier soin des deux conseils, fut de se déclarer en permanence, et de s'avertir réciproquement qu'ils étaient constitués. Le député Poulain-Grandpré, membre des Cinq-Cents, prit le premier la parole. « Les » mesures qui ont été prises, dit-il, le local » que nous occupons, tout annonce que la

» patrie a couru de grands dangers, et qu'elle » en court encore. Rendons grâces au Di» rectoire : c'est à lui que nous devons le » salut de la patrie. Mais ce n'est pas assez » que le Directoire veille ; il est aussi de no» tre devoir de prendre des mesures capables » d'assurer le salut public, et la constitution » de l'an III. A cet effet je demande la for» mation d'une commission de cinq mem» bres. »

Cette proposition fut adoptée, et la commission composée de députés dévoués au système du Directoire. C'étaient Sieyes, Poulain-Grandpré, Villers, Chazal et Boulay de la Meurthe. On annonça pour six heures du soir, un message du Directoire aux deux conseils. Ce message contenait le récit de la conspiration, telle qu'elle était connue du Directoire, les deux pièces fameuses dont nous avons déjà parlé, et des fragmens de lettres trouvées dans les papiers des agens royalistes. Ces pièces ne contenaient que les preuves acquises ; elles prouvaient que Pichegru était en négociation avec le prétendant, qu'Imbert Colomès correspondait avec Blanckembourg, que Mersan et Lemerer étaient les aboutissans de la conspira-

tion auprès des députés de Clichy, et qu'une vaste association de royalistes s'étendait sur toute la France. Il n'y avait pas d'autres noms que ceux qui ont déjà été cités. Ces pièces firent néanmoins un grand effet. En apportant la conviction morale, elles prouvaient l'impossibilité d'employer les voies judiciaires, par l'insuffisance des témoignages directs et positifs. La commission des Cinq eut aussitôt la parole sur ce message. Le Directoire n'ayant pas l'initiative des propositions, c'était à la commission des Cinq à la prendre; mais cette commission avait le secret du Directoire, et allait proposer la légalisation du coup d'état, convenu d'avance. Boulai de la Meurthe, chargé de prendre la parole au nom de la commission, donna les raisons dont on accompagne habituellement les mesures extraordinaires, raisons qui, dans la circonstance, étaient malheureusement trop fondées. Après avoir observé qu'on se trouvait placé sur un champ de bataille, qu'il fallait prendre une mesure prompte et décisive, et sans verser une goutte de sang, réduire les conspirateurs à l'impossibilité de nuire, il fit les propositions convenues. Les principales consistaient à annu-

ler les opérations électorales de quarante-huit départemens, à délivrer ainsi le Corps Législatif de députés voués à une faction, et à choisir dans le nombre les plus dangereux pour les déporter. Le conseil n'avait presque pas le choix à l'égard des mesures à prendre; la circonstance n'en admettait pas d'autres que celles qu'on lui proposait, et le Directoire d'ailleurs avait pris une telle attitude, qu'on n'aurait pas osé les lui refuser. La partie flottante et incertaine d'une assemblée, que l'énergie soumet toujours, était rangée du côté des directoriaux, et prête à voter tout ce qu'ils voudraient. Le député Chollet demandait cependant un délai de douze heures pour examiner ces propositions; le cri *aux voix!* lui imposa silence. On se borna à retrancher quelques individus de la liste de déportation, tels que Thibaudeau, Doulcet de Pontécoulant, Tarbé, Crecy, Detorcy, Normand, Dupont de Nemours, Remusat, Bailly, les uns comme bons patriotes, malgré leur opposition, les autres comme trop insignifians pour être dangereux. Après ces retranchemens, on vota sur-le-champ les résolutions proposées. Les opérations électorales de quarante-huit départemens furent cassées. Ces départemens étaient

les suivans : Ain, Ardêche, Arriége, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Cher, Côtes-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Eure, Eure-et-Loire, Gironde, Hérault, Isle-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loiret, Manche, Marne, Mayenne, Mont-Blanc, Morbihan, Moselle, Deux-Nethes, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Tarn, Var, Vaucluse, Yonne. Les députés nommés par ces départemens étaient exclus du Corps législatif. Tous les fonctionnaires, tels que juges ou administrateurs municipaux, élus par ces départemens, étaient exclus aussi de leurs fonctions. Etaient condamnés à la déportation, dans un lieu choisi par le Directoire, les individus suivans : dans le conseil des Cinq-Cents, Aubry, Job Aimé, Bayard, Blain, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon de l'Oise, Cadroi, Couchery, Delahaye, Delarue, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gibert-Desmolières, Henri-Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Jourdan des Bouches-du-Rhône, Gau, Lacarrière, Lemarchant-Gomicourt, Lemerer,

Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André, Mac-Curtain, Pavée, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire-Montaud, Quatremère-Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot : dans le conseil des Anciens, Barbé-Marbois, Dumas, Ferraut-Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumont, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudray.

Les deux directeurs Carnot et Barthelemy, l'ex-ministre de la police Cochon, son employé Dossonville, le commandant de la garde du Corps Législatif Ramel, les trois agens royalistes Brottier, Laville-Heurnois, Duverne de Presle, étaient condamnés aussi à la déportation. On ne s'en tint pas là : les journalistes n'avaient pas été moins dangereux que les députés, et on n'avait pas plus de moyens de les frapper judiciairement. On résolut d'agir révolutionnairement à leur égard, comme à l'égard des membres du Corps Législatif. On condamna à la déportation les propriétaires, éditeurs et rédacteurs de quarante-deux journaux ; car aucunes conditions n'étant alors imposées aux journaux politiques, le nombre en était immense. Dans les quarante-deux, figurait la

*Quotidienne*. A ces dispositions contre les individus, on en avait ajouté d'autres, pour renforcer l'autorité du Directoire, et rétablir les lois révolutionnaires que les Cinq-Cents avaient abolies ou modifiées. Ainsi le Directoire avait la nomination de tous les juges et magistrats municipaux, dont l'élection était annulée dans quarante-huit départemens. Quant aux places de députés, elles restaient vacantes. Les articles de la fameuse loi du 3 brumaire, qui avaient été rapportés, étaient remis en vigueur, et même étendus. Les parens d'émigrés, exclus par cette loi des fonctions publiques jusqu'à la paix, en étaient exclus par la loi nouvelle jusqu'au terme de quatre ans après la paix. Ils étaient privés en outre des fonctions électorales. Les émigrés, rentrés sous prétexte de demander leur radiation, devaient sortir sous vingt-quatre heures des communes dans lesquelles ils étaient, et sous quinze jours du territoire. Ceux d'entre eux qui seraient saisis en contravention, devaient subir l'application des lois sous vingt-quatre heures. Les lois qui rappelaient les prêtres déportés, qui les dispensaient du serment et les obligeaient à une simple déclaration, étaient rapportées. Toutes les lois sur la por-

lice des cultes étaient rétablies. Le Directoire avait la faculté de déporter sur un simple arrêté, les prêtres qu'il saurait se mal conduire. Quant aux journaux, il avait à l'avenir la faculté de supprimer ceux qui lui paraîtraient dangereux. Les sociétés politiques, c'est-à-dire les clubs étaient rétablis ; mais le Directoire était armé contre eux de la même puissance qu'on lui avait donnée contre les journaux ; il pouvait les fermer à volonté. Enfin, ce qui n'était pas moins important que tout le reste, l'organisation de la garde nationale était suspendue, et renvoyée à d'autres temps.

Aucune de ces dispositions n'était sanguinaire, car le temps de l'effusion du sang était passé ; mais elles rendaient au Directoire une puissance toute révolutionnaire. Elles furent votées le 18 fructidor au soir, dans les Cinq-Cents. Aucune voix ne s'éleva contre leur adoption ; quelques députés applaudirent, la majorité fut silencieuse et soumise. La résolution qui les contenait fut portée de suite aux Anciens, qui étaient en permanence comme les Cinq-Cents, et qui attendaient qu'on leur fournît un sujet de délibération. La simple lecture de la résolution et du rapport les oc-

cupa jusqu'au matin du 19. Fatigués d'une séance trop longue, ils s'ajournèrent pour quelques heures. Le Directoire, qui était impatient d'obtenir la sanction des Anciens, et de pouvoir appuyer d'une loi le coup d'état qu'il avait frappé, envoya un message au Corps Législatif. Le Directoire, disait-il, s'est dévoué pour sauver la liberté, mais il compte sur vous pour l'appuyer. C'est aujourd'hui le 19, et vous n'avez encore rien fait pour le seconder. —La résolution fut aussitôt approuvée en loi, et envoyée au Directoire.

A peine fut-il muni de cette loi, qu'il se hâta d'en user, voulant exécuter son plan avec promptitude, et aussitôt après faire rentrer toutes choses dans l'ordre. Un grand nombre de condamnés à la déportation s'étaient enfuis. Carnot s'était secrètement dirigé vers la Suisse. Le Directoire aurait voulu faire évader Barthelemy, qui s'obstina par les raisons qui ont été rapportées plus haut. Il choisit sur la liste des déportés quinze individus, jugés ou plus dangereux ou plus coupables, et les destina à une déportation, qui pour quelques-uns fut aussi funeste que la mort. On les fit partir le jour même, dans des chariots grillés, pour Rochefort, d'où ils durent

être transportés sur une frégate à la Guyane. C'étaient Barthelemy, Pichegru, Willot, à cause ou de leur importance ou de leur culpabilité; Rovère, à cause de ses intelligences connues avec la faction royaliste; Aubry, à cause de son rôle dans la réaction; Bourdon-de-l'Oise, Murinais, Delarue, à cause de leur conduite dans les Cinq-Cents; Ramel, à cause de sa conduite à la tête des grenadiers; Dossonville, à cause des fonctions qu'il avait remplies auprès de la commission des inspecteurs; Tronçon-Ducoudrai, Barbé-Marbois, Lafond-Ladebat, à cause non de leur culpabilité, car ils étaient sincèrement attachés à la république, mais de leur importance dans le Conseil des Anciens; enfin Brottier et Laville-Heurnois, à cause de leur conspiration. Leur complice Duverne de Presle fut ménagé par suite de ses révélations. La haine eut sans doute sa part ordinaire dans le choix des victimes, car il n'y avait que Pichegru de réellement dangereux parmi ces quinze individus. Le nombre en fut porté à seize, par le dévouement du nommé Letellier, domestique de Barthelemy, qui demanda à suivre son maître. On les fit partir sans délai, et ils furent exposés, comme il arrive toujours, à la

brutalité des subalternes. Cependant le Directoire ayant appris que le général Dutertre, chef de l'escorte, se conduisait mal envers les prisonniers, le remplaça sur-le-champ. Ces déportés pour cause de royalisme, allaient se trouver à Sinamari, à côté de Billaud-Varennes et de Collot-d'Herbois. Les autres déportés furent destinés à l'île d'Oleron. . . . .

Pendant ces deux jours, Paris demeura parfaitement calme. Les patriotes des faubourgs trouvaient la peine de la déportation trop douce; ils étaient habitués à des mesures révolutionnaires d'une autre espèce. Se confiant dans Barras et Augereau, ils s'attendaient à mieux. Ils formèrent des groupes, et vinrent sous les fenêtres du Directoire crier: *Vive la République! vive le Directoire! vive Barras!* Ils attribuaient la mesure à Barras, et désiraient qu'on s'en remît à lui, pendant quelques jours, de la répression des aristocrates. Cependant ces groupes peu nombreux ne troublèrent aucunement le repos de Paris. Les sectionnaires de vendémiaire, qu'on aurait vus bientôt, sans la loi du 19, réorganisés en garde nationale, n'avaient plus assez d'énergie pour prendre spontanément les armes. Ils laissèrent exécuter

le coup d'état sans aucune opposition. Du reste l'opinion restait incertaine. Les républicains sincères voyaient bien que la faction royaliste avait rendu inévitable une mesure énergique, mais ils déploraient la violation des lois, et l'intervention du pouvoir militaire. Ils doutaient presque de la culpabilité des conspirateurs, en voyant un homme comme Carnot, confondu dans leurs rangs. Ils craignaient que la haine n'eût trop influé sur les déterminations du Directoire. Enfin même en jugeant ses déterminations comme nécessaires, ils étaient tristes, et ils avaient raison; car il devenait évident que cette constitution, dans laquelle ils avaient mis tout leur espoir, n'était pas le terme de nos troubles et de nos discordes. La masse de la population se soumit, et se détacha beaucoup en ce jour des événemens politiques. On l'avait vue le 9 thermidor, passer de la haine contre l'ancien régime à la haine contre la terreur. Depuis elle n'avait voulu intervenir dans les affaires, que pour réagir contre le Directoire, qu'elle confondait avec la Convention et le Comité de salut public. Effrayée aujourd'hui de l'énergie de ce Directoire, elle vit dans le 18 fructidor, l'avis de demeurer étrangère aux événemens.

Aussi vit-on, depuis ce jour, s'attiédir le zèle politique.

Telles devaient être les conséquences du coup d'état du 18 fructidor. On a dit qu'il était devenu inutile à l'instant où il fut exécuté, que le Directoire en effrayant la faction royaliste avait déjà réussi à lui imposer, qu'en s'obstinant à faire le coup d'état, il avait préparé l'usurpation militaire, par l'exemple de la violation des lois. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la faction royaliste n'était intimidée que pour un moment; à l'arrivée du prochain tiers elle aurait infailliblement tout renversé, et emporté le Directoire. La guerre civile eût alors été établie entre elle et les armées. Le Directoire en prévenant ce moment, et en la réprimant à propos, empêcha la guerre civile; et, s'il se remit sous l'égide de la puissance militaire, il subit une triste mais inévitable nécessité. La légalité est une illusion à la suite d'une révolution comme la nôtre. Ce n'est pas à l'abri de la puissance légale, que tous les partis pouvaient venir se soumettre et se reposer; il fallait une puissance plus forte, pour les réprimer, les rapprocher, les fondre, et pour les protéger tous contre l'Europe en armes : et

cette puissance, c'était la puissance militaire. Le Directoire par le 18 fructidor, prévint donc la guerre civile, et lui substitua un coup d'état, exécuté avec force, mais avec le calme et la modération possibles dans les temps de révolution.

---

CONSÉQUENCES DU 18 FRUCTIDOR.—RÉVÉLATIONS TARDIVES, ET DISGRACE DE MOREAU.—MORT DE HOCHE. —REMBOURSEMENT DES DEUX TIERS DE LA DETTE. —LOI CONTRE LES CI-DEVANT NOBLES.—RUPTURE DES CONFÉRENCES DE LILLE AVEC L'ANGLETERRE.—CONFÉRENCES D'UDINE. — TRAVAUX DE BONAPARTE EN ITALIE; FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE CISALPINE; ARBITRAGE ENTRE LA VALTELINE ET LES GRISONS; CONSTITUTION LIGURIENNE; ÉTABLISSEMENS DANS LA MÉDITERRANÉE. — TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO. — RETOUR DE BONAPARTE A PARIS; FÊTE TRIOMPHALE.

---

Le 18 fructidor jeta la terreur dans les rangs des royalistes. Les prêtres et les émigrés, déjà rentrés en grand nombre, quittèrent Paris et les grandes villes, pour regagner les frontières. Ceux qui étaient prêts à rentrer, s'enfoncèrent de nouveau en Allemagne et en Suisse. Le découragement fut profond et universel. Le Directoire venait d'être réarmé de toute la puissance révolutionnaire par la loi du 19, et personne ne voulait plus le braver. Il commença par réformer les administrations, ainsi qu'il

arrive toujours à chaque changement de système, et appela des patriotes prononcés à la plupart des places. Il avait à nommer à toutes les fonctions électives, dans quarante-huit départemens, et il pouvait ainsi étendre beaucoup son influence, et multiplier ses partisans. Son premier soin devait être de remplacer les deux directeurs, Carnot et Barthelemy. Rewbell et La Reivellière, dont le dernier événement avait singulièrement augmenté l'influence, ne voulaient pas qu'on pût les accuser d'avoir exclu deux de leurs collègues, pour rester maîtres du gouvernement. Ils exigèrent donc que l'on demandât sur-le-champ au Corps Législatif, la nomination de deux nouveaux directeurs. Ce n'était point l'avis de Barras, et encore moins d'Augereau. Ce général était enchanté de la journée du 18, et tout fier de l'avoir si bien conduite. En se mêlant aux événemens, il avait pris goût à la politique et au pouvoir, et avait conçu l'ambition de siéger au Directoire. Il voulait que les trois directeurs, sans demander des collègues au Corps Législatif, l'appelassent à siéger auprès d'eux. On ne satisfit point à cette prétention, et il ne lui resta d'autre moyen pour devenir directeur, que d'obtenir la ma-

jorité dans les Conseils. Mais il fut encore déçu dans cet espoir. Merlin de Douai, ministre de la justice, et François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, l'emportèrent d'un assez grand nombre de voix sur leurs concurrens. Masséna et Augereau furent après eux, les deux candidats qui réunirent le plus de suffrages. Masséna en eut quelques-uns de plus qu'Augereau. Les deux nouveaux directeurs furent installés avec l'appareil accoutumé. Ils étaient républicains, plutôt à la manière de Rewbell et de La Revellière, qu'à la manière de Barras; ils avaient d'ailleurs d'autres habitudes et d'autres mœurs. Merlin était un jurisconsulte; François de Neufchâteau un homme de lettres. Tous deux avaient une manière de vivre analogue à leur profession, et étaient faits pour s'entendre avec Rewbell et La Révellière. Peut-être eût-il été à désirer pour l'influence et la considération du Directoire auprès des armées, que l'un de nos généraux célèbres y fût appelé.

Le Directoire remplaça les deux ministres appelés au Directoire, par deux administrateurs excellens pris dans la province. Il espérait ainsi composer le gouvernement d'hommes plus étrangers aux intrigues de Paris, et moins

accessibles à la faveur. Il appela à la justice Lambrechts, qui était commissaire près l'administration centrale du département de la Dyle, c'est-à-dire préfet. C'était un magistrat intègre. Il appela à l'intérieur Letourneur, commissaire près l'administration centrale de la Loire-Inférieure. C'était un administrateur capable, actif et probe, mais trop étranger à la capitale et à ses usages, pour n'être pas quelquefois ridicule à la tête d'une grande administration.

Le Directoire avait lieu de s'applaudir de la manière dont les événemens s'étaient passés. Il était seulement inquiet du silence du général Bonaparte, qui n'avait plus écrit depuis long-temps, et qui n'avait point envoyé les fonds promis. L'aide-de-camp Lavalette n'avait point paru au Luxembourg pendant l'événement, et on soupçonna qu'il avait indisposé son général contre le Directoire, et lui avait donné de faux renseignemens sur l'état des choses. M. de Lavalette en effet n'avait cessé de conseiller à Bonaparte de se tenir à part, de rester étranger au coup d'état, et de se borner au secours qu'il avait donné au Directoire par ses proclamations. Barras et Augereau mandèrent M. de Lavalette, lui firent des menaces, en lui

disant qu'il avait sans doute trompé Bonaparte, et ils lui déclarèrent qu'ils l'auraient fait arrêter, sans les égards dus à son général. M. de Lavallette partit sur-le-champ pour l'Italie. Augereau se hâta d'écrire au général Bonaparte et à ses amis de l'armée, pour peindre l'événement sous les couleurs les plus favorables.

Le Directoire, mécontent de Moreau, avait résolu de le rappeler, mais il reçut de lui une lettre qui fit la plus grande sensation. Moreau avait saisi lors du passage du Rhin les papiers du général Klinglin, et y avait trouvé toute la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé. Il avait tenu cette correspondance secrète; mais il se décida à la faire connaître au gouvernement au moment du 18 fructidor. Il prétendit s'être décidé avant la connaissance des événemens du 18, et afin de fournir au Directoire la preuve dont il avait besoin pour confondre des ennemis redoutables. Mais on assure que Moreau avait reçu par le télégraphe, la nouvelle des événemens dans la journée même du 18, qu'alors il s'était hâté d'écrire, pour faire une dénonciation qui ne compromettait pas Pichegru plus qu'il ne l'était, et qui le déchargeait lui-même d'une

grande responsabilité. Quoi qu'il en soit de ces différentes suppositions, il est clair que Moreau avait gardé long-temps un secret important, et ne s'était décidé à le révéler qu'au moment même de la catastrophe. Tout le monde dit que n'étant pas assez républicain pour dénoncer son ami, il n'avait pas été cependant ami assez fidèle pour garder le secret jusqu'au bout. Son caractère politique parut là ce qu'il était, c'est-à-dire faible, vacillant et incertain. Le Directoire l'appela à Paris pour rendre compte de sa conduite. En examinant cette correspondance, il y trouva la confirmation de tout ce qu'il avait appris sur Pichegru, et dut regretter de n'en avoir pas eu connaissance plus tôt. Il trouva aussi dans ces papiers la preuve de la fidélité de Moreau à la république; mais il le punit de sa tiédeur et de son silence en lui ôtant son commandement, et en le laissant sans emploi à Paris.

Hoche, toujours à la tête de son armée de Sambre-et-Meuse, venait de passer un mois entier dans les plus cruelles angoisses. Il était à son quartier général de Wetzlar, ayant une voiture toute prête pour s'enfuir en Allemagne avec sa jeune femme, si le parti des Cinq-

Cents l'emportait. C'est à cette circonstance seule, qu'il avait dû de songer pour la première fois à ses intérêts, et de réunir une somme d'argent pour suffire à ses besoins pendant son éloignement. On a vu qu'il avait prêté au Directoire la plus grande partie de la dot de sa femme. La nouvelle du 18 fructidor le combla de joie, et le délivra de toute crainte pour lui-même. Le directoire, pour récompenser son dévouement, réunit les deux grandes armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin en une seule, sous le nom d'armée d'Allemagne, et lui en donna le commandement. C'était le plus vaste commandement de la république. Malheureusement la santé du jeune général ne lui permit guère de jouir du triomphe des patriotes, et des témoignages de confiance du gouvernement. Depuis quelque temps une toux sèche et fréquente, des convulsions nerveuses, alarmaient ses amis et ses médecins. Un mal inconnu consumait ce jeune homme, naguère plein de santé, et qui joignait à ses talens l'avantage de la beauté et de la vigueur la plus mâle. Malgré son état, il s'occupait d'organiser en une seule les deux armées dont il venait de recevoir le commandement, et il songeait toujours à son expédition d'Irlande,

dont le Directoire voulait faire un moyen d'épouvante contre l'Angleterre. Mais sa toux devint plus violente vers les derniers jours de fructidor, et il commença à souffrir des douleurs insupportables. On voulait qu'il suspendît ses travaux, mais il ne le voulut pas. Il appela son médecin et lui dit : *Donnez-moi un remède pour la fatigue, mais que ce remède ne soit pas le repos.* Vaincu par le mal, il se mit au lit le premier jour complémentaire de l'an 6, et expira le lendemain, deuxième jour complémentaire, au milieu des douleurs les plus vives. L'armée fut dans la consternation, car elle adorait son jeune général. Cette nouvelle se répandit avec rapidité, et vint affliger tous les républicains, qui comptaient sur les talens et sur le patriotisme de Hoche. Le bruit d'empoisonnement se répandit sur-le-champ ; on ne pouvait pas croire que tant de jeunesse, de force, de santé, succombassent par un accident naturel. L'autopsie fut faite ; l'estomac et les intestins furent examinés par la Faculté, qui les trouva remplis de taches noires, et qui, sans déclarer les traces du poison, parut du moins y croire. On attribua l'empoisonnement au Directoire, ce qui était absurde, car personne au Directoire n'était capable de ce crime,

étranger à nos mœurs, et personne surtout n'avait intérêt à le commettre. Hoche en effet était l'appui le plus solide du Directoire, soit contre les royalistes, soit contre l'ambitieux vainqueur de l'Italie. On supposa avec plus de vraisemblance qu'il avait été empoisonné dans l'Ouest. Son médecin crut se souvenir que l'altération de sa santé datait de son dernier séjour en Bretagne, lorsqu'il alla s'y embarquer pour l'Irlande. On imagina du reste sans preuve que le jeune général avait été empoisonné dans un repas qu'il avait donné à des personnes de tous les partis, pour les rapprocher.

Le Directoire fit préparer des obsèques magnifiques; elles eurent lieu au Champ-de-Mars, en présence de tous les corps de l'État, et au milieu d'un concours immense de peuple. Une armée considérable suivait le convoi; le vieux père du général conduisait le deuil. Cette pompe fit une impression profonde, et fut une des plus belles de nos temps héroïques.

Ainsi finit l'une des plus belles et des plus intéressantes vies de la révolution. Cette fois du moins ce ne fut pas par l'échafaud. Hoche avait vingt-neuf ans. Soldat aux gardes françaises, il

avait fait son éducation en quelques mois. Au courage physique du soldat, il joignait un caractère énergique, une intelligence supérieure, une grande connaissance des hommes, l'entente des événemens politiques, et enfin le mobile tout-puissant des passions. Les siennes étaient ardentes, et furent peut-être la seule cause de sa mort. Une circonstance particulière ajoutait à l'intérêt qu'inspiraient toutes ses qualités : toujours il avait vu sa fortune interrompue par des accidens imprévus. Vainqueur à Wissembourg, et prêt à entrer dans la plus belle carrière, il fut tout à coup jeté dans les cachots : sorti des cachots pour aller se consumer en Vendée, il y remplit le plus beau rôle politique, et, à l'instant où il allait exécuter un grand projet sur l'Irlande, une tempête et des mésintelligences l'arrêtèrent encore : transporté à l'armée de Sambre-et-Meuse, il y remporta une belle victoire, et vit sa marche suspendue par les préliminaires de Léoben : enfin tandis qu'à la tête de l'armée d'Allemagne et avec les dispositions de l'Europe, il avait encore un avenir immense, il fut frappé tout à coup au milieu de sa carrière, et enlevé par une maladie de quarante-huit

heures. Du reste si un beau souvenir dédommage de la vie, il ne pouvait être mieux dédommagé de perdre sitôt la sienne. Des victoires, une grande pacification, l'universalité des talens, une probité sans tache, l'idée répandue chez tous les républicains qu'il aurait lutté seul contre le vainqueur de Rivoli et des Pyramides, que son ambition fût restée républicaine, et eût été un obstacle invincible pour la grande ambition qui prétendait au trône, en un mot, de hauts faits, de nobles conjectures, et vingt-neuf ans, voilà de quoi se compose sa mémoire. Certes, elle est assez belle! ne le plaignons pas d'être mort jeune : il vaudra toujours mieux pour la gloire de Hoche, Kléber, Desaix, de n'être pas devenus des maréchaux. Ils ont eu l'honneur de mourir citoyens et libres, sans être réduits comme Moreau à chercher un asile dans les armées étrangères.

Le gouvernement donna l'armée d'Allemagne à Augereau, et se débarrassa ainsi de sa turbulence, qui commençait à devenir incommode à Paris.

Le Directoire avait fait en quelques jours tous les arrangemens qu'exigeaient les circonstances; mais il lui restait à s'occuper des

finances. La loi du 19 fructidor, en le délivrant de ses adversaires les plus redoutables, en rétablissant la loi du 3 brumaire, en lui donnant de nouveaux moyens de sévérité contre les émigrés et les prêtres, en l'armant de la faculté de supprimer les journaux, et de fermer les sociétés politiques dont l'esprit ne lui conviendrait pas, en lui permettant de remplir toutes les places vacantes après l'annullation des élections, en ajournant indéfiniment la réorganisation des gardes nationales, la loi du 19 fructidor lui avait rendu tout ce qu'avaient voulu lui ravir les deux Conseils, et y avait même ajouté une espèce de toute-puissance révolutionnaire. Mais le Directoire avait des avantages tout aussi importans à recouvrer en matière de finances; car on n'avait pas moins voulu le réduire sous ce rapport, que sous tous les autres. Un vaste projet fut présenté pour les dépenses et les recettes de l'an VI. Le premier soin devait être de rendre au Directoire les attributions qu'on avait voulu lui ravir, relativement aux négociations de la trésorerie, à l'ordre des paiemens, en un mot à la manipulation des fonds. Tous les articles adoptés à cet égard par les Conseils, avant le

18 fructidor, furent rapportés. Il fallait songer ensuite à la création de nouveaux impôts, pour soulager la propriété foncière trop chargée, et porter la recette au niveau de la dépense. L'établissement d'une loterie fut autorisé; il fut établi un droit sur les chemins, et un autre sur les hypothèques. Les droits de l'enregistrement furent régularisés de manière à en accroître considérablement le produit; les droits sur les tabacs étrangers furent augmentés. Grâce à ces nouveaux moyens de recette, on put réduire la contribution foncière à 228 millions, et la contribution personnelle à 50, et porter cependant la somme totale des revenus pour l'an VI à 616 millions. Dans cette somme les ventes supposées de biens nationaux n'étaient évaluées que pour 20 millions.

La recette se trouvant élevée à 616 millions par ces différens moyens, il fallait réduire la dépense à la même somme. La guerre n'était supposée devoir coûter cette année, même dans le cas d'une nouvelle campagne, que 283 millions. Les autres services généraux étaient évalués à 247 millions, ce qui faisait en tout 530 millions. Le service de la dette s'élevait à lui seul à 258 millions; et si

on l'eût fait intégralement, la dépense se fût élevée à un taux, fort supérieur aux moyens de la république. On proposa de n'en payer que le tiers, c'est-à-dire 86 millions. De cette manière, la guerre, les services généraux et la dette, ne portaient la dépense qu'à 616 millions, montant de la recette. Mais pour se renfermer dans ces bornes, il fallait prendre un parti décisif à l'égard de la dette. Depuis l'abolition du papier-monnaie et le retour du numéraire, le service des intérêts n'avait pu se faire exactement. On avait payé un quart en numéraire, et trois quarts en bons sur les biens nationaux, appelés *bons des trois-quarts*. C'était en quelque sorte, comme si on eût payé un quart en argent et trois quarts en assignats. La dette n'avait donc guère été servie jusqu'ici qu'avec les ressources provenant des biens nationaux, et il devenait urgent de prendre un parti dans l'intérêt de l'Etat et des créanciers. Une dette dont la charge annuelle montait à 258 millions était véritablement énorme pour cette époque. On ne connaissait point encore les ressources du crédit et la puissance de l'amortissement. Les revenus étaient bien moins

considérables qu'ils ne le sont devenus, car on n'avait pas eu le temps de recueillir encore les bienfaits de la révolution; et la France, qui a pu produire depuis un milliard de contributions générales, pouvait à peine donner 616 millions. Ainsi la dette était accablante, et l'état se trouvait dans la situation d'un particulier en faillite. On résolut donc de continuer à servir une partie de la dette en numéraire, et, au lieu de servir le reste en bons sur les biens nationaux, d'en rembourser le capital même en biens nationaux. On voulait en conserver un tiers seulement; le tiers conservé devait s'appeler *tiers consolidé*, et demeurer sur le grand livre avec qualité de rente perpétuelle. Les deux autres tiers devaient être remboursés au capital de vingt fois la rente, et en bons recevables en paiement des biens nationaux. Il est vrai que ces bons tombaient dans le commerce à moins du sixième de leur valeur, et que pour ceux qui ne voulaient pas acheter des terres, c'était une véritable banqueroute.

Malgré le calme et la docilité des Conseils depuis le 18 fructidor, cette mesure excita une vive opposition. Les adversaires du remboursement soutenaient que c'était une vraie

banqueroute; que la dette, à l'origine de la révolution, avait été mise sous la sauvegarde de l'honneur national, et que c'était déshonorer la république, que de rembourser les deux tiers; que les créanciers qui n'achèteraient pas des biens perdraient les neuf dixièmes en négociant leurs bons, car l'émission d'une aussi grande quantité de papier en avilirait considérablement la valeur; que même, sans avoir des préjugés contre l'origine des biens, les créanciers de l'État étaient pour la plupart trop pauvres pour acheter des terres; que les associations pour acquérir en commun étaient impossibles; que, par conséquent, la perte des neuf dixièmes du capital était réelle pour la plupart; que le tiers prétendu consolidé, et à l'abri de réduction pour l'avenir, n'était que promis; qu'un tiers promis valait moins que trois tiers promis; qu'enfin si la république ne pouvait pas, dans le moment, suffire à tout le service de la dette, il valait mieux pour les créanciers attendre comme ils avaient fait jusqu'ici, mais attendre avec l'espoir de voir leur sort amélioré, qu'être dépouillé sur-le-champ de leur créance. Il y avait même beaucoup de gens, qui auraient voulu qu'on dis-

tinguât entre les différentes espèces de rentes inscrites au grand livre, et qu'on ne soumît au remboursement que celles qui avaient été acquises à vil prix. Il s'en était vendu en effet à 10 et 15 francs, et ceux qui les avaient achetées gagnaient encore beaucoup à la réduction au tiers.

Les partisans du projet du Directoire répondaient, qu'un État avait le droit, comme tout particulier, d'abandonner son avoir à ses créanciers, quand il ne pouvait plus les payer; que la dette surpassait de beaucoup les moyens de la république, et que dans cet état, elle avait le droit de leur abandonner le gage même de cette dette, c'est-à-dire les biens; qu'en achetant des terres ils perdraient fort peu; que ces terres s'élèveraient rapidement dans leurs mains, pour remonter à leur ancienne valeur, et qu'ils retrouveraient ainsi ce qu'ils avaient perdu; qu'il restait 1,300 millions de biens (le milliard promis aux armées étant transporté aux créanciers de l'État), que la paix était prochaine, qu'à la paix les bons de remboursement devaient seuls être reçus en paiement des biens nationaux, que, par conséquent, la partie du capital remboursée, s'élevant à

environ 3 milliards, trouverait à acquérir 1,300 millions de biens, et perdrait tout au plus les deux tiers au lieu des neuf dixièmes; que du reste les créanciers n'avaient pas été traités autrement jusqu'ici; que toujours on les avait payés en biens, soit qu'on leur donnât des assignats, ou des *bons de trois-quarts;* que la république était obligée de leur donner ce qu'elle avait; qu'ils ne gagneraient rien à attendre, car jamais elle ne pourrait servir toute la dette; qu'en les liquidant, leur sort était fixé; que le paiement du tiers consolidé commençait sur-le-champ, car les moyens de faire le service existaient, et que la république de son côté était délivrée d'un fardeau énorme; qu'elle entrait dans des voies régulières, qu'elle se présentait à l'Europe avec une dette devenue légère, et qu'elle allait en devenir plus imposante et plus forte pour obtenir la paix; qu'enfin on ne pouvait pas distinguer entre les différentes rentes suivant le prix d'acquisition, et qu'il fallait les traiter toutes également.

Cette mesure était inévitable. La république faisait ici comme elle avait toujours fait: tous les engagemens au-dessus de ses forces,

elle les avait remplis avec des terres, au prix où elles étaient tombées. C'est en assignats qu'elle avait acquitté les anciennes charges, ainsi que toutes les dépenses de la révolution, et c'est avec des terres qu'elle avait acquitté les assignats. C'est en assignats, c'est-à-dire encore avec des terres, qu'elle avait acquitté les intérêts de la dette, et c'est avec des terres qu'elle finissait par en acquitter le capital lui-même. En un mot, elle donnait ce qu'elle avait. On n'avait pas autrement liquidé la dette aux États-Unis. Les créanciers avaient reçu pour tout paiement les rives du Mississipi. Les mesures de cette nature causent, comme les révolutions, beaucoup de froissemens particuliers; mais il faut savoir les subir, quand elles sont devenues inévitables.

La mesure fut adoptée. Ainsi grâce aux nouveaux impôts, qui portaient la recette à 616 millions, et grâce à la réduction de la dette, qui permettait de restreindre la dépense à 616, la balance se trouva rétablie dans nos finances, et on put espérer un peu moins d'embarras pour l'an VI (de septembre 1797 à septembre 1798.)

A toutes ces mesures, suite de la victoire, le parti républicain en voulait ajouter

une dernière. Il disait que la république serait toujours en péril, tant qu'une caste ennemie, celle des ci-devant nobles, serait soufferte dans son sein; il voulait qu'on exilât de France, toutes les familles qui autrefois avaient été nobles, ou s'étaient fait passer pour nobles; qu'on leur donnât la valeur de leurs biens en marchandises françaises, et qu'on les obligeât à porter ailleurs leurs préjugés, leurs passions et leur existence. Ce projet était fort appuyé par Sieyes, Boulay de la Meurthe, Chasal, tous républicains prononcés, mais très-combattu par Tallien et les amis de Barras. Barras était noble; le général de l'armée d'Italie était né gentilhomme; beaucoup des amis qui partageaient les plaisirs de Barras, et qui remplissaient ses salons, étaient d'anciens nobles aussi; et quoiqu'une exception fût faite en faveur de ceux qui avaient servi utilement la république, les salons du directeur étaient fort irrités contre la loi proposée. Sans toutes ces raisons personnelles, il était aisé de démontrer le danger et la rigueur de cette loi. Elle fut présentée cependant aux deux conseils, et excita une espèce de soulèvement, qui obligea à la retirer, pour lui faire subir de grandes modifica-

tions. On la reproduisit sous une autre forme. Les ci-devant nobles n'étaient plus condamnés à l'exil; mais ils étaient considérés comme étrangers, et obligés, pour recouvrer la qualité de citoyens, de remplir les formalités, et de subir les épreuves de la naturalisation. Une exception fut faite en faveur des hommes qui avaient servi utilement la république, ou dans les armées ou dans les assemblées. Barras, ses amis, et le vainqueur d'Italie, dont on affectait de rappeler toujours la naissance, furent ainsi affranchis des conséquences de cette mesure.

Le gouvernement avait repris une énergie toute révolutionnaire. L'opposition qui, dans le Directoire et les conseils, affectait de demander la paix, étant écartée, le gouvernement se montra plus ferme, et plus exigeant dans les négociations de Lille et d'Udine. Il ordonna sur-le-champ à tous les soldats qui avaient obtenu des congés, de rentrer dans les rangs; il remit tout sur le pied de guerre, et il envoya de nouvelles instructions à ses négociateurs. Maret à Lille était parvenu à concilier, comme on l'a vu, les prétentions des puissances maritimes. La paix était convenue, pourvu que l'Espagne

sacrifiât la Trinité, et la Hollande Trinquemale, pourvu que la France promît de ne jamais prendre le cap de Bonne-Espérance pour elle-même. Il ne s'agissait donc plus que d'avoir le consentement de l'Espagne et de la Hollande. Le Directoire trouva Maret trop conciliant, et résolut de le rappeler; il envoya Bonnier et Treilhard à Lille, avec de nouvelles instructions. D'après ces instructions la France exigeait la restitution pure et simple, non-seulement de ses colonies, mais de celles de ses alliés. Quant aux négociations d'Udine, le Directoire ne se montra pas moins tranchant et moins positif. Il ne voulait plus s'en tenir aux préliminaires de Léoben, qui donnaient à l'Autriche la limite de l'Oglio en Italie; il voulait que l'Italie fût affranchie tout entière jusqu'à l'Izonzo, et que l'Autriche se contentât pour indemnité, de la sécularisation de divers états ecclésiastiques en Allemagne. Il rappela Clarke, qui avait été choisi et envoyé par Carnot, et qui avait, dans sa correspondance, fort peu ménagé les généraux de l'armée d'Italie, réputés les plus républicains. Bonaparte demeura seul chargé des pouvoirs de la république pour traiter avec l'Autriche.

L'ultimatum que le Directoire faisait signi-

fier à Lille par les nouveaux négociateurs, Bonnier et Treilhard, vint rompre une négociation presque achevée. Lord Malmesbury en fut singulièrement déconcerté, car il désirait la paix, soit pour finir glorieusement sa carrière, soit pour procurer à son gouvernement un moment de répit. Il témoigna les plus vifs regrets; mais il était impossible que l'Angleterre renonçât à toutes ses conquêtes maritimes, et ne reçût rien en échange. Lord Malmesbury était si sincère dans son désir de traiter, qu'il chargea M. Maret de rechercher à Paris, si on ne pourrait pas influer sur la détermination du Directoire, et qu'il offrit même plusieurs millions pour acheter la voix de l'un des directeurs. M. Maret refusa de se charger d'aucune négociation de cette espèce, et quitta Lille. Lord Malmesbury et M. Ellis partirent sur-le-champ, et ne revinrent pas. Quoiqu'on pût reprocher dans cette circonstance au Directoire, d'avoir repoussé une paix certaine et avantageuse pour la France, son motif était cependant honorable. Il eût été peu loyal à nous, d'abandonner nos alliés, et de leur imposer des sacrifices pour prix de leur dévouement à notre cause. Le Directoire, se flattant d'avoir sous peu

la paix avec l'Autriche, ou du moins de la lui imposer par un mouvement de ses armées, avait l'espoir d'être bientôt délivré de ses ennemis du continent, et de pouvoir tourner toutes ses forces contre l'Angleterre.

L'ultimatum signifié à Bonaparte, lui déplut singulièrement, car il n'espérait pas pouvoir le faire accepter. Il était difficile en effet de forcer l'Autriche à renoncer tout-à-fait à l'Italie, et à se contenter de la sécularisation de quelques états ecclésiastiques en Allemagne, à moins de marcher sur Vienne. Or Bonaparte ne pouvait plus prétendre à cet honneur, car il avait toutes les forces de la monarchie autrichienne sur les bras, et c'était l'armée d'Allemagne, qui devait avoir l'avantage de percer la première, et de pénétrer dans les états héréditaires. A ce sujet de mécontentement s'en joignit un autre, lorsqu'il apprit les défiances qu'on avait conçues de lui à Paris. Augereau avait envoyé un de ses aides-de-camp avec des lettres pour beaucoup d'officiers et de généraux de l'armée d'Italie. Cet aide-de-camp paraissait remplir une espèce de mission, et être chargé de redresser l'opinion de l'armée sur le 18 fructidor. Bonaparte

vit bien qu'on se défiait de lui; il se hâta de jouer l'offensé, de se plaindre avec la vivacité et l'amertume d'un homme qui se sent indispensable. Il dit que le gouvernement le traitait avec une horrible ingratitude, qu'il se conduisait envers lui comme envers Pichegru après vendémiaire, et il demanda sa démission. Cet homme, d'un esprit si grand, et si ferme, qui savait se donner une si noble attitude, se livra ici à l'humeur d'un enfant impétueux et mutin. Le Directoire ne répondit pas à la demande de sa démission, et se contenta d'assurer qu'il n'était pour rien dans ces lettres, et dans l'envoi d'un aide-de-camp. Bonaparte se calma, mais demanda encore à être remplacé dans les fonctions de négociateur, et dans celles d'organisateur des républiques italiennes. Il répétait sans cesse qu'il était malade, qu'il ne pouvait plus supporter la fatigue du cheval, et qu'il lui était impossible de faire une nouvelle campagne. Cependant, quoique à la vérité il fût malade, et accablé des travaux énormes auxquels il s'était livré depuis deux ans; il ne voulait être remplacé dans aucun de ses emplois, et au besoin il était assuré de trouver dans son âme, les for-

ces qui semblaient manquer à son corps.

Il résolut de poursuivre la négociation, et d'ajouter à la gloire de premier capitaine du siècle, celle de pacificateur. L'ultimatum du Directoire le gênait; mais il n'était pas plus décidé dans cette circonstance que dans une foule d'autres, à obéir aveuglément à son gouvernement. Ses travaux, dans ce moment, étaient immenses. Il organisait les républiques italiennes, il se créait une marine dans l'Adriatique, il formait de grands projets sur la Méditerranée, et il traitait avec les plénipotentiaires de l'Autriche.

Il avait commencé à organiser en deux états séparés, les provinces qu'il avait affranchies dans la Haute-Italie. Il avait érigé depuis long-temps en république cispadane, le duché de Modène, les légations de Bologne et de Ferrare. Son projet était de réunir ce petit état à Venise révolutionnée, et de la dédommager ainsi de la perte de ses provinces de terre-ferme. Il voulait organiser à part la Lombardie, sous le titre de république transpadane. Mais bientôt ses idées avaient changé, et il préférait former un seul état des provinces affranchies. L'esprit de localité qui s'opposait d'abord à la réunion de la Lombardie avec les au-

tres provinces, conseillait maintenant au contraire de les réunir. La Romagne, par exemple, ne voulait pas se réunir aux légations et au duché de Modène, mais consentait à dépendre d'un gouvernement central établi à Milan. Bonaparte vit bientôt que chacun détestant son voisin, il serait plus facile de soumettre tout le monde à une autorité unique. Enfin la difficulté de décider la suprématie entre Venise et Milan, et de préférer l'une des deux pour en faire le siége du gouvernement, cette difficulté n'en était plus une pour lui. Il avait résolu de sacrifier Venise. Il n'aimait pas les Vénitiens, il voyait que le changement de gouvernement n'avait pas amené chez eux un changement dans les esprits. La grande noblesse, la petite, le peuple étaient ennemis des Français et de la révolution, et faisaient toujours des vœux pour les Autrichiens. A peine un petit nombre de bourgeois aisés, approuvaient-ils le nouvel état de choses. La municipalité démocratique montrait la plus mauvaise volonté à l'égard des Français. Presque tout le monde à Venise, semblait désirer qu'un retour de fortune permît à l'Autriche de rétablir l'ancien gouvernement. De plus, les Vénitiens n'inspiraient aucune estime à Bonaparte sous un rapport

important à ses yeux, la puissance. Leurs canaux et leurs ports étaient presque comblés; leur marine était dans le plus triste état; ils étaient eux-mêmes abâtardis par les plaisirs, et incapables d'énergie. « *C'est un peuple mou, efféminé et lâche*, écrivait-il, *sans terre ni eau, et nous n'en avons que faire.* » Il songeait donc à livrer Venise à l'Autriche, à condition que l'Autriche, renonçant à la limite de l'Oglio, stipulée dans les préliminaires de Léoben, rétrograderait jusqu'à l'Adige. Ce fleuve, qui est une excellente limite, séparerait alors l'Autriche de la république nouvelle. L'importante place de Mantoue, qui, d'après les préliminaires, devait être rendue à l'Autriche, resterait à la république italienne, et Milan deviendrait capitale sans aucune contestation. Bonaparte aimait beaucoup mieux former un seul État, dont Milan serait la capitale, et donner à cet État la frontière de l'Adige et Mantoue, que de garder Venise; et en cela il avait raison, dans l'intérêt même de la liberté italienne. A ne pas affranchir toute l'Italie jusqu'à l'Izonzo, mieux valait sacrifier Venise que la frontière de l'Adige et Mantoue. Bonaparte avait vu, en s'entretenant avec les négociateurs autri-

chiens, que le nouvel arrangement pourrait être accepté. En conséquence, il forma de la Lombardie, des duchés de Modène et de Reggio, des légations de Bologne et de Ferrare, de la Romagne; du Bergamasque, du Brescian et du Mantouan, un État qui s'étendait jusqu'à l'Adige, qui avait d'excellentes places, telles que Pizzighitone et Mantoue, une population de trois millions six cent mille habitans, un sol admirable, des fleuves, des canaux et des ports.

Sur-le-champ il se mit à l'organiser en république. Il aurait voulu une autre constitution que celle donnée à la France. Il trouvait dans cette constitution le pouvoir exécutif trop faible; et, même sans avoir encore aucun penchant décidé pour telle ou telle forme de gouvernement, par le seul intérêt de composer un État fort et capable de lutter avec les aristocraties voisines, il aurait souhaité une organisation plus concentrique et plus énergique. Il demandait qu'on lui envoyât Sieyes, pour s'entendre avec lui à cet égard; mais le Directoire n'adopta point ses idées, et insista pour qu'on donnât à la nouvelle république la constitution française. Il fut obéi, et sur-le-champ notre Constitution fut adaptée à l'Italie. La nou-

velle république fut appelée Cisalpine. On voulait à Paris l'appeler Transalpine; mais c'était placer en quelque sorte le centre à Paris, et les Italiens le voulaient à Rome, parce que tous leurs vœux tendaient à l'affranchissement de leur patrie, à son unité, et au rétablissement de l'antique métropole. Le mot Cisalpine était donc celui qui convenait le mieux. On crut plus prudent de ne pas abandonner au choix des Italiens la première composition du gouvernement. Pour cette première fois, Bonaparte nomma lui-même les cinq directeurs, et les membres des deux Conseils. Il s'attacha à faire les meilleurs choix, autant du moins que sa position le permettait. Il nomma directeur Serbelloni, l'un des plus grands seigneurs de l'Italie; il fit partout organiser des gardes nationales, et en réunit trente mille à Milan pour la fédération du 14 juillet. La présence de l'armée française en Italie, ses hauts faits, sa gloire, avaient commencé à répandre l'enthousiasme militaire dans ce pays, trop peu habitué aux armes. Bonaparte tâcha de l'y exciter de toutes les manières. Il ne se dissimulait pas combien la nouvelle république était faible, sous le rapport militaire; il n'estimait en Italie que l'armée piémontaise, parce

que la cour de Piémont avait seule fait la guerre pendant le cours du siècle. Il écrivait à Paris qu'un seul régiment du roi de Sardaigne, renverserait la république Cisalpine, qu'il fallait donner à cette république des mœurs guerrières, qu'elle serait alors une puissance importante en Italie, mais que pour cela il fallait du temps, et que de pareilles révolutions ne se faisaient pas en quelques jours. Cependant il commençait à y réussir, car il avait au plus haut degré l'art de communiquer aux autres, le plus vif de ses goûts, celui des armes. Personne ne savait mieux se servir de sa gloire, pour faire des succès militaires une mode, pour y diriger toutes les vanités et toutes les ambitions. Dès ce jour les mœurs commencèrent à changer en Italie. « La soutane qui » était l'habit à la mode pour les jeunes gens, » fut remplacée par l'uniforme. Au lieu de » passer leur vie aux pieds des femmes, les » jeunes Italiens fréquentaient les manéges, » les salles d'armes, les champs d'exercice. » Les enfans ne jouaient plus à la chapelle; ils » avaient des régimens de fer-blanc, et imi- » taient dans leurs jeux les événemens de la » guerre. Dans les comédies, dans les farces » des rues, on avait toujours représenté un

» Italien bien lâche, quoique spirituel, et une » espèce de gros capitan, quelquefois français, et le plus souvent allemand, bien fort, » bien brave, bien brutal, finissant par administrer quelques coups de bâton à l'Italien, » aux grands applaudissemens des spectateurs. » Le peuple ne souffrit plus de pareilles allusions; les auteurs mirent sur la scène, à la » satisfaction du public, des Italiens braves, » faisant fuir des étrangers pour soutenir leur » honneur et leurs droits. L'esprit national » se formait. L'Italie avait ses chansons à la » fois patriotiques et guerrières. Les femmes repoussaient avec mépris les hommages des hommes qui, pour leur plaire, » affectaient des mœurs efféminées » (1).

Cependant cette révolution commençait à peine; la Cisalpine ne pouvait être forte encore que des secours de la France. Le projet était d'y laisser, comme en Hollande, une partie de l'armée, qui se reposerait là de ses fatigues, jouirait paisiblement de sa gloire, et animerait de son feu guerrier toute la contrée. Bonaparte, avec cette prévoyance

---

(1) *Mémoires de Napoléon*, publiés par le comte de Montholon, tom. IV, pag. 196.

qui s'étendait à tout, avait formé pour la Cisalpine un vaste et magnifique projet. Cette république était pour la France un avant-poste; il fallait que nos armées pussent y arriver rapidement. Bonaparte avait formé le plan d'une route, qui de France arriverait à Genève, de Genève traverserait le Valais, percerait le Simplon, et descendrait en Lombardie. Il traitait déjà avec la Suisse pour cet objet; il avait envoyé des ingénieurs, pour faire le devis de la dépense, et il arrêtait tous les détails d'exécution, avec cette précision qu'il mettait dans les projets même les plus vastes, et les plus chimériques en apparence. Il voulait que cette grande route, la première qui percerait directement les Alpes, fût large, sûre et magnifique, devînt un chef-d'œuvre de la liberté, et un monument de la puissance française.

Tandis qu'il s'occupait ainsi d'une république qui lui devait l'existence, il rendait la justice aussi, et était pris pour arbitre entre deux peuples. La Walteline s'était révoltée contre la souveraineté des ligues grises. La Walteline se compose de trois vallées, qui appartiennent à l'Italie, car elles versent leurs eaux dans l'Adda. Elles étaient soumises au joug des Grisons, joug insupportable, car

il n'y en a pas de plus pesant que celui qu'un peuple impose à un autre peuple. Il y avait plus d'une tyrannie de ce genre en Suisse. Celle de Berne sur le pays de Vaud était célèbre. Les Waltelins se soulevèrent, et demandèrent à faire partie de la république Cisalpine. Ils invoquèrent la protection de Bonaparte, et se fondèrent pour l'obtenir sur d'anciens traités qui mettaient la Walteline sous la protection des souverains de Milan. Les Grisons et les Waltelins convinrent de s'en référer au tribunal de Bonaparte. Il accepta la médiation avec la permission du Directoire. Il fit conseiller aux Grisons de reconnaître les droits des Waltelins, et de se les associer comme une nouvelle ligue grise. Ils s'y refusèrent, et voulurent plaider la cause de leur tyrannie. Bonaparte leur fixa une époque pour comparaître. Le terme venu, les Grisons, à l'instigation de l'Autriche, refusèrent de comparaître. Bonaparte alors se fondant sur l'acceptation de l'arbitrage, et sur les anciens traités, condamna les Grisons par défaut, déclara les Waltelins libres, et leur permit de se réunir à la Cisalpine. Cette sentence, fondée en droit et en équité, fit une vive sensation en Europe. Elle épouvanta l'a-

ristocratie de Berne, réjouit les Vaudois, et ajouta à la Cisalpine une population riche, brave, et nombreuse.

Gênes le prenait en même temps pour son conseiller, dans le choix d'une constitution. Gênes n'étant point conquise, pouvait se choisir ses lois, et ne dépendait pas du Directoire sous ce rapport. Les deux partis aristocratique et démocratique, étaient là aux prises. Une première révolte avait éclaté, comme on l'a vu, au mois de mai; il y en eut une seconde plus générale dans la vallée de la Polcevera, qui faillit devenir fatale à Gênes. Elle était excitée par les prêtres contre la constitution nouvelle. Le général français Duphot, qui se trouvait là avec quelques troupes, rétablit l'ordre. Les Génois s'adressèrent à Bonaparte, qui leur répondit une lettre sévère, pleine de conseils fort sages, et dans laquelle il réprimait leur fougue démocratique. Il fit des changemens dans leur constitution; au lieu de cinq magistrats chargés du pouvoir exécutif, il n'en laissa que trois. Les Conseils furent peu nombreux; le gouvernement fut organisé d'une manière moins populaire, mais plus forte. Bonaparte fit accorder plus d'avantages aux nobles et aux prêtres,

pour les réconcilier avec le nouvel ordre de choses ; et comme on avait voulu les exclure des fonctions publiques, il blâma cette pensée. *Vous feriez*, écrivit-il aux Génois, *ce qu'ils ont fait eux-mêmes.* Il publia avec intention la lettre où était renfermée cette phrase. C'était un blâme dirigé contre ce qui se faisait à Paris à l'égard des nobles. Il était charmé d'intervenir ainsi d'une manière indirecte dans la politique, de donner un avis, de le donner contraire au Directoire, et surtout de se détacher sur-le-champ du parti victorieux; car il affectait de rester indépendant, de n'approuver, de ne servir aucune faction, de les mépriser, de les dominer toutes.

Tandis qu'il était ainsi législateur, arbitre, conseiller des peuples italiens, il s'occupait d'autres soins non moins vastes, et qui décelaient une prévoyance bien autrement profonde. Il s'était emparé de la marine de Venise, et avait mandé l'amiral Brueys, dans l'Adriatique, pour prendre possession des îles vénitiennes de la Grèce. Il avait été amené ainsi à réfléchir sur la Méditerranée, sur son importance, et sur le rôle que nous pouvions y jouer. Il avait conclu que, si dans l'Océan, nous devions rencontrer des maîtres,

nous n'en devions avoir aucun dans la Méditerranée. Que l'Italie fût affranchie en entier, ou ne le fût pas; que Venise fût ou non cédée à l'Autriche, il voulait que la France gardât les îles Ioniennes, Corfou, Zante, Sainte-Maure, Cérigo, Céphalonie. Les peuples de ces îles demandaient à devenir nos sujets. Malte, le poste le plus important de la Méditerranée, appartenait à un ordre usé, et qui devait disparaître devant l'influence de la révolution française. Malte devait tomber bientôt au pouvoir des Anglais, si la France ne s'en emparait pas. Bonaparte avait fait saisir les propriétés des chevaliers en Italie, pour achever de les ruiner. Il avait pratiqué des intrigues à Malte même, qui n'était gardée que par quelques chevaliers et une faible garnison; il avait le projet d'y envoyer sa petite marine, et de s'en emparer. De ces différens postes, écrivait-il au Directoire, nous dominerons la Méditerranée, nous veillerons sur l'empire ottoman, qui croule de toute part, et nous serons en mesure ou de le soutenir, ou d'en prendre notre part. Nous pourrons davantage, ajoutait Bonaparte, nous pourrons rendre presque inutile aux Anglais la domination de l'Océan. Ils nous ont contesté à Lille le cap de Bonne-Espé-

rance; nous pouvons nous en passer. Occupons l'Egypte; nous aurons la route directe de l'Inde, et il nous sera facile d'y établir une des plus belles colonies du globe.

C'est donc en Italie, et en promenant sa pensée sur le Levant, qu'il conçut la première idée de l'expédition célèbre qui fut tentée l'année suivante. « C'est en Egypte, écrivait-il, qu'il faut attaquer l'Angleterre. » (Lettre du 16 août 1797. — 29 thermidor an V.)

Pour arriver à ces fins, il avait fait venir l'amiral Brueys dans l'Adriatique avec six vaisseaux, quelques frégates et quelques corvettes. Il s'était ménagé en outre un moyen de s'emparer de la marine vénitienne. D'après le traité conclu, on devait lui payer trois millions en matériel de marine. Il prit sous ce prétexte tous les chanvres, fers, etc., qui formaient du reste la seule richesse de l'arsenal vénitien. Après s'être emparé du matériel, sous le prétexte des trois millions, Bonaparte s'empara des vaisseaux sous prétexte d'aller occuper les îles, pour le compte de Venise démocratique. Il fit achever ceux qui étaient en construction, et parvint ainsi à armer six vaisseaux de guerre, six frégates et plusieurs corvettes. Il les réunit à l'escadre que Brueys avait amenée de

Toulon. Il remplaça le million que la Trésorerie avait arrêté, donna à Brueys des fonds pour enrôler d'excellens matelots, en Albanie et sur les côtes de la Grèce, et lui créa ainsi une marine, capable d'imposer à toute la Méditerranée. Il en fixa le principal établissement à Corfou, par des raisons excellentes, et qui furent approuvées du gouvernement. De Corfou cette escadre pouvait se porter dans l'Adriatique, et se concerter avec l'armée d'Italie, en cas de nouvelles hostilités; elle pouvait aller à Malte, elle imposait à la cour de Naples, et il lui était facile, si on la désirait dans l'Océan, pour la faire concourir à quelque projet, de voler vers le détroit plus promptement que de Toulon. Enfin à Corfou, l'escadre apprenait à devenir manœuvrière, et se formait mieux qu'à Toulon, où elle était ordinairement immobile. «Vous n'aurez jamais de marins, écrivait Bonaparte, en les laissant dans vos ports.»

Telle était la manière dont Bonaparte occupait son temps, pendant les lenteurs calculées que lui faisait essuyer l'Autriche. Il songeait aussi à sa position militaire à l'égard de cette puissance. Elle avait fait des préparatifs immenses, depuis la signature des préliminaires

de Léoben. Elle avait transporté la plus grande partie de ses forces dans la Carinthie, pour protéger Vienne, et se mettre à couvert contre la fougue de Bonaparte. Elle avait fait lever la Hongrie en masse. Dix-huit mille cavaliers hongrois s'exerçaient depuis trois mois sur les bords du Danube. Elle avait donc tous les moyens d'appuyer la négociation d'Udine. Bonaparte n'avait guère plus de soixante-dix mille hommes de troupes, dont une très-petite partie en cavalerie. Il demandait des renforts au directoire, pour faire face à l'ennemi, et il pressait surtout la ratification du traité d'alliance avec le Piémont, pour obtenir dix mille de ces soldats piémontais dont il faisait si grand cas. Mais le Directoire ne voulait pas lui envoyer de renforts, parce que le déplacement des troupes aurait amené de nombreuses désertions ; il aimait mieux, en accélérant la marche de l'armée d'Allemagne, dégager l'armée d'Italie, que la renforcer ; il hésitait encore à signer une alliance avec le Piémont, parce qu'il ne voulait pas garantir un trône, dont il espérait et souhaitait la chute naturelle. Il avait envoyé seulement quelques cavaliers à pied. On avait en Italie de quoi les monter et les équiper.

Privé des ressources sur lesquelles il avait

compté, Bonaparte se voyait donc exposé à un orage du côté des Alpes juliennes. Il avait tâché de suppléer de toutes les manières aux moyens qu'on lui refusait. Il avait armé et fortifié Palma Nova, avec une activité extraordinaire, et en avait fait une place de premier ordre, qui à elle seule devait exiger un long siége. Cette circonstance seule changeait singulièrement sa position. Il avait fait jeter des ponts sur l'Izonzo, et construire des têtes de pont, pour être prêt à déboucher avec sa promptitude accoutumée. Si la rupture avait lieu avant la chute des neiges, il espérait surprendre les Autrichiens, les jeter dans le désordre, et malgré la supériorité de leurs forces se trouver bientôt aux portes de Vienne. Mais si la rupture n'avait lieu qu'après les neiges, il ne pouvait plus prévenir les Autrichiens, il était obligé de les recevoir dans les plaines de l'Italie, où la saison leur permettait de déboucher en tout temps, et alors le désavantage du nombre n'était plus balancé par celui de l'offensive. Dans ce cas ils se considérait comme en danger.

Bonaparte désirait donc que les négociations se terminassent promptement. Après la ridicule note du 18 juillet, où les plénipo-

tentiaires avaient insisté de nouveau pour le congrès de Berne, et reclamé contre ce qui s'était fait à Venise, Bonaparte avait fait répondre d'une manière vigoureuse, et qui prouvait à l'Autriche qu'il était prêt à fondre de nouveau sur Vienne. MM. de Gallo, de Meerweldt et un troisième négociateur, M. de Degelmann, étaient revenus avec des pouvoirs nouveaux, et avec l'autorisation de négocier à Udine. Ils y étaient arrivés le 31 août (14 fructidor), et les conférences avaient commencé sur-le-champ. Mais évidemment le but était de traîner encore en longueur, car tout en acceptant une négociation séparée à Udine, ils se réservaient toujours de revenir à un congrès général à Berne. Ils annonçaient que le congrès de Rastadt, pour la paix de l'empire, allait s'ouvrir sur-le-champ, que les négociations en seraient conduites en même temps que celles d'Udine, ce qui devait compliquer singulièrement les intérêts, et faire naître autant de difficultés qu'un congrès général à Berne. Bonaparte fit observer que la paix de l'empire ne devait se traiter qu'après la paix avec l'empereur; il déclara que si le congrès s'ouvrait, la France n'y enverrait pas; il ajouta que, si au 1er octobre,

la paix avec l'empereur n'était pas conclue, les préliminaires de Léoben seraient regardés comme nuls. Les choses en étaient à ce point, lorsque le 18 fructidor (4 septembre) déjoua toutes les fausses espérances de l'Autriche. Sur-le-champ M. de Cobentzel accourut de Vienne à Udine. Bonaparte se rendit à Passériano, fort belle maison de campagne, à quelque distance d'Udine, et tout annonça que le désir de traiter était sincère. Les conférences avaient lieu alternativement à Udine, chez M. de Cobentzel, et à Passériano, chez Bonaparte. M. de Cobentzel était un esprit subtil, abondant, mais peu logique : il était hautain et amer. Les trois autres négociateurs gardaient le silence. Bonaparte représentait seul pour la France, depuis la destitution de Clarke. Il avait assez d'arrogance, il avait la parole assez prompte et assez tranchante, pour répondre au négociateur autrichien. Quoiqu'il fût visible que M. de Cobentzel avait l'intention réelle de traiter, il n'en afficha pas moins les prétentions les plus extravagantes. C'était tout au plus si l'Autriche cédait les Pays-Bas, mais elle ne se chargeait pas de nous assurer la limite du Rhin, disant que c'était à l'empire à nous

faire cette concession. En dédommagement des riches et populeuses provinces de la Belgique, l'Autriche voulait des possessions, non pas en Allemagne, mais en Italie. Les préliminaires de Léoben lui avaient attribué les états vénitiens jusqu'à l'Oglio, c'est-à-dire la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, le Brescian, le Bergamasque et le Mantouan, avec la place de Mantoue; mais ces provinces ne la dédommageaient pas de la moitié de ce qu'elle perdait, en cédant la Belgique et la Lombardie. Ce n'était pas trop, disait M. de Cobentzel, de lui laisser non-seulement la Lombardie, mais de lui donner encore Venise et les légations, et de rétablir le duc de Modène dans son duché.

A toute la faconde de M. de Cobentzel, Bonaparte ne répondait que par un imperturbable silence; et à ses prétentions folles, que par des prétentions aussi excessives, énoncées d'un ton ferme et tranchant. Il demandait la ligne du Rhin pour la France, Mayence comprise, et la ligne de l'Izonzo pour l'Italie. Entre ces prétentions opposées il fallait prendre un milieu. Bonaparte, comme nous l'avons déjà dit, avait cru entrevoir qu'en cédant Venise à l'Autriche (concession qui n'était pas

comprise dans les préliminaires de Léoben, parce qu'on ne songeait pas alors à détruire cette république) il pourrait obtenir que l'empereur reculât sa limite de l'Oglio à l'Adige, que le Mantouan, le Bergamasque et le Brescian fussent donnés à la Cisalpine, qu'elle eût ainsi la frontière de l'Adige et Mantoue, que de plus l'empereur reconnût à la France, la limite du Rhin, et lui livrât même Mayence, qu'enfin il consentît à lui laisser les îles Ioniennes. Bonaparte résolut de traiter à ces conditions. Il y voyait beaucoup d'avantages et tous ceux que la France pouvait obtenir dans le moment. L'empereur, en prenant Venise, se compromettait dans l'opinion de l'Europe, car c'était pour lui que Venise avait trahi la France. En abandonnant l'Adige et Mantoue, l'empereur donnait à la nouvelle république italienne une grande consistance; en nous laissant les îles Ioniennes, il nous préparait l'empire de la Méditerranée; en nous reconnaissant la limite du Rhin, il laissait l'empire sans force pour nous la refuser; en nous livrant Mayence, il nous mettait véritablement en possession de cette limite, et se compromettait encore avec l'empire de la manière la plus grave, en nous livrant une

place appartenant à l'un des princes germaniques. Il est vrai qu'en faisant une nouvelle campagne, on était assuré de détruire la monarchie autrichienne, ou de l'obliger du moins à renoncer à l'Italie. Mais Bonaparte avait plus d'une raison personnelle d'éviter une nouvelle campagne. On était en octobre, et il était tard pour percer en Autriche. L'armée d'Allemagne, commandée aujourd'hui par Augereau, devait avoir tout l'avantage, car elle n'avait personne devant elle. L'armée d'Italie avait sur les bras toutes les forces autrichiennes; elle ne pouvait pas avoir le rôle brillant, elle était réduite à la défensive; elle ne pouvait pas être la première à Vienne. Enfin Bonaparte était fatigué, il voulait jouir un peu de son immense gloire. Une bataille de plus n'ajouterait rien aux merveilles de ses deux campagnes, et en signant la paix il se couronnerait d'une double gloire. A celle de guerrier il ajouterait celle de négociateur, et il serait le seul général de la république, qui aurait réuni les deux, car il n'en était aucun qui eût encore signé des traités. Il satisferait à l'un des vœux les plus ardens de la France, et rentrerait dans son sein avec tous les genres d'illustration. Il est vrai qu'il y avait

une désobéissance formelle à signer un traité sur ces bases, car le Directoire exigeait l'entier affranchissement de l'Italie; mais Bonaparte sentait que le Directoire n'oserait pas refuser la ratification du traité, car ce serait se mettre en opposition avec l'opinion de la France. Le Directoire l'avait choquée déjà en rompant à Lille; il la choquerait bien plus en rompant à Udine, et il justifierait tous les reproches de la faction royaliste, qui l'accusait de vouloir une guerre éternelle. Bonaparte sentait donc bien qu'en signant le traité, il obligeait le Directoire à le ratifier.

Il donna donc hardiment son ultimatum à M. de Cobentzel : c'était Venise pour l'Autriche, mais l'Adige et Mantoue pour la Cisalpine, le Rhin et Mayence pour la France, avec les îles Ioniennes en sus. Le 16 octobre, la dernière conférence eut lieu à Udine chez M. de Cobentzel. De part et d'autre on déclarait qu'on allait rompre. M. de Cobentzel annonçait que ses voitures étaient préparées. On était assis autour d'une longue table rectangulaire ; les quatre négociateurs autrichiens étaient placés d'un côté ; Bonaparte était seul de l'autre. M. de Cobentzel récapitula tout ce qu'il avait dit, soutint que l'empe-

reur, en abandonnant les clefs de Mayence, devait recevoir celles de Mantoue; qu'il ne pouvait faire autrement sans se déshonorer; que, du reste, jamais la France n'avait fait un traité plus beau, qu'elle n'en désirait certainement pas un plus avantageux; qu'elle voulait avant tout la paix, et qu'elle saurait juger la conduite du négociateur, qui sacrifiait l'intérêt et le repos de son pays à son ambition militaire. Bonaparte, demeurant calme et impassible pendant cette insultante apostrophe, laissa M. de Cobentzel achever son discours; puis, se dirigeant vers un guéridon qui portait un cabaret de porcelaine, donné par la grande Catherine à M. de Cobentzel, et étalé comme un objet précieux, il s'en saisit et le brisa sur le parquet, en prononçant ces paroles : « La guerre est déclarée; » mais souvenez-vous qu'avant trois mois je » briserai votre monarchie, comme je brise » cette porcelaine. » Cet acte et ces paroles frappèrent d'étonnement les négociateurs autrichiens. Il les salua, sortit, et, montant sur-le-champ en voiture, ordonna à un officier d'aller annoncer à l'archiduc Charles, que les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures. M. de Cobentzel, effrayé, envoya sur-

le-champ l'ultimatum signé à Passériano. L'une des conditions du traité était l'élargissement de M. de La Fayette, qui, depuis cinq ans, supportait héroïquement sa détention à Olmutz.

Le lendemain, 17 octobre (26 vendémiaire), on signa le traité à Passériano; on le data d'un petit village situé entre les deux armées, mais dans lequel on ne se rendit pas, parce qu'il n'y avait pas de lieu convenable pour recevoir les négociateurs. Ce village était celui de Campo-Formio. Il donna son nom à ce traité célèbre, le premier conclu entre l'empereur et la république française.

Il fut convenu que l'empereur, comme souverain des Pays-Bas, et comme membre de l'empire, reconnaîtrait à la France la limite du Rhin, qu'il livrerait Mayence à nos troupes, et que les îles Ioniennes resteraient en notre possession; il fut convenu que la république Cisalpine aurait la Romagne, les légations, le duché de Modène, la Lombardie, la Walteline, le Bergamasque, le Brescian et le Mantouan, avec la limite de l'Adige et Mantoue. L'empereur souscrivait de plus à diverses conditions, résultant de ce traité, et des traités antérieurs qui liaient la

république. D'abord il s'engageait à donner le Brisgaw au duc de Modène, en dédommagement de son duché. Il s'engageait ensuite à prêter son influence, pour faire obtenir en Allemagne un dédommagement au stathouder, pour la perte de la Hollande, et un dédommagement au roi de Prusse pour la perte du petit territoire qu'il nous avait cédé sur la gauche du Rhin. En vertu de ces engagemens, la voix de l'empereur était assurée au congrès de Rastadt, pour la solution de toutes les questions qui intéressaient le plus la France. L'empereur recevait en retour de tout ce qu'il accordait, le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie et les bouches du Cattaro.

La France n'avait jamais fait depuis son existence, une paix aussi belle. Elle avait enfin obtenu ses limites naturelles, et elle les obtenait du consentement du continent. Une grande révolution était opérée dans la haute Italie. Il y avait là un ancien état détruit, et un nouvel état fondé. Mais l'état détruit était une aristocratie despotique, ennemie irréconciliable de la liberté. L'état fondé était une république libéralement constituée, et qui pouvait communiquer la liberté à toute l'Italie. On pouvait regretter, il est vrai, que les

Autrichiens ne fussent pas rejetés au delà de l'Izonzo, que toute la haute Italie, et la ville de Venise elle-même ne fussent pas réunies à la Cisalpine : avec une campagne de plus, ce résultat eût été obtenu. Des considérations particulières avaient empêché le jeune vainqueur de faire cette campagne. L'intérêt personnel commençait à altérer les calculs du grand homme, et à imprimer une tache sur le premier, et peut-être le plus bel acte de sa vie.

Bonaparte ne pouvait guère douter de la ratification du traité ; cependant il n'était pas sans inquiétude, car ce traité était une contravention formelle aux instructions du Directoire. Il chargea de le porter son fidèle et complaisant chef d'état major, Berthier, qu'il affectionnait beaucoup, et qu'il n'avait point encore envoyé en France, pour jouir des applaudissemens des Parisiens. Avec son tact ordinaire, il adjoignit un savant au militaire : c'était Monge, qui avait été de la commission chargée de choisir les objets d'arts en Italie, et qui, malgré son ardent démagogisme et son esprit géométrique, avait été séduit, comme tant d'autres, par le génie, la grâce et la gloire.

Monge et Berthier furent rendus à Paris

en quelques jours. Ils y arrivèrent au milieu de la nuit, et arrachèrent de son lit le président du Directoire, La Revellière-Lepeaux. Tout en apportant un traité de paix, les deux envoyés étaient loin d'avoir la joie, et la confiance, ordinaires dans ces circonstances; ils étaient embarrassés comme des gens qui doivent commencer par un aveu pénible : il fallait dire en effet qu'on avait désobéi au gouvernement. Ils employèrent de grandes précautions oratoires pour annoncer la teneur du traité, et excuser le général. La Revellière les reçut avec tous les égards que méritaient deux personnages aussi distingués, dont l'un surtout était un savant illustre; mais il ne s'expliqua pas sur le traité, et répondit simplement que le Directoire en déciderait. Il le présenta le lendemain matin au Directoire. La nouvelle de la paix s'était déjà répandue dans tout Paris; la joie était au comble; on ne connaissait pas les conditions, mais quelles qu'elles fussent, on était certain qu'elles devaient être brillantes. On exaltait Bonaparte et sa double gloire. Comme il l'avait prévu, on était enthousiasmé de trouver en lui le pacificateur et le guerrier; et une paix qu'il n'avait signée qu'avec égoïsme, était vantée

comme un acte de désintéressement militaire. Le jeune général, disait-on, s'est refusé la gloire d'une nouvelle campagne, pour donner la paix à sa patrie.

L'envahissement de la joie fut si prompt, qu'il eût été bien difficile au Directoire de la tromper, en rejetant le traité de Campo-Formio. Ce traité était la suite d'une désobéissance formelle : ainsi le Directoire ne manquait pas d'excellentes raisons pour refuser sa ratification; et il eût été fort important de donner une leçon sévère au jeune audacieux, qui avait enfreint des ordres précis. Mais comment tromper l'attente générale? comment oser refuser une seconde fois la paix, après l'avoir refusée à Lille? On allait justifier tous les reproches des victimes de fructidor, et mécontenter gravement l'opinion. Il y avait un autre danger non moins grand à braver : en rejetant le traité, Bonaparte donnait sa démission, et des revers allaient suivre inévitablement la reprise des hostilités en Italie. De quelle responsabilité ne se chargeait-on pas, dans ce cas-là? D'ailleurs le traité avait d'immenses avantages; il ouvrait un superbe avenir; il donnait de plus

que celui de Léoben, Mayence et Mantoue; enfin il laissait libres toutes les forces de la France, pour en accabler l'Angleterrre.

Le Directoire approuva donc le traité : la joie n'en fut que plus vive et plus profonde. Sur-le-champ, par un calcul habile, le Directoire songea à tourner tous les esprits contre l'Angleterre : le héros d'Italie et ses invincibles compagnons durent voler d'un ennemi à l'autre, et, le jour même où l'on publiait le traité, un arrêté nomma Bonaparte général en chef de l'armée d'Angleterre.

Bonaparte se disposa à quitter l'Italie, pour venir enfin goûter quelques instans de repos, et jouir d'une gloire, la plus grande connue chez les modernes. Il était nommé plénipotentiaire à Rastadt, avec Bonnier et Treilhard, pour y traiter de la paix avec l'Empire. Il était convenu aussi qu'il trouverait à Rastadt M. de Cobentzel, pour échanger avec lui les ratifications du traité de Campo-Formio. Il devait en même temps veiller à l'exécution des conditions relatives à l'occupation de Mayence. Avec sa prévoyance ordinaire, il avait eu soin de stipuler que les troupes autrichiennes n'entreraient dans Palma-Nova,

qu'après que les siennes seraient entrées dans Mayence.

Avant de partir pour Rastadt, il voulut mettre la dernière main aux affaires d'Italie. Il fit les dernières nominations qui lui restaient à faire dans la Cisalpine; il régla les conditions du séjour des troupes françaises en Italie, et leurs rapports avec la nouvelle république. Ces troupes devaient être commandées par Berthier, et former un corps de trente mille hommes, entretenus aux frais de la Cisalpine; elles devaient y demeurer jusqu'à la paix générale de l'Europe. Il retira le corps qu'il avait à Venise, et livra cette ville à un corps autrichien. Les patriotes vénitiens, en se voyant donnés à l'Autriche, furent indignés. Bonaparte leur avait fait assurer un asile dans la Cisalpine, et il avait stipulé avec le gouvernement autrichien la faculté, pour eux de vendre leurs biens. Ils ne furent point sensibles à ces soins, et vomirent contre le vainqueur qui les sacrifiait, des imprécations véhémentes, et fort naturelles. Villetard, qui avait semblé s'engager pour le gouvernement français à leur égard, écrivit à Bonaparte, et en fut traité avec une dureté remarquable. Du reste, ce ne furent pas les

patriotes seuls qui montrèrent une grande douleur dans cette circonstance; les nobles et le peuple, qui préféraient naguère l'Autriche à la France, parce qu'ils aimaient les principes de l'une et abhorraient ceux de l'autre, sentirent se réveiller tous leurs sentimens nationaux, et montrèrent un attachement pour leur antique patrie, qui les rendit dignes d'un intérêt qu'ils n'avaient pas inspiré encore. Le désespoir fut général; on vit une noble dame s'empoisonner, et l'ancien doge tomber sans mouvement aux pieds de l'officier autrichien, dans les mains duquel il prêtait serment d'obéissance.

Bonaparte adressa une proclamation aux Italiens, dans laquelle il leur faisait ses adieux, et leur donnait ses derniers conseils. Elle respirait ce ton noble, ferme, et toujours un peu oratoire, qu'il savait donner à son langage public. « Nous vous » avons donné la liberté, dit-il aux Cisalpins, » sachez la conserver...; pour être dignes de » votre destinée, ne faites que des lois sages » et modérées; faites-les exécuter avec force » et énergie; favorisez la propagation des lu» mières, et respectez la religion. Composez » vos bataillons non pas de gens sans aveu,

» mais de citoyens qui se nourrissent des prin-
» cipes de la république, et soient immé-
» diatement attachés à sa prospérité. Vous
» avez en général besoin de vous pénétrer du
» sentiment de votre force, et de la dignité qui
» convient à l'homme libre ; divisés et pliés
» depuis des siècles à la tyrannie, vous n'eus-
» siez pas conquis votre liberté ; mais sous peu
» d'années, fussiez-vous abandonnés à vous-
» mêmes, aucune puissance de la terre ne
» sera assez forte pour vous l'ôter. Jusqu'alors
» la grande nation vous protégera contre les
» attaques de vos voisins ; son système poli-
» tique sera uni au vôtre..... Je vous quitte
» sous peu de jours. Les ordres de mon gou-
» vernement et un danger imminent de la ré-
» publique Cisalpine, me rappelleront seuls au
» milieu de vous. »

Cette dernière phrase était une réponse à ceux qui disaient qu'il voulait se faire roi de la Lombardie. Il n'était rien qu'il préférât au titre et au rôle de premier général de la république française. L'un des négociateurs autrichiens lui avait offert de la part de l'empereur un État en Allemagne ; il avait répondu qu'il ne voulait devoir sa fortune qu'à la reconnaissance du peuple français. Entrevoyait-il son

avenir? Non, sans doute; mais ne fût-il que le premier citoyen de la république, on comprend qu'il le préférât. Les Italiens l'accompagnèrent de leurs regrets, et virent avec peine s'évanouir cette brillante apparition. Bonaparte traversa rapidement le Piémont pour se rendre par la Suisse à Rastadt. Des fêtes magnifiques, des présens pour lui et sa femme, étaient préparés sur la route. Les princes et les peuples voulaient voir ce guerrier si célèbre, cet arbitre de tant de destinées. A Turin le roi, avait fait préparer des présens, afin de lui témoigner sa reconnaissance pour l'appui qu'il en avait reçu auprès du Directoire. En Suisse l'enthousiasme des Vaudois fut extrême pour le libérateur de la Valteline. Des jeunes filles, habillées aux trois couleurs, lui présentèrent des couronnes. Partout était inscrite cette maxime si chère aux Vaudois : *Un peuple ne peut être sujet d'un autre peuple.* Bonaparte voulut voir l'ossuaire de Morat; il y trouva une foule de curieux empressés de le suivre partout. Le canon tirait dans les villes où il passait. Le gouvernement de Berne, qui voyait avec dépit l'enthousiasme qu'inspirait le libérateur de la Valteline, fit défendre à ses officiers de tirer le ca-

non. On lui désobéit. Arrivé à Rastadt, Bonaparte trouva tous les princes allemands impatiens de le voir. Il fit sur-le-champ prendre aux négociateurs français l'attitude qui convenait à leur mission et à leur rôle. Il refusa de recevoir M. de Fersen, que la Suède avait choisi pour la représenter au congrès de l'Empire, et que ses liaisons avec l'ancienne cour de France rendaient peu propre à traiter avec la république française. Ce refus fit une vive sensation, et prouvait le soin constant que Bonaparte mettait à relever la *grande nation*, comme il l'appelait dans toutes ses harangues. Après avoir échangé les ratifications du traité de Campo-Formio, et fait les arrangemens nécessaires à la remise de Mayence, il résolut de partir pour Paris. Il ne prévoyait rien de grand à discuter à Rastadt, et surtout il prévoyait des longueurs interminables, avant qu'on eût mis d'accord tous ces petits princes allemands. Un pareil rôle n'était pas de son goût; d'ailleurs il était fatigué, et un peu d'impatience d'arriver à Paris, et de monter au capitole de la Rome moderne, était bien naturelle.

Il partit de Rastadt, traversa la France incognito, et arriva à Paris le 15 frimaire au

soir, an VI (5 décembre 1797). Il alla se cacher dans une maison fort modeste, qu'il avait fait acheter rue Chantereine. Cet homme chez lequel l'orgueil était immense, avait toute l'adresse d'une femme à le cacher. Lors de la reddition de Mantoue, il s'était soustrait à l'honneur de voir défiler Wurmser; à Paris il voulut se cacher dans la demeure la plus obscure. Il affectait dans son langage, dans son costume, dans toutes ses habitudes, une simplicité, qui surprenait l'imagination des hommes, et la touchait plus profondément par l'effet du contraste. Tout Paris, averti de son arrivée, était dans une impatience de le voir, qui était bien naturelle, surtout à des Français. Le ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand, pour lequel il s'était pris de loin d'un goût fort vif, voulut l'aller visiter le soir même. Bonaparte demanda la permission de ne pas le recevoir, et le prévint le lendemain matin. Le salon des affaires étrangères était plein de grands personnages, empressés de voir le héros, Silencieux pour tout le monde, il aperçut Bougainville, et alla droit à lui pour lui dire de ces paroles qui tombant de sa bouche, devaient produire des impressions profondes. Déjà il affectait le goût d'un souverain pour l'homme utile

et célèbre. M. de Talleyrand le présenta au Directoire. Quoiqu'il y eût bien des motifs de mécontentement entre le général et les directeurs, cependant l'entrevue fut pleine d'effusion. Il convenait au Directoire d'affecter la satisfaction, et au général la déférence. Du reste les services étaient si grands, la gloire si éblouissante, que l'entraînement devait faire place au mécontentement. Le Directoire prépara une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Elle n'eut point lieu dans la salle des audiences du Directoire, mais dans la grande cour du Luxembourg. Tout fut disposé pour rendre cette solennité l'une des plus imposantes de la révolution. Les directeurs étaient rangés au fond de la cour, sur une estrade, au pied de l'autel de la patrie, et revêtus du costume romain. Autour d'eux, les ministres, les ambassadeurs, les membres des deux conseils, la magistrature, les chefs de administrations, étaient placés sur des siéges, rangés en amphithéâtre. Des trophées magnifiques, formés par les innombrables drapeaux pris sur l'ennemi, s'élevaient de distance en distance, tout autour de la cour; de belles tentures tricolores en ornaient les murailles; des galeries portaient la plus brillante société de la capi-

tales ; des corps de musiciens étaient placés dans l'enceinte ; une nombreuse artillerie était placée autour du palais, pour ajouter ses détonnations, aux sons de la musique, et au bruit des acclamations. Chénier avait préparé, pour ce jour-là, l'une de ses plus belles hymnes.

C'était le 20 frimaire an VI (10 décembre 1797). Le Directoire, les fonctionnaires publics, les assistans étaient rangés à leur place, attendant avec impatience l'homme illustre que peu d'entre eux avaient vus. Il parut accompagné de M. de Talleyrand, qui était chargé de le présenter, car c'était le négociateur qu'on félicitait dans le moment. Tous les contemporains, frappés de cette taille grêle, de ce visage pâle et Romain, de cet œil ardent, nous parlent chaque jour encore de l'effet qu'il produisait, de l'impression indéfinissable de génie, d'autorité qu'il laissait dans les imaginations. La sensation fut extrême. Des acclamations unanimes éclatèrent à la vue du personnage si simple, qu'environnait une telle renommée. *Vive la république! vive Bonaparte!* furent les cris qui éclatèrent de toutes parts. M. de Talleyrand prit ensuite la parole, et dans un discours fin et concis, s'efforça de rapporter la gloire du général, non à lui, mais

à la révolution, aux armées, et à la *grande nation*. Il sembla se faire en cela le complaisant de la modestie de Bonaparte, et avec son esprit accoutumé, deviner comment le héros voulait qu'on parlât de lui, devant lui. M. de Talleyrand parla ensuite *de ce qu'on pouvait*, disait-il, *appeler son ambition*; mais en songeant à son goût antique de la simplicité, à son amour pour les sciences abstraites, à ses lectures favorites, à ce sublime Ossian, avec lequel il apprenait à se détacher de la terre, M. de Talleyrand dit qu'il faudrait le solliciter peut-être, pour l'arracher un jour à sa studieuse retraite. Ce que venait de dire M. de Talleyrand, était dans toutes les bouches, et allait se retrouver dans tous les discours prononcés dans cette grande solennité. Tout le monde disait et répétait, que le jeune général était sans ambition, tant on avait peur qu'il en eût. Bonaparte parla après M. de Talleyrand, et prononça d'un ton ferme les phrases hachées, que voici :

« Citoyens,

» Le peuple Français, pour être libre, avait » les rois à combattre.

» Pour obtenir une constitution fondée sur

» la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés » à vaincre.

» La constitution de l'an III et vous, avez » triomphé de tous ces obstacles.

» La religion, la féodalité, le royalisme, » ont successivement, depuis vingt siècles, gou» verné l'Europe; mais de la paix que vous ve» nez de conclure, date l'ère des gouvernemens » représentatifs.

» Vous êtes parvenus à organiser la grande » nation dont le vaste territoire n'est circon» scrit, que parce que la nature en a posé elle» même les limites.

» Vous avez fait plus. Les deux plus belles » parties de l'Europe, jadis si célèbres par les » arts, les sciences, et les grands hommes » dont elles furent le berceau, voient avec les » plus grandes espérances, le génie de la li» berté sortir du tombeau de leurs ancêtres.

» Ce sont deux piédestaux sur lesquels les » destinées vont placer deux puissantes na» tions.

» J'ai l'honneur de vous remettre le traité » signé à Campo-Formio, et ratifié par sa ma» jesté l'empereur.

» La paix assure la liberté, la prospérité et » la gloire de la république.

» Lorsque le bonheur du peuple français » sera assis sur de meilleures lois organiques; » l'Europe entière deviendra libre. »

Ce discours était à peine achevé que les acclamations retentirent de nouveau. Barras, président du Directoire, répondit à Bonaparte. Son discours était long, diffus, peu convenable, et exaltait beaucoup la modestie et la simplicité du héros; il renfermait un hommage adroit pour Hoche, le rival supposé du vainqueur de l'Italie. Pourquoi Hoche n'est-il point ici, disait le président du Directoire, pour voir, pour embrasser son ami? — Hoche en effet avait défendu Bonaparte l'année précédente avec une généreuse chaleur. Suivant la nouvelle direction imprimée à tous les esprits, Barras proposait de nouveaux lauriers au héros, et l'invitait à les aller cueillir en Angleterre. Après ces trois discours, l'hymne de Chénier fut chantée en chœur, et avec l'accompagnement d'un magnifique orchestre. Deux généraux s'approchèrent ensuite, accompagnés par le ministre de la guerre; c'étaient le brave Joubert, le héros du Tyrol, et Andréossy, l'un des officiers les plus distingués de l'artillerie. Ils s'avançaient en portant un drapeau admirable.

C'était celui que le Directoire venait de donner à la fin de la campagne, à l'armée d'Italie; c'était le nouvel oriflamme de la république. Il était chargé d'innombrables caractères d'or, et ces caractères étaient les suivans : *l'armée d'Italie a fait cent cinquante mille prisonniers, elle a pris cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces d'artillerie de siége, six cents pièces de campagne, cinq équipages de pont, neuf vaisseaux, douze frégates, douze corvettes, dix-huit galères. — Armistices avec les rois de Sardaigne, de Naples, le Pape, les ducs de Parme, de Modène. — Préliminaires de Léoben. — Convention de Montebello avec la république de Gênes. — Traités de paix de Tolentino, de Campo-Formio. — Donné la liberté aux peuples de Bologne, de Ferrare, de Modène, de Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crémone, d'une partie du Véronais, de Chiavenna, de Bormio et de la Valteline; aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départemens de Corcyre, de la mer Egée et Ithaque. — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, de Corrége, de l'Albane, des Carraches, de Raphaël, de Léonard de Vinci,* etc.

— *Triomphé en dix-huit batailles rangées*, MONTENOTTE, MILLESIMO, MONDOVI, LODI, BORGHETTO, LONATO, CASTIGLIONE, ROVEREDO, BASSANO, SAINT-GEORGES, FONTANA-NIVA, CALDIERO, ARCOLE, RIVOLI, LA FAVORITE, LE TAGLIAMENTO, TARWIS, NEUMARCKT. — *Livré soixante-sept combats.*

Joubert et Andréossy parlèrent à leur tour, et reçurent une réponse flatteuse du président du Directoire. Après toutes ces harangues, les généraux allèrent recevoir l'accolade du président du Directoire. A l'instant où Bonaparte la reçut de Barras, les quatre directeurs se jetèrent, comme par un entraînement involontaire, dans les bras du général. Des acclamations unanimes remplissaient l'air; le peuple amassé dans les rues voisines y joignait ses cris, le canon y joignait ses roulemens. Toutes les têtes cédaient à l'ivresse. Voilà comment la France se jeta dans les bras d'un homme extraordinaire! N'accusons par la faiblesse de nos pères; cette gloire n'arrive à nous qu'à travers les nuages du temps et des malheurs, et elle nous transporte! Répétons avec Eschyle : *Que serait-ce si nous avions vu le monstre lui-même!*

FIN DU TOME NEUVIÈME.

348

